

RAPPORT ANNUEL 2021



ATALIAN
GLOBAL SERVICES



Message du Président 4

1

PROFIL

Un acteur majeur du Facility Management 8

Une empreinte mondiale 10

Notre histoire - Nos valeurs 12

Les forces du groupe Atalian 14

Une démarche responsable 16

2

LE MODÈLE ATALIAN

Macro tendances impactant le Groupe 20

Nos parties prenantes 22

Notre démarche de responsabilité sociétale 24

Notre modèle de création et de partage de valeur 26

3

STRATÉGIE

Une croissance rentable et pérenne 30

Nos leviers de croissance et de performance 31

4

GOUVERNANCE

Organes de gouvernance 62

Éthique & intégrité 68

Contrôle interne et Audit interne 70

Facteurs de risque 72

5

PERFORMANCES

Performances opérationnelles 88

Performances RSE 104

Performances financières 109

6

RAPPORT FINANCIER

Rapport aux Investisseurs 114

Rapport des Commissaires aux Comptes 122

MESSAGE DU PRÉSIDENT

*“Un bon bilan
ouvre toujours
de belles
perspectives.”*

L'année 2021 a une nouvelle fois été marquée par une crise sanitaire qui a modifié notre perception et notre organisation du travail.

Je veux à titre préliminaire adresser à nos collaborateurs mes sincères remerciements pour leur engagement sans limite au moment où notre Groupe faisait l'objet de nombreuses sollicitations.

J'ai aussi une pensée émue pour les familles de nos collaborateurs qui ont traversé des moments particulièrement éprouvants pendant cette crise.

/ 2021 : UNE ANNÉE DE DÉFIS MAIS UNE ANNÉE BÉNÉFIQUE

La grande mobilisation de nos salariés a permis à nos clients de poursuivre l'exploitation, dans de bonnes conditions, de leurs activités. C'est un des engagements que nous avons pris et tenus avec toutes les difficultés que cela supposait. En effet, notre organisation, déjà éprouvée en 2020, a permis d'intervenir dans de meilleures conditions dans des dizaines de milliers d'espaces de travail, de vie et de loisirs avec un but : **maintenir un haut niveau d'utilisation des infrastructures partenaires.**

Cela s'est traduit sur le plan financier par des résultats tout à fait intéressants avec **une croissance de nos activités de 1 % par rapport à 2019** à périmètre et taux de change constants. Cette hausse s'explique par le redémarrage des activités après les fermetures de nombreux espaces pendant les confinements successifs, par la mise en place d'une offre labellisée Covid et par le gain de nouveaux contrats internationaux de Facility Management.

Les investissements réalisés pour assurer une offre adaptée n'ont pas entamé nos marges qui se situent cette année à **7,1 % d'EBITDA au niveau du Groupe contre 6,7 % en 2019.**

L'année 2021 marque donc une belle progression permise par la réorganisation de certaines entités afin de gagner de la cohérence dans notre fonctionnement tout en adaptant nos processus aux meilleurs standards internationaux.

/ 2022 : UNE ANNÉE D'ENGAGEMENTS

Nous avons - pour 2022 - engagé un processus visant à **concrétiser notre stratégie d'investissements et d'endettement.** Ainsi, notre Groupe est en position pour faire évoluer sa structure financière. Cette opération nous permettra d'aborder sereinement le développement de notre organisation.

Notre Groupe continue le développement d'**une approche intégrée du Facility Management**, un « FM » responsable et créateur de valeur pour nous et nos partenaires. Les succès sont déjà significatifs en 2021, ce qui ouvre d'excellentes perspectives pour cette année 2022.

Le FM, c'est aussi l'humain et l'innovation, des fondements indispensables à la fourniture de solutions personnalisées aidant les entreprises et les organisations à relever leurs propres défis.

Cet objectif nous conduit à **investir fortement dans l'innovation**, matière présente dans un monde désormais envahi par les nouvelles technologies (robotique, IoT, réalité augmentée, intelligence artificielle, smart city...).

Pour conclure, la crise sanitaire n'a pas entravé notre dynamique. Elle nous a, au contraire, fixé de nouveaux défis que nous avons relevés avec et pour nos partenaires. Nos collaborateurs ont été les acteurs clés de ce succès et je les en remercie infiniment. Cap désormais sur 2022.




Franck Julien
Chairman & Group CEO

1 PROFIL

UN ACTEUR MAJEUR DU FACILITY
MANAGEMENT

8

UNE EMPREINTE MONDIALE

10

NOTRE HISTOIRE - NOS VALEURS

12

LES FORCES DU GROUPE ATALIAN

14

UNE DÉMARCHE RESPONSABLE

16

atalian@air-france

8 sites, 100 bâtiments tertiaires
1 000 000 m² de bâtiments
700 collaborateurs Atalian dédiés



UN ACTEUR MAJEUR DU FACILITY MANAGEMENT

Atalian est l'un des leaders mondiaux du Facility Management. Indépendant, implanté dans 36 pays sur 4 continents, Atalian accompagne les entreprises et les organisations dans l'externalisation des services aux bâtiments et aux occupants en apportant des solutions personnalisées créatrices de valeur. Atalian intervient dans les secteurs d'activités et les environnements les plus divers avec une offre globale et intégrée de prestations conformes aux exigences les plus élevées.

UNE OFFRE LARGE ET INTÉGRÉE DE SERVICES



Facility
Management



Propreté
& services
associés



Multitechnique
& Energy
management



Sécurité,
surveillance
& sûreté



Assistance
aéroportuaire



Bâtiment
second œuvre



Accueil
& services
associés



Restauration

ENVIRONNEMENTS ET SECTEURS D'INTERVENTION



Bureaux



Grande
distribution



Espaces recevant
du public



Espaces de
vente et de
services



Établissements
de santé



Industries

DES SOLUTIONS SUR MESURE

Depuis la prise en charge d'un ou plusieurs services spécifiques jusqu'au pilotage de l'ensemble des services généraux.



UNE DIMENSION MONDIALE

TOP **5**
mondial

4
continents

36
pays

123 600
collaborateurs

UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE

2 946
millions d'euros
de chiffre d'affaires

7,1 %
Marge d'EBITDA

+ 5,0 %
Croissance
du chiffre d'affaires

L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

32 000
clients

92 %
de fidélisation

8 ans
Durée moyenne
des contrats

UN GROUPE ENGAGÉ SOCIÉTALEMENT

155
nationalités

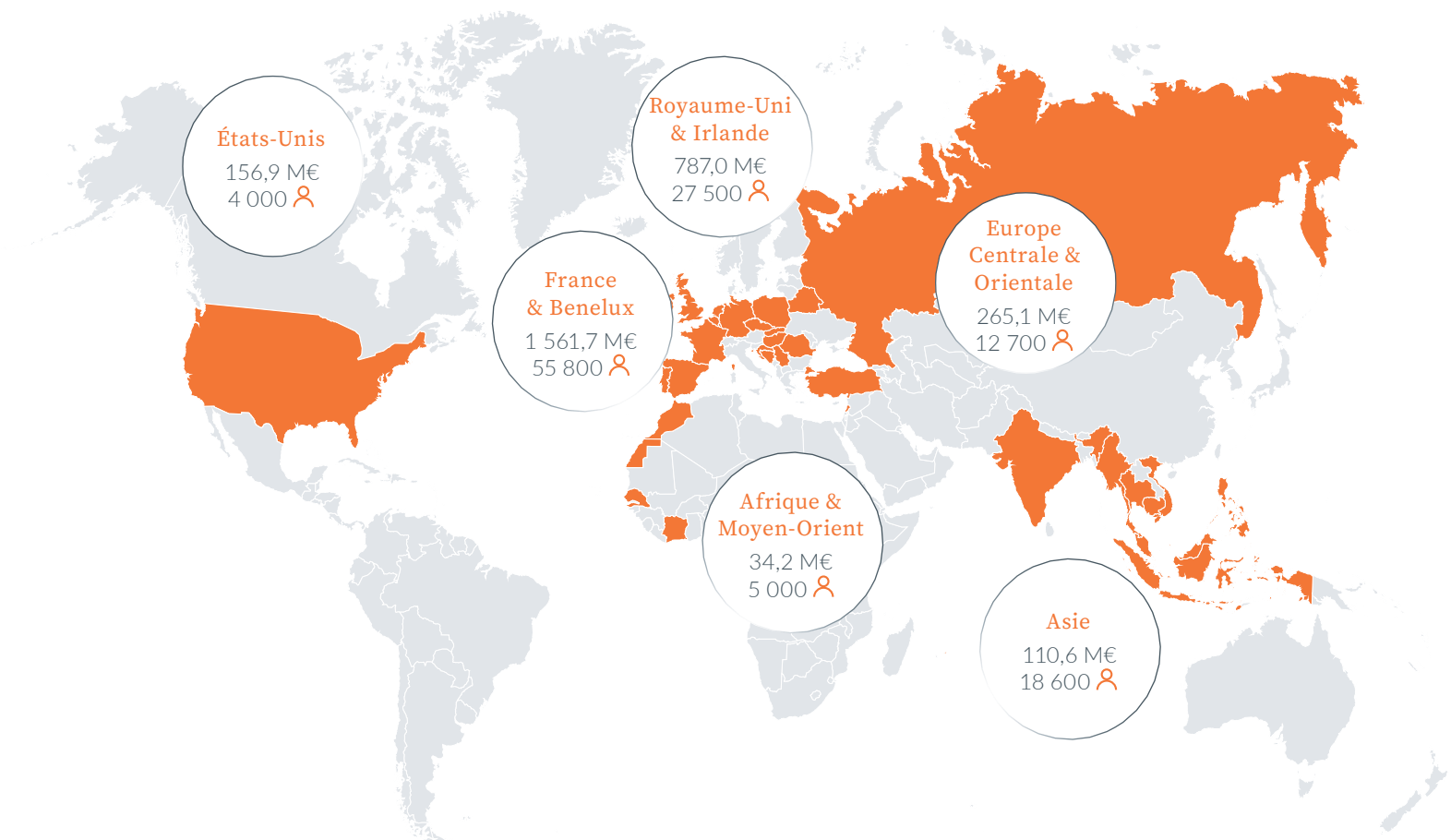
66 377
collaborateurs formés

315 122
heures de formation

79 %
Taux d'emploi en CDI

73/100
Médaille Platinum Ecovadis

UNE EMPREINTE MONDIALE



- Europe**

 - Allemagne
 - Belgique
 - Biélorussie
 - Bosnie
 - Croatie
 - Espagne
 - France
 - Hongrie
 - Irlande
 - Luxembourg
 - Pays-Bas
 - Pologne
 - Portugal
- République tchèque

Roumanie

Royaume-Uni

Russie

Serbie

Slovaquie

Turquie
- Asie**

 - Cambodge
 - Hong Kong
 - Inde
 - Indonésie
 - Malaisie
 - Myanmar
 - Philippines
 - Singapour
 - Thaïlande
 - Vietnam
- Afrique & Moyen-Orient**

 - Côte d'Ivoire
 - Liban
 - Maroc
 - Maurice
 - Sénégal
- Amérique**

 - États-Unis

NOTRE MISSION

Nous intervenons dans des dizaines de milliers d'espaces de travail, de vie et de loisirs. Nous les entretenons, les sécurisons, les rendons plus sains, plus chaleureux et plus fonctionnels pour qu'ils offrent une expérience unique à leurs occupants et leurs utilisateurs et pour en faire des actifs de valeur.

Permettre aux organisations de se concentrer sur leur cœur d'activités et d'améliorer leurs performances en prenant soin des personnes et de leur environnement **est notre raison d'être.**

NOS ENGAGEMENTS

Nous prenons soin des personnes et de leur environnement pour que les organisations et la Société fonctionnent mieux. Nos stratégies et nos actions se fondent sur **4 engagements essentiels.**

- 1

Optimiser le fonctionnement des bâtiments et des équipements

Sécurité et sûreté, performances techniques et énergétiques, impact environnemental, économies budgétaires.
- 2

Améliorer le bien-être des occupants et des usagers

Accueil, santé et sécurité, confort et qualité de vie au travail, expérience usager.
- 3

Imaginer des services responsables

Réduction des émissions de GES, des consommations d'eau et d'énergies, limitation et gestion des déchets (traitement, recyclage, valorisation...).
- 4

Améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs

Emploi durable, égalité professionnelle, santé et sécurité, développement professionnel, qualité de vie au travail.



NOTRE HISTOIRE

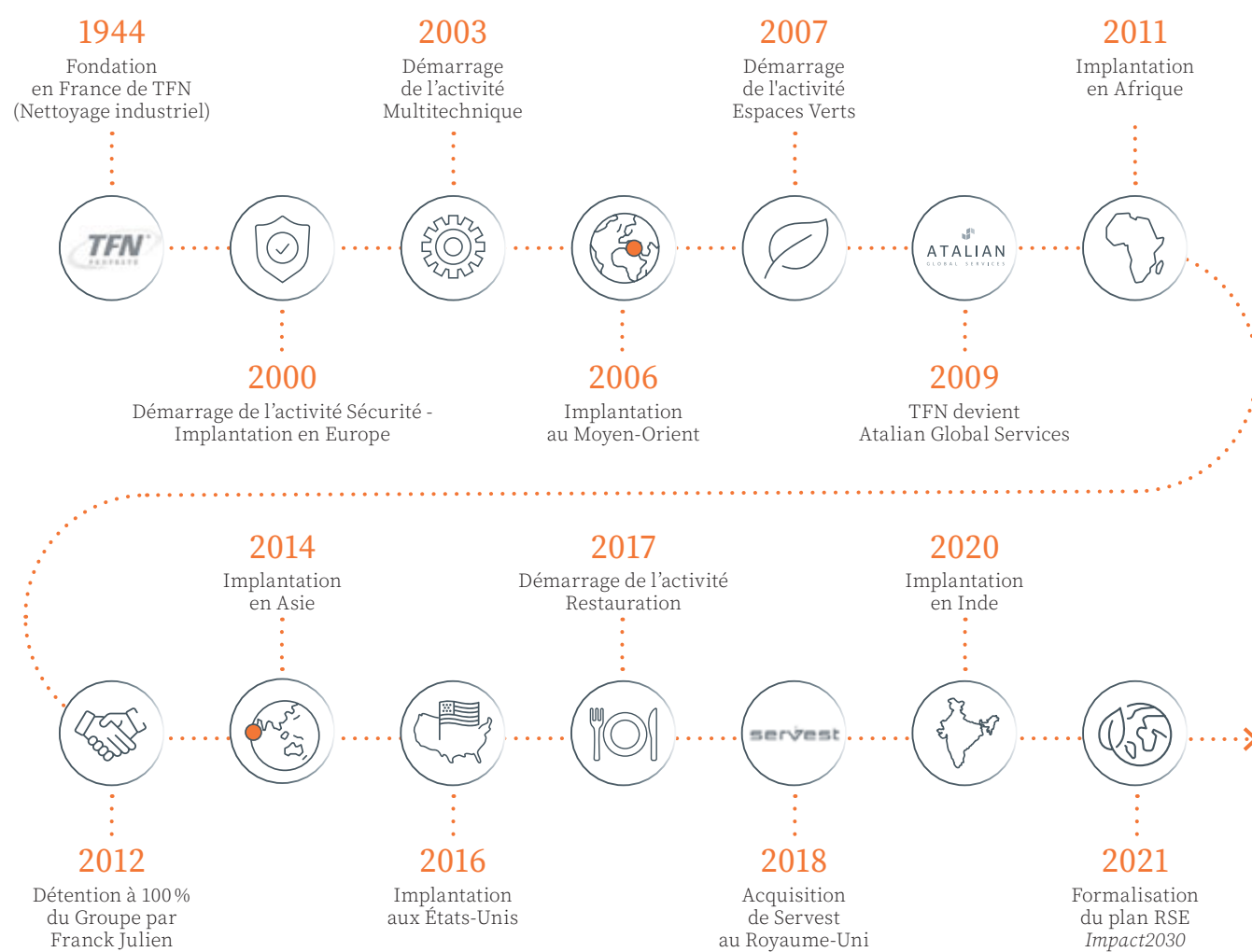
Créée en 1944 à Paris, l'entreprise fondée dans le secteur du nettoyage industriel par la famille Julien enregistre en France pendant plus de 50 ans une solide croissance organique, puis se diversifie et se développe à l'international.

De 2000 à 2008, le Groupe ouvre de nouvelles activités (sécurité, multitechnique, entretien des espaces verts...) et construit une offre FM complète et intégrée. Il s'implante dans plusieurs pays d'Europe et au Moyen-Orient.

De 2009 à 2018, le Groupe accélère son développement international grâce à de nombreuses acquisitions, étend son empreinte géographique à 36 pays et 4 continents (Europe, Afrique, Asie, Amérique du Nord) et intègre le Top 5 mondial du Facility Management.

Depuis 2019, le Groupe écrit un nouveau chapitre de son histoire. Il se transforme et se structure pour exploiter pleinement ses actifs et devenir un référent international du Facility Management.

UNE AMBITION TOUJOURS RENOUVELÉE



NOS VALEURS

Atalian a forgé son identité et construit son développement sur un socle de valeurs pérennes partagées par ses dirigeants et ses collaborateurs. Ces valeurs inspirent et guident les décisions et l'action du Groupe dans tous les domaines : économique, financier, social, sociétal, environnemental.



INITIATIVE & RESPONSABILITÉ

Nos collaborateurs sont notre principale richesse et le ressort de notre développement. Leur bien-être, leur épanouissement et leur engagement sont essentiels. Aussi, nous incitons nos collaborateurs à prendre des initiatives et des décisions, à jouer leurs cartes mais également à assumer pleinement leurs responsabilités.



AMBITION & AGILITÉ

Pour nous développer dans un monde changeant et complexe, répondre aux attentes de nos parties prenantes et relever les nouveaux défis sociétaux (urbanisation, démographie, mondialisation, climat, digitalisation, pandémies...), nous savons réagir rapidement, transformer nos organisations et nos méthodes, réinventer nos métiers, nous adapter en permanence.



OUVERTURE & DIVERSITÉ

Notre Groupe, aujourd'hui présent dans 36 pays, s'est développé rapidement en agréant des centaines d'entreprises et en fédérant des centaines d'entrepreneurs et des dizaines de milliers de collaborateurs de cultures et de profils extrêmement différents. Cette diversité est un atout fabuleux qui nous permet de bâtir une entreprise ouverte, à la fois locale et globale.



ÉTHIQUE & EXIGENCE

Nos parties prenantes nous témoignent une grande confiance qui nous oblige en retour à adopter en toute circonstance un comportement éthique et conforme aux lois et réglementations en vigueur, à respecter nos engagements et nous montrer irréprochables. Nous ne laissons rien au hasard. Chaque décision, chaque process, chaque geste compte. Il n'y a pas de détail lorsque l'on vise l'excellence opérationnelle. Nous nous engageons sur des services et des résultats. Nous mesurons nos performances et nous en rendons compte en toute transparence.



atalian@institut-curie-fr

4 000 patients traités par an
700 professionnels de santé
61 collaborateurs Atalian dédiés (ETP)

LES FORCES DU GROUPE ATALIAN



UNE OFFRE DE SERVICES CRÉATRICE DE VALEUR

Une offre couvrant en propre tout le spectre du FM et des solutions personnalisées génératrices de performance économique, sociale et environnementale pour nos clients.



UN RÉSEAU MONDIAL D'IMPLANTATIONS

Une présence dans 36 pays sur 4 continents. La capacité de servir des clients internationaux sur les marchés les plus matures et les plus dynamiques du FM, en étant toujours proche de leurs sites.



UN ÉCOSYSTÈME DYNAMIQUE DE PARTENAIRES

Une communauté financière attentive. Une culture du partenariat avec les clients et les fournisseurs. Un écosystème innovation (start-up...).



UN PORTEFEUILLE DE CLIENTS DIVERSIFIÉ

32 000 clients. Aucune dépendance. Une extrême diversité de profils, tailles et secteurs offrant de multiples opportunités de développement et une très forte résilience.



UNE GOUVERNANCE EXPÉRIMENTÉE

Des administrateurs et une équipe dirigeante de très grande expérience à la hauteur des enjeux et ambitions du Groupe.



UNE ORGANISATION FAÇONNÉE POUR LA PERFORMANCE

Un cadre de référence déployé mondialement. Des systèmes de management certifiés. Des outils d'information, de gestion et de reporting intégrés.



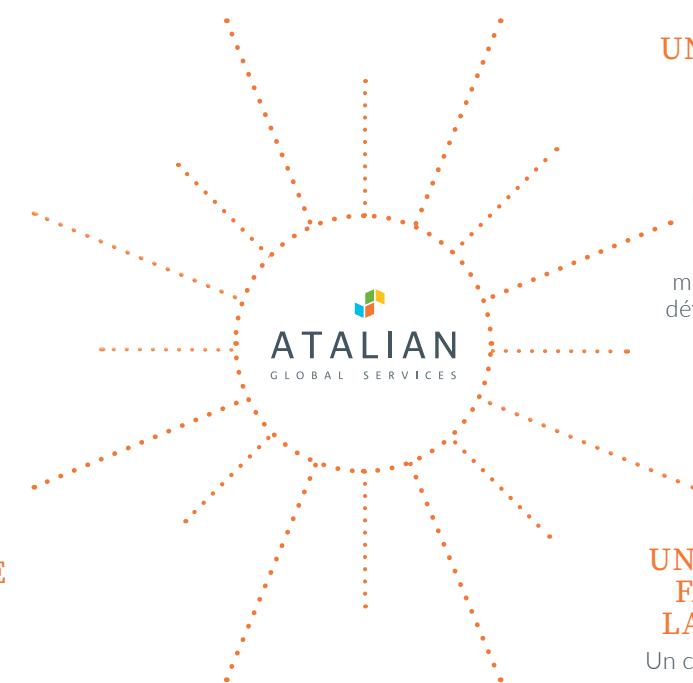
UN ACTIONNARIAT TRÈS STABLE

Un actionariat familial (98,5%) au service d'une vision de long terme.



UN FORMIDABLE CAPITAL HUMAIN

123 600 collaborateurs. 155 nationalités. Une grande diversité culturelle et sociale. Des talents. Des entrepreneurs. Des expertises variées et complémentaires.



UNE DÉMARCHE RESPONSABLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

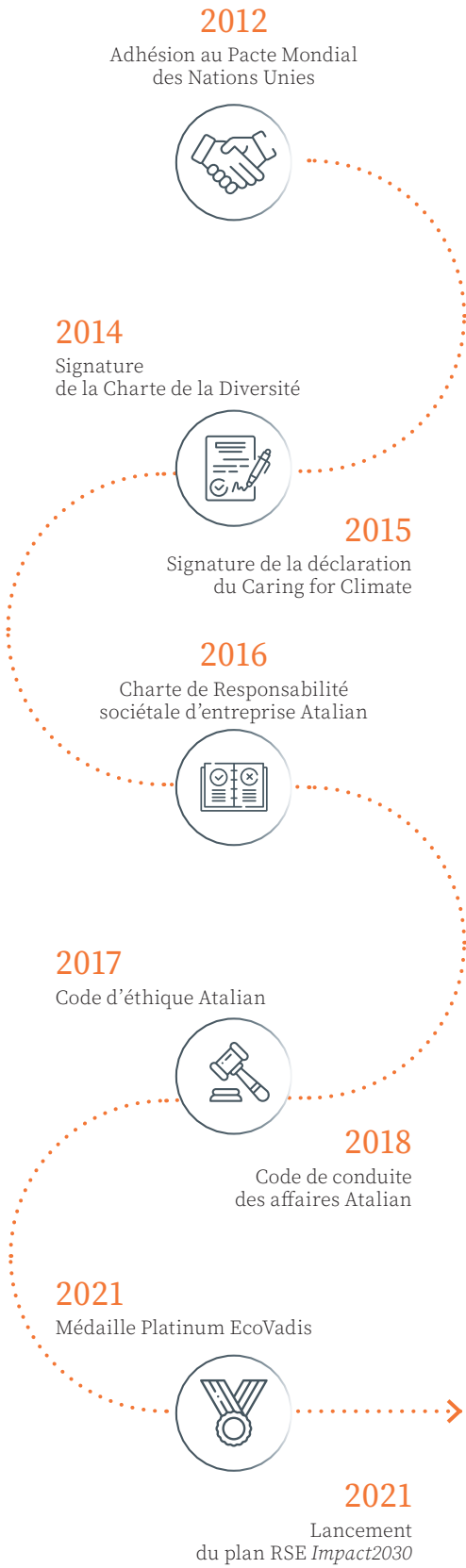
Depuis 2010, Atalian s'est engagé dans une démarche responsable en faveur d'un développement durable et a intégré à son fonctionnement les principes et la structuration de la norme Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ISO 26000.

La stratégie RSE du Groupe a établi une liste de 17 enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les a priorisés au regard de leur importance pour les parties prenantes du Groupe et de leur impact sur ses activités.

Atalian est membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2012. Par ses décisions, ses actions et ses services, le groupe Atalian contribue à l'atteinte de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis en 2015 par l'organisation des Nations Unies, des objectifs en lien direct avec ses métiers.

Atalian est signataire de la Charte de la Diversité (2014) et de la déclaration du Caring for Climate (2015).

Pour formaliser ses objectifs et ses engagements à l'égard de ses parties prenantes, le Groupe a édicté des principes, des règles de comportement et des procédures qui sont détaillées dans une charte de responsabilité sociétale d'entreprise (2016), un code d'éthique (2017), une charte de déontologie des achats (refonte en 2021) et un code de conduite des affaires (2018). Le Groupe s'attache à les faire respecter en interne et dans les relations avec ses parties prenantes externes : les clients, les fournisseurs, les prestataires, les sous-traitants et partenaires ainsi que les communautés impactées par ses activités.



NOS 10 ENJEUX RSE PRIORITAIRES*

1. Santé et sécurité des collaborateurs
2. Lutte contre la corruption
3. Droits de l'être humain
4. Performance financière
5. Employeur attractif
6. Lutte contre les discriminations
7. Éthique des affaires et gouvernance responsable
8. Bien-être des occupants et des usagers
9. Innovation et adaptation à l'évolution technologique
10. Gestion des déchets

*Conformément à la matrice de matérialité du Groupe

cs-responsability
@talian



2 LE MODÈLE ATALIAN

MACRO TENDANCES IMPACTANT LE GROUPE 20

NOS PARTIES PRENANTES 22

NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE 24

NOTRE MODÈLE DE CRÉATION
ET DE PARTAGE DE VALEUR 26

atalian@la-samaritaine-dfs-fr

20 000 m² de surfaces
15 000 visiteurs par jour
72 collaborateurs Atalian dédiés



DES TENDANCES QUI IMPACTENT NOS ACTIVITÉS ET NOUS OUUVRENT DES OPPORTUNITÉS

Dans un monde complexe et en profonde mutation, Atalian, opérateur mondial de services, est impacté par des macro-tendances qui lui ouvrent des perspectives de croissance considérables et lui imposent aussi des obligations économiques, environnementales, sociales et sociétales qui sont autant de défis majeurs à relever.



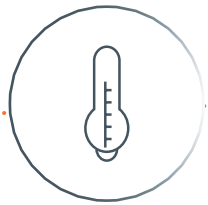
CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE & URBANISATION

La croissance démographique et l'urbanisation galopante appellent des solutions urgentes en matière d'infrastructures, de transports et de services.



MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE

La mondialisation de l'économie et l'émergence de nouveaux marchés nationaux ou régionaux à fort taux de croissance offrent de nouvelles opportunités et peuvent également engendrer localement des pénuries de main d'œuvre.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques et l'épuisement des ressources naturelles exigent la mise en place de solutions moins énergivores et d'alternatives durables dans les bâtiments, les transports, etc.



RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE & NUMÉRIQUE

La révolution technologique et numérique transforme en profondeur les modèles économiques des entreprises, les comportements des consommateurs et des utilisateurs et les usages.



IMPORTANCE GRANDISSANTE DES CONSOMMATEURS

Les consommateurs, les occupants, les usagers et les patients accordent une importance grandissante à la qualité de vie (santé, sécurité, confort...), au bien-être au travail et au comportement éthique et responsable des entreprises et des pouvoirs publics.



OBLIGATIONS LÉGALES & RÉGLEMENTAIRES

Les obligations légales et réglementaires pèsent sur les acteurs économiques et élèvent leurs exigences vis-à-vis de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.



atalian@guerbet-fr

Ultra-propreté, sécurité, multitechnique, gestion des déchets
32 500 m² gérés
25 collaborateurs Atalian dédiés

LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

La croissance pérenne et responsable du groupe Atalian dépend de sa capacité à travailler, dialoguer et partager de la valeur avec ses parties prenantes. C'est pourquoi Atalian s'attache à intégrer toutes ses parties prenantes, internes et externes, dans sa stratégie de transformation et de création de valeur.

COLLABORATEURS

Salariés, alternants, stagiaires, organisations syndicales

Modalités de dialogue : Instances de dialogue social, entretiens annuels, réseaux sociaux internes, enquêtes internes, etc.

CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES DE NOS SERVICES

Clients privés et publics, occupants des bâtiments, usagers des services, clients de nos clients, etc.

Modalités de dialogue : Relations professionnelles, services de relation clients, enquêtes de satisfaction, salons professionnels, conférences, réseaux sociaux externes

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Entreprises de services sous-traitantes, entreprises industrielles et technologiques, fournisseurs de produits, équipements et technologies

Modalités de dialogue : Relations contractuelles, partenariats de co-innovation et co-développement, audit et évaluation de la performance RSE des fournisseurs et sous-traitants

COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Actionnaires, investisseurs et banques. Analystes et agences de notation, presse économique et financière

Modalités de dialogue : Communication financière, présentations aux investisseurs, entretiens spécifiques, publications et rapports d'activité

SOCIÉTÉ CIVILE

Citoyens, communautés riveraines, associations et ONG (emploi, éducation, santé...), monde académique et scientifique, pouvoir publics

Modalités de dialogue : Mécénats et partenariats avec les associations, les ONG, les écoles, les établissements de santé et les pouvoirs publics, réseaux sociaux externes



atalian@france-televisions-fr

130 000 m² traités
4 500 occupants
160 collaborateurs Atalian dédiés

NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Notre démarche de responsabilité sociétale se fonde sur l'analyse des tendances de fond qui impactent nos activités et les attentes de nos parties prenantes et des membres de la direction du Groupe. Ces attentes ont fait l'objet en 2021 d'une analyse de matérialité qui a permis d'identifier **17 enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance en lien direct avec nos activités**, conformément aux préconisations des référentiels internationaux (GRI, Global Compact, ODD), et d'établir une hiérarchie pertinente au regard de leur importance pour notre Direction et pour nos parties prenantes internes et externes.

Un double sondage a été effectué :

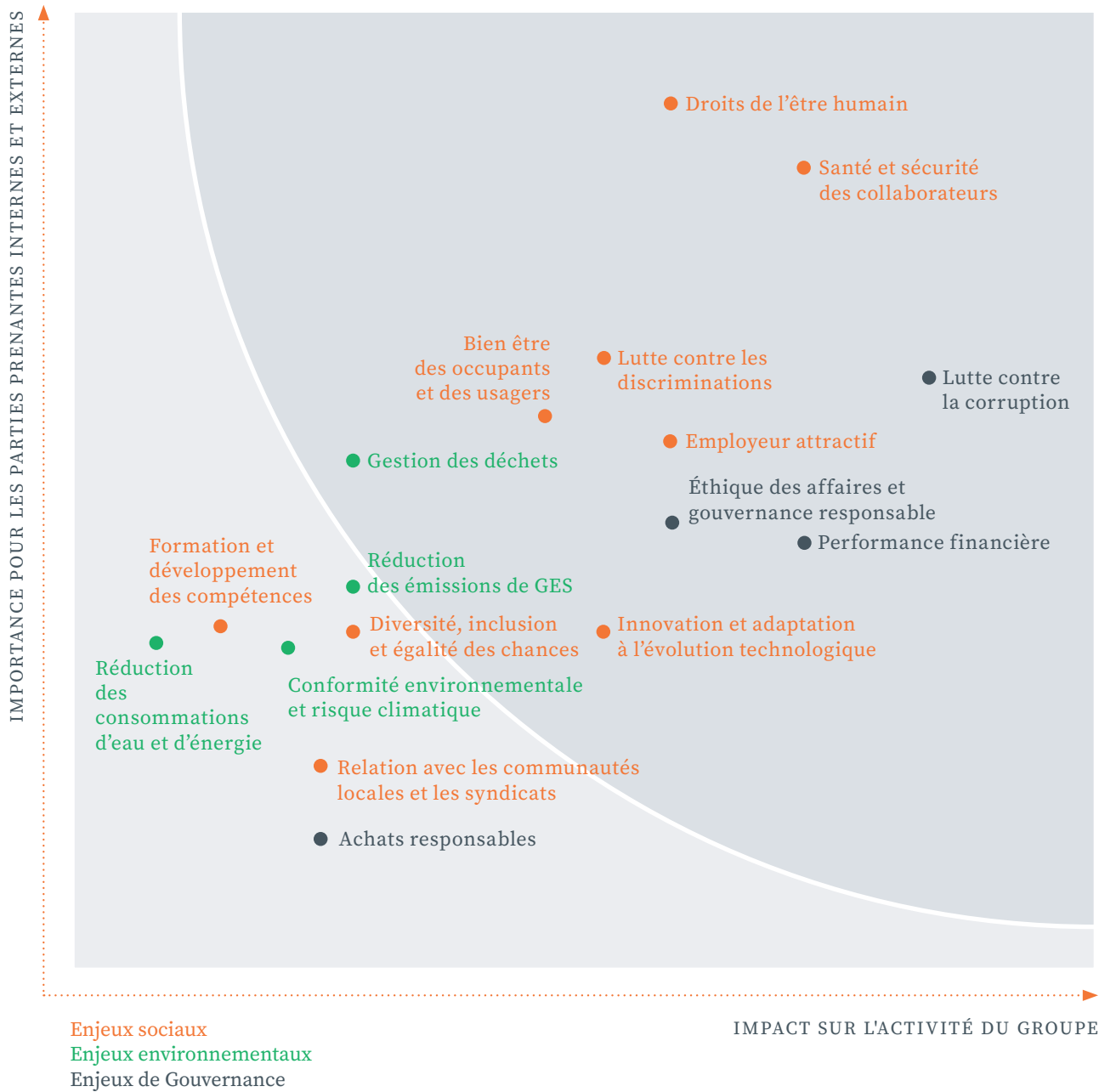
- auprès des parties prenantes internes (collaborateurs) et externes (clients, fournisseurs, partenaires, communauté financière...), afin d'évaluer l'importance de chaque enjeu pour le développement durable,
- auprès des membres de la direction d'Atalian, pour évaluer l'importance de chacun des enjeux sur la performance économique et financière du groupe Atalian.

NOS 10 ENJEUX RSE PRIORITAIRES

1. Santé et sécurité des collaborateurs
2. Lutte contre la corruption
3. Droits de l'être humain
4. Performance financière
5. Employeur attractif
6. Lutte contre les discriminations
7. Éthique des affaires et gouvernance responsable
8. Bien-être des occupants et des usagers
9. Innovation et adaptation à l'évolution technologique
10. Gestion des déchets



MATRICE DE MATÉRIALITÉ ATALIAN



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AUXQUELS ATALIAN CONTRIBUE

Par ses décisions et ses activités le groupe Atalian contribue directement ou indirectement à l'atteinte de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis en 2015 par l'Organisation des Nations Unies.



NOTRE MODÈLE DE CRÉATION ET DE PARTAGE DE VALEUR

NOUS MOBILISONS NOS RESSOURCES



HUMAINES

- 123 600 collaborateurs de 155 nationalités différentes
- Des entrepreneurs expérimentés permettant au Groupe d'être agile
- Des talents très divers et très complémentaires
- Une grande diversité culturelle



MÉTIERS

- Une offre très large de savoir-faire métiers et d'expertises sectorielles
- La capacité de réaliser en propre 85 % des prestations délivrées
- Une marque forte dans l'univers du Facility Management
- Des innovations issues de partenariats avec des clients et des fournisseurs



ÉCONOMIQUES

- Un réseau mondial d'implantations
- Un écosystème de partenaires innovants
- Des fournisseurs et des sous-traitants répondant aux standards de performances les plus élevés



ORGANISATIONNELLES

- Un référentiel Groupe déployé mondialement
- Des systèmes de management certifiés
- Des outils mondiaux d'information, de gestion et de reporting



FINANCIÈRES

- Un actionnariat familial à hauteur de 98,5 %, au service d'une vision de long terme
- Des investisseurs et partenaires financiers permettant au Groupe de mener à bien sa stratégie de croissance

NOUS CRÉONS DE LA VALEUR

1 Nous proposons une offre large de solutions qui permettent à nos clients de se concentrer sur leur cœur de métier et d'améliorer leurs performances

2 Nous exploitons notre vaste empreinte géographique pour accompagner nos clients sur les marchés où ils opèrent

3 Nous développons nos relations avec nos clients pour les accompagner sur un éventail plus large de services et leur apporter des prestations à plus forte valeur ajoutée

4 Nous améliorons sans cesse nos modes de fonctionnement et nous digitalisons nos process

5 Nous engageons et faisons grandir notre formidable capital humain

6 Nous cherchons à augmenter notre création de valeur sociale, environnementale et sociétale

NOUS PARTAGEONS CETTE VALEUR AVEC NOS PARTIES PRENANTES

NOUS AMÉLIORONS LES PERFORMANCES DE NOS CLIENTS

- Amélioration de la qualité des services externalisés et du bien-être des occupants et usagers
- Économies d'énergie dans les bâtiments
- Réduction de l'impact environnemental de nos clients
- Simplification de l'externalisation grâce à une offre FM intégrée
- Apport de marques de reconnaissance (certifications, agréments...)

NOUS AMÉLIORONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOS COLLABORATEURS

- Des salaires décents dans tous nos pays d'implantation
- Intégration durable et développement personnel de nos collaborateurs
- Amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail
- Aides financières et matérielles aux familles de nos collaborateurs

NOUS GÉNÉRONS DES IMPACTS POSITIFS POUR LA SOCIÉTÉ

- Inclusion sociale, diversité au travail, lutte contre la précarité
- Développement des achats responsables
- Réduction de notre impact environnemental
- Actions sociales et environnementales en faveur des communautés locales
- Mécénat en faveur de l'enseignement et de la santé

NOUS TISSONS DES RELATIONS DURABLES AVEC NOS PARTENAIRES

- Comportement éthique avec nos partenaires (transparence, loyauté)
- Prévention de la corruption

Atalian entend générer une croissance durable et responsable, bénéficiant à toutes ses parties prenantes. Notre organisation et notre stratégie sont élaborées dans cette finalité. Le synopsis ci-contre synthétise la manière dont nous créons et nous partageons de la valeur avec nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et les communautés avec lesquelles nous interagissons.



3 STRATÉGIE

UNE CROISSANCE RENTABLE ET PÉRENNE	30
NOS LEVIERS DE CROISSANCE ET DE PERFORMANCE	31
Proposer une offre large et intégrée de solutions créatrices de valeur	32
Exploiter notre large empreinte internationale	40
Être un partenaire de référence pour nos 32 000 clients	42
Façonner une organisation dédiée à la performance	44
Engager et faire grandir notre formidable capital humain	48
Assumer pleinement notre responsabilité sociétale	52

catering@atalian-uk-ireland

155 clients
17 000 000 repas servis
1 813 collaborateurs Atalian dédiés



GÉNÉRER UNE CROISSANCE RENTABLE ET PÉRENNE

Le groupe Atalian est un acteur majeur du Facility Management, classé dans le Top 5 mondial du secteur. La crise sanitaire qui impacte profondément l'économie mondiale depuis 2 ans n'a en rien infléchi la stratégie de croissance rentable et pérenne du Groupe visant à générer des rendements solides et créer de la valeur pour ses parties prenantes internes et externes.

Le Groupe s'attache à saisir les multiples opportunités de développement qu'offre le marché du Facility Management, un marché vaste, porteur et très fragmenté.

Le Groupe bénéficie d'un actionnariat familial garant d'une vision de long terme et s'appuie pour se développer sur une communauté financière qui, d'année en année, lui renouvelle sa confiance. Le Groupe dispose d'atouts de très grande valeur qui constituent de puissants leviers de croissance et de performance.

“Notre ambition est d’incarner le futur du Facility Management, en proposant un FM innovant, responsable et créateur de valeur pour l’ensemble de nos parties prenantes.”

Franck Julien
Chairman & Group CEO

NOS LEVIERS DE CROISSANCE ET DE PERFORMANCE

Pour saisir les opportunités offertes par le marché du Facility Management dans toutes ses géographies, le groupe Atalian exploite 6 atouts essentiels qui constituent des leviers efficaces de croissance et de performance financière et extra-financière.



atalian@hotel-premium-bercy-fr

399 chambres, 15 salles de réunion,
5 espaces restauration

82 collaborateurs Atalian dédiés

LEVIER #1

PROPOSER UNE OFFRE LARGE ET INTÉGRÉE DE SOLUTIONS CRÉATRICES DE VALEUR

NOUS PERMETTONS À NOS CLIENTS DE SE CONCENTRER SUR LEUR CŒUR DE MÉTIER

Notre Groupe propose une offre large de services exécutés en propre et d'expertises sectorielles qui permet à nos clients de se concentrer sur leur cœur de métier et d'améliorer leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Atalian est l'un des très rares acteurs mondiaux à même de couvrir tout le spectre du Facility Management.

Nous intervenons dans des dizaines de milliers d'espaces de travail, de vie et de loisirs pour les rendre plus sains et confortables, plus sûrs et fonctionnels. Qu'il s'agisse d'un service unique, d'une prestation multiservices ou d'une solution de FM intégré, nous respectons des référentiels et des standards de qualité élevés et constants, partout où nous opérons.

“Nous sommes convaincus qu’une organisation concentrée sur son cœur de métier devient forcément plus performante.”

TOUTES LES EXPERTISES DU FACILITY MANAGEMENT



L'un de nos points forts est que nous croyons passionnément à nos métiers et au « self-delivery ».

Andrew Sugars
Group Chief Commercial Officer



PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

Une gamme complète de services de propreté/
nettoyage pour tous les types d'environnements.
Le Groupe s'appuie sur des directions spécialisées
pour les secteurs à haute spécificité (agroalimentaire,
santé, ultra-propreté, industrie, nucléaire,
transports...).

- **Propreté** : Biodécapage – Cryogénie – Désinfection – Sanitation industrielle – Ultra-propreté – Lutte anti-graffiti – Nettoyement...
- **Services associés** : Gestion sur site des déchets – Assainissement industriel – Hygiène de l'air – Traitement anti-parasitaire – Gestion de l'environnement de travail



SÉCURITÉ, SURVEILLANCE & SÛRETÉ

Une gamme très large de services alliant les savoir-faire, les technologies et le digital pour garantir l'intégrité des personnes et des biens dans tous les types d'environnements.

- Surveillance sûreté, sécurité
- Solutions de sécurité technologique
- Sûreté aéroportuaire



ASSISTANCE AÉROPORTUAIRE

Une gamme complète de solutions d'assistance aux aéroports, aux compagnies aériennes, aux passagers et à la gestion des bagages.

- Assistance en piste
- Traitement des bagages et du fret
- Assistance des passagers



MULTITECHNIQUE & ENERGY
MANAGEMENT

Une gamme de prestations et de solutions complémentaires pour assurer la conduite et la maintenance des installations techniques des bâtiments ainsi que le suivi et l'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments.

- Gestion technique des bâtiments
- Maintenance et travaux
- Energy Management
- Gestion des utilités industrielles
- Veille et prévention, astreinte 24h/24



BÂTIMENT SECOND ŒUVRE

Revêtement de sols et parquets – Peintures et revêtements muraux – Agencement et transformation des locaux : menuiserie, maçonnerie, cloisons...



ACCUEIL & SERVICES ASSOCIÉS

En partenariat exclusif avec City One.
Accueil en entreprise et dans les lieux publics –
Accueil événementiel



RESTAURATION

Une gamme complète de services de restauration :
gestion de cantines d'entreprise, de cafés et de
cafétérias, restauration événementielle traiteur.
Le pôle restauration Atalian est porté par les marques
Angel Hill, Catering Academy et Ground House
Coffee.



FACILITY MANAGEMENT

Atalian assure le pilotage centralisé des services aux bâtiments et aux personnes qui sont externalisés par l'entreprise, ainsi que leur exécution, via ses filiales métier ou des partenaires de confiance.

DES SOLUTIONS SUR MESURE

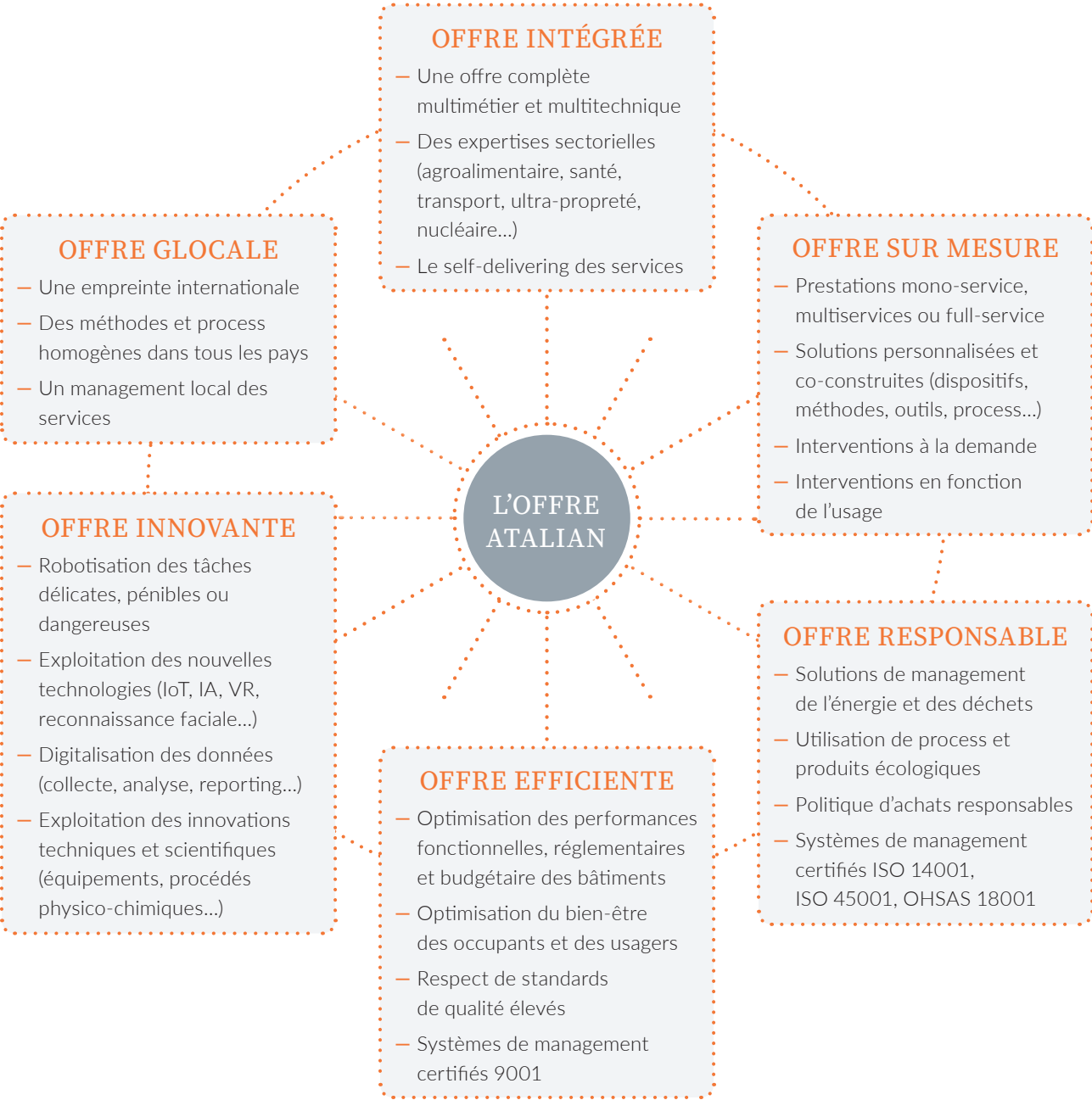


DES SOLUTIONS FM À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Notre offre de services contribue à optimiser les performances économiques, sociales et environnementales de nos clients. Nous apportons à nos clients **des solutions personnalisées et créatrices de valeur**, fondées sur nos multiples expertises métiers et sectorielles, et des innovations utiles.

Nous les aidons à rendre leurs environnements plus qualitatifs et plus productifs et à réduire leur empreinte carbone. Nous les aidons à prendre soin de leurs collaborateurs, mais aussi de leurs clients, usagers, patients et convives, en proposant des expériences plus engageantes.

“Nos solutions sont personnalisées et contribuent à améliorer les performances économiques mais aussi sociales et environnementales de nos clients.”



atalian@g7-sumit-uk

ATALIAN SÉCURISE LE SOMMET DU G7

Atalian UK a assuré des prestations de sécurité cruciales sur 7 sites différents lors de la préparation et de la tenue du 47^e sommet du G7 qui s'est déroulé dans les Cornouailles en juin 2021.

Un dispositif humain à la hauteur des enjeux du G7

Plus de 800 agents Atalian ont été mobilisés pour surveiller, en collaboration avec les services de police, les voies d'accès et les zones extérieures au périmètre de sécurité, protéger divers points d'accès autour des sites et prévenir tout risque potentiel de manifestation non autorisée. Afin de minimiser les perturbations pour les riverains, Atalian a participé aux opérations d'information préalables au sommet.

Une sécurité sur mesure et hautement technologique

Pour assurer ses missions de surveillance statique et mobile, de filtrage, de fouille, d'interpellation et d'intervention rapide, Atalian a déployé des personnels hautement qualifiés et des systèmes de sécurité très sophistiqués. Notamment des caméras thermiques et Evolv Edge, le premier système de filtrage avec reconnaissance faciale, de manière à sécuriser le process d'interpellation et de fouille.

- 7 sites d'intervention
- 800 collaborateurs (chefs de site, superviseurs, agents de surveillance statique et mobile, agents de détection et de fouille, opérateurs de vidéo-surveillance, agents d'intervention...)
- 18 scanners de bagages à rayon X
- 18 détecteurs de métaux
- 3 systèmes automatisés de filtrage avec reconnaissance faciale
- 246 détecteurs d'intrusion
- 24 tours de vidéosurveillance avec imagerie thermique





Nous sommes capables d'accompagner nos clients internationaux partout où ils opèrent avec une gouvernance centralisée de leurs services et des solutions performantes et homogènes.

Eric Soriano
Head of International Business
Development Atalian Facilities

FOCUS SUR LE FM INTÉGRÉ

Atalian Facilities constitue un nouveau pôle dans l'organisation du Groupe, dédié au Facility Management. Eric Soriano a répondu à nos questions...

Pourquoi Atalian Facilities ?

Atalian Facilities répond à une attente forte du marché et plus particulièrement à celle des grandes entreprises multisites, nationales et internationales, qui souhaitent se concentrer sur leur cœur de métier et leurs clients. Atalian Facilities propose aux entreprises de piloter pour leur compte, de manière centralisée et avec un interlocuteur unique, l'ensemble des services aux bâtiments et aux occupants qu'ils souhaitent externaliser. Dans le cadre de cette mission, le Groupe peut exécuter en propre tout ou partie des prestations via ses filiales métiers, certaines prestations pouvant être réalisées par des partenaires.

Pour quels bénéfices client ?

Les bénéfices sont multiples pour les entreprises. Tout d'abord, l'optimisation des coûts, grâce à la massification des ressources. Ensuite, l'amélioration de la qualité des services (bien-être des occupants, valorisation des bâtiments), la réactivité, la flexibilité des prestations, ou encore le transfert des risques sanitaires (on l'a vu lors de la crise de la Covid-19), économiques et techniques sur le pilote...

Les atouts spécifiques d'Atalian Facilities ?

Toutes les forces du Groupe sont des atouts pour Atalian Facilities... Notre offre très large de services fait que nous sommes capables d'effectuer en propre 85 % des prestations que nous pilotons : un avantage énorme sur beaucoup de nos concurrents. Notre empreinte géographique et la connaissance profonde des marchés locaux sont de véritables atouts pour remporter des contrats internationaux. Notre portefeuille de clients grands comptes est un tremplin pour le cross-selling et pour le FM. J'ajouterais qu'Atalian bénéficie d'une reconnaissance croissante sur le marché...

Mais ce n'est pas tout. Atalian Facilities propose à ses clients un « cockpit » digital qui permet un suivi du contrat et de nos performances, site par site, en bénéficiant de tous les KPI souhaités (satisfaction, qualité, sécurité...). Enfin, notre organisation, très agile, établit un lien direct entre notre pilote, le Global Account Director, et nos responsables de site, qu'ils soient en France ou à l'international.

Quelles perspectives pour 2022 ?

Le lancement d'Atalian Facilities est un succès. Nous nous sommes appuyés au démarrage sur des contrats nationaux existants (Air France, BASF...) et, rapidement, nous avons réussi à remporter de très beaux appels d'offres internationaux avec des entreprises de premier plan. Certains contrats ont d'ores et déjà démarré en 2021. Le potentiel de développement à l'international est très important et nous offre de très belles perspectives pour 2022 et au-delà. La part des contrats multi-pays représentera très probablement 70 % en 2022 contre 50 % en 2021.



atalian@basf-master-builders-solutions-fr

UN FM MULTISITE FLEXIBLE ET RÉACTIF

Atalian Facilities effectue le pilotage FM de 34 sites BASF en France, dont 5 sièges de filiales, des sites de production et R&D et 6 sites classés SEVESO. Notre contrat couvre un très large spectre de prestations (maintenance tertiaire, factotum, propreté industrielle et tertiaire, 3D, espaces verts, accueil & standard, courrier & reprographie, gestion des déchets, blanchisserie, gestion des distributeurs automatiques, gestion de projets d'aménagements, déménagements et travaux...) dont 95 % sont réalisées par les entités du groupe Atalian. Le domaine d'activité de BASF étant sensible, la sécurité du personnel et des prestataires sur les sites constitue une priorité absolue.

Le pilotage centralisé du contrat par notre Global Account Manager basé au siège de BASF, la digitalisation de nos outils de management et la réalisation en propre des prestations nous permettent de délivrer des performances homogènes et maîtrisées sur tous les sites. Ils permettent également de proposer une organisation très flexible et réactive, et d'anticiper l'évolution des besoins de BASF : redistribution des locaux, gestion de la pandémie, mise en place du télétravail, missions complémentaires de désinfection, etc. En 2020, nous avons conservé la gestion des sites BASF qui sont passés sous sa marque MBS (Master Builders Solutions).

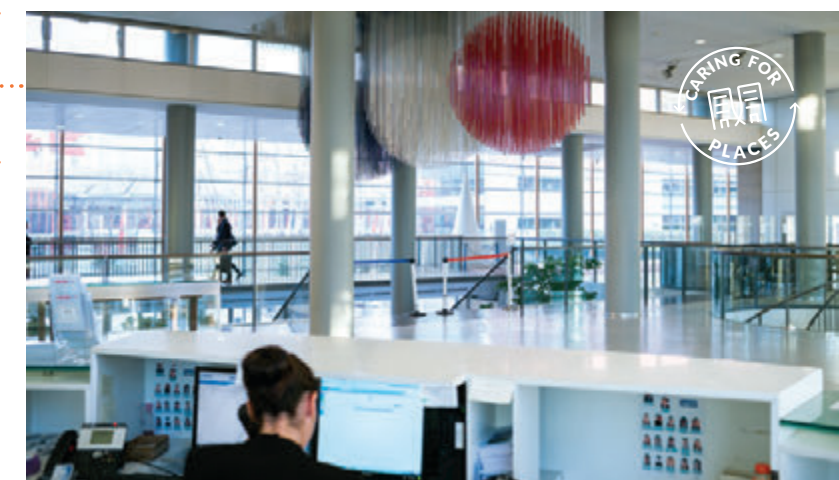
- 34 sites en France en 2021
- 100 000 m² de bureaux, installations et usines gérés
- 3 600 collaborateurs Atalian dédiés

atalian@air-france

UN FM GLOBAL ET SUR MESURE

En 2014, Air France a confié à Atalian le FM intégré de son siège de Roissy-CDG. Un partenariat fort s'est établi entre Air France et nos équipes, fondé sur la transparence et l'anticipation des besoins. En 2021, Air France a étendu le périmètre de nos activités aux 7 sites franciliens (tertiaires, industriels et hubs), avec trois enjeux essentiels : la qualité des prestations, la réactivité dans la gestion des demandes utilisateurs et la continuité des services.

Notre contrat couvre des prestations techniques (maintenance, astreinte, réaménagement d'espaces...), d'efficacité énergétique et de services (accueil, sécurité, propreté, déchets, 3D, espaces verts), ainsi que des missions d'hospitality à la Cité Personnel Navigant. Au fil du temps, nous avons mis en place des solutions complémentaires : gestion des déchets, aménagement des points Tech Café, gestion des places de parking... Nous avons aussi internalisé certaines missions



précédemment sous-traitées, notamment le contrôle d'accès, et nous réalisons aujourd'hui en propre 95 % des services pilotés.

- 8 sites, 100 bâtiments tertiaires
- 1 000 000 m² de bâtiments
- 700 collaborateurs Atalian dédiés

LEVIER #2 • EXPLOITER NOTRE LARGE EMPREINTE INTERNATIONALE

Le Groupe a connu ces dernières années un développement international très rapide grâce à de nombreuses acquisitions. Il est aujourd'hui présent dans 36 pays, sur 4 continents (Europe, Afrique, Asie, Amérique du Nord), représentant une population de plus de 3 milliards d'habitants. Ces acquisitions successives font aujourd'hui du groupe Atalian un acteur mondial de premier plan, positionné sur les marchés les plus matures et les plus dynamiques du Facility Management, capable de servir les plus grands groupes internationaux. Le plan stratégique 2020-2022 est fondé sur l'exploitation pleine et entière du portefeuille d'actifs du Groupe et, notamment, de sa large empreinte géographique.

Les appels d'offres internationaux sont de plus en plus nombreux. Notre empreinte géographique, notre offre intégrée de services et notre réputation grandissante nous placent en bonne position pour les remporter.

Rob Legge
Group Deputy CEO



atalian@teva-eu

ATALIAN ACCOMPAGNE TEVA DANS 5 PAYS D'EUROPE

Notre partenariat avec le laboratoire TEVA, l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, a débuté en 2015 en Croatie avec une prestation de maintenance technique et d'efficacité énergétique impliquant des formations régulières et des renouvellements de certifications. Ce partenariat s'est développé au fil du temps, en fonction des demandes et besoins de Teva, en Croatie et dans 4 autres pays d'Europe (Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Pays-Bas). Selon les pays, Atalian délivre aujourd'hui des prestations de Facility Management, de sécurité, de propreté,

d'accueil et de services associés. Atalian est intervenu sur des missions très diverses et a notamment contribué à générer des économies d'énergie, améliorer des processus de nettoyage, optimiser les achats d'EPI, d'équipements de compactage et de chariots élévateurs, développer la collecte sélective des déchets, etc.

- 5 pays
- 12 sites d'intervention
- 145 collaborateurs Atalian dédiés

LEVIER #3 • ÊTRE UN PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE POUR NOS 32 000 CLIENTS

L'ambition du groupe Atalian est d'être un partenaire de référence pour ses clients et de nouer avec eux des relations pérennes, qu'il s'agisse d'entreprises locales ou de grands comptes.

ENVIRONNEMENTS ET SECTEURS D'INTERVENTION

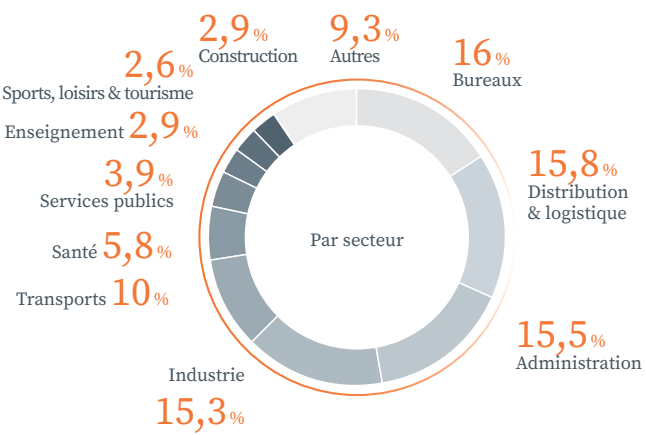
- BUREAUX**
Sites administratifs, sièges sociaux, administrations, espaces de coworking...
- GRANDE DISTRIBUTION**
Centres commerciaux, grandes surfaces, bases logistiques...
- ESPACES RECEVANT DU PUBLIC**
Culture, éducation, spectacle, sport, transport ferroviaire et aérien (gares, aéroports, métro)...
- ESPACES DE VENTE ET DE SERVICES**
Boutiques, réseaux d'agences et de succursales, hôtels, restaurants, cantines...
- ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**
Hôpitaux, cliniques, laboratoires...
- INDUSTRIES**
Aéronautique, agroalimentaire, automobile, chimie, cosmétique, électronique, nucléaire, papeterie, pétrochimie, pharmaceutique, sidérurgie...

Le Groupe a su développer et fidéliser au fil des années un portefeuille de clients diversifié et résilient qui constitue un levier de croissance exceptionnel. Le Groupe intervient dans tous les secteurs d'activités, les industries les plus diverses, le tertiaire, les transports, les administrations ou encore les services publics, en s'appuyant sur une connaissance approfondie de l'environnement, des attentes et des contraintes de ses clients.

Le Groupe dispose d'une palette très large de savoir-faire et d'expertises qui lui permet de proposer des solutions sur mesure et des offres intégrées. La stratégie du Groupe vise à renforcer son orientation multiservices, en particulier avec les clients grands comptes, en développant le cross-selling, en augmentant la part des services techniques et en mettant en place des contrats de FM de plus longue durée.

Notre volonté d'être un partenaire de référence pour nos clients impose une culture de l'excellence opérationnelle. Dans cette optique, nous ne laissons rien au hasard. Chaque process, chaque geste, chaque détail compte. Nous proposons à nos clients des services premium, créateurs de valeur et générateurs d'économies, respectant des standards de qualité constants partout où nous opérons. Grâce à notre maillage dense d'implantations, nous assurons à nos clients proximité et réactivité.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2021



8 ans
durée moyenne
des contrats

80 %
La part des clients multiservices
dans le Top 200



atalian@carrefour-fr

L'EXPERTISE DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Atalian intervient dans plus de 300 sites Carrefour en France, dans des environnements de travail extrêmement différents : supermarchés (Carrefour Market) et hypermarchés, centres commerciaux, plateformes logistiques, sièges dont celui du Groupe à Massy, bureaux. Le groupe délivre des prestations multiservices (propreté, nettoyage, sécurité, surveillance) et multitechniques (maintenance et energy management). Notre expertise du secteur de la distribution et notre capacité à maintenir nos interventions tout au long de la crise sanitaire, en appliquant avec la plus grande rigueur les protocoles de sécurité requis, se sont illustrées en 2021 au bénéfice de Carrefour et de ses millions de clients.

- Partenaire de Carrefour depuis plus de 20 ans
- 100 hypermarchés, 110 supermarchés, 70 centres commerciaux, 10 plateformes
- 1 200 collaborateurs Atalian dédiés

atalian@moet-hennessy

ATALIAN, PARTENAIRE DU GROUPE LVMH

Atalian est partenaire de Moët Hennessy Champagne et Spiritueux, l'un des fleurons du groupe LVMH, depuis 2016. MHCS, leader mondial du champagne, est propriétaire de Moët et Chandon, Mercier, Ruinart, Veuve Clicquot, Krug, Dom Pérignon. Atalian intervient dans 95 sites situés autour de Reims et d'Épernay en Champagne : sites tertiaires et de production, vignobles, sites de prestige accueillant des visiteurs (Moët & Chandon, Mercier, Veuve Clicquot, Château de Saran, Hôtel Trianon, Hôtel du Marc), sites d'hébergement pour les vendanges. Le Groupe assure une large gamme de services : nettoyage des locaux administratifs et des sites de production (caves, parc machines...), nettoyage de façades, des vitrages et des verres de dégustation, travaux industriels spécifiques, prestation de salage et déneigement, etc.

- 95 sites d'intervention
- 123 collaborateurs Atalian dédiés



LEVIER #4 • FAÇONNER UNE ORGANISATION DÉDIÉE À LA PERFORMANCE



Le groupe Atalian a poursuivi en 2021 sa stratégie de transformation et d'amélioration continue, et a renforcé sa démarche d'innovation pour créer de la performance.

Tayeb Beldjoudi
Head of Performance

CHIFFRES CLÉS

88 %
Indice de satisfaction client 2021

99 %
Part du CA Groupe réalisée dans des entités certifiées ISO 9001 ou équivalent

90 %
Part du CA Groupe réalisée dans des entités certifiées ISO 14001 ou équivalent

89 %
Part du CA Groupe réalisée dans des entités certifiées ISO 45001/OHSAS 18001 ou équivalent

TRANSFORMER ET OPTIMISER NOS MODES DE FONCTIONNEMENT

La stratégie ambitieuse du Groupe impose une culture de la performance et de l'excellence dans tous les domaines. La Direction de la Performance qui chapeaute et dirige la Transformation, l'Innovation et le QHSE a pour principaux objectifs de transformer et optimiser les modes de fonctionnement du Groupe pour améliorer la satisfaction et la fidélisation de ses clients et permettre au Groupe d'assumer pleinement sa responsabilité sociétale notamment en termes de santé et sécurité au travail et d'impact environnemental.

La politique QHSE du Groupe a permis d'atteindre des performances très élevées, attestées par l'amélioration constante des KPI mis en place et plus d'une centaine de certifications ISO 9001, 14001, 45001, OHSAS 18001 ou équivalentes. Le challenge du Groupe consiste non seulement à maintenir toutes les certifications obtenues et à les rendre utiles dans l'application des process, mais aussi à mettre en place des référentiels experts.

En 2021, malgré les mesures de confinement et les fermetures de sites qui ont perturbé nos plans d'actions, toutes les certifications du Groupe qui devaient être reconduites l'ont été et, sur le périmètre France-Benelux, la totalité des entités de nos 3 pôles métiers principaux – Propreté, Sécurité, Multitechnique – est désormais certifiée ISO 45001.

Les métiers du Groupe étant de plus en plus complexes et les réglementations de plus en plus exigeantes, Atalian cherche en permanence à professionnaliser ses organisations, rationaliser ses méthodes et process, et se doter des outils d'information et de gestion les plus performants pour piloter ses plans d'actions et mesurer ses performances dans tous les domaines : achats, gestion, finances, ressources humaines, commerce, relation client... En 2021, les entités du Groupe ont poursuivi les déploiements et migrations prévus.

La gestion de la crise sanitaire a continué en 2021 à mobiliser tous les services supports pour concevoir et déployer des plans d'actions adaptés pour assurer la continuité de nos opérations et celles de nos clients lorsque c'était possible. Face à la pandémie, la santé et la sécurité de nos collaborateurs, souvent engagés en première ligne sur le terrain, furent des priorités absolues. Les mesures mises en place en 2020 – télétravail pour les fonctions support, application des protocoles Covid, approvisionnement de nos collaborateurs en EPI, formations – ont en 2021 perduré ou fait l'objet d'aménagements en fonction des contraintes sanitaires.

En matière d'innovation, le Groupe a renforcé son organisation et structuré son management. Les solutions innovantes font l'objet d'études préalables et de tests in situ en partenariat avec des clients. Si chaque région garde de l'autonomie pour développer des offres innovantes, toutes les régions sont focalisées sur des innovations concrètes, en lien direct avec les besoins des clients et des collaborateurs, déployables dans des délais relativement courts et offrant un ROI rapide.

INNOVER POUR L'HOMME, LES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL ET LA PLANÈTE

Crise sanitaire, changement climatique, réorganisation du travail, performances du bâtiment, bien-être des collaborateurs et des occupants... Pour relever tous ces challenges, le groupe Atalian a fait de l'innovation une priorité et développe de nouveaux modèles de prestations, de nouvelles offres et de nouveaux procédés créateurs de valeur économique, sociale et environnementale.

La démarche Innovation du Groupe est pragmatique.

Elle répond aux nouveaux besoins exprimés par nos clients et nos opérationnels et s'appuie sur une veille technique, technologique et scientifique active. Le Groupe s'intéresse à des innovations existantes ou en cours de développement, en vue de déploiements rapides. Chaque innovation doit avoir une application concrète et pouvoir s'intégrer dans une offre commercialisable. Les innovations susceptibles de répondre à un besoin identifié sont d'abord discutées, évaluées et budgétées avec les directions concernées (Achats, Juridique, RH...), puis testées en partenariat avec des clients pilotes (proof of concept). En fonction des résultats observés in situ, elles peuvent être ensuite déployées.

L'innovation bénéficie chez Atalian d'un écosystème ouvert et dynamique, animé par le département Innovation où collaborent start-up, fournisseurs, experts métier et « sponsors » Atalian. Cet écosystème contribue à faire émerger et identifier de nouvelles solutions.



L'innovation est une priorité stratégique pour Atalian qui bénéficie d'un écosystème dynamique de partenaires et déploie une démarche de co-conception avec ses clients pour proposer des innovations utiles.

Franck Julien
Chairman & Group CEO

Pour fédérer et engager sa communauté d'innovateurs, le Groupe s'appuie sur une plateforme digitale – Open Innovation – qui est à la fois une base de données regroupant des centaines de produits et procédés catégorisés, documentés et qualifiés (contacts, fiches techniques, statuts...), dans laquelle chacun peut piocher des idées innovantes, et un outil de partage et de collaboration (actualités internes et externes, appels à projets, carnets de tendances). Plus de 400 entreprises et start-up ont été référencées sur la plateforme. Des newsletters (17 thématiques différentes) sont adressées mensuellement aux collaborateurs Atalian inscrits pour leur signaler de nouvelles innovations ou initiatives qui peuvent venir enrichir la base de données.



people@atalian

Jana HUDAKOVA - Slovaquie

Mon parcours chez Atalian

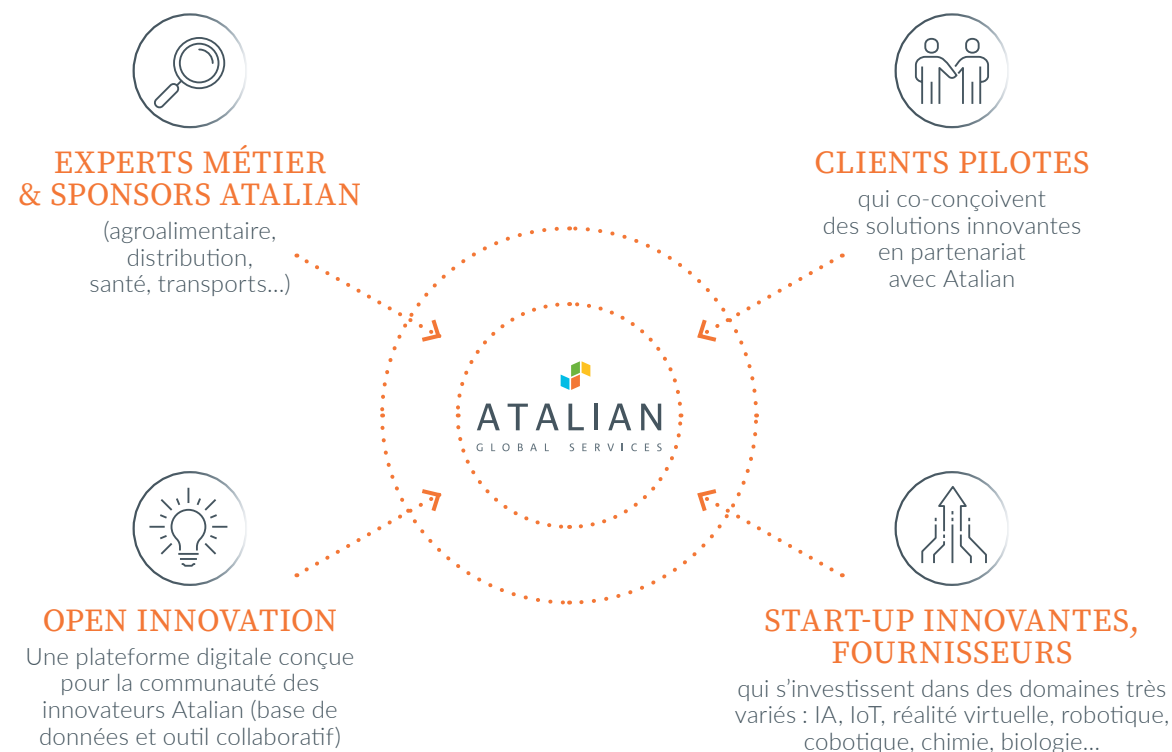
J'ai rejoint Atalian en mars 2017 en tant que responsable des services comptables et j'ai été promue Directrice financière avec pour mission de structurer et renforcer le département Finance d'Atalian en Slovaquie où nous sommes l'un des leaders du FM.

Mon engagement sociétal

Je participe à des collectes pour les sans-abri et les personnes âgées vivant seules ou en maisons de retraite autour de ma ville natale. Dans mon temps libre, en tant qu'ancienne basketteuse, j'essaie de soutenir les enfants et les jeunes du club de basket-ball local.



L'ÉCOSYSTÈME INNOVATION ATALIAN



ACTIV' PROTECT, POUR UNE DÉSINFECTION DE LONGUE DURÉE

Pour assurer la désinfection des espaces de vie et de travail, le Groupe a lancé **Activ' Protect**, une solution de désinfection par voie aérienne de nouvelle génération, non toxique, qui assure jusqu'à 30 jours de protection contre un large spectre d'agents pathogènes et notamment les coronavirus. Le produit les détruit en 15 minutes et conserve une action rémanente sur toutes les surfaces traitées.

En constituant une barrière protectrice de longue durée, Activ'Protect réduit considérablement la fréquence des désinfections et l'indisponibilité des équipements. Activ' Protect a permis de sécuriser le parcours des usagers des transports publics (trains, bus, trams...) et de très nombreux espaces de travail.



innov@tion

LUNETTES CONNECTÉES POUR LA FORMATION ET LA MAINTENANCE À DISTANCE

Atalian intervient en France dans des centaines de sites industriels et doit former ses nouveaux collaborateurs en fonction des spécificités des sites qui sont très différents les uns des autres : activité, niveau de risque, types d'équipements... La Direction des marchés industriels d'Atalian a donc intégré dans ses offres une nouvelle méthode de formation des agents exploitant la réalité mixte. Les agents, équipés de lunettes connectées, peuvent être formés sur leur lieu de travail par des experts Atalian se trouvant à distance. Ce principe de formation permet un apprentissage très efficace pour l'apprenant qui se trouve en conditions réelles et le formateur qui n'a pas besoin de se déplacer. Les lunettes permettent de dialoguer à distance et de superposer des images virtuelles sur le monde réel. Cette technologie sera également utilisée pour des interventions de maintenance à distance.



ATALIAN ROBOTISE LES TÂCHES PÉNIBLES

Atalian utilise pour son client Auchan des robots de nettoyage très sophistiqués, pouvant fonctionner en mode manuel ou autonome. Ces robots permettent à nos équipes d'accomplir des tâches exigeantes en déployant beaucoup moins d'efforts et de prévenir ainsi les troubles musculo-squelettiques. La robotisation permet d'autre part d'optimiser notre productivité et de visualiser en temps réel l'avancement du nettoyage en bénéficiant de reportings digitalisés. Elle réduit enfin les consommations d'eau et de produits de nettoyage. Ces prestations robotisées sont parfaitement adaptées aux espaces très fréquentés : grandes surfaces, entrepôts, aéroports, gares, écoles, hôpitaux, hôtels...



AUTOMATISATION DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Atalian a lancé au Royaume-Uni chez son client Ocado Group, leader de l'e-commerce alimentaire au Royaume-Uni, un robot innovant de restauration collective en partenariat avec Karakuri. Le robot *Semblr* élargit les possibilités de l'automatisation dans la restauration collective. Il peut fournir chaque jour et à toute heure aux employés d'Ocado 2 700 combinaisons de plats en leur permettant de déterminer au gramme près les protéines, sauces et garnitures désirées. « Nous sommes enthousiastes à l'idée des perspectives innombrables que cette technologie révolutionnaire pourrait apporter aux autres secteurs de notre activité », a souligné Daniel Dickson, CEO Atalian Royaume-Uni & Irlande.



LEVIER #5 • ENGAGER ET FAIRE GRANDIR NOTRE FORMIDABLE CAPITAL HUMAIN



Nos collaborateurs sont notre premier atout. Nous devons donc veiller sur eux, sur leur santé et leur sécurité, leur bien-être au travail et leur offrir un environnement propice à leur épanouissement professionnel.

Carol Rambon
Head of Human Resources

CHIFFRES CLÉS

123 600 collaborateurs

20 000 candidatures reçues en France

315 122 heures
de formations dispensées

LES RESSOURCES HUMAINES, UN LEVIER DE CROISSANCE CAPITAL POUR ATALIAN

Les activités et le développement du Groupe reposent très largement sur les savoir-faire et l'engagement de ses collaborateurs, à tous les échelons. Nos 123 600 collaborateurs sont notre première richesse et un levier de croissance essentiel. C'est pourquoi nos enjeux RH sont majeurs. Ils le sont d'autant plus que dans les pays où le Groupe est implanté, le marché de l'emploi est souvent en tension et que les métiers du Groupe évoluent vite. Ils exigent de nouvelles compétences, de nouveaux profils, qui sont rares : contract manager, chef de projet FM, Energy manager, etc.

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

Notre premier devoir est de veiller à la santé et la sécurité de nos collaborateurs et à leur bien-être au travail. Pendant la période de crise sanitaire que nous avons traversée en 2021, notre responsabilité à l'égard des agents envoyés sur les sites de nos clients était encore plus grande. Nous sommes également très attentifs à l'organisation du travail et cherchons à optimiser les temps de présence et de travail de nos collaborateurs pour combattre la précarité.

Pour assurer la pérennité et la croissance du Groupe, nous devons également être capables de recruter, de développer les compétences de nos collaborateurs et de les fidéliser en leur offrant la stabilité de l'emploi et des perspectives de carrière.

RECRUTER, DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, GÉRER LES CARRIÈRES

Le Groupe s'appuie sur 3 piliers principaux pour faire grandir son capital humain. **Le premier pilier est le recrutement.** Le Groupe a des besoins importants notamment en ce qui concerne les fonctions de management intermédiaire (agents de maîtrise, cadres...). Pour faciliter le recrutement, le Groupe développe la notoriété et l'image de sa marque employeur et de ses métiers, notamment en utilisant les réseaux sociaux.

Pour recruter de jeunes diplômés, qui deviendront ses futurs managers, les entités du Groupe développent des relations avec les écoles tout au long de l'année, organisent régulièrement des rencontres pour faire connaître leurs métiers et leurs opportunités de carrières, participent aux forums étudiants pour présenter leurs offres de stages et d'emplois, concluent des conventions de mécénat avec des écoles prestigieuses...

Le second pilier est le développement des compétences. La formation de nos agents et de nos techniciens est au centre des préoccupations du Groupe. Ils manipulent des produits qui peuvent être toxiques ou interviennent dans des zones à risques (risques physiques, chimiques, biologiques, radiologiques...) qui exigent des compétences spécifiques. Il est indispensable qu'ils maîtrisent les

risques auxquels ils sont exposés en respectant les protocoles adaptés. Avec la crise sanitaire, la formation des opérationnels est devenue une priorité encore plus élevée. Les performances du Groupe en termes de santé et sécurité au travail démontrent l'importance que le Groupe accorde à la formation.

Pour ce qui est des agents de maîtrise et des cadres, le développement des compétences est tout aussi crucial. Les entités du Groupe s'attachent donc à former leurs agents de maîtrise et leurs cadres pour leur permettre de développer leur potentiel, monter en compétence et s'épanouir dans leur vie professionnelle.

Le troisième pilier est la gestion des carrières. Le Groupe a la conviction qu'il est préférable de faire grandir les talents qui se trouvent dans nos organisations plutôt que d'en chercher en permanence à l'extérieur. Nos filiales s'attachent à connaître leurs collaborateurs, à détecter les talents et développer leur potentiel pour leur permettre de faire leur chemin au sein du Groupe. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est une des clés pour fidéliser nos collaborateurs et une de nos priorités RH.



people @italian

Ewen PALANQUE - Toulouse - France

Mon parcours chez Atalian

J'ai intégré Atalian comme responsable d'exploitation GMS en 2019. J'ai eu la chance de faire partie en 2021 de la 1^{re} promotion du parcours de formation interne « Devenir Directeur d'Agence » proposé par Atalian Academy. Ce tutorat m'a permis d'acquérir de solides connaissances, indispensables pour ce poste, au travers des différents modules enseignés (QSE, RH, Exploitation...) et de devenir Directeur d'agence Santé & Ultra-propreté.

Mon engagement sociétal

J'ai à cœur de maintenir le dialogue avec mes collaborateurs et de garantir un climat social apaisé ainsi que des conditions de travail sereines. Je reste convaincu que la présence terrain et l'écoute en sont les clés indispensables.



ATALIAN LANCE ATALIAN ACADEMY

La gestion des carrières et le développement des compétences sont des priorités pour Atalian qui a lancé en France Atalian Academy pour renforcer la formation interne. Atalian Academy a développé un premier parcours de formation à destination de ses managers de proximité, 100% distanciel, alternant e-learning et classes virtuelles, pour devenir directeur d'agence. Ce parcours modulaire (Social - Gestion - Commerce - QSE - Outils informatiques) d'une durée d'un an, co-construit avec un organisme de formation en hygiène, propreté et environnement, implique des tuteurs internes. Le même type de parcours est en cours d'élaboration pour les chargés de clientèle.



Atalian Academy m'a apporté une réelle plus-value grâce à la qualité des intervenants internes et externes sans oublier les échanges avec mes collègues de promotion. J'ai désormais les bagages nécessaires afin de réussir dans mes nouvelles fonctions au sein du Groupe.

Ewen Palanque
Directeur d'Agence





VIDÉO INTERACTIVE
ET RÉALITÉ VIRTUELLE

Atalian s'est emparé des nouvelles méthodes et technologies pour renforcer ses programmes de formation. E-learning, classe virtuelle, vidéo interactive, réalité virtuelle, réalité augmentée... Atalian souhaite donner à ses agents la possibilité de se former de manière autonome et décentralisée en appréhendant les spécificités des sites et des équipements de leurs clients.

Le Groupe a testé une plateforme de création de tutoriels vidéo 2D interactifs utilisables hors connexion internet, depuis un smartphone ou un PC, et s'apprête à l'exploiter. La vidéo interactive est un mode d'apprentissage très efficace, qui permet également de contrôler les connaissances acquises.

Le Groupe mise également sur la réalité virtuelle. L'objectif est de former les nouveaux agents en les plaçant de manière virtuelle, via un casque VR, dans leur environnement de travail pour qu'ils en comprennent parfaitement les spécificités et les risques éventuels, et les expérimentent de manière immersive. Des POC (Proof of Concept) conduits en partenariat avec des clients ont donné des résultats excellents en termes de rétention des informations et d'engagement des collaborateurs.

LE DÉVELOPPEMENT DE
LA CONNAISSANCE DE SOI

Atalian Turquie a réuni ses responsables de grands comptes à Gallipoli pour un parcours de 3 jours de formation pour leur apprendre à analyser leur manière d'être, leurs forces et la valeur ajoutée qu'ils apportent à leur équipe. La formation suivie utilisait un outil psychométrique basé sur les travaux de Carl Jung. Cette formation a permis aux participants :

- de mieux comprendre leur manière de communiquer et celle des autres,
- de mieux communiquer avec leurs collègues pour améliorer la collaboration,
- d'avoir un langage commun pour les aider à surmonter les défis et les conflits.

Le dernier jour de la formation, l'équipe s'est rendue sur le site de la bataille de Gallipoli (1^{re} Guerre mondiale), l'une des victoires les plus importantes de la guerre d'indépendance turque.



LA GESTION DES TALENTS AU
CŒUR DE TOUTES LES ATTENTIONS

Fidéliser les talents est stratégique pour le Groupe. En France, la Direction de la Gestion des carrières et du Développement des ressources humaines, créée en 2021, qui regroupe le Recrutement, la Gestion des carrières et la Formation, a étendu la **Talent Review** à l'ensemble des métiers (Propreté, Sécurité, Multitechnique...). Elle aura ainsi la possibilité de mieux connaître ses collaborateurs et de mieux détecter et développer les talents. Elle dispose désormais d'un outil de gestion des talents qui permet :

- de professionnaliser les revues du personnel,
- d'avoir un processus commun et harmonisé pour tous les managers,
- d'avoir une vision globale des potentiels d'évolution et des niveaux d'engagement,
- de consolider les souhaits d'évolution,
- d'établir des plans de succession,
- de définir les plans d'actions pour développer et fidéliser les talents.

Dès 2022, 3 000 collaborateurs seront concernés par la **Talent Review**. La gestion des talents est un atout considérable pour relever nos défis opérationnels et favoriser la promotion interne. Elle est également le moyen d'assurer la pérennité de nos organisations.



people@atalian

Ny SOM - Cambodge

Mon parcours chez Atalian

Je parle 4 langues – khmer, anglais, français et mandarin – et le français m'a été très utile lorsque j'ai rejoint Atalian Cambodge en 2021 en tant que Directrice générale. Il y a une trentaine d'années, au Cambodge, il était extrêmement rare pour une femme de pouvoir faire des études. Dans l'université où j'apprenais les langues, j'étais la seule femme de ma classe. Ce fut la même chose, il y a 15 ans lorsque j'ai obtenu mon Master en Management du développement.

Mon engagement sociétal

Je crois aux bons gestes et aux bonnes actions, et je crois à l'éducation, surtout dans le cadre du travail. J'ai un état d'esprit positif et un niveau d'exigence élevé en matière d'éthique, une chose très importante au Cambodge.

En tant que Directrice générale, je veille à la conformité de nos pratiques environnementales : la réduction des plastiques à usage unique, la réduction des consommations d'eau et d'énergie, le recyclage du papier.



LEVIER #6 • ASSUMER PLEINEMENT NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



VEILLER À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE NOS COLLABORATEURS

UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR ATALIAN

La santé et la sécurité des collaborateurs ont toujours été une priorité pour le Groupe. Sa politique en matière de santé et sécurité au travail lui a permis d'atteindre des standards très élevés, attestés par de multiples certifications et par l'amélioration constante des indicateurs de performance mis en place au niveau mondial. Avec la pandémie de Coronavirus, la santé et la sécurité sont devenues encore plus indispensables, dans tous nos pays. Pour ses collaborateurs, ses clients et ses partenaires, le Groupe fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour garantir un respect optimal des consignes de santé et de sécurité, et ce malgré des conditions d'exercice très compliquées (absences, télétravail, couvre-feu, confinement, restrictions des déplacements...).

Dans les filiales, les équipes support ont conjointement mis en œuvre des plans de continuité d'activité, déterminé de nouveaux protocoles d'intervention, défini et fourni les moyens d'information et de protection nécessaires (modules de formation, documentations, affichettes, signalétique, EPI, gel, plexiglass...), réorganisé les locaux et mobilisé l'ensemble des effectifs pour garantir la santé et la sécurité de tous. Nos personnels n'ont malheureusement pas été épargnés par la pandémie, mais grâce à leur implication, leur professionnalisme et leur discipline, ils ont contribué à contenir la pandémie.

CHIFFRES CLÉS

89 % Part du CA Atalian réalisée dans des entités certifiées Santé et Sécurité*

47 % Pourcentage des pays couverts par une certification Santé et Sécurité*

36 Nombre de certifications Santé et Sécurité dans le monde*

Accidents du travail avec arrêt :

18 Taux de fréquence Groupe

0,36 Taux de gravité Groupe

*ISO 45001, OHSAS 18001 ou équivalent

people@atalian

Christine PINÈDE – France

Mon parcours chez Atalian

Après une première vie professionnelle dans l'assistanat de Direction, j'ai repris les études, en cours du soir, et obtenu un master Santé Sécurité au Travail. J'ai rejoint Atalian en 2017 en tant qu'animatrice QSE. J'accompagne au quotidien nos agents sur le terrain. Je les écoute, les amène à réfléchir sur leurs situations de travail, je libère leur parole et tente de répondre le plus justement possible à leurs questionnements.

Mon engagement sociétal

À titre personnel, je me suis formée au massage Amma, une technique manuelle de relaxation non thérapeutique qui est reçue en position assise sur une chaise ergonomique. Facile à organiser en entreprise, la séance dure 15 à 20 minutes. C'est une pratique qui s'inscrit dans une démarche globale de prévention du stress et des TMS.



RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES

Pour ses activités de nettoyage, le Groupe privilégie les solutions d'entretien les plus sûres pour ses agents : des solutions sans effet irritant sur la peau, à base d'eau, des produits prêts à l'emploi pour faciliter et sécuriser leur manipulation. La plus grande rigueur est observée pour le port des EPI.

LIMITER LES TMS GRÂCE AUX EXOSQUELETTES

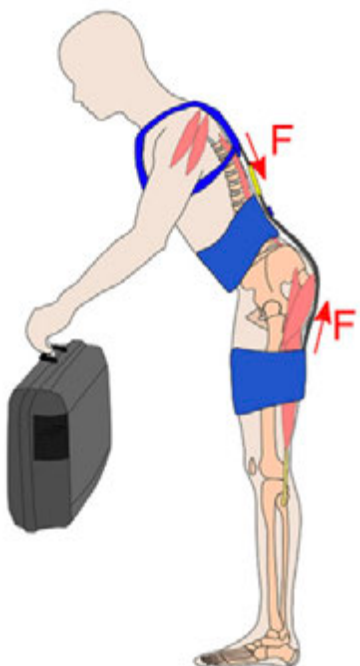
Pour améliorer les conditions de travail de nos agents qui manipulent des charges lourdes, le Groupe a testé et déployé différents types d'exosquelettes sur le terrain. Le LiftSuit est un exosquelette textile passif, léger (-900 grammes), dont les sangles stockent de l'énergie lorsque l'agent se penche en avant puis libère de l'énergie lorsque l'agent soulève un objet. Le LiftSuit réduit ainsi l'impact des gestes répétitifs et des charges lourdes sur le système musculo-tendineux. Il réduit la fatigue, les douleurs musculaires et les pathologies graves.



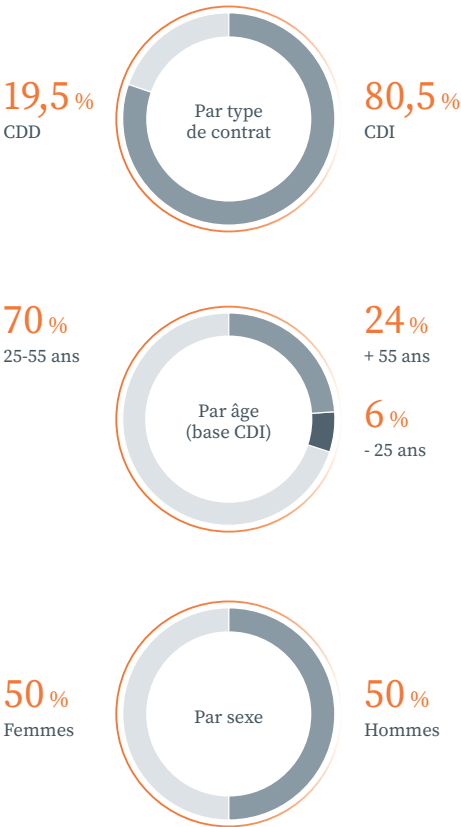
ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

La santé mentale et physique des collaborateurs a toujours été une priorité pour Atalian UK qui a signé The Mental Health at Work Commitment (Engagement pour la santé mentale au travail) qui comporte six engagements fondamentaux, dont la fourniture d'outils de santé mentale à tous les collaborateurs et la promotion d'une culture ouverte autour de la santé mentale, promue par CHROMA, la plateforme Diversité & Inclusion d'Atalian UK. Daniel Dickson, CEO Atalian Royaume-Uni & Irlande, a déclaré : « Nous nous engageons à traiter l'impact du travail sur le bien-être mental de nos collaborateurs. Nous voulons nous assurer

que tous les collaborateurs sont au courant de l'aide, des outils et des services qui sont à leur disposition ».



RÉPARTITION DES EMPLOIS
AU PLAN MONDIAL



CONTRIBUER À LA DIVERSITÉ
ET À L'INCLUSION

Le Facility Management est l'une des grandes activités de main d'œuvre et l'une des dernières ayant une échelle des qualifications aussi large. Atalian propose un grand nombre d'emplois de proximité qui ne nécessitent pas forcément de qualification particulière ou la maîtrise de la langue locale. Nous proposons aussi des emplois à temps partiel, qui peuvent constituer un travail d'appoint, agir sur la précarité ou éviter d'y tomber. Pour ces raisons, Atalian contribue à l'inclusion et à la diversité au travail, partout où il est implanté.

Atalian est engagé pour lutter contre toutes les formes de discrimination (âge, sexe, origine ethnique, conviction religieuse...) à toutes les étapes de gestion des ressources humaines (embauche, formation, avancement ou promotion professionnelle) et pour l'inclusion des personnes souffrant de handicap, des personnes illettrées, des travailleurs pauvres et des chômeurs de longue durée.

FOCUS ROYAUME-UNI & IRLANDE

Au Royaume-Uni et en Irlande, Atalian a pris ces dernières années de nombreuses initiatives en faveur de la diversité et de l'inclusion. Parmi ces initiatives :

CHROMA (Creating Harmony, Respecting Others, Making Allies), la plateforme Diversité & Inclusion qui comprend trois réseaux dirigés par des collaborateurs Atalian : Physical & Mental Health, Race, Ethnicity & Faith and LGBTQ+ & Gender.

Opportunity, une plateforme offrant des opportunités de formation et de développement égales à tous les collaborateurs de l'entreprise.



GRETТА PEACE ET CHANTAL KOKOVI

Avec 5 % de collaborateurs en situation de handicap dans ses effectifs, Atalian est pleinement engagé dans l'inclusion professionnelle. Focus sur deux femmes hors du commun...

Gretta Peace, 34 ans, originaire d'Haïti et Chantal Kokovi, 47 ans, originaire du Togo sont toutes deux arrivées en France il y a quelques années munies de diplômes d'études supérieures non reconnus. Obligées de redémarrer de zéro, elles ont concilié avec brio, malgré leur handicap, leurs multiples rôles : salariées, mamans monoparentales, étudiantes en reconversion professionnelle. Elles ont été très marquées par la sollicitude des encadrants et de la cellule Handicap Atalian qui se sont assurés de l'adéquation entre leurs conditions de travail et leur handicap et leur ont offert l'opportunité de réussir leur insertion professionnelle.



Atalian UK a remporté en 2021 le prix IWFM (Institute of Workplace and Facilities Management) Impact 2021 pour ses multiples initiatives en termes de diversité et d'inclusion.

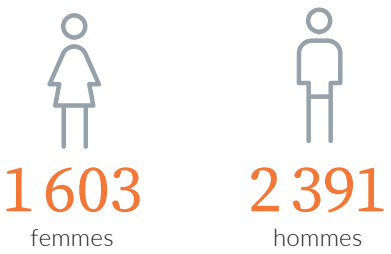
Dans le cadre du réseau CHROMA Race, Ethnicity & Faith, Atalian UK a signé la Race at Work Charter, une initiative du gouvernement britannique lancée en faveur des employés noirs, asiatiques et issus de minorités ethniques au Royaume-Uni.

En matière de Handicap, Atalian UK a satisfait en 2021 aux obligations de la norme Disability Confident Level 2 Employer, qui engage Atalian à rendre les postes vacants accessibles aux personnes souffrant de handicaps visibles ou invisibles en faisant les aménagements nécessaires.

CHIFFRES CLÉS

155 nationalités
24 % Taux d'emploi seniors
5 % Taux d'emploi de travailleurs handicapés

RÉPARTITION DES MANAGERS
AU PLAN MONDIAL



people@atalian

Ryan QUA - Singapour

Mon parcours chez Atalian

J'ai plus de 10 ans d'expérience dans le FM. J'ai rejoint Atalian en 2020 en tant que Client Solutions Manager pour la région Asie, avant d'être promu Head of Client Solutions à Singapour. Je suis persuadé qu'il faut avoir un état d'esprit proactif, une bonne écoute et anticiper les besoins de nos clients pour développer des solutions à fort impact.

Mon engagement sociétal

J'ai suivi une formation aux premiers secours pour la réanimation cardiorespiratoire et l'utilisation des défibrillateurs externes automatisés et, au sein de mon quartier, je fais partie des sauveteurs-secouristes. Je crois que les petites attentions font de grandes différences.





RÉDUIRE NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET CEUX DE NOS CLIENTS

NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Tri et recyclage des déchets
- Conformité environnementale et risque climatique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Réduction des consommations d'eau et d'énergie

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et de la déclaration du Caring for Climate, Atalian est engagé pour réduire l'impact environnemental de ses activités et de celles de ses clients. Pour améliorer ses performances environnementales, le Groupe fait évoluer partout où il est implanté ses modes opératoires et développe des solutions innovantes en partenariat avec ses clients et ses fournisseurs. Grâce au déploiement mondial de standards environnementaux élevés, le Groupe contribue à la préservation des ressources non renouvelables et à la lutte contre le réchauffement climatique.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Atalian est un acteur innovant de l'energy management dans les espaces de travail (bureaux, plateforme logistiques, sites industriels, centre commerciaux...). Son offre de solutions multitechniques intégrant des technologies digitales permet de collecter des données d'occupation et de fonctionnement, de traiter ces données et d'optimiser le pilotage énergétique des bâtiments.

UTILISATION DE PRODUITS ÉCOLOGIQUES

Pour nos activités de nettoyage, nous proposons systématiquement des produits éco-responsables (moins consommateurs d'eau, moins nocifs pour l'Homme et l'environnement). Nous le proposons y compris

UN DRONE DE NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE

L'utilisation de drones pour accéder aux zones et effectuer le nettoyage des bardages et des façades inaccessibles avec des moyens classique (nacelles ou cordistes) est déjà proposé par Atalian mais le Groupe a lancé un appel à projets international (France, Corée, Chine...) pour disposer de drones écologiques pouvant effectuer des lavages à haute pression sans produits chimiques.



UN GREEN APPLE ENVIRONMENT AWARD POUR ATALIAN

Atalian UK a remporté en partenariat avec SWRnewstar un prix Green Apple récompensant les mesures environnementales mises en place pour son client Post Office en 2020 et 2021 :

- Mise en place de 5 nouveaux flux de déchets (10 au total) : nourriture, marc de café, sachets de thé, élastiques et trombones.
- Réduction de 72%* de la quantité de déchets allant directement en décharge (soit 94% depuis 2015).
- Réduction de 31%* des mouvements de véhicules sur l'un des plus grands sites client.
- Déchets sanitaires valorisés énergétiquement à 70% (versus mis en décharge).
- Utilisation de produits de nettoyage bio respectueux de l'environnement.

* Variation 2020/2021



dans des pays qui ne sont pas sensibilisés à ces bonnes pratiques. Cette démarche différenciante est désormais évaluée au plan mondial. En 2021, la part de produits consommés dans le Groupe ayant un label écologique a atteint 35%.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Atalian utilise pour ses activités une flotte de plusieurs milliers de véhicules. Pour réduire son empreinte carbone et sa consommation de carburants, le Groupe privilégie les véhicules moins polluants, optimise les déplacements, forme les conducteurs à l'éco-conduite et propose systématiquement la mise en place de voitures éco-responsables dans ses offres. La crise sanitaire mondiale a contribué à développer massivement l'usage des plateformes collaboratives et réduire considérablement les déplacements professionnels et les émissions de carbone du Groupe.

TRI ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

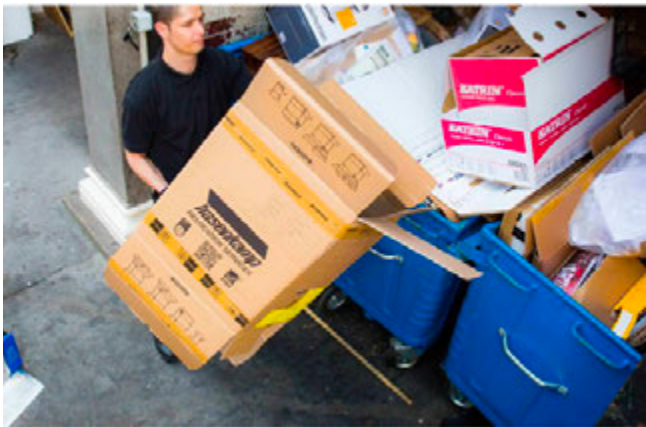
Les déchets produits par nos activités sur les sites clients sont traités, soit directement dans la filière mise en place sur site, soit de façon externalisée avec nos partenaires avec lesquels nous avons conclu des accords-cadres. Nous travaillons également avec des organismes de collecte pour certains déchets spécifiques. La réglementation de plus en plus contraignante favorise la généralisation de concepts de tri standardisés et permet d'en accélérer le déploiement.

CHIFFRES CLÉS

90% Part du CA Atalian réalisée dans des entités certifiées ISO 14001 ou équivalent

53% Pourcentage des pays couverts par une certification ISO 14001 ou équivalent

25 Nombre de certifications ISO 14001 ou équivalent dans le monde



AIDER LES COMMUNAUTÉS QUI NOUS ENTOURENT

Chez Atalian, nous pensons qu'il est important de redonner à la communauté et de rendre le monde meilleur. Nos filiales soutiennent de multiples associations, fondations et organisations dans les pays où elles sont implantées pour aider les communautés auxquelles elles sont rattachées à améliorer leur vie et leur environnement. La crise sanitaire mondiale a multiplié les occasions de leur venir en aide. Nos filiales ont offert des prestations de désinfection gratuite (lieux de culte, écoles, espaces publics...) et contribué à la réalisation de nombreux projets sociaux (éducation, santé, sécurité alimentaire...) et environnementaux (nettoyage, dépollution...).

AUTOUR DU MONDE

En Indonésie, nous avons délégué une centaine de personnes pour porter secours lors des inondations dans la ville de Bekasi, nous avons constitué une équipe d'intervention d'urgence pour les victimes de l'éruption du Semeru et avons lancé la campagne #CleanIsANewCare pour promouvoir l'hygiène dans les espaces publics.

En Inde, nous avons fourni des EPI aux personnels de santé au plus fort de la pandémie, nous avons prêté assistance dans un orphelinat et promu des initiatives d'assainissement. Nous avons réalisé des opérations de nettoyage à Hyderabad, Gurugram et Mumbai.

Aux Philippines, nous avons organisé des dons de sang pour la Croix-Rouge, soutenu des événements consacrés à l'emploi et à la formation dans des zones reculées et pris part aux secours après le passage du typhon Odette.

À Singapour, nous avons contribué aux actions du fonds NTUC U Care en faveur des familles dans le besoin et nous avons parrainé des étudiants pour qu'ils bénéficient du programme de bourses d'études mis en place par l'Agence Nationale pour l'Environnement.

Au Cambodge, nous avons effectué des désinfections pour l'organisation SOS Children's Village et pour un hôpital local et avons soutenu des initiatives locales en faveur de l'éco-tourisme.

En Croatie, en Slovaquie et en Pologne, nous avons effectué des dons à des collectivités locales, des institutions et des associations (éducation, santé, droits de l'homme, etc.), nous avons versé une part de nos impôts en faveur d'enfants handicapés, offert des cadeaux de Noël dans des maisons d'enfants.

En Turquie, nous avons fait des dons aux fondations TOÇEV et Turkish Education Foundation engagées en faveur de l'éducation, nous avons monté des bibliothèques dans différentes régions, acheté des livres et en avons collecté auprès de nos employés. Nous avons fourni du matériel de désinfection et de nettoyage aux professionnels de santé pendant la pandémie, des équipements informatiques à des écoles et du matériel pour la lutte contre les incendies.

Aux États-Unis, nous avons réalisé des opérations de mécénat et effectué des dons en faveur d'institutions et d'associations engagées pour l'éducation, la santé et les droits de l'homme.

ATALIAN UK S'ENGAGE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE DE HACKNEY

Au Royaume-Uni, notre filiale restauration Angel Hill Food Co a apporté son soutien aux sans-abri et a fourni des repas aux militaires qui travaillaient dans les centres de dépistage Covid de l'arrondissement de Hackney (Grand Londres). Depuis le début de l'initiative, en avril 2020, notre filiale a fourni et livré trois repas par jour dans 10 établissements, nourrissant, au plus fort de la crise, jusqu'à 200 personnes. Angel Hill Food Co a préparé et livré au total plus de 100 000 repas.

people@atalian

Ahmet KÖSE - Turquie

Mon parcours chez Atalian

Je travaille au sein du département Sécurité, au siège de l'entreprise.

Mon engagement sociétal

Je ne suis membre d'aucune association mais je suis engagé en faveur des enfants qui souffrent d'amyotrophie spinale, une maladie génétique qui affecte les cellules nerveuses commandant les muscles. Je communique avec les enfants dans le besoin et leurs familles, j'organise des campagnes de charité à leur bénéfice et j'effectue des visites pour leur apporter du réconfort.



4 GOUVERNANCE

ORGANES DE GOUVERNANCE	62
ÉTHIQUE & INTÉGRITÉ	68
CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT INTERNE	70
FACTEURS DE RISQUE	72

atalian@tour-alto-paris

51 000 m² maintenus techniquement
1 000 occupants
7 collaborateurs Atalian dédiés



L'ADMINISTRATION DU GROUPE

Les Administrateurs d'Atalian Holding Development and Strategy et l'actionnaire majoritaire du Groupe veillent à la bonne gouvernance du Groupe et sont garants du bon fonctionnement des organes de direction afin de permettre l'accroissement de la valeur du Groupe dans le respect des principes d'éthique et de transparence.

NOS ADMINISTRATEURS

Les Administrateurs d'Atalian Holding Development and Strategy ont été choisis pour leurs compétences et leurs expériences dans les domaines de la stratégie et de la transformation des organisations, du développement international, des marchés financiers, de l'audit, du contrôle interne et de la compliance, ainsi que de la RSE. Les administrateurs se sont réunis en 2021 à 4 reprises avec un taux de participation de 100% sous la présidence de Franck Julien.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les Administrateurs ont validé :

- l'arrêté des comptes trimestriels et annuels ;
- l'examen du budget ;
- la revue des activités des directions fonctionnelles et des filiales ;
- la revue et la validation des travaux des Comités ;
- l'évaluation du fonctionnement des Comités.

LES COMITÉS

Le Conseil d'administration est épaulé dans l'exercice de ses missions par deux comités spécialisés – **le Comité d'Investissements et de Stratégie** et **le Comité d'Audit et de Compliance** – qui se réunissent avant les Conseils d'administration. Tous les membres des Comités sont issus du Conseil d'administration.

LE COMITÉ D'INVESTISSEMENTS ET DE STRATÉGIE

Le Comité d'Investissements et de Stratégie assiste les Administrateurs dans leur mission relative à la détermination des orientations de l'activité du Groupe en matière de stratégie et d'investissements. Il examine les programmes d'investissements et leur financement ainsi que les projets de cessions ayant une incidence significative sur le périmètre du Groupe avant qu'ils ne soient présentés aux Administrateurs.

Composition du Comité d'Investissements et de Stratégie

- Henri Proglio – Administrateur indépendant – Président du Comité
- Franck Julien – Administrateur
- Laurent Levaux – Administrateur indépendant

LE COMITÉ D'AUDIT ET DE COMPLIANCE

Le Comité d'Audit et de Compliance assiste les Administrateurs dans leur mission d'examen et d'approbation des comptes annuels et donne son avis sur toute transaction, acte ou événement susceptible d'avoir un impact significatif dans le Groupe en termes d'engagement ou d'exposition aux risques. Le Comité a pour mission de vérifier la qualité des comptes, de challenger éventuellement le Directeur Financier et la façon dont ont été établis les comptes, de sélectionner les auditeurs et d'échanger avec eux sur leur vision de l'établissement des comptes. Il a enfin pour mission de vérifier que le Groupe a un contrôle interne qui fonctionne et qu'il applique correctement les lois et réglementations en matière de compliance.

Composition du Comité d'Audit et de Compliance

- Quentin Vercauteren Drubbel – Administrateur – Président du Comité
- Henri Proglio – Administrateur indépendant

NOS ADMINISTRATEURS



FRANCK JULIEN

Président-Directeur Général
du groupe Atalian
Administrateur
Membre du Comité
d'Investissements et de Stratégie

Franck Julien est entré en 1992 dans le groupe familial TFN. Il en est devenu le Directeur Général en 1995 puis le Président en 2000. Il a dès lors impulsé la diversification et l'internationalisation continue du Groupe, rebaptisé Atalian Global Services en 2009, jusqu'à le positionner dans le Top 5 mondial des acteurs du Facility Management.



SOPHIE PÉCIAUX JULIEN

Administratrice

Sophie Péciaux Julien est la fondatrice et la Présidente du groupe City One, un groupe indépendant et un acteur incontournable des métiers de l'accueil et du service en entreprise dans les domaines de l'événementiel, l'animation et la promotion des ventes, au sein des plateformes aéroportuaires et ferroviaires ainsi qu'au travers de la concession d'espaces. Elle est également Présidente honoraire du SNPA (Syndicat National des Prestataires de Services en matière d'Accueil, d'Animation et de Promotion des ventes) et Présidente du Fonds de Dotation de la Communauté Aéroportuaire.



JEAN-PIERRE JULIEN

Administrateur

Jean-Pierre Julien a été de 1962 à 2000 Président-Directeur Général de l'entreprise familiale TFN, créée par son père et spécialisée dans le nettoyage industriel. Il a fait de son entreprise un des leaders du marché français. En 2000, c'est son fils, Franck Julien, qui lui a succédé.



QUENTIN VERCAUTEREN DRUBBEL

Administrateur
Président du Comité d'Audit et de Compliance
Responsable Groupe de l'Intégration

Après 3 années chez Deloitte, Quentin Vercauteren Drubbel a rejoint en 2009 le groupe KBL European Private Bankers. Pendant 5 ans, il a dirigé le département Gestion de patrimoine à Luxembourg. Il est aujourd'hui Directeur Général de IKO Real Estate, un des plus importants promoteurs immobiliers au Luxembourg et en Slovaquie. Il est aussi vice-Président du Conseil de Surveillance et membre du Comité d'Audit de Synergie SE. Il a rejoint Atalian en tant que Group Head of Integration en septembre 2021.



HENRI PROGLIO

Administrateur indépendant
Président du Comité d'Investissements et de Stratégie
Membre du Comité d'Audit et de Compliance

Henri Proglío a dirigé plusieurs grands groupes (CGEA, Veolia environnements, EDF, Edison...). Il est Administrateur de Dassault Aviation depuis 2008, Natixis depuis 2009, Fomento de Construcciones y Contratas depuis 2015, ABR Management CJSC depuis 2013, Akkuyu depuis 2015. Henri Proglío est Président honoraire de EDF.



2021 fut une année de challenges, qui a démontré la vigilance du groupe Atalian et sa capacité d'adaptation. Atalian a su, dans cette période Covid, réagir de façon efficace en coupant les coûts, en pilotant les affaires de manière agile, en étant pro-actif avec ses clients et en offrant des solutions performantes sur le terrain.

Il faut souligner le travail effectué ces dernières années en matière de compliance et de contrôle interne par le Groupe avec la mise en place d'un ensemble de process et d'outils qui lui permettent d'être aujourd'hui armé pour maîtriser ces enjeux.

Aujourd'hui, un nouveau cycle s'ouvre pour Atalian, qui intégrera 3 axes stratégiques prioritaires. Tout d'abord, l'activation de la croissance organique et l'optimisation de la rétention. Ensuite, la poursuite de la transformation des organisations de manière à construire une plateforme informatique et opérationnelle encore plus robuste, facilitant la croissance du Groupe. L'innovation, enfin, au bénéfice du modèle organisationnel de l'entreprise et au bénéfice de ses clients. L'immobilier va vivre une révolution technologique dans laquelle Atalian doit prendre toute sa part.



LAURENT LEVAUX

Administrateur indépendant

Laurent Levaux est dirigeant d'entreprises. Il est actuellement Président de Aviapartner NV. et Président du Conseil d'Administration des sociétés Investsud, Nethys et Sogepa, et membre du Conseil d'Administration des sociétés Proximus, FN Herstal, Hamon, Interparking, Circuit de Francorchamps et Ardent Group.



GEORGES FENECH

Administrateur indépendant

Georges Fenech est un ancien juge d'instruction et Député du Rhône de 2002 à 2008 puis de 2012 à 2017. Il a présidé la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) de 2008 à 2012, a été nommé membre de la Commission des lois et a présidé la Commission d'enquête parlementaire sur les attentats de Paris de 2015. Georges Fenech est aujourd'hui consultant pour la chaîne CNews sur les questions liées au terrorisme et à la sécurité en général et chargé de cours à l'Université Panthéon-Assas.

EXPERTISE DES ADMINISTRATEURS

	Expérience des métiers de service	Expérience internationale	Stratégie & transformation	Banque & finance	Gestion & Audit	RSE	Droit & réglementation
Franck Julien	•	•	•	•		•	
Jean-Pierre Julien	•		•			•	
Sophie Péciaux Julien	•	•	•			•	
Henri Proglío	•	•	•	•	•	•	
Quentin Vercauteren Drubbel	•	•		•	•		
Laurent Levaux	•	•	•		•		
Georges Fenech						•	•

NOTRE MANAGEMENT BOARD ET NOTRE COMITÉ EXÉCUTIF

La Direction Générale du Groupe est assurée par le Management Board et le Comité Exécutif.

LE MANAGEMENT BOARD

Le Management Board est l'organe permanent de coordination de la direction du groupe Atalian. Il est composé de 2 membres : le Président-Directeur Général du Groupe, Franck Julien, et le Directeur Général Adjoint en charge des Opérations du Groupe, Rob Legge. Le Management Board prend les décisions relatives aux affaires du Groupe. Il consulte les Administrateurs pour les opérations stratégiques et chaque fois que leur approbation est nécessaire. Il organise également les travaux du Comité exécutif et définit les objectifs de ses membres par le biais de revues d'activités régulières.



FRANCK JULIEN
Chairman & Group CEO

Franck Julien est entré en 1992 dans le groupe familial TFN. Il en est devenu le Directeur Général en 1995 puis le Président en 2000. Il a dès lors impulsé la diversification et l'internationalisation continue du Groupe, rebaptisé Atalian Global Services en 2009, jusqu'à le positionner en 2018 dans le Top 5 mondial des acteurs du Facility Management.



ROB LEGGE
Group Deputy CEO

Rob Legge a été nommé Deputy CEO & Group COO en mai 2019. Rob Legge est impliqué dans le secteur du Facility Management depuis plus de 20 ans. Il est entré chez Servest Group Ltd en 1998 en tant que Directeur Général puis en est devenu le Président. Il a joué un rôle déterminant pour faire de cette entreprise un groupe international de 55 000 collaborateurs opérant au Royaume-Uni, en Europe et en Afrique.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif est composé de 11 membres : les membres du Management Board, les CEO des 5 zones régionales où opère le Groupe, la Group Corporate Secretary, le Group CFO, le Group CPO et le Group Head of Integration. Sous la responsabilité du Président-Directeur Général, le Comité exécutif participe à la définition de la stratégie et joue un rôle essentiel dans la coordination entre le Siège et ses filiales mais aussi entre les filiales. Il pilote les activités du Groupe, valide ses principales politiques et veille à leur mise en œuvre. Plus précisément, il fixe les objectifs financiers et opérationnels, réalise périodiquement des revues de marques et de marché, évalue les performances et propose les ajustements d'organisation nécessaires.



RUTHY ZAGHDOUN
Group Corporate Secretary

Ruthy Zaghdoun a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la fiscalité tant nationale qu'internationale. Après treize années passées au sein de la direction générale des Finances publiques, dans les services de la direction des Vérifications Nationales et Internationales puis au Ministère des Finances elle a rejoint le cabinet d'avocats Deloitte-Taj en qualité d'avocate fiscaliste. En janvier 2018, elle devient la Directrice Fiscale et Compliance du groupe Atalian puis est nommée Secrétaire Générale du Groupe en juillet 2019 en charge des départements juridique, fiscal, audit interne et compliance.



TAREK SEHNAOUI
CEO France & Benelux, Afrique & Moyen-Orient

Tarek Sehnaoui a plus de 20 ans d'expérience dans les opérations et le développement commercial en EMEA et en Amérique du Nord avec LafargeHolcim où il a successivement occupé les postes de Directeur du développement MEA (2006-2009), Directeur Agrégats et Bétons Irak (2009-2012), Directeur des opérations commerciales Ciment Irak (2013-2017), Directeur des ventes, marketing, chaîne d'approvisionnement Algérie (2018-2019). Il a rejoint le groupe Atalian comme CEO Europe centrale et orientale, Afrique & Moyen-Orient en septembre 2019.



NORBERT MOUSSART
CEO Europe centrale et orientale

Norbert Moussart a une forte expérience en France et à l'étranger de la direction générale dans les secteurs concurrentiels de la construction et des services de distribution, l'industrie et le Facility Management, avec de solides réalisations en fusions et acquisitions, ventes, excellence opérationnelle, achats, redressement et transformation. Il a rejoint Atalian en novembre 2017.



BRUNO BAYET
Group CFO

Bruno Bayet a 23 ans d'expérience en finance, contrôle de gestion, fusions, acquisitions et investissements. Il a successivement été Corporate Finance manager chez PricewaterhouseCoopers (2000-2005), Analyste Investisseurs et Trésorier du Groupe Bruxelles Lambert (2005-2011), Directeur financier d'Entreprise General Malta Forrest (2011-2013), Directeur financier du groupe Lafarge Africa (2014-2019). Il a rejoint Atalian comme Group Controller en juillet 2019, a été nommé Deputy Group CFO en août 2021 puis Group CFO en janvier 2022.



DANIEL DICKSON
CEO Royaume-Uni & Irlande

Daniel Dickson a plus de 15 ans d'expérience dans les domaines de la stratégie et des finances. Il a rejoint Servest Group Ltd en 2012 et a successivement occupé les postes de Directeur financier pour les activités au Royaume-Uni (2013-2016), Directeur Général de la division Multitechnique (2016-2017) et Directeur Général du développement mondial (2017-2018). Il a été nommé CEO Royaume-Uni & Irlande en octobre 2018.



ROLAND SALAMEH
CEO Asie

Roland Salameh a une très forte expérience internationale (Europe, Afrique...) dans les secteurs des services, des technologies (ICT, Big Data, transformation digitale, télécom...) et de l'industrie. Il a managé et développé des entreprises et animé des équipes multiculturelles. Il siège au board d'un fonds d'investissements spécialisé dans l'acquisition de start-up et les projets innovants. Il a rejoint Atalian en juillet 2020.



MARTIAL VALENTE
Group CPO

Martial Valente débute sa carrière en 1995 au sein de la centrale d'achats du groupe Leroy Merlin. En 2001, il rejoint le groupe DHL en tant que Directeur des Achats France puis Europe du sud. En 2009, il intègre le Comité de Direction de XPO Logistics au poste de Directeur des Achats Europe avant de rejoindre en 2019 Ceva Logistics comme Directeur des Achats adjoint du Groupe, en charge de la région EMEA et des activités de sourcing internationales. Il a rejoint Atalian en tant que Directeur des Achats Groupe en octobre 2021.



PETER WALSH
CEO États-Unis

Diplômé expert comptable de l'Université de Cape Town en Afrique du Sud. Peter Walsh a été directeur financier du groupe Servest de 2011 à 2018. En décembre 2020, il a rejoint Atalian Royaume-Uni pour manager un projet avant de rejoindre Atalian États-Unis en juillet 2021 et d'être nommé CEO États-Unis en octobre 2021.



QUENTIN VERCAUTEREN DRUBBEL
Group Head of Integration

Après 3 années chez Deloitte, Quentin Vercauteren Drubbel a rejoint en 2009 le groupe KBL European Private Bankers. Pendant 5 ans, il a dirigé le département Gestion de patrimoine à Luxembourg. IL est aujourd'hui Directeur Général de IKO Real Estate, un des plus importants promoteurs immobiliers au Luxembourg et en Slovaquie. Il est aussi vice-Président du Conseil de Surveillance et membre du Comité d'Audit de Synergie SE. Il a rejoint Atalian en tant que Group Head of Integration en septembre 2021.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ



L'éthique et l'intégrité guident les comportements, les décisions et les actions du Groupe dans tous les domaines : économique, financier, sociétal.

Ruthy Zaghdoun
Group Corporate Secretary
(Global Head of Tax, Legal, Compliance, Internal Audit and Communication)

CHIFFRES CLÉS*

2 213 déclarations cadeaux/invitations et intérêts envoyés avec un taux de réponse de 95%

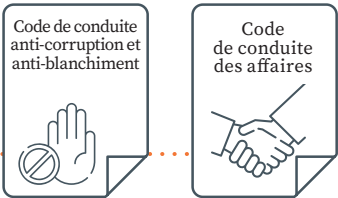
3 217 codes de conduite signés

3 894 collaborateurs formés

* Département Compliance en 2021

L'éthique et l'intégrité sont deux valeurs fondamentales que le groupe Atalian promeut dans le cadre des relations d'affaires avec ses partenaires. Notre objectif est de garantir dans toutes nos filiales des comportements éthiques et des pratiques professionnelles conformes aux législations et réglementations en vigueur de manière à poursuivre sereinement notre développement et assumer notre responsabilité sociétale.

Depuis 2018, le groupe Atalian s'est construit et renforcé autour d'un programme de conformité qui répond aux exigences du cadre législatif et réglementaire des territoires où il opère. Ce programme de conformité s'appuie sur des codes, des procédures et des initiatives couvrant l'ensemble des problématiques de conformité pouvant advenir.



Le Code de conduite anti-corruption et anti-blanchiment et le Code de conduite des affaires édictent les règles de conduite de nos instances dirigeantes et la tolérance zéro prônée à l'égard des pratiques contraires à l'éthique et à la conformité (corruption, blanchiment...).



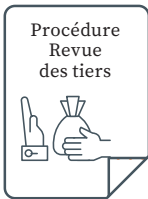
La cartographie des risques, élaborée avec la participation de nombreux acteurs du Groupe, répertorie les risques de corruption et de trafic d'influence région par région au sein du Groupe.



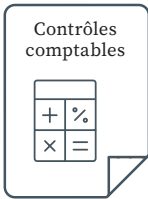
La procédure d'alerte interne guide les collaborateurs qui souhaitent signaler une situation ou un comportement non éthique sans craindre de répercussions. Elle met en avant la volonté du Groupe de prévenir toute situation pouvant potentiellement devenir problématique.



Les procédures Cadeaux & invitations, Dons et mécénat et Conflits d'intérêts permettent de guider nos employés lors de leurs opérations courantes.



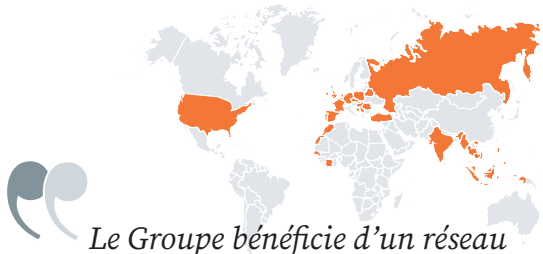
La procédure détaillée de Revue des tiers permet d'effectuer le contrôle et le suivi des partenaires avec lesquels le Groupe travaille.



Les contrôles comptables de premier, second et troisième niveaux permettent de détecter de potentielles situations abusives.



La formation. Le département Compliance s'attache à former les salariés du Groupe afin que le programme de conformité soit assimilé et concrètement appliqué par ses principaux acteurs. Tous les documents relatifs à la conformité et les formations en e-learning ont été traduits en 13 langues afin qu'ils soient accessibles à tous les employés concernés. Au 31 décembre 2021, plus de 3 000 collaborateurs du Groupe avaient suivi les formations qui leur étaient destinées et réussi les tests correspondants.



Le Groupe bénéficie d'un réseau mondial de Compliance Officers qui contribue à garantir une culture de la transparence partout où il opère.

Margaux Halpern
Group Compliance Officer



Le rôle des Compliance Officers locaux est d'accompagner le département Compliance Groupe dans le déploiement des nouvelles procédures auprès des employés mais également de s'assurer en amont que les spécificités locales ont bien été prises en compte. Ils ont pour mission de veiller à la bonne compréhension et à l'utilisation des procédures par les employés de leur région en les formant et en contrôlant l'application de ces nouvelles règles, sous la supervision de la Group Compliance Officer. Ils permettent ainsi de favoriser les échanges et de promouvoir une culture de la transparence.

NOTRE RÉSEAU DE COMPLIANCE OFFICERS

France (Siège)	Philippines
Belgique	Pologne
Pays-Bas	République Tchèque
Bosnie	Roumanie
Croatie	Royaume-Uni & Irlande
États-Unis	Russie (couvrant Russie et Biélorussie)
Hongrie	Serbie
Luxembourg	Slovaquie
Malaisie (couvrant l'Asie hors Philippines)	Turquie
Maroc (couvrant Afrique & MO)	

CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT INTERNE

3 QUESTIONS À...



Stéphane Guilluy
Group Head of Internal Control

CONTRÔLE INTERNE

Comment est organisé le Contrôle interne chez Atalian ?

Le département du Contrôle interne Groupe a été créé en 2019 et fait partie de la direction Financière. Le Contrôle interne permet de s'assurer que nos activités sont pérennes, sécurisées et alignées avec les exigences du Groupe. Son renforcement permettra de réduire, d'une façon préventive ou détective, les risques opérationnels sur l'ensemble du périmètre et des processus du Groupe. Le référentiel de Contrôle interne a été défini en étroite collaboration avec les fonctions du Groupe, en s'appuyant sur le « policy landscape », un cadre structuré et transparent de politiques groupe, qui a été renforcé cette année, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la finance et des systèmes d'information. Le référentiel de Contrôle interne continue d'évoluer afin d'être adapté à la réalité opérationnelle des entités et d'être aligné avec les priorités du Groupe. Quant à l'organisation de notre équipe, nous avons conçu un dispositif engageant les fonctions du Groupe, les régions et les pays dans le déploiement et le renforcement du Contrôle interne. Ce dispositif s'appuie sur des relais forts au sein de chaque région.



Quelles ont été les réalisations clés de l'année 2021 ?

Organisation

Nous avons défini une organisation qui inclut les Directeurs généraux de régions et leurs comités exécutifs, avec qui nous avons travaillé afin de nous assurer du correct déroulement de la campagne de Contrôle Interne. Nous avons également collaboré avec les fonctions du Groupe dans la définition du référentiel de Contrôle interne et organisé des formations conjointes afin d'accompagner les équipes locales.

Lancement de la première campagne de Contrôle interne

Un peu moins de 30 pays étaient dans le scope de cette première campagne. Nous avons lancé la première campagne de Contrôle interne qui a permis d'évaluer la conception de 15 contrôles clés, par le biais d'une auto-évaluation réalisée par nos entités opérationnelles. Les pays les plus matures ont conduit également des tests d'efficacité.

Définition et mise à jour des politiques du Groupe

Nous avons également contribué au renforcement du « policy landscape » et nous sommes assurés de la prise en compte de ces politiques dans les différentes régions du Groupe, comme par exemple les délégations de pouvoir et les règles d'approbation du Groupe. Avec cet ensemble de règles et de politiques, le groupe Atalian vise à clarifier et à aligner les principes et les procédures dans toutes ses régions et activités.

Accompagnement et coordination

Nous avons accompagné les pays et les régions dans l'évaluation de leurs processus et dans le suivi de la mise en place des plans d'action. Avec notre appui, les pays et les régions ont formalisé une lettre de certification portant sur les aspects de Contrôle interne.

Sensibilisation

Enfin, nous avons continué notre stratégie de sensibilisation et nous avons animé de nombreux ateliers de travail et des webinars avec la participation des responsables de processus locaux. Nous avons également créé deux sites Sharepoint qui nous ont permis, l'un de mettre à disposition des formations et l'ensemble des documents clés de notre référentiel, l'autre de recueillir les éléments de preuve des tests réalisés dans le cadre de la campagne 2021 de Contrôle interne.

Quels sont les enjeux et objectifs pour 2022 ?

Notre enjeu est de poursuivre le renforcement de l'environnement de contrôle interne du Groupe. Pour ce faire, nous allons continuer à déployer notre référentiel et à développer la culture de Contrôle interne dans le Groupe. Notre approche 2022 s'articulera autour des 4 axes suivants :

- Adapter le référentiel de contrôles en fonction de la maturité du dispositif de Contrôle interne des différents pays.
- Accompagner les pays dans leur démarche de renforcement des contrôles clés et d'optimisation des processus, en collaboration avec les fonctions du Groupe (formations).
- Renforcer la gouvernance autour du Contrôle interne, notamment dans les régions les moins matures,
- Déployer un outil de Contrôle Interne, qui nous permettra un suivi en temps réel de l'avancement de la campagne 2022.



Jérémy Dieusaert
Group Head of Internal Audit

AUDIT INTERNE

Le département Audit Interne Groupe a réalisé des audits conformément au plan d'audit annuel 2021 présenté et validé par le Management Board et le Comité d'Audit et de Compliance. Le plan d'audit, fondé sur une évaluation des risques mise à jour chaque année, couvre les entités du groupe Atalian partout où celui-ci opère et se concentre sur :

- l'évaluation des 40 contrôles standards et mise en œuvre des politiques et engagements du Groupe ;
- les audits de risques et audits thématiques sur des domaines de risque spécifiques.

Les constats et conclusions des audits incluant les recommandations et les plans d'action sont élaborés en collaboration avec la Direction des pays audités et font l'objet d'un suivi strict par la Secrétaire Générale du Groupe. Les rapports d'audit et les plans d'action sont présentés au Management Board, au Comité d'Audit et de Compliance et aux Commissaires aux Comptes du Groupe chaque trimestre par la Secrétaire Générale du Groupe et le Responsable Groupe de l'Audit Interne.

Le groupe Atalian a renforcé son processus d'audit interne depuis la création du Département d'Audit Interne en septembre 2019 et travaille en étroite collaboration avec le département du Contrôle Interne pour améliorer le dispositif de contrôle interne du Groupe.

9 audits ont été réalisés par le Département d'Audit Interne depuis septembre 2019.

FACTEURS DE RISQUE

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Nos résultats effectifs peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives à la suite de divers facteurs, y compris les risques décrits ci-dessous et ailleurs dans ce rapport annuel.

RISQUES LIÉS À NOS ACTIVITÉS ET À NOTRE SECTEUR

Toute détérioration des conditions économiques mondiales et régionales, des évolutions politiques et d'autres facteurs indépendants de notre contrôle peut avoir un impact négatif sur nos activités.

Nous sommes sensibles aux récessions ou aux ralentissements économiques, et le caractère cyclique de la macroéconomie représente donc un défi pour nous. La croissance de la demande pour nos services est généralement en corrélation avec les conditions économiques, y compris la croissance du produit intérieur brut sur nos principaux marchés géographiques. Par exemple, dans un environnement économique peu favorable, nos clients peuvent chercher à réduire leurs activités, à retarder leurs projets d'externalisation ou à réduire leur demande de services, en particulier les services que les clients perçoivent comme discrétionnaires (y compris, par exemple, en ce qui concerne les heures, les types de services, ou la portée des services). Les périodes de récession ou de déflation peuvent également avoir un impact négatif sur les prix et les conditions de paiement, y compris en ce qui concerne les services que les clients peuvent percevoir comme non discrétionnaires. En outre, en période d'incertitude économique, nos clients du secteur public peuvent faire face à des pressions budgétaires ou politiques significatives. En dehors de la France et du Royaume-Uni, nous avons historiquement été exposés à des ralentissements dans le reste de l'Europe, y compris la Russie, la Turquie, les États-Unis, l'Asie du Sud-est et l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Nos performances financières et opérationnelles ont été affectées par des périodes de récession et de déflation et pourraient être encore affectées par une dégradation des conditions économiques générales sur les marchés où nous opérons, ainsi que par les conditions du marché commercial international et les facteurs connexes. En outre, lors des ralentissements économiques survenus dans le passé, nos clients ont souvent réduit le volume de services supplémentaires qu'ils ont commandés en complément de leurs contrats existants, car ils réduisent généralement ces services dans un environnement

économique difficile. Nous ne pourrions peut-être pas maintenir nos revenus actuels ou nos niveaux de profit si des événements économiques ou des circonstances défavorables se produisent ou continuent de se produire dans les pays où nous exerçons nos activités. En outre, les économies des pays dans lesquels nous opérons pourraient ne pas bénéficier d'une croissance à l'avenir et l'augmentation de la demande de nos services sur ces marchés pourrait ne pas se produire.

Bien que les progrès de l'ajustement national et une réponse politique renforcée à l'échelle de l'Union européenne à la crise de la zone euro aient amélioré dans une certaine mesure la situation financière des États de l'Union européenne, les perspectives à moyen terme de la zone euro restent incertaines. Ce contexte de crédit incertain peut avoir une incidence négative sur notre accès au financement ou sur notre capacité de financer notre activité de la même manière et à un coût similaire au financement que nous avons recueilli dans le passé.

Nous sommes également sensibles à l'évolution politique. Le 1^{er} janvier 2021, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne après une période de transition de onze mois. Dans l'attente d'un accord de libre-échange (ALE) suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, toutes les implications à venir s'ajoutant à l'épidémie de Coronavirus actuelle sont une préoccupation commerciale et un risque pour les Entreprises et les Investisseurs. L'expérience a montré que les préoccupations commerciales peuvent avoir des conséquences négatives sur les perspectives économiques.

Cela pourrait continuer à conduire à une incertitude, une volatilité et des perturbations significatives sur les marchés financiers et économiques européens et plus larges, y compris le marché du Royaume-Uni, et pourrait susciter des changements importants sur les marchés monétaires des pays dans lesquels nous opérons, ou d'autres effets négatifs sur les accords commerciaux ou des accords de coopération similaires (économiques, fiscaux, juridiques, réglementaires ou autres).

Nos activités au Royaume-Uni emploient des citoyens non britanniques. Nous ne pouvons avoir aucune assurance que nous serons en mesure de conserver les mêmes employés - ou les mêmes employés qualifiés -

qu'emploient actuellement nos entreprises au Royaume-Uni compte tenu des modalités de l'ALE. Nous sommes exposés au risque de devoir embaucher un grand nombre de nouveaux employés, afin de pouvoir nous conformer à la nouvelle législation sur le travail et l'immigration au Royaume-Uni entrée en vigueur à la fin de la période de transition. Cela pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, et pourrait aussi avoir un impact sur nos contrats dans le secteur public.

Nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives ont été affectés négativement par l'épidémie de Covid-19 en 2021 et pourraient continuer de l'être.

En 2021, la pandémie de Covid-19 a continué à avoir des répercussions sur les pays, les communautés, les chaînes d'approvisionnement et les marchés, ainsi que sur les marchés financiers mondiaux. Les résultats d'exploitation des 9 premiers mois de 2021 ont confirmé la forte résilience des activités du Groupe. Dès le 2^e trimestre 2021, des campagnes de vaccination contre la Covid 19 ont été menées dans de nombreux pays. Cela a permis aux activités de repartir progressivement à la hausse à des rythmes différents en fonction des régions et des pays jusqu'à la fin de 2021.

L'efficacité des campagnes de vaccination et les mesures prises pour combattre le Coronavirus ou réduire ses répercussions ont donné de bons résultats au cours de 2021.

En fonction de l'évolution imprévisible des variants, le Coronavirus pourrait avoir un profond effet négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives.

Nous ne pourrions pas forcément mettre en œuvre nos stratégies avec succès.

Nos stratégies sont les suivantes : (i) favoriser une croissance durable et rentable, (ii) améliorer les performances opérationnelles par le biais d'initiatives locales, régionales et mondiales et (iii) se concentrer sur des mesures de désendettement, pour garantir des positions de leader dans chacune de nos régions. Nous n'avons pas l'assurance que le coût de nos objectifs sera conforme aux niveaux prévus et que nos objectifs seront atteints dans le délai prévu (2022) ou ultérieurement. Nos stratégies peuvent également être affectées par des facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que la volatilité de l'économie mondiale et de chacun de nos

marchés, l'impact de l'épidémie actuelle de Coronavirus et les niveaux d'activité de nos clients. Tous les problèmes, retards significatifs ou coûts imprévus liés à la mise en œuvre de nos stratégies pourraient avoir un effet négatif évident sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous ne pourrions peut-être pas intégrer avec succès les acquisitions passées, ce qui risque d'affecter nos activités et notre situation financière.

Au fil des ans, notre entreprise a connu une croissance significative grâce à l'acquisition d'entreprises dans de nouvelles régions. Il y a des risques associés à la poursuite de l'intégration de nos acquisitions qui peuvent avoir un effet négatif significatif sur notre activité, les résultats d'exploitation et la situation financière, notamment les coûts et les problèmes liés au pilotage, à l'embauche et à la formation du personnel, ou l'intégration des systèmes informatiques, de comptabilité et de contrôle interne ; les coûts associés pour adapter nos services aux exigences du marché local des sociétés acquises et aux pratiques locales, ou pour élaborer des structures appropriées de gestion des risques et de contrôle interne des opérations sur un nouveau marché, ou pour comprendre et se conformer à un nouveau dispositif réglementaire ; de nouveaux tarifs, taxes, restrictions et dépenses qui pourraient augmenter les prix de nos services et nous rendre moins compétitifs ; la fidélisation des collaborateurs et des comptes clés des entreprises acquises ; des événements imprévus, circonstances ou obligations juridiques liés aux entreprises acquises ; et le fait que nos acquisitions ne permettent pas d'atteindre les synergies prévues ou d'autres avantages attendus.

En outre, nous pouvons encourir des charges d'amortissement et de dépréciation ou des passifs imprévus, ou rencontrer d'autres difficultés liées à des acquisitions réalisées, qui pourraient nuire à notre activité, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nos activités internationales peuvent nous exposer à des risques supplémentaires.

Au 31 décembre 2021, nous avons exercé nos activités dans 36 pays, principalement en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, dans le reste de l'Europe, en Asie du Sud-est et en Afrique. En raison de la portée de plus en plus internationale de nos activités, nous sommes soumis à un certain nombre de risques et de défis, dont pour certains d'entre eux, nous ne pouvons exercer notre contrôle. Il s'agit notamment de la gestion de nos

opérations internationales et des complexités associées au respect des exigences législatives et réglementaires, comprenant les règles fiscales et la législation du travail et de la sécurité sociale de multiples juridictions différentes, ou l'effet négatif de la variation des taux de change sur nos opérations réalisées dans les pays qui n'utilisent pas l'euro. Par exemple, lorsque les règles fiscales locales sont complexes ou que leur applicabilité est incertaine, le respect de ces règles peut entraîner des conséquences fiscales imprévues. En outre, la structuration des décisions et la conformité à la législation locale peuvent se heurter aux conflits entre des lois et des réglementations contradictoires, portant notamment, entre autres, sur ce qui suit :

- Emploi, sécurité sociale et négociation collective ;
- Immigration ;
- Santé et sécurité ;
- Protection de l'environnement ;
- Marchés publics ;
- Concurrence ;
- Application des droits légaux.

Nous sommes exposés à des risques économiques et à des incertitudes dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Tout ralentissement du développement de ces économies, toute détérioration ou perturbation de l'environnement économique dans les pays dans lesquels nous opérons ou toute réduction des dépenses publiques ou du secteur privé peuvent avoir un effet négatif significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. En outre, certains incidents pourraient entraîner des tensions internationales, provoquant des boycotts ou restreignant d'une autre manière notre capacité à fournir nos prestations. Cela peut avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pouvons également être soumis à des incertitudes politiques et sociales dans certains pays où nous sommes présents ou dans lesquels nous prévoyons d'étendre nos activités. Les réformes nécessaires pour réaliser des transformations politiques dans certains de ces pays peuvent ne pas se poursuivre. Les systèmes politiques de ces pays peuvent être fragilisés par le mécontentement de la population à l'égard des réformes, par des troubles sociaux et des changements dans les politiques gouvernementales. Toute perturbation ou instabilité de l'environnement politique ou social dans ces pays peut avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En raison de nos opérations internationales, nous sommes soumis à des risques associés à l'exploitation dans des pays étrangers, relatifs à :

- Une grande instabilité du PIB ;
- Une instabilité politique, sociale et économique, ou de la corruption ;
- Une pratique commerciale informelle et non réglementée ;
- Une incapacité à encaisser des paiements ou à intenter un recours ou à se conformer à des lois commerciales ambiguës ou vagues ;
- Une difficulté à embaucher ou à retenir du personnel ;
- Des conflits du travail ;
- La guerre, des troubles civils ou des actes de terrorisme ;
- La saisie de biens par nationalisation ou expropriation sans dédommagement équitable ;
- Des incohérences et des changements inattendus dans la législation et les politiques du gouvernement ;
- Des dévaluations et des fluctuations des taux de change ;
- L'imposition ou l'augmentation de retenues et d'autres taxes sur les versements et autres paiements effectués par des filiales étrangères ;
- Des risques accrus liés à l'inflation ;
- Des restrictions sur le rapatriement de devises, de revenus, de capitaux ou d'actifs ;
- Des restrictions imposées par la législation locale sur notre capacité à détenir ou à exploiter des filiales, à encaisser des dividendes de filiales, à faire des placements ou à acquérir de nouvelles entreprises dans certaines juridictions ;
- L'imposition ou l'accroissement des investissements, du commerce ou d'autres restrictions ou exigences des gouvernements étrangers ; Le recours à des sous-traitants pour nos opérations internationales qui peut nous exposer à des risques de non-respect des politiques s'appliquant à l'ensemble du Groupe et de notre code d'éthique.

Nous effectuons également certaines de nos opérations commerciales par l'intermédiaire de sociétés associées dont nous détenons moins de 100 % du capital social, et nous pouvons conclure des accords de coentreprises ou acquérir à l'avenir des participations dans des sociétés associées. Nos co-actionnaires ou nos partenaires de coentreprise peuvent (a) avoir des intérêts ou des objectifs économiques ou commerciaux qui sont incompatibles avec les nôtres, (b) prendre des mesures contraires à nos politiques ou à nos objectifs, (c) éprouver

des difficultés financières et autres ou (d) être incapables ou peu disposés à s'acquitter de leurs obligations en vertu de l'accord d'acquisition et de tout accord connexe, ce qui peut avoir une incidence sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Pour certaines décisions importantes, nous pourrions donc ne pas être en mesure d'influencer la prise de décision ou devoir obtenir le consentement d'autres actionnaires. Nous conservons souvent les équipes de direction locales des entités acquises dans les pays étrangers, et ces équipes peuvent aussi avoir des intérêts contraires aux nôtres, ou entraver la prise de décision ou la mise en œuvre de nos stratégies. De telles limitations pourraient limiter notre capacité à poursuivre nos objectifs économiques et d'entreprise à l'avenir et avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. En raison de la survenue de cet événement et du large éventail de sanctions financières imposées à la Russie, l'impact de la crise en Ukraine est très incertain sur la situation macroéconomique mondiale. Atalian n'exerce pas d'activités en Ukraine. En 2021, le chiffre d'affaires des activités exercées en Russie a représenté près de 0,6 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Atalian examine actuellement la situation de ses activités en Russie. Atalian ne pense pas que la crise en Ukraine aura des répercussions sur ses activités en Russie ou que toute mesure prise au niveau local en réponse à ces événements aura un impact négatif important sur les résultats d'exploitation consolidés du Groupe. Il est trop tôt pour évaluer l'impact que pourrait avoir une augmentation durable des prix de l'énergie ou des matières premières découlant de la crise sur les résultats d'exploitation ou la situation financière du Groupe.

Les fluctuations des taux de change pourraient avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Nos résultats d'exploitation sont et pourront être sujets aux effets de change, principalement au risque de conversion de devises. Les résultats de nos opérations ou de celles de nos filiales opérant en dehors de la zone euro sont convertis en euros, notre devise fonctionnelle et de présentation des comptes, au taux de change applicable, pour l'arrêté de nos états financiers consolidés. En 2021, 45 % de nos revenus ont été générés par des entités utilisant pour monnaie fonctionnelle des devises autres que l'euro. Une baisse de la valeur des devises étrangères par rapport à l'euro peut donc avoir un effet négatif sur notre chiffre d'affaires et notre EBITDA, tel

qu'il est indiqué en euros. Le Royaume-Uni est notre plus grand marché international en matière de revenus, et nous sommes donc exposés de manière significative aux fluctuations du cours de la Livre sterling par rapport à l'euro. Nous sommes aussi exposés à des fluctuations sur le cours du dollar américain par rapport à l'euro car les États-Unis représentent l'un de nos plus grands marchés internationaux en termes de revenus en 2021. Nous sommes également exposés au risque de change sur nos opérations en Turquie, en Malaisie, en Indonésie et en Pologne, car les devises de ces pays ont eu récemment tendance à perdre de la valeur par rapport à l'euro. De même, nous sommes exposés au risque de change sur les bénéfices de nos opérations internationales payés en dividendes ou d'une autre manière, à nos holdings en France. Nous encourons un risque de transaction monétaire chaque fois qu'une de nos filiales génère des revenus ou des coûts d'exploitation dans une devise différente de celle de la devise dans laquelle elle opère. Même si les filiales locales de nos zones d'opérations au Royaume-Uni et à l'International sont caractérisées par des niveaux de risques de change relativement bas, étant donné que le chiffre d'affaires généré et les coûts encourus sont généralement réalisés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent cependant avoir un effet négatif important sur nos activités, résultats d'exploitation ou situation financière.

Les services que nous fournissons peuvent être exposés à une pression sur les prix et sur les marges, et nous pouvons ne pas réussir à attirer de nouveaux clients et conserver les clients existants à des prix et des niveaux de marge compétitifs.

Nous pouvons être obligés de baisser les prix de nos services en raison de plusieurs facteurs, notamment en cas de tension de la situation macroéconomique ou d'une concurrence accrue dans le cadre de clauses contractuelles prévoyant une renégociation périodique des conditions tarifaires. Nous ne pouvons pas forcément compenser ces baisses de prix en attirant de nouveaux clients, en réduisant nos coûts d'exploitation (par exemple, par des réductions d'effectifs, des augmentations de productivité ou d'autres optimisations des coûts) ou autrement, ce qui pourrait conduire à une baisse de nos bénéfices. Ces dernières années, des activités telles que la propreté et la sécurité (hormis la sécurité aéroportuaire) ont été particulièrement exposées à la concurrence sur les prix. La pression continue sur les marges réalisées avec nos clients les plus importants ou la perte de ces contrats peuvent avoir un effet négatif important sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

De surcroît, puisque les achats de consommables, les frais externes et les coûts de personnel ont représenté au total 92 % de nos charges au cours de l'année 2021, la rentabilité de nos contrats dépendra généralement de notre capacité à maîtriser avec succès ces coûts, et une erreur dans la gestion ou l'estimation de ces coûts lors de la tarification de nos services pourrait entraîner une baisse des bénéfices et de la rentabilité. Par exemple, au cours des premiers mois de l'exécution d'un nouveau contrat, nous pouvons engager des coûts de démarrage liés à l'équipement technique et aux uniformes des employés qui se traduisent le plus souvent par une perte d'exploitation. En règle générale, nous constatons une réduction progressive de ce déficit d'exploitation dans les mois suivants et le contrat génère finalement un bénéfice d'exploitation dans les six mois suivant son démarrage. Si nous ne parvenons pas à maîtriser ces coûts de démarrage ou si nous n'estimons pas avec précision le montant de ces coûts lors de la tarification de nos services, nous pouvons subir des pertes importantes pour un contrat donné, ce qui peut avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, les contrats multiservices sont plus complexes à deviser en termes de prix que les contrats mono-service en raison de leur étendue et de leur complexité, et cette complexité peut s'accroître dans la mesure où le contrat comporte des performances sur des services nouvellement externalisés dans plusieurs zones géographiques. Tout contrat de ce type, portant sur des services que nous venons de lancer, nous obligera également à évaluer avec précision les conditions de tarification et à prévoir les coûts d'exploitation, alors que certains de ces coûts nous seront inconnus au moment de la conclusion du contrat. Cela demandera au management beaucoup de temps et de ressources pour les évaluer. En outre, nos contrats peuvent inclure des indicateurs liés à la performance de nos prestations et limiter notre capacité d'ajuster, suffisamment ou à temps, nos prix en fonction de l'augmentation de nos coûts, d'un indice d'inflation ou de tout autre indice approprié, ce qui augmente le risque associé à nos contrats et pourrait avoir un impact négatif sur notre rentabilité.

En outre, l'impact des lois et des règlements, en particulier des lois et des règlements sur le travail et l'emploi, peuvent restreindre notre capacité à réduire nos coûts et à réaliser d'autres gains de productivité. Voir « Nos entreprises sont soumises à diverses lois et réglementations, y compris en ce qui concerne le travail et l'emploi, et les changements ou les violations de ces lois ou règlements peuvent nuire à nos entreprises et à notre rentabilité. » La pression exercée sur les prix et

sur les marges peut donc conduire à une réduction de la moyenne des prix et des marges de nos prestations, ce qui pourrait également avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous sommes confrontés à une concurrence intense et variée et une incapacité à rivaliser avec nos concurrents pourrait entraîner une perte de part de marché, une baisse d'activité ou de rentabilité.

Notre activité est extrêmement compétitive. Le Facility Management (FM) rassemble de nombreuses catégories d'acteurs, qui visent la taille mondiale et/ou un large éventail de services. Le paysage concurrentiel du FM est composé de plusieurs types d'acteurs tels que les généralistes mondiaux (principalement les anciens spécialistes du soft FM) ; les généralistes nationaux ; les spécialistes mondiaux de l'immobilier offrant des services aux bâtiments et bénéficiant de leur relation privilégiée avec les clients ; des spécialistes du multi-service ciblant des services complémentaires et de nouveaux pays, fournissant des contrats groupés de soft et de hard services ; des purs players mondiaux, spécialistes mono-service ; des purs players locaux se concentrant sur un service donné, principalement au profit de clients locaux. Ces concurrents peuvent avoir plus de ressources que nous, une présence plus importante sur le marché, ou un rayon d'action géographique plus grand et donc une capacité plus forte pour s'engager sur des appels d'offres multi-pays. En ce qui concerne les services moins complexes sur le plan technique, avec de faibles barrières à l'entrée, tels que les services de propreté traditionnels, nous sommes également confrontés à la concurrence de plus petits acteurs opérant au niveau local, dont beaucoup ont une forte présence sur le marché local et des relations avec les clients locaux. Outre la concurrence d'autres prestataires de services aux bâtiments, nous sommes également confrontés à la concurrence des prestataires locaux.

En outre, les marchés des services externalisés de la propreté et de la sécurité restent très fragmentés malgré un certain degré de concentration. Au fil du temps, nos concurrents, qu'ils soient mondiaux, nationaux, régionaux ou locaux, pourraient consolider leurs activités et les offres de services diversifiées ou les synergies renforcées de ces entreprises regroupées pourraient accroître la concurrence dans les secteurs de la propreté et de la sécurité. Ces changements ou d'autres évolutions du paysage concurrentiel de notre secteur pourraient entraîner une perte de parts de marché, une baisse des revenus ou une baisse de la rentabilité, et pourraient ainsi

avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière ou nos perspectives.

Par conséquent, en raison de cette concurrence intense, nous devons déployer des efforts constants pour rester compétitifs et convaincre les clients potentiels de la qualité et de la compétitivité des prix de nos offres de services. Nous sommes en concurrence avec d'autres acteurs de notre secteur sur différents critères dont la couverture et l'éventail de nos services, l'expertise technique et les prix. Nos clients sont de plus en plus concentrés sur les coûts d'entretien et d'exploitation de leurs installations. La tarification est également un critère important pour assurer le renouvellement des contrats, en particulier les contrats pluriannuels. Nous devons également continuer à développer de nouveaux services ou à pénétrer sur de nouveaux marchés géographiques afin de maintenir ou de renforcer notre position concurrentielle ou d'atteindre nos objectifs stratégiques. Si nos clients ne perçoivent pas la qualité et la valeur du coût de nos services, ou s'il n'y a pas suffisamment de demande pour nos nouveaux services, notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière pourraient être affectés de manière importante.

Nos entreprises sont soumises à diverses lois et réglementations, y compris en matière de travail et d'emploi, et les changements ou les violations de ces lois ou règlements peuvent nuire à nos activités et à notre rentabilité.

En raison de la nature de notre industrie et de la portée mondiale de nos opérations, nous sommes soumis à une variété de lois et de réglementations régissant les domaines tels que le travail, l'emploi, les pensions, l'immigration, la santé et la sécurité, la fiscalité (y compris la sécurité sociale, les impôts sur les salaires et les politiques de prix de transfert), la gouvernance d'entreprise, la protection des clients, les pratiques commerciales, la concurrence, l'environnement et les réglementations sur la conformité. Nous supportons, et devons sans doute continuer à le faire, des coûts substantiels et nous consacrons beaucoup de temps et de ressources pour respecter des réglementations de plus en plus complexes et restrictives. Le total des coûts de personnel représentait 66 % de notre chiffre d'affaires total en 2021. Les lois et les règlements sur le travail et l'emploi ont historiquement eu un effet important sur nos activités. Les changements apportés à ces lois et règlements peuvent augmenter nos coûts d'exploitation et diminuer notre flexibilité opérationnelle. En outre, tout manquement aux lois ou réglementations

des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peut entraîner des amendes, des sanctions ou d'autres moyens de suspension ou de résiliation de notre droit à fournir certains services dans la juridiction concernée.

Suite aux constatations faites au sujet des défaillances de nos contrôles internes et de notre programme de conformité, nous avons décidé de retraiter certains de nos états financiers consolidés que nous avons publiés précédemment ; ceci pourrait entraîner des coûts imprévus, affecter la confiance des investisseurs et soulever des problèmes de réputation.

Comme indiqué précédemment, nous avons découvert en 2019 de graves défaillances de nos contrôles internes et de notre programme de conformité qui nous ont permis de constater que certains de nos anciens dirigeants avaient commis des actes répréhensibles ; nous avons donc décidé de porter plainte contre eux au pénal. En 2021, comme indiqué à l'article 2.2 des notes jointes à nos états financiers consolidés audités figurant dans le présent rapport, nous avons pris la décision de retraiter nos états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à la suite d'une enquête interne ayant porté sur nos opérations internationales et d'améliorer nos contrôles internes et notre programme de conformité pour l'ensemble de nos opérations.

Depuis 2018, nous avons pris des mesures pour remédier aux lacunes de notre système de contrôle interne et de conformité qui ont été mises en lumière par ces faits en remaniant de manière significative ces fonctions, en adoptant un code de conduite des affaires ainsi que d'autres politiques et procédures de conformité dans tous les pays où nous intervenons. Nous avons également procédé à des sessions de formation sur ces questions pour notre personnel et amélioré notre gouvernance d'entreprise. Conformément à la CJIP que nous avons conclue en février 2022, nous avons accepté de nous soumettre, pour une durée de deux années aux audits et vérifications qui seront diligentés par l'Agence française anticorruption (AFA). Nous n'avons toutefois pas l'assurance que d'autres défaillances de nos contrôles internes ou de notre programme de conformité ne pourront pas se produire ou être découvertes à l'avenir. Si nos efforts pour améliorer nos contrôles internes et notre programme de conformité ne réussissent pas, ou si d'autres défaillances de nos contrôles internes ou de notre programme de conformité se manifestent, notre capacité à rapporter avec précision et en temps opportun notre situation financière pourrait être compromise, ce qui pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Certaines enquêtes menées par le passé par les autorités judiciaires françaises à notre rencontre et à l'encontre de notre principal actionnaire, de même que celles menées actuellement pourraient avoir un impact négatif sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En février 2022, le président du tribunal judiciaire de Paris a approuvé une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue entre nous et le parquet de Paris. La CJIP porte sur des faits qui remontent à 2014 et 2015 et qui concernent deux filiales du Groupe. En concluant la CJIP, la société LFA a mis fin aux poursuites judiciaires engagées à son encontre sans reconnaître sa culpabilité. Dans le cadre de la CJIP, la société LFA a accepté de verser une pénalité d'intérêt général d'un montant de 15 millions d'euros. Bien que ces procédures soient désormais définitivement terminées, elles ont généré des coûts supplémentaires, notamment des frais de justice, en plus de la pénalité de 15 millions d'euros et elles pourraient porter préjudice à notre réputation.

La fourniture de services aux entreprises de certaines industries hautement réglementées et le non-respect des réglementations en vigueur pourraient nous exposer à des amendes, des pénalités et autres passifs, ainsi qu'à d'autres conséquences négatives.

Nous fournissons des services aux entreprises dans des industries hautement réglementées, notamment le nucléaire, la défense, les transports et l'aéronautique. Nous proposons également des services de nettoyage spécialisés dans des domaines tels que la santé et l'industrie agro-alimentaire. Comme les entreprises de ces secteurs, nous sommes soumis à des lois et des réglementations très précises et restrictives concernant la prestation de ces services et l'exploitation et la sécurité des installations dans les juridictions dans lesquelles nous opérons. Le respect des cadres législatifs et réglementaires de ces industries hautement réglementées, qui sont de plus en plus stricts, exige de consacrer toujours plus de ressources techniques et financières à nos efforts de conformité. L'impact de ces changements est difficile à prévoir. Le non-respect de ces exigences pourrait nous exposer à des amendes, des pénalités, des réclamations pour dommages corporels ou matériels et à d'autres coûts ou passifs, ainsi qu'à une publicité négative. En outre, des exigences légales et réglementaires plus strictes pourraient avoir un impact négatif sur la croissance à long terme des secteurs auxquels nous fournissons nos services et sur les demandes de services venant des clients opérant

dans ces secteurs, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions faire face à des risques en ce qui concerne les cessions d'actifs que nous entreprenons.

Nous pourrions également faire face à des risques liés à tout désinvestissement que nous pourrions entreprendre. Nous avons entrepris un programme de désinvestissement pour nous concentrer sur notre cœur de métier et, en 2019, nous avons cédé notre division Espaces verts en France. Notre division Espaces verts a généré un chiffre d'affaires d'environ 70 millions d'euros en France en 2018, représentant 2,6 % de notre chiffre d'affaires, et a contribué pour environ 66 millions d'euros à notre chiffre d'affaires en 2019. La valeur d'entreprise du produit de la vente s'élevait à 34 millions d'euros. Parmi les risques associés à ces cessions, qui pourraient avoir un effet négatif significatif sur notre entreprise, les résultats d'exploitation et les conditions financières, figurent les suivants :

- Les cessions pourraient entraîner des pertes et/ou des marges moins importantes ;
- Les cessions pourraient entraîner une dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs incorporels ;
- Les cessions pourraient entraîner la perte de personnel qualifié ;
- Nous pourrions subir des événements ou des retards imprévus et conserver ou engager notre responsabilité juridique relative à l'entreprise cédée à l'égard des employés, des clients, des fournisseurs, des sous-traitants, des autorités publiques ou d'autres parties.

Tous ces risques pourraient avoir un effet négatif important sur nos résultats d'exploitation et nos perspectives de croissance.

Nous pourrions subir un préjudice si un grand nombre de clients et, en particulier, nos principaux clients, résiliaient leurs contrats de prestations de services avant l'expiration des conditions fixées ou décidaient de ne pas renouveler leurs contrats de prestations de service, ou si nous ne pouvions renouveler que les contrats existants à des conditions moins favorables.

Nos contrats sont généralement renouvelés automatiquement à l'expiration de la durée indiquée, sauf résiliation expresse par le client, à l'exception de nos contrats avec nos principaux clients qui ont souvent une durée fixe initiale renouvelable une ou plusieurs fois sur

des durées successives plus courtes selon l'option du client. En vertu de certains de nos contrats (généralement nos contrats les plus importants), nos clients peuvent résilier un contrat à tout moment à leur discrétion après l'expiration d'un délai de préavis convenu. Même si nous pensons que notre entreprise n'est tributaire d'aucun contrat, la résiliation d'un nombre important de contrats avant l'expiration de leurs conditions, et en particulier de contrats avec nos clients les plus importants, ou notre incapacité à renouveler nos contrats de service à des conditions favorables, ou le mécontentement des clients à l'égard de nos services, pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, notamment en nuisant à notre réputation, nous rendant plus difficile le gain des contrats similaires avec d'autres clients.

Nos contrats dans le secteur public pourraient être affectés par des décisions politiques et administratives ou des contraintes budgétaires.

Le secteur public est un segment important pour nous, en particulier en France et au Royaume-Uni. Nos filiales peuvent donc être affectées négativement par des décisions politiques et administratives concernant les niveaux de dépenses publiques, telles que les baisses de dépenses publiques qui peuvent se produire dans le cadre de l'accent mis en France, au Royaume-Uni et dans d'autres pays européens, au cours des dernières années, sur la réduction des déficits budgétaires des pouvoirs publics nationaux et locaux. Toute perte future de grands contrats dans le secteur public pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Dans certains cas, en raison des réglementations applicables, telles que les règles d'appel d'offres de l'Union européenne, certaines conditions des contrats du secteur public, telles que les conditions de tarification, la durée du contrat, l'utilisation de sous-traitants et la possibilité de transférer des créances dans le cadre des contrats, sont moins flexibles pour nous que les contrats similaires du secteur privé.

Les contrats dans le secteur public sont également soumis à un examen et à une surveillance par les autorités locales afin d'assurer le respect des lois et réglementations interdisant les pratiques anti-concurrentielles et nous pourrions nous trouver en violation de ces lois ou réglementations, ce qui entraînerait des amendes, des pénalités et d'autres sanctions, notamment l'impossibilité de participer aux appels d'offres des marchés publics. Tout événement de ce type pourrait avoir un impact

négatif significatif sur notre réputation, notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous ne pourrions pas forcément gagner de nouveaux contrats, y compris des contrats passés de manière concurrentielle, et les contrats que nous décrocherons pourront ne pas produire les résultats attendus.

Nous devons constamment obtenir de nouveaux contrats pour soutenir notre croissance, et ces nouveaux contrats peuvent faire l'objet d'appels d'offres concurrentiels. La décision d'un client existant ou potentiel d'externaliser des services aux occupants et aux bâtiments dépend, entre autres, de sa perception du prix et de la qualité de ces services externalisés. Certains clients peuvent avoir un préjugé défavorable à l'externalisation de leurs fonctions support.

Nous ne pourrions pas forcément continuer de remporter des contrats par appels d'offres et de gagner d'autres nouveaux contrats. En outre, nous pouvons consacrer beaucoup de temps et engager des dépenses afin de préparer une offre ou une proposition, ou participer à un processus d'appel d'offres, au terme duquel nous ne sommes finalement pas retenus. Lorsqu'un contrat nous est attribué, il ne produit pas forcément les résultats attendus, en particulier si nous ne sommes pas en mesure de correctement calculer les prix, maîtriser les coûts et gérer l'activité quotidienne. Par exemple, le calendrier ou la structure des coûts peuvent différer des estimations antérieures, car ils dépendent tous les deux d'un large éventail de paramètres, dont certains sont difficiles à prévoir, tels que l'augmentation des coûts de personnel résultant de changements pénalisants des lois ou des règlements sur le travail et l'emploi, ce qui peut entraîner des difficultés d'exécution et des dépassements de coûts que nous ne pourrions peut-être pas répercuter sur nos clients. Notre incapacité à prévoir avec précision le coût réel de nos prestations de services pourrait entraîner une diminution de nos marges ou même des pertes dans le cadre de ces contrats, ce qui aurait un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre présence internationale nous oblige à maintenir un management des projets et des sites efficace et si nous ne parvenons pas à le faire, cela peut porter préjudice à notre entreprise.

Notre implantation internationale nécessite de conserver les équipes de direction locales pour assurer le lien entre le marché local et le Groupe. Les gestionnaires locaux conservent donc leur autonomie pour gérer

nos activités sur leurs marchés. Afin de s'assurer que les projets que nous entreprenons sont menés à bien efficacement et de manière rentable, nous devons avoir un degré élevé d'expertise dans la conduite des projets et des activités sur site, en particulier pour évaluer les coûts de nos prestations de services pour le client concerné et pour optimiser l'efficacité de la prestation des services contractuels tout au long de la durée du contrat. Si notre équipe de gestion locale ne dispose pas de l'expertise requise en matière de management de projets et de sites, nous pouvons être dans l'impossibilité de délivrer nos services de manière efficace et rentable et dans l'obligation de faire face à des coûts d'exécution de contrat ou des pertes d'exploitation accrues, des difficultés pour obtenir en temps opportun le règlement de nos services, ou un préjudice réputationnel qui pourraient avoir un effet négatif important sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous ne réussirons pas forcément à embaucher et conserver suffisamment de techniciens qualifiés pour mener à bien nos opérations. En outre, nous pourrions rencontrer des problèmes pour recruter et conserver des salariés qualifiés en période de croissance économique rapide.

Sur certains des segments du marché sur lesquels nous opérons, tels que les services multitechniques, notre succès dépend de notre capacité à attirer et à conserver des techniciens qualifiés, et toute difficulté à les conserver pourrait perturber nos opérations. Notre croissance exige également que nous recrutions et formions continuellement de nouveaux techniciens qualifiés. Un turnover élevé de nos techniciens qualifiés se traduit par une augmentation de nos coûts de recrutement et de formation et limite en conséquence le nombre de techniciens expérimentés disponibles pour constituer des équipes adaptées aux projets. Si cela devait se produire, nous ne pourrions pas forcément mener à bien ces projets efficacement et exploiter ces activités de manière rentable. En outre, en période de croissance économique rapide, nous pouvons rencontrer des problèmes de recrutement et de maintien en poste des employés qualifiés dans toutes nos activités ou plus généralement faire face à une augmentation des coûts de recrutement et fidélisation des employés que nous ne pourrions peut-être pas répercuter de manière satisfaisante sur nos clients, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, les résultats d'exploitation et la situation financière.

Une détérioration des relations avec nos employés ou nos syndicats ou l'impossibilité de prolonger, renouveler ou renégocier favorablement les conventions collectives spécifiques au Groupe pourraient avoir un impact négatif sur nos activités.

Étant donné que nous restructurons continuellement notre main-d'œuvre pour obtenir des gains de productivité, maintenir de bonnes relations avec nos employés, les syndicats et les autres représentants des employés est essentiel pour que nous puissions mettre en œuvre ces restructurations avec succès. Par conséquent, toute détérioration des relations avec nos employés, les syndicats et les autres représentants des employés pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

La majorité de nos employés sont couverts par des conventions collectives nationales et des accords d'entreprise spécifiques au Groupe. Ces accords complètent généralement les dispositions légales applicables en ce qui concerne notamment les conditions générales de travail de nos employés, telles que le temps de travail, les congés, la rupture du contrat de travail, la retraite, la mutuelle et les primes annuelles. Les conventions collectives nationales et les conventions spécifiques au Groupe contiennent également des dispositions qui pourraient affecter notre capacité à restructurer nos opérations et nos installations, à licencier nos employés ou à externaliser certains services.

Nous ne pourrions pas forcément proroger les accords existants spécifiques au Groupe, les renouveler selon leurs modalités actuelles ou, à l'expiration de ces accords, négocier ces accords de manière favorable et opportune ou sans arrêts de travail, grèves ou actions similaires des salariés. Nous pouvons aussi être assujettis à des conventions supplémentaires spécifiques au Groupe ou à des modifications des conventions collectives nationales existantes. Par exemple, les négociations à venir sur le regroupement des branches professionnelles telles que la propriété, la sécurité, le travail temporaire, la restauration, pourraient à long terme déboucher sur des augmentations de salaire et l'octroi d'avantages sociaux supplémentaires fondés sur les conventions collectives les plus avantageuses concernées par ce regroupement. D'autres accords ou modifications spécifiques au Groupe pourraient augmenter nos coûts d'exploitation et avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, nous sommes tenus de consulter et de demander conseil à nos comités d'entreprise pour un large éventail de questions, ce qui pourrait empêcher ou retarder l'exécution de certaines transactions du Groupe.

Les consultations avec les comités d'entreprise, les grèves ou les actions similaires des salariés ou d'autres perturbations causées par notre personnel, en particulier là où il y a des délégués syndicaux, pourraient perturber nos activités, entraîner une perte de réputation, une augmentation des salaires et des avantages sociaux ou avoir un effet négatif significatif sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous avons enregistré un montant important d'écarts d'acquisition (« goodwill ») et il se peut que nous ne puissions jamais réaliser la valeur totale de celui-ci.

Nous avons enregistré une survaleur comptable importante sur nos acquisitions. L'écart d'acquisition total, qui représente la différence entre le montant de la juste valeur de l'acquisition et l'actif net des entreprises ou des actions acquises, s'élevait à 1 062 millions d'euros au 31 décembre 2021 (1 033 millions d'euros au 31 décembre 2020), soit 49 % de notre actif total.

Le goodwill est enregistré à la date d'acquisition et il fait l'objet chaque année d'un test de valeur susceptible d'un ajustement de sa valeur si une perte de valeur est constatée. La dépréciation peut résulter, entre autres, d'une détérioration de notre rendement, d'une baisse des flux de trésorerie futurs prévus, de conditions de marché défavorables, de changements défavorables dans les lois et règlements applicables (y compris des changements qui limitent nos activités ou affectent les services que nous fournissons) et de divers autres facteurs. Le montant de toute perte de valeur doit être imputé immédiatement à notre compte de résultat. Nous n'avons enregistré aucune dépréciation du goodwill en 2021. Toute dépréciation significative de l'écart d'acquisition à l'avenir pourrait résulter d'une réduction importante de nos revenus et de nos capitaux propres et pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Le départ de membres clés de notre équipe de direction ou d'autres membres clés de notre personnel, ou notre incapacité à attirer et à conserver des membres qualifiés pour notre équipe de direction ou d'autres membres clés, pourrait avoir un effet négatif sur notre entreprise.

Notre succès dépend, dans une large mesure, de l'activité effective et des compétences du Conseil d'administration en fonction composé de M. Franck Julien, Président de HADS et Group CEO de La Financière Atalian et M. Rob Legge, Deputy CEO & Group COO, ainsi que du Comité exécutif en fonction. Si un ou plusieurs de nos dirigeants ou d'autres membres du personnel clé ne peuvent pas ou

ne veulent pas conserver leurs fonctions actuelles, nous ne pourrions pas forcément les remplacer facilement et notre activité pourra en être perturbée, ce qui pourra avoir des répercussions importantes et négatives sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Il y a une forte demande pour les managers de ce calibre, qui sont peu nombreux et dont le profil est très recherché ; nous ne serons donc peut-être pas en mesure d'attirer et de conserver à l'avenir des cadres ou du personnel clé expérimentés, ce qui pourrait entraver notre capacité à diriger et à développer notre activité avec succès. En outre, si l'un de nos dirigeants ou une autre personne clé rejoignait un concurrent ou créait une entreprise concurrente, nous pourrions perdre des clients, des savoir-faire et d'autres membres clés du personnel, ce qui pourrait avoir un effet significatif important sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions ne pas être en mesure de nous défendre contre les réclamations formulées contre nous par des clients ou d'autres tiers ou ne pas réussir à recouvrer correctement nos créances à l'égard de clients ou de tiers.

Nous pouvons conclure des accords avec des tiers partenaires, des fournisseurs d'équipements et des sous-traitants en lien avec la prestation de services dans le cadre de nos contrats avec nos clients. Le recours à ces tiers réduit notre capacité à contrôler directement à la fois notre personnel et la qualité des prestations fournies.

Par conséquent, nous sommes exposés à des risques liés à la gestion des tiers et au risque que ces tiers ne respectent pas les critères de qualité convenus dans le cadre du contrat ou plus généralement ne soient pas en conformité avec les normes législatives ou réglementaires en vigueur.

Des réclamations impliquant ces tiers pourraient être requises contre nous, et par nous. Les réclamations déposées contre nous pourraient inclure les dépenses encourues pour des travaux prétendument défectueux ou incomplets, les violations de garantie ou l'achèvement tardif du projet et des réclamations pour des projets annulés. Les réclamations et les charges à payer pourraient impliquer des dommages-intérêts réels, ainsi que le paiement de montants forfaitaires fixés contractuellement. Ces réclamations, ainsi que celles que nous pourrions formuler à l'encontre de clients ou d'autres tiers, si elles ne sont pas résolues par la négociation, pourraient entraîner des procédures contentieuses ou d'arbitrage longues et coûteuses. Les dépenses associées aux réclamations, ou notre incapacité à recouvrer

suffisamment de dommages-intérêts ou d'indemnités forfaitaires pour les réclamations déposées contre des tiers, pourraient avoir un effet négatif significatif sur nos activités, notre situation financière et les résultats d'exploitation.

En outre, les tiers partenaires, les fournisseurs d'équipement et les sous-traitants peuvent avoir une couverture d'assurance insuffisante ou des ressources financières insuffisantes pour s'acquitter des réclamations ou des condamnations du fait des dommages-intérêts ou des pertes occasionnés au client par ces tiers. Tout manquement de ces tiers à respecter leurs obligations pourrait nuire à notre réputation, avec pour résultat la perte de clients et la charge de passifs financiers, ce qui pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pouvons faire l'objet de réclamations ou de sanctions à propos des conditions de travail de nos employés.

Nos activités sont soumises aux lois et règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité au travail. Les nouvelles technologies, la mise en œuvre de nouveaux processus de travail, services, outils et machines, peuvent avoir des effets négatifs imprévus sur les conditions de travail de nos employés. Certaines des prestations que nous fournissons dans le cadre de notre activité mettent nos collaborateurs et d'autres personnes en contact avec de gros équipements mécanisés, des véhicules en mouvement et des produits chimiques dangereux. Les sites sur lesquels nous intervenons qui présentent des risques, peuvent également augmenter le turnover des effectifs, augmenter le coût d'une prestation pour nos clients ou de l'exploitation d'un site et augmenter le coût de nos opérations. Les infractions et les responsabilités liées aux lois et réglementations en vigueur en matière d'environnement ou de santé et de sécurité au travail peuvent se traduire par des amendes, des pénalités, des réclamations légales, ainsi qu'une augmentation des coûts d'exploitation et des dommages réputationnels, et peuvent avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre responsabilité peut être engagée pour des actions commises par nos employés.

Comme pour les autres prestataires de services aux bâtiments, nos employés fournissent nos services dans des bâtiments et dans des lieux appartenant à nos clients ou exploités par eux. Par conséquent, nous pouvons être impliqués dans des contentieux liés à

des dommages matériels, des interruptions d'activité, la propagation d'infections dans les établissements de santé, la contamination des aliments, la violation des réglementations environnementales et/ou de santé et sécurité au travail, l'utilisation non autorisée de la propriété du client, des fautes volontaires ou d'autres actes délictueux de nos employés ou des personnes ayant obtenu un accès non autorisé aux locaux par notre intermédiaire. De tels contentieux peuvent être de grande ampleur et peuvent susciter une publicité qui nous est défavorable. De plus, de tels contentieux pourraient ne pas être couverts par nos polices d'assurance. Par conséquent, ces procès peuvent avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En outre, le processus d'appel d'offres comporte des risques associés à la fraude, à la corruption et aux activités frauduleuses dans le processus d'achat. Bien que nous maintenions des systèmes de surveillance internes et que nous n'ayons jamais été mis en examen, condamnés à une amende ou sanctionnés pour fraude, corruption ou pots-de-vin, nous pourrions ne pas être capables de détecter ou d'empêcher tous les cas de fraude, de pots-de-vin et de corruption impliquant nos employés ou agents dans le futur. La participation ou l'association de nos employés ou agents à une fraude, une corruption ou d'autres violations ou allégations ou rumeurs s'y rapportant pourrait avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'opérations et notre situation financière.

Notre responsabilité peut être engagée par nos activités dans la restauration.

Au Royaume-Uni, nos services de restauration fournissent aux clients des produits alimentaires destinés à la consommation des êtres humains, ce qui nous expose à des risques sécuritaires tels que la contamination des produits, la détérioration ou l'altération des produits. De tels risques sécuritaires peuvent nécessiter la destruction d'un stock et peuvent entraîner une publicité négative, une interruption temporaire de l'activité et des coûts substantiels de remise en conformité ou d'assainissement. Nous pourrions être impactés par la rumeur publique prétendant que nos services de restauration causeraient des maladies ou des blessures. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations ou de poursuites relatives à une maladie présumée ou réelle résultant de la contamination par un produit ou de tout autre incident qui compromettrait la sécurité et la qualité des produits alimentaires fournis par notre division Restauration collective.

Des poursuites ou tout autre événement important ayant conduit à la perte de confiance des consommateurs dans la sécurité et la qualité des services de restauration pourrait nuire à nos marques, à notre réputation et à notre image et avoir un impact négatif sur les ventes, la rentabilité et les perspectives de croissance. Nous ne pouvons pas garantir que nos efforts pour surveiller les risques liés à la salubrité des aliments et des produits seront couronnés de succès ou que ces risques ne se matérialiseront pas. En outre, même si nos produits ou services ne sont pas affectés par la contamination ou d'autres incidents qui compromettraient leur sécurité et leur qualité, une publicité négative sur le secteur de la restauration collective pourrait entraîner une réduction de la demande des consommateurs pour nos produits et services.

Toute réclamation, poursuite ou publicité négative liée à la santé, la sécurité et la qualité de nos services de restauration peuvent nuire à notre réputation, augmenter leurs coûts d'exploitation et avoir un impact négatif sur la demande de nos services de restauration. Les ventes de nos services de restauration collective peuvent être affectées, ce qui peut avoir un effet négatif significatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives.

Notre responsabilité peut être engagée sans qu'elle ne soit couverte par l'assurance.

Nous avons souscrit des assurances de divers types, comprenant une assurance dommages matériels, une responsabilité civile et une assurance responsabilité civile des mandataires sociaux. Compte tenu de nos activités internationales, de la diversité de nos implantations et des contextes dans lesquels nos employés fournissent des prestations et de la diversité des activités dans lesquelles nos employés sont engagés, il est possible que nous ne puissions pas toujours prévoir avec précision toutes les activités et situations pour nous assurer qu'elles sont entièrement couvertes par nos polices d'assurance et, par conséquent, nous pourrions ne pas être couverts par nos assurances dans certains cas précis. Bien que nous cherchions à maintenir des niveaux de couverture d'assurance adaptés, toutes les réclamations potentielles ne peuvent être couvertes et nous pouvons subir des incidents majeurs de nature telle qu'ils ne sont pas couverts par l'assurance. En outre, la survenue de plusieurs événements entraînant des demandes significatives de dommages-intérêts dans une année civile peut avoir un effet négatif important sur nos primes d'assurance. Enfin, nos coûts d'assurance peuvent augmenter avec le temps en réponse à toute évolution

négative de nos antécédents de sinistres ou en raison de l'augmentation importante des prix sur le marché de l'assurance en général. Nous ne pourrions peut-être pas maintenir notre couverture d'assurance actuelle ou le faire à un coût raisonnable, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre responsabilité peut être engagée de manière significative en cas de non-respect des normes applicables en matière de propreté, de sûreté ou de sécurité, et faire l'objet d'une publicité défavorable concernant tout manquement réel ou présumé à ces normes, ce qui pourrait nuire à notre réputation.

Nos activités sont liées à la santé et à la sécurité des personnes, en particulier nos services de nettoyage des installations de l'industrie agroalimentaire et des établissements de santé ainsi que notre large éventail de services de restauration collective. Nous pouvons encourir des responsabilités importantes si nous ne parvenons pas à respecter les normes de propreté ou de sécurité applicables et si notre défaillance nuit à des personnes ou des entités, y compris, par exemple, par la contamination des produits alimentaires préparés dans les installations que nous nettoyons ou par l'apparition de maladies dans les hôpitaux dans lesquels nous intervenons. En outre, nous pourrions être tenus responsables de toute infraction par nos employés des règles de sécurité sur des sites clients sensibles, tels que les aéroports et les centrales nucléaires. De plus, notre réputation pourrait être entachée par tout manquement réel ou présumé au respect des normes convenues de propreté ou de sécurité. Toute publicité relative à des incidents de ce type pourrait avoir un effet négatif important sur notre réputation et, par conséquent, sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les intérêts de notre actionnaire principal peuvent être incompatibles avec les intérêts des porteurs de titres.

Actuellement, M. Franck Julien, Group CEO, est le principal actionnaire du Groupe, et il en détient indirectement la majorité. Par conséquent, M. Franck Julien est en mesure de contrôler les opérations nécessitant l'approbation des actionnaires, notamment la nomination et la révocation de nos administrateurs, nos politiques d'entreprise et de gestion, les fusions ou acquisitions potentielles, le paiement de dividendes, les ventes d'actifs et d'autres opérations importantes de la société. Les intérêts de M. Franck Julien pourraient entrer en conflit avec les intérêts des porteurs obligataires, en

particulier si nous rencontrons des difficultés financières ou si nous ne sommes pas en mesure de rembourser nos dettes à l'échéance. M. Franck Julien pourrait, par exemple, nous conduire à poursuivre des acquisitions, des cessions, des financements, des distributions de dividendes ou d'autres transactions qui pourraient, selon lui, valoriser sa participation dans le Groupe, même si de telles transactions peuvent comporter des risques pour les porteurs obligataires. En outre, M. Franck Julien peut vendre à tout moment tout ou partie de sa participation ou chercher à réduire sa participation au moyen d'une cession à un investisseur stratégique ou financier, d'une augmentation de capital ou de tout autre moyen. De telles cessions peuvent ne pas déclencher un changement de contrôle sous les dispositions des contrats régissant nos emprunts obligataires.

Nous nous appuyons sur des systèmes informatiques pour mener nos activités. Nos systèmes informatiques pourraient ne pas fonctionner correctement ou être interrompus, ce qui pourrait nuire à nos activités.

Nous nous appuyons sur de nombreux systèmes informatiques qui nous permettent de suivre et de facturer nos services, de communiquer avec nos clients, de gérer nos employés et de recueillir des informations sur lesquelles la direction fonde ses décisions concernant notre activité. L'administration de nos activités dépend de plus en plus de l'utilisation de ces systèmes. Par conséquent, les défaillances des systèmes ou les perturbations résultant de virus informatiques, de piratages informatiques ou d'autres causes pourraient avoir un effet négatif significatif sur nos activités, les résultats d'exploitation et la situation financière.

Nous pouvons faire face à des risques fiscaux.

Nous avons structuré nos activités commerciales et financières à la lumière de diverses exigences réglementaires et de nos objectifs commerciaux et financiers. Ces structures créent donc de la valeur grâce aux synergies et à la puissance commerciale d'un groupe multinational. Étant donné que les lois et règlements fiscaux dans les diverses juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités ne fournissent pas de doctrines claires ou définitives, le régime fiscal appliqué à nos opérations et transactions intra-groupe ou réorganisations est parfois fondé sur nos interprétations des lois et règlements fiscaux français ou étrangers. Nous ne pouvons garantir que ces interprétations ne seront pas remises en question par les autorités fiscales compétentes, ce qui pourrait nuire à notre

situation financière ou à nos résultats d'exploitation. Plus généralement, tout manquement aux lois ou réglementations fiscales des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peut entraîner des réévaluations, des intérêts de retard pour paiement tardif, des amendes et des pénalités.

En outre, nous pouvons enregistrer des actifs d'impôt différé dans notre bilan, reflétant les économies d'impôt futures résultant de décalages entre la taxation effective et son montant comptabilisé à l'actif ou au passif ou en ce qui concerne les reports fiscaux déficitaires de nos sociétés. La réalisation effective de ces actifs dans les années à venir dépend des lois et règlements fiscaux (y compris l'évolution du mécanisme du CICE), des résultats des vérifications fiscales potentielles et des résultats futurs attendus des entités concernées. En particulier, en vertu des règles actuellement applicables en France, les pertes fiscales reportées ne peuvent compenser qu'un million d'euros de revenu imposable plus 50% du revenu imposable de l'année en cours qui dépasse ce montant. Au 31 décembre 2021, nos actifs nets d'impôts différés représentaient un total de 83,8 millions d'euros, principalement lié aux reports fiscaux déficitaires du groupe fiscal constitué par Atalian Cleaning. Toute réduction de la capacité d'utiliser ces actifs en raison de modifications des lois et des règlements, de réévaluations fiscales potentielles ou de résultats inférieurs à ceux prévus, pourrait avoir un impact négatif important sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous sommes soumis à des risques de procédures juridiques et d'arbitrage, ce qui pourrait nuire à nos résultats financiers et à notre situation.

De temps en temps, nous sommes impliqués dans des procédures juridiques ou d'arbitrage en droit du travail, en droit fiscal et en droit commercial, dont les résultats sont difficiles à prévoir. Nous pourrions être engagés à l'avenir dans des litiges juridiques et des arbitrages, ce qui pourrait entraîner des demandes de dommages-intérêts ou d'autres paiements significatifs. En outre, en partie en raison de la réorganisation constante de notre personnel, nous sommes engagés dans un grand nombre de procédures avec les employés, généralement en ce qui concerne les indemnités de départ liées aux licenciements et les réclamations de requalification d'un contrat d'emploi à durée déterminée en contrat d'emploi à durée indéterminée ou d'un contrat d'emploi à temps partiel en contrat d'emploi à temps plein, ainsi que dans des procédures relatives à l'application des conventions collectives nationales appropriées concernant le transfert automatique des employés. Bien qu'individuellement

ces procédures ne portent généralement pas sur des montants substantiels, l'ensemble de ces procédures ou toute augmentation du nombre de ces procédures peut avoir un impact négatif significatif. Au 31 décembre 2021, nous avons constitué 13,3 millions d'euros de provisions pour les litiges avec les employés.

En cas de résultat négatif significatif d'une procédure juridique ou d'arbitrage, que ce soit sur la base d'un jugement ou d'un accord de règlement, nous pourrions être tenus de payer des montants importants, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. En outre, les coûts liés aux procédures de litige et d'arbitrage peuvent être conséquents. Même si de telles procédures ont une issue favorable pour nous, il faudra peut-être cependant que nous assumions tout ou partie de nos frais de conseil et autres frais dans la mesure où ils ne sont pas remboursables par la partie adverse, les assurances ou par d'autres, ce qui pourrait avoir un effet négatif significatif sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

RISQUES LIÉS À NOTRE ENDETTEMENT

Notre niveau d'endettement conséquent pourrait avoir des répercussions importantes et négatives sur notre capacité à respecter nos obligations en vertu des accords pris sur nos dettes, notre capacité à réagir aux changements du marché et notre capacité à contracter des dettes supplémentaires pour financer les besoins futurs. En outre, les augmentations des taux d'intérêt pourraient nuire à notre capacité d'assurer le service de la dette conformément aux accords contractuels.

Au 31 décembre 2021, nous et nos filiales consolidées avions 1 381,1 millions d'euros de dette brute (y compris l'affacturage sans recours (factor déconsolidant) et les engagements de location selon l'IFRS 16). En outre, nous sommes parties prenantes d'un accord de crédit renouvelable de 103,0 millions d'euros, dont 103 millions d'euros restaient non tirés au 31 décembre 2021.

Notre endettement substantiel pourrait avoir des conséquences importantes. En particulier, cela pourrait :

- Accroître la difficulté de satisfaire à nos obligations, incluant celles relatives à nos emprunts obligataires ;
- Imposer que nous consacrons une part importante de notre cash-flow opérationnel pour le paiement de notre dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour

le besoin en fonds de roulement, les investissements en actifs immobilisés, les acquisitions, la recherche et le développement ou toutes autres utilisations ;

- Accroître notre vulnérabilité à une conjoncture économique et industrielle défavorable ;
- Limiter notre flexibilité pour planifier des changements ou réagir aux évolutions dans nos activités et dans les secteurs dans lesquels nous opérons ;
- Nous empêcher de poursuivre l'exploitation de certaines opportunités commerciales ;
- Nous placer dans une position défavorable par rapport à nos concurrents qui ont relativement moins de dettes ;
- Limiter notre capacité d'emprunter des fonds supplémentaires ou de disposer d'actifs pour lever des fonds, si nécessaire, pour le fonds de roulement, les dépenses en actifs immobilisés, les acquisitions ou toutes autres utilisations.

En outre, notre dette au titre de notre facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable qui est égal à la somme (i) du taux EURIBOR pour les périodes d'intérêt d'un, trois ou six mois [ou toute autre période convenue entre Atalian S.A.S.U. et l'Agent qui représente et agit au nom de tous les prêteurs contribuant à la facilité de crédit renouvelable], ou, si EURIBOR n'est pas disponible, le taux de remplacement tel que décrit dans la convention de crédit renouvelable et (ii) la marge applicable, qui était initialement égale à une marge de base de 2,25 % sous réserve d'un cliquet de marge vers le haut ou vers le bas sur la base de la notation de crédit qui nous est attribuée par Moody's et S&P, et qui, à la suite de la baisse de nos cotes de crédit par Moody's et S&P en décembre 2018, est actuellement de 2,50 %. Les fluctuations du taux EURIBOR ou du taux de remplacement (le cas échéant) ou les changements de notre cote de crédit peuvent augmenter notre charge globale d'intérêts et pourraient avoir un effet négatif important sur notre capacité à rembourser nos obligations en matière de dette.

Pour une discussion sur nos flux de trésorerie et nos liquidités, voir « le rapport de gestion de la direction sur la situation financière et les résultats des opérations – liquidités et ressources en capital ».

5 PERFORMANCES

PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES	88
Données Groupe	88
Focus sur nos régions	92
PERFORMANCES RSE	104
PERFORMANCES FINANCIÈRES	109

atalian@commission-europenne-belgium

72 bâtiments sur le Siège (Bruxelles)
1 000 000 m² d'espaces et de bureaux pilotés en soft FM
550 collaborateurs Atalian délégués



PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES 2021

ENTRETIEN AVEC ROB LEGGE réalisé le 17 janvier 2022



Le Groupe s'est considérablement renforcé ces dernières années et occupe aujourd'hui une position favorable pour engager un nouveau cycle de croissance.



Rob Legge
Group Deputy CEO

Quel bilan faites-vous de l'année 2021 pour le groupe Atalian ?

Le Groupe a globalement atteint ses objectifs et retrouvé la croissance en 2021 (+5 % versus 2020) mais, clairement, la pandémie a pesé sur nos activités et celle de nos clients, et tout particulièrement sur le commerce qui a été très fortement impacté. De nombreuses entreprises ont repoussé leurs prises de décisions à 2022, attendant le retour à la normale. Nous commençons, en ce début d'année, à assister à une reprise de l'activité et nous pouvons nous en réjouir. En termes de performance opérationnelle et de rentabilité nous avons également réussi à relever la plupart des challenges qui nous ont été proposés.

Les performances sont contrastées d'une région à l'autre, mais il faut souligner les bons résultats de nos deux principales zones d'activité. La France a réalisé un exercice très solide avec 6,85% de croissance et 11,3% de marge d'EBITDA. Elle a gagné 165 millions d'euros de nouveaux contrats avec des clients de premier ordre, notamment Air France, Atos, BASF, WPP, et tiré pleinement profit des prestations de désinfection liées au Covid. Le Royaume-Uni & l'Irlande ont également réalisé des performances très satisfaisantes avec un chiffre d'affaires en hausse de 12,2%, une marge d'EBITDA de 7,4% et 140 M€ de nouveaux contrats. Il faut aussi mentionner la réalisation de prestations exceptionnelles pour assurer la sûreté et la sécurité du sommet du G7, tenu dans les Cornouailles, et de la Conférence de Glasgow (COP 26). Ces deux opérations prestigieuses nous ont offert une très forte exposition. Nos performances dans les autres régions du globe ont non seulement souffert des périodes de confinement mais aussi, selon les régions, d'autres difficultés, telles que la pénurie de main d'œuvre, des réorganisations internes, la fin des aides gouvernementales ou encore une forte inflation des prix.

Quelles sont les priorités du Groupe en termes de développement ?

Notre approche commerciale est réellement efficace. Elle porte ses fruits. Nous allons cependant chercher à l'améliorer encore. Nous allons intensifier nos efforts de développement dans les secteurs d'activités les plus porteurs, en particulier la santé, la distribution ou encore l'industrie qui sont des secteurs d'avenir. Nous allons embarquer davantage de technologies et d'innovations dans nos process et nos offres de services pour apporter à nos clients des solutions encore plus performantes. Nous allons, enfin, collaborer plus étroitement au sein du Groupe sur ces priorités.

Nous devons aussi renforcer notre offre et nos positions dans nos différents métiers. La propreté représente aujourd'hui 65% de notre activité. Elle est essentielle pour le Groupe et continuera de croître, mais nous devons également redoubler d'efforts pour développer les métiers de la maintenance technique et de l'energy management qui offrent un

potentiel considérable et des marges robustes. Il en va de même pour la sécurité et la sûreté, qui ont longtemps constitué des prestations recourant essentiellement à des moyens humains. Depuis quelques années, la sécurité des biens et des personnes fait appel aux nouvelles technologies : vidéosurveillance, reconnaissance faciale, drones, robotisation... Elle devient un service à valeur ajoutée élevée. Atalian doit être très présent sur ce segment du FM et s'y développer rapidement.

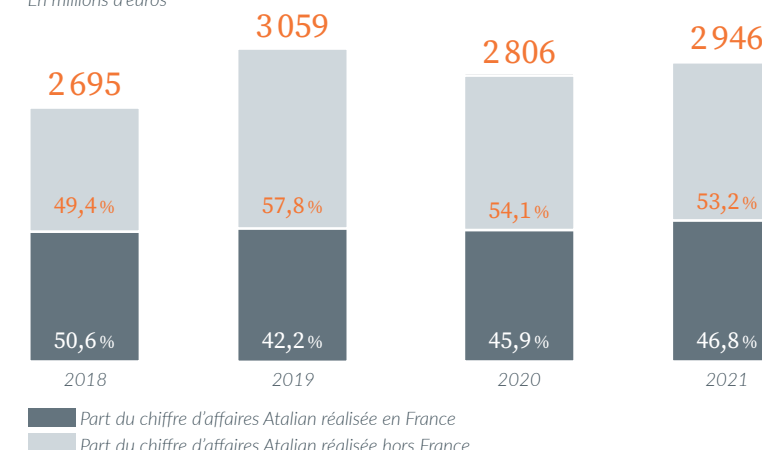
Le développement du FM intégré est-il un axe majeur de développement pour le Groupe ?

À l'heure actuelle, les contrats de FM intégré, portant sur la totalité des services aux bâtiments et aux occupants externalisés par les entreprises, ne sont pas encore très nombreux. On ne pourra pas transformer d'un coup de baguette magique notre modèle d'affaire en un modèle IFM, mais nous constatons effectivement la propension des grands groupes internationaux à s'orienter vers des solutions d'IFM, et c'est précisément pour répondre à leurs besoins que nous avons créé Atalian Facilities.

Plus généralement, nous devons nous montrer extrêmement proactifs en matière de contrats multiservices – bundled services – et tout faire pour essayer partout où nous délivrons une ligne de services d'en délivrer plusieurs. Le cross-selling et l'up-selling sont pour Atalian des axes de développement vraiment essentiels.

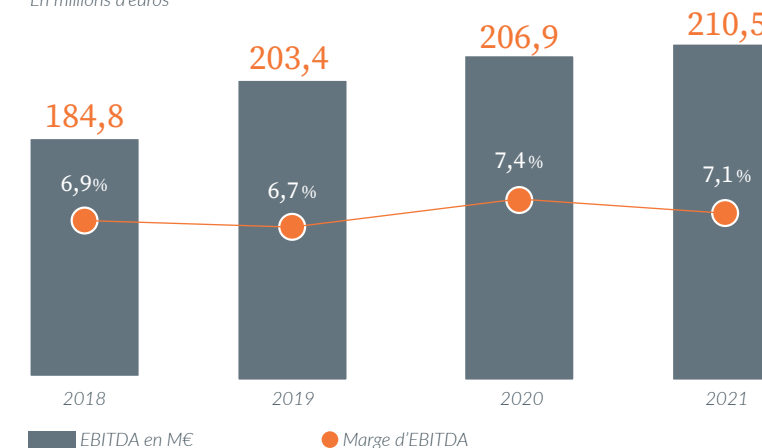
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

En millions d'euros

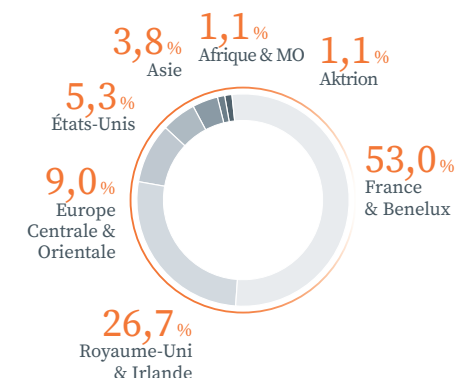


ÉVOLUTION DE L'EBITDA ET DE LA MARGE D'EBITDA

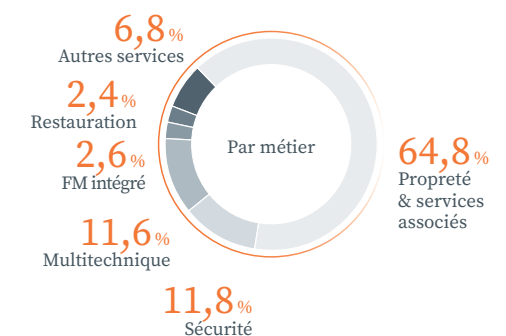
En millions d'euros



LE POIDS DE NOS RÉGIONS DANS LE MONDE



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2021



FIDÉLISATION CLIENT

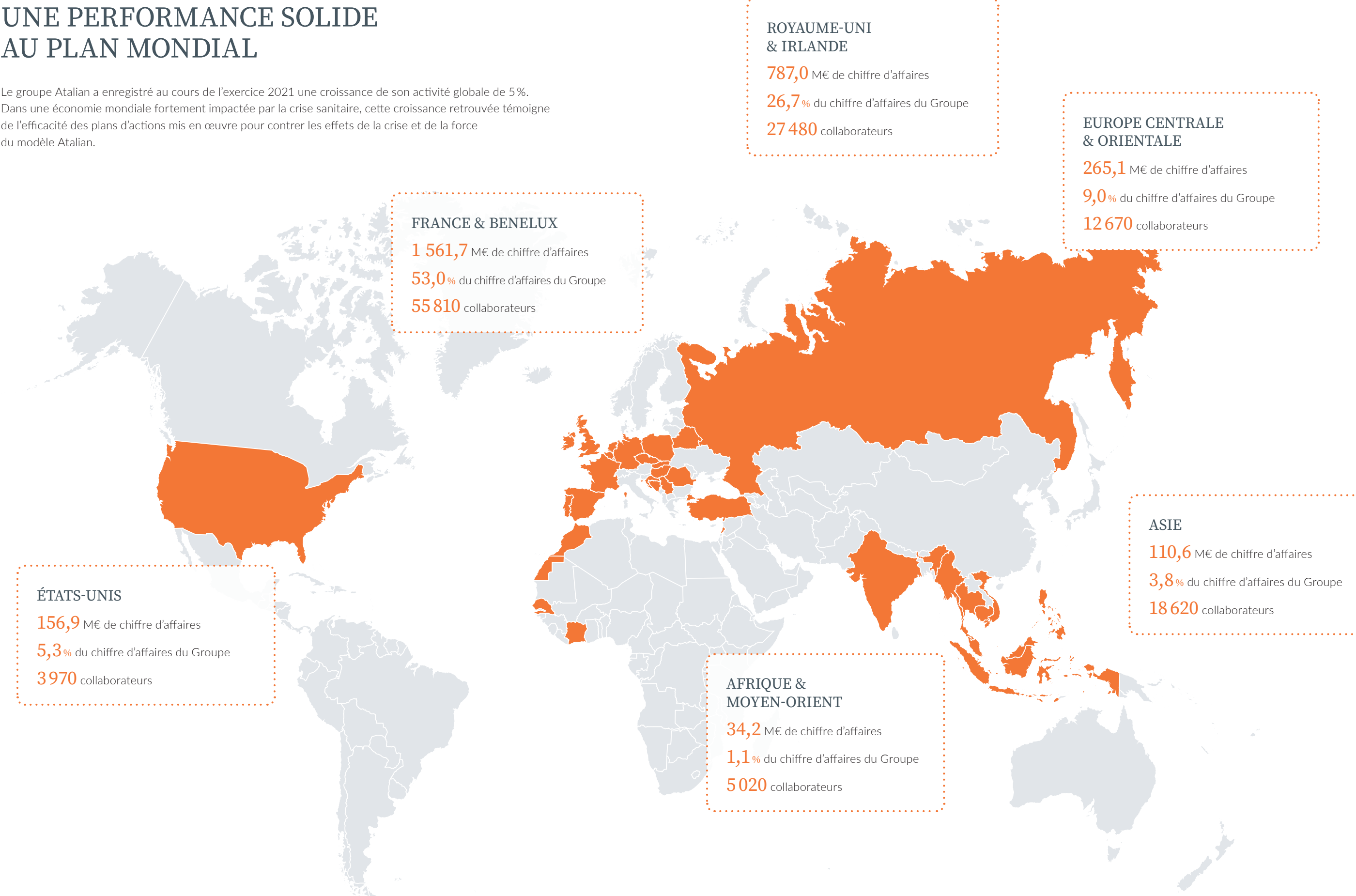


92%

Taux de fidélisation client

UNE PERFORMANCE SOLIDE AU PLAN MONDIAL

Le groupe Atalian a enregistré au cours de l'exercice 2021 une croissance de son activité globale de 5%. Dans une économie mondiale fortement impactée par la crise sanitaire, cette croissance retrouvée témoigne de l'efficacité des plans d'actions mis en œuvre pour contrer les effets de la crise et de la force du modèle Atalian.



ATALIAN en France et au Benelux



Des performances très solides, à la hauteur de nos enjeux et de nos objectifs.

Tarek Sehnaoui
CEO France & Benelux

CHIFFRES CLÉS

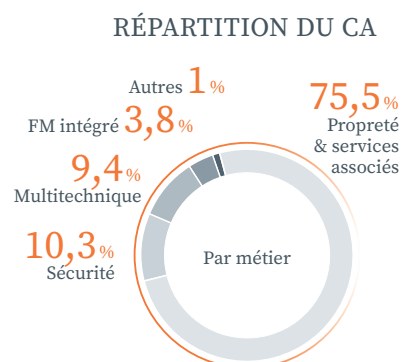
1 561,7 M€ de chiffre d'affaires
France : **1 378,3** M€
Benelux : **183,3** M€

53,0 % du chiffre d'affaires du Groupe

92,2 % de fidélisation

55 810 collaborateurs

+ de 100 implantations



Le groupe Atalian est l'un des leaders du FM en France et au Benelux. Il réalise 53 % de son chiffre d'affaires dans cette région grâce à une gamme complète de services, un maillage très dense d'implantations et un portefeuille de clients riche et diversifié.

Atalian a atteint en France et au Benelux ses objectifs en termes de croissance (chiffre d'affaires en hausse de 6,4 %) et de performances (10,8 % de marge d'EBITDA) au terme d'une année 2021 très intense, marquée par la reprise économique et de nouvelles vagues épidémiques. L'année 2021 fut également impactée par une pénurie de main d'œuvre et une hausse sensible de l'inflation entraînant des revalorisations de salaires. Dans ce contexte très challengeant, nous nous sommes montrés extrêmement pro-actifs pour maintenir l'engagement de nos équipes, mettre en œuvre des projets structurants, développer nos offres de services, renforcer les liens avec nos clients, intensifier nos efforts commerciaux.

UNE OFFRE ET UNE STRATÉGIE COMMERCIALE AMBITIEUSES

Tout au long de la crise, nous avons su affirmer en France et au Benelux notre position d'expert de la désinfection et tirer parti de nos offres labellisées Covid-19, contribuant ainsi à préserver la sécurité de nos collaborateurs et de l'ensemble des usagers et occupants des espaces où nous intervenons.

L'année 2021 a par ailleurs permis de concrétiser des projets stratégiques. Nous avons renforcé notre pôle Maintenance & Energy management et nos expertises sur des segments de marché porteurs : santé, ultra-propreté, agroalimentaire, industrie, GMS. Nous avons intensifié notre démarche Innovation pour apporter à nos clients des réponses à forte valeur ajoutée intégrant des innovations scientifiques et technologiques : désinfection et protection des surfaces, robots, drones, lunettes connectées... Nous avons, enfin, lancé avec succès un pôle Facility Management – Atalian Facilities – dont la mission est le pilotage de l'ensemble des services délégués par le client, ces services pouvant être exécutés par les entités du Groupe ou via des partenaires privilégiés. Atalian Facilities intervient le plus souvent dans le cadre d'appels d'offres internationaux en s'appuyant sur les filiales du Groupe et a déjà signé d'importants contrats en 2021, notamment avec Atos, Air liquide, BASF, WPP et Air France.

Sur le plan commercial, nous avons renforcé notre présence en régions et notre stratégie Grands Comptes. Ces initiatives ont d'ores et déjà porté leurs fruits en 2021 : Atalian a enregistré en France et au Benelux la signature de nouveaux contrats pour un montant de 164 millions d'euros, notamment avec Carrefour.

atalian@gustave-roussy-fr

UNE EXPERTISE POUSSÉE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Le Groupe accompagne depuis 2017 Gustave Roussy, 1^{er} centre de lutte contre le cancer en Europe, pour le bio-nettoyage de la quasi-totalité de ses installations : extérieurs, halls, bureaux, consultations, imagerie, hospitalisation, hospitalisation protégée, blocs opératoires, laboratoires de thérapie cellulaire et centrales de production des chimiothérapies. Nous réalisons également un grand nombre de services associés : la collecte du linge, l'évacuation des déchets, l'entretien d'une partie de la vitrerie ainsi que la gestion du magasin hôtelier. Le Groupe assure enfin la gestion des lits, l'accueil des patients, leur installation en chambre, la gestion de leurs objets de valeur, la distribution des repas ainsi que la gestion des offices. Atalian est réellement partie prenante du parcours de soin des patients et vient de renouveler son contrat pour 5 années supplémentaires.

- 529 chambres nettoyées quotidiennement
- 91 000 m² traités
- 213 collaborateurs Atalian dédiés (ETP)

UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE, ET UNE DIGITALISATION ACCRUE AU BÉNÉFICE DE NOS CLIENTS

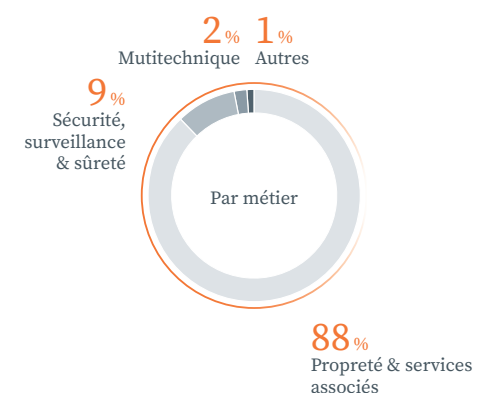
Au plan juridique, Atalian a finalisé en novembre 2021 un projet de réorganisation du pôle Propreté en regroupant un grand nombre de sociétés d'exploitation pour constituer la nouvelle entité Atalian Propreté. Ce projet d'envergure va contribuer à simplifier la gestion des activités et à fluidifier nos opérations. Au plan administratif, nous avons commencé le déploiement d'un outil de gestion du temps et de suivi des présences qui permettra aux exploitants et aux gestionnaires RH, dès 2022, d'automatiser des tâches administratives chronophages et d'optimiser nos process métiers sur le périmètre Propreté, Transports et Maintenance & Energy management.

UN CAPITAL HUMAIN VALORISÉ

Les plans d'action mis en place dans les domaines de l'organisation et des process s'accompagnent d'une politique de ressources humaines visant à attirer, faire grandir et fidéliser les talents : développement de la marque employeur, présence dans les universités et les écoles, formation et fidélisation des talents, gestion des carrières, promotion interne...



RÉPARTITION DES EFFECTIFS FRANCE



ATALIAN en France et au Benelux



EXPLOITER PLEINEMENT
L'ENSEMBLE DE NOS ATOUTS
EN 2022

En 2022, pour atteindre les objectifs élevés de croissance et de performance opérationnelle du Groupe en France et au Benelux, nous capitaliserons sur les projets déployés en 2021 et exploiterons nos formidables atouts : notre portefeuille de clients, nos expertises métiers, nos offres innovantes, notre capital humain. Nos priorités seront :

- d'accentuer la digitalisation et la rationalisation de nos process et de notre organisation ;
- d'approfondir les relations avec nos clients pour mieux les fidéliser et développer le cross-selling et l'up-selling ;
- de renforcer notre positionnement sur les secteurs d'activités les plus porteurs (santé, agro-alimentaire, distribution...) ;
- de développer le Facility Management, le multitechnique et l'energy management, la sécurité, la surveillance et la sûreté ;
- d'améliorer nos offres en y intégrant des innovations différenciantes et créatrices de valeur.

ATALIAN en Afrique
et au Moyen-Orient

Atalian s'est implanté en Afrique en ouvrant un call center à Maurice en 2003 mais n'a réellement commencé ses activités opérationnelles de Facility Management qu'en 2015. Le Groupe s'est développé par acquisitions successives au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Liban. Le FM est en Afrique un marché encore naissant (taux d'externalisation à peine supérieur à 20%) mais le continent et nos pays d'implantation en particulier offrent un potentiel de développement important notamment avec nos clients internationaux.

UNE ACTIVITÉ EN PROGRESSION
MALGRÉ LES CRISES

L'activité d'Atalian sur la Zone AMO a été perturbée en 2021 par les contraintes liées à la pandémie (3 mois de fermeture des frontières au Maroc) et la crise profonde que traverse le Liban mais, globalement, elle a fait mieux que résister.

Nos équipes se sont montrées agiles. Elles ont su conserver la confiance des clients en répondant avec souplesse à leurs demandes et su également gagner de nouveaux contrats dans tous les pays de la région : Office Chérifien des Phosphates et Tanger Med au Maroc. Orange, Uniwax et Solibra en Côte d'Ivoire. SETER (SNCF), UNESCO et Caterpillar au Sénégal. Bank Audi, Bank Misr et Bankers Assurance au Liban. Notre activité Business Process Outsourcing à l'Ile Maurice a pu profiter de la reprise d'activité de nos clients en Europe et ailleurs.

Après les crises de 2020-2021, nous allons stabiliser et renforcer nos filiales pour pouvoir accélérer le développement et la diversification de nos activités dans tous nos pays d'implantation.

La Zone Afrique & Moyen-Orient a fait preuve d'agilité et de proactivité pour développer son portefeuille de clients, malgré toutes les contraintes des crises traversées.

Tarek Sehnaoui
CEO Afrique & Moyen-Orient

CHIFFRES CLÉS

34,2 M€ de chiffre d'affaires

5 020 collaborateurs

5 pays (Côte d'Ivoire, Liban, Maroc, Maurice, Sénégal)

people@atalian

Virginie PONTZEELE – Toulouse

Mon parcours chez Atalian

J'ai commencé dans le Groupe en 2007 comme assistante de gestion, dans l'agence de Calais en alternance. Après 10 ans d'assistantat, j'ai eu envie de relever un défi et d'aller vers l'exploitation : je suis devenue Chargée de clientèle. J'ai eu en 2019 l'opportunité de prendre un poste de Responsable d'exploitation et, en 2021, après avoir suivi le parcours de formation *Devenir Directeur d'agence* proposé par Atalian Academy, j'ai été nommée Directrice de l'agence de Calais.

Mon engagement sociétal

Je suis un membre actif de l'association *Les Amis de la Mer du Calais* dont le but est de faire découvrir la mer dans le respect de l'environnement. De nombreux propriétaires de bateaux de plaisance ont rejoint l'Association pour le seul plaisir de partager leur passion en famille et avec les amis.



people@atalian

Adama CAMARA – Sénégal

Son parcours chez Atalian

Adama a rejoint Atalian en juillet 2011 au sein de la direction Exploitation activité gardiennage pour le site Dubaï Port World. Quelques mois plus tard, Adama a pris en charge le service Qualité & Méthodes (recrutement, évaluations, audits, planification et organisations de formations). Depuis janvier 2017, elle occupe le poste de Directrice des Opérations pour l'activité Gardiennage, qui compte près de 2 000 agents sur le terrain.

Son engagement sociétal

Adama participe régulièrement à des actions d'aide aux jeunes par le biais d'une association œuvrant dans la ville de Fatick.



ATALIAN au Royaume-Uni et en Irlande



Des performances très solides et de grandes réalisations en 2021, malgré l'impact continu de la pandémie.

Daniel Dickson
CEO Royaume-Uni & Irlande

CHIFFRES CLÉS

787,0 M€ de chiffre d'affaires
26,7 % du chiffre d'affaires du Groupe
90 % de fidélisation
27 480 collaborateurs
9 bureaux

TOP 10 CLIENTS

26 % du chiffre d'affaires total
26 M€ montant moyen annuel des contrats

Le groupe Atalian réalise 26,7 % de son chiffre d'affaires au Royaume-Uni et en Irlande et figure parmi les 5 premiers acteurs du FM dans cette région. Le Groupe propose une gamme très large de services (propreté, sécurité, multitechnique, restauration, Facility Management...) sur le marché le plus mature au monde, caractérisé par un taux d'externalisation du FM de 45 %.

Malgré l'impact continu de la pandémie, le Groupe a réalisé une très bonne performance au Royaume-Uni et en Irlande en 2021, avec une forte croissance de son chiffre d'affaires (+12,2 %), une rentabilité en hausse (7,4 % de marge d'EBITDA) et plus de 140 M€ de nouveaux contrats.

DE NOMBREUX CHALLENGES RELEVÉS

L'activité a été sévèrement perturbée par la Covid-19 durant le premier semestre 2021 en raison des mesures de confinement et de leur levée progressive. La baisse importante d'activité enregistrée au premier semestre n'a pas trop affecté notre rentabilité, car nous avons réussi à développer les ventes de prestations labellisées Covid-19, des prestations à plus fortes marges, qui ont eu un effet compensateur.

Au second semestre, une fois les restrictions sanitaires assouplies, le grand challenge fut de faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans tous nos secteurs d'activité. Les difficultés rencontrées à pourvoir les postes vacants ont quelque peu perturbé nos opérations et augmenter nos coûts (obligation de recourir aux agences d'intérim, inflation des salaires). Le manque de main-d'œuvre s'est poursuivi jusqu'en 2022. L'activité Restauration a été très pénalisée par la baisse de fréquentation due à la pandémie et par le télétravail qui s'est maintenu à un haut niveau.

DES EXPERTISES MÉTIERS VALORISÉES PAR DE GRANDS CONTRATS

Dans ce contexte, Atalian UK & Ireland a redoublé d'efforts pour fidéliser ses clients et en gagner de nouveaux. Pour permettre à nos clients de disposer de locaux sains et sûrs, nous avons continué à exploiter tout au long de l'année les offres Covid développées en 2020, notamment le dépistage de la fièvre avec des caméras thermiques et la désinfection des bureaux et des entrepôts à l'aide de désinfectants de surfaces à longue durée d'action.

L'année 2021 a été également marquée par les succès de notre division Sécurité qui a assuré des missions très importantes de surveillance et sécurité lors de deux événements internationaux majeurs : le sommet du G7 qui s'est tenu dans les Cornouailles en juin 2021 et la COP 26 qui s'est déroulée à Glasgow en novembre 2021. Ces deux événements

prestigieux à très forts enjeux de sécurité ont permis à Atalian UK & Ireland de démontrer toute l'étendue de son savoir-faire et sa capacité de gérer des opérations de très grande envergure, et de bénéficier d'une forte exposition.

Par ailleurs, Atalian UK & Ireland a également remporté de très beaux succès commerciaux en 2021 et a notamment accru le périmètre de son contrat avec le distributeur Tesco qui devient le 1^{er} client du groupe Atalian au Royaume-Uni. Plus de 5 000 agents Atalian interviennent aujourd'hui dans les plateformes logistiques, les magasins et les centres administratifs de Tesco pour délivrer des prestations de propreté, sécurité, restauration et des services associés.

Atalian UK & Ireland a également mis à profit l'année 2021 pour poursuivre la transformation de ses process et de son organisation en déployant de nouveaux logiciels métiers (ERP Microsoft Dynamics, solution de gestion des effectifs Timegate) et en confiant certaines tâches administratives au centre de services partagé du Groupe situé à l'Ile Maurice.

L'objectif d'Atalian UK & Ireland en 2022 sera de tourner dès que possible la page de la Covid-19 pour se concentrer sur la croissance de ses activités en ciblant des secteurs à fort potentiel (santé, éducation, logistique...) et sur le maintien d'un haut niveau de rentabilité.

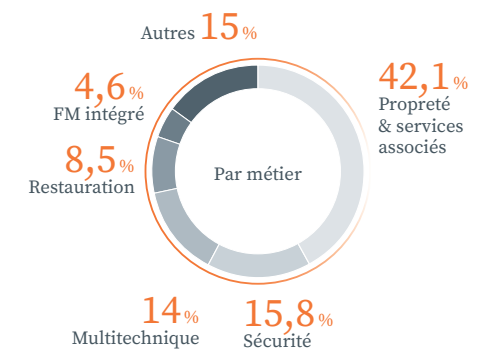
atalian@london-north-eastern-railway

LES STORMTROOPERS REDONNENT CONFIANCE AUX VOYAGEURS DE LA LNER

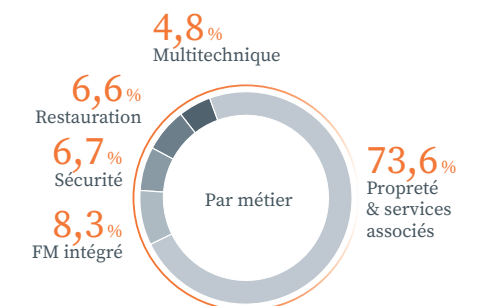
La London North Eastern Railway qui exploite la East Coast Main Line a confié en 2019 à Atalian UK & Ireland la gestion de la propreté de ses trains, de 12 stations et de son siège situé à York. Jusqu'au démarrage de la pandémie, le nettoyage des trains et des gares était une tâche qui passait plutôt inaperçue. Avec la Covid-19, les agents Atalian ont pris toute la lumière et sont devenus très populaires. Avec leur nouvel équipement dorsal de désinfection (nébuliseur), ils ont arpenté quotidiennement les trains et les gares et mis en œuvre des process de nettoyage renforcés, offrant un service de premier ordre aux voyageurs, au moment où la LNER avait besoin de rassurer ses clients. Les agents Atalian, surnommés Stormtroopers, ont par leur présence et leur équipement donné aux voyageurs l'assurance que les trains et les gares étaient sûrs. Ce changement de perception a été et continue d'être crucial pour la LNER.

- 1 siège, 1 dépôt, 12 stations
- 423 000 voyageurs hebdomadaires
- 378 collaborateurs Atalian dédiés

RÉPARTITION DU CA



RÉPARTITION DES EFFECTIFS



ATALIAN en Europe Centrale & Orientale



Une année contrastée, qui a permis de consolider notre organisation régionale tout en délivrant des performances honorables.

Norbert Moussart
CEO Europe Centrale & Orientale

CHIFFRES CLÉS

265,1 M€ de chiffre d'affaires
(hors Aktrion)

9,0 % du chiffre d'affaires du Groupe

91,4 % de fidélisation clients

12 670 collaborateurs

14 pays (avec Aktrion) : Allemagne, Biélorussie, Bosnie, Croatie, Espagne, Hongrie, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Turquie.



Atalian s'est implanté en Europe Centrale & Orientale il y a 20 ans et s'y est développé par croissance externe. Le Groupe est aujourd'hui présent dans 11 pays, dans une région diversifiée sur les plans politique, réglementaire et économique, présentant un fort potentiel de développement et un taux d'externalisation (41 %) encore inférieur à celui des pays les plus matures.

DES RÉSULTATS HONORABLES MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

L'activité du Groupe en Europe Centrale & Orientale a encore été pénalisée en 2021 par la crise sanitaire avec ses confinements, contraintes et périodes de quarantaine qui ont retardé les prises de décisions des entreprises, ainsi que par les tensions sur les matières premières et la crise des composants électroniques qui ont impacté nos clients (secteur automobile notamment). Dans le même temps, les aides gouvernementales ont été réduites et la demande de prestations labellisées Covid-19 a ralenti. Au cours du second semestre 2021, l'accélération de l'inflation dans la plupart de nos pays d'implantation et la pénurie de main d'œuvre en Russie et en République tchèque ont généré une hausse importante du coût horaire du travail (jusqu'à 20%). En Turquie, enfin, la situation économique et le décrochage de la livre turque ont également constitué des challenges supplémentaires relevés avec agilité par notre équipe locale.

UNE ORGANISATION RENFORCÉE À TOUS LES NIVEAUX

Malgré toutes ces difficultés, nous avons réussi en 2021 à limiter la baisse de nos activités en Europe Centrale & Orientale (-4,9 %, mais stable à périmètre constant versus 2020) et à maintenir nos marges opérationnelles à un niveau satisfaisant (8,0 % de marge d'EBITDA). Nous avons également remporté 16,5 millions d'euros de nouveaux contrats. Grâce à un management pro-actif et une volonté constante d'amélioration, nos équipes ont déployé avec efficacité le plan PERFORM et renforcé notre organisation à tous les niveaux :

- Développement des équipes de direction par la promotion de jeunes managers ;
- Initiation ou déploiement de nouveaux progiciels de gestion (ERP, Temps de travail et présences) dans la plupart des pays ;
- Optimisation des process de recouvrement des prestations facturées ;
- Renforcement de la fonction achat avec la nomination d'un Directeur régional des Achats et la constitution de solides équipes locales ;
- Mise en place d'un comité mensuel Innovation et développement d'une offre de services intégrant des solutions de cobotique ;
- Renforcement de notre réseau de Compliance officers.

RENOUER EN 2022 AVEC LA CROISSANCE

Notre ambition pour 2022 est de reprendre notre trajectoire de croissance rentable, entravée par la crise sanitaire. D'une part en nous développant organiquement, en mettant l'accent sur le Facility Management intégré, la maintenance technique et l'energy management, et en collaborant étroitement avec la direction International Business Development du Groupe. D'autre part, en nous développant par des acquisitions sur nos marchés les plus porteurs.

atalian@electrolux-hungary-romania

UN FM INTÉGRÉ MULTI-SITES ET MULTI-PAYS

Electrolux et Atalian ont commencé leur partenariat en 2014 dans le cadre d'un contrat de FM intégré couvrant une large palette de services aux bâtiments et aux occupants (propreté, sécurité, espaces verts, maintenance technique...) sur les sites de production d'équipements électroménagers de Satu-Mare en Roumanie et de Jászberény et Nyíregyháza en Hongrie.

Notre capacité à prendre en charge de multiples services essentiels, en offrant un seul et même point de contact, fut un élément décisif dans le choix d'Electrolux. Ce partenariat a permis à Electrolux de gagner en réactivité et en souplesse, de nous transférer différentes missions qui ont amélioré sa chaîne de valeur, et de se focaliser sur son cœur d'activités.

Pendant la crise sanitaire, les équipes Atalian se sont adaptées pour continuer à assurer toutes leurs missions et pour apporter les réponses anti-Covid les plus efficaces : prestations et équipements de désinfection, caméras thermiques, extension du réseau de vidéosurveillance incluant le remplacement du réseau fibre, etc.

- 3 sites de fabrication
- 120 agents Atalian dédiés



Adriana VIZIREANU – Roumanie

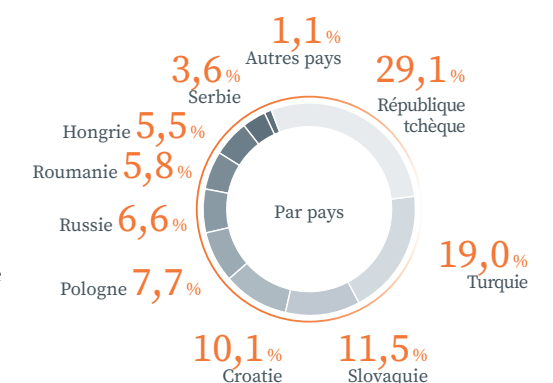
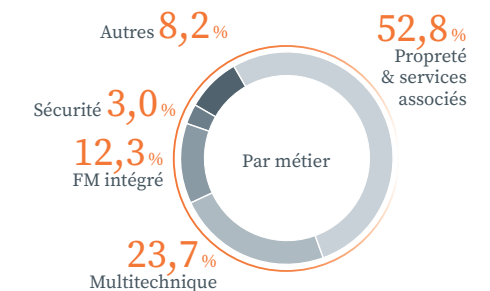
Mon parcours chez Atalian

J'ai rejoint Atalian en 2016 au sein de l'équipe Offre et, après quelques mois, je suis passé aux opérations en tant que responsable de site. Et j'ai adoré ce métier ! J'ai été nommée responsable des opérations Corporate et Soft Services en 2019, avec comme mission le développement de l'activité et de l'équipe.

Mon engagement sociétal

J'ai deux convictions fortes... La première : il est de notre responsabilité et en notre pouvoir d'améliorer la qualité de vie et l'environnement. Donc, chaque fois que c'est possible, je participe à des activités environnementales et j'embarque d'autres personnes avec moi. La seconde : il n'y a rien de tel que le travail en équipe. Donc, j'organise des activités originales et des brain stormings avec mon équipe, je les coacherai pour qu'ils apprennent à mieux communiquer parce qu'une bonne communication et une équipe fiable renforcent à la fois les personnes et l'entreprise.

RÉPARTITION DU CA



ATALIAN aux États-Unis



L'année 2021 fut une année difficile au cours de laquelle nous avons néanmoins renforcé nos fondations pour aborder 2022 de manière favorable.

Peter Walsh
CEO États-Unis

CHIFFRES CLÉS

156,9 M€ de chiffre d'affaires

5,3 % du chiffre d'affaires du Groupe

92 % de fidélisation

3 970 collaborateurs

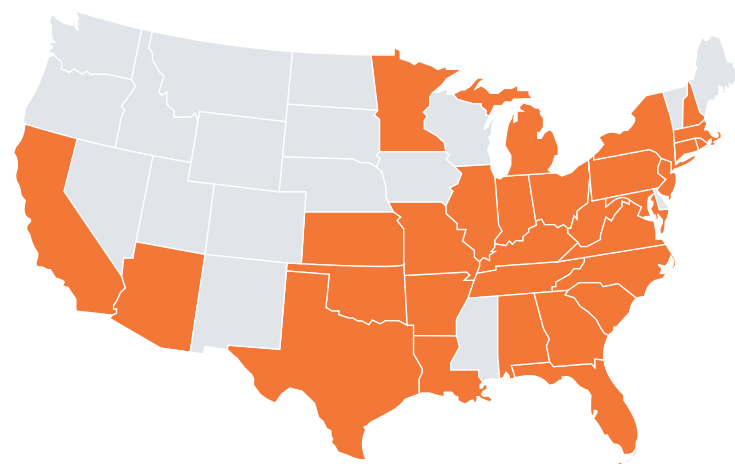
30 états (Alabama, Arizona, Arkansas, California, Connecticut, Florida, Georgia, Illinois, Indiana, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Missouri, New Hampshire, New York, New Jersey, North Carolina, South Carolina, Ohio, Oklahoma, Pennsylvania, Rhode Island, Tennessee, Texas, Virginia, West Virginia)

Atalian s'est implanté aux États-Unis en 2016 et s'y est développé par acquisitions successives. Atalian opère aujourd'hui dans 30 états des États-Unis, principalement sur la côte Est, dans le Sud et au Midwest, et son activité est très majoritairement centrée sur la propreté et les services associés. Le Groupe réalise aujourd'hui 5,3 % de son chiffre d'affaires mondial aux États-Unis.

UNE ACTIVITÉ TRÈS PERTURBÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

L'activité d'Atalian aux États-Unis a été sévèrement impactée en 2021 par la pandémie (chiffre d'affaires en recul de 13,5 %) et nous n'avons pas pu autant qu'en 2020 compter sur les prestations exceptionnelles pour compenser la baisse des prestations récurrentes du fait de la faible occupation des bureaux chez nos clients. De surcroît, les démissions massives (*the Great Resignation*) qui ont marqué le marché de l'emploi ont généré une pénurie de main d'œuvre et une tension sur les salaires, ce qui a renchéri nos coûts du recrutement et de fidélisation des collaborateurs et provoqué fin 2021 une très forte inflation. Tout au long de l'année, nos équipes ont dû s'adapter dans chacune de nos régions d'implantation à la situation locale et à son évolution. Chaque région demandant un plan d'actions spécifique pour maintenir les activités récurrentes et répondre aux demandes exceptionnelles.

Nous nous sommes efforcés en 2021 d'être très proches de nos clients et de les aider à traverser cette période difficile le mieux possible. Le taux de rétention de nos clients (92 %), très satisfaisant, corrobore notre excellente réputation sur le marché. Nous avons aussi, malgré les difficultés, réussi à gagner de nouveaux clients (16,9 millions d'euros de contrats).



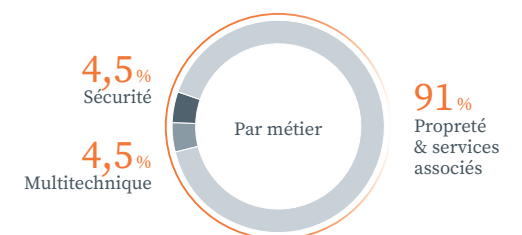
UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION CONSOLIDÉE

L'autre grand challenge de l'année 2021 a été de finaliser l'intégration des entreprises régionales acquises ces dernières années en renforçant leur gouvernance et leur organisation. La nouvelle direction mise en place au cours de l'exercice 2021 s'est attachée à doter Atalian US d'une plateforme de back-office à la hauteur de ses besoins et de ses ambitions. Une harmonisation des outils de gestion a été opérée pour faciliter, standardiser et sécuriser les opérations et les échanges d'information : migration des systèmes d'information de l'ensemble des filiales vers l'ERP JD Edwards, déploiement de la plateforme CRM Inform pour gérer la chaîne d'approvisionnement et optimiser la relation Client, et de DocuSign pour la gestion des contrats. En matière de compliance, Atalian US a également pris part au programme d'évaluation et d'amélioration des contrôles internes conduit par le Groupe et lancé un projet d'évaluation des risques.

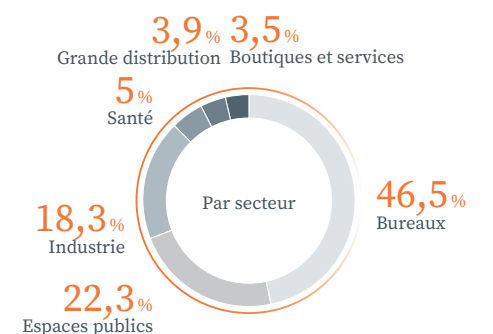
Alors que les effets de la pandémie s'estompent, Atalian US dispose aujourd'hui d'une organisation qui lui permet d'aborder ses futures échéances avec beaucoup plus de confiance. Le marché américain du FM, très fragmenté, offre en effet de très importantes perspectives de développement. Pour les saisir, nos priorités en 2022 seront de :

- renforcer significativement nos équipes commerciales en privilégiant la vente de prestations à fortes marges dans des régions ciblées (South-East, Midwest...) et des secteurs d'activité à fort potentiel (éducation, santé, industrie, distribution...);
- prioriser l'innovation et la formation pour garantir la sécurité et le bien-être de nos employés et de nos clients;
- maîtriser nos frais généraux, administratifs et commerciaux en investissant de manière régulière dans des ressources et des solutions IT.

RÉPARTITION DU CA



RÉPARTITION DES EFFECTIFS



people@atalian

Cynthia Carol BOND - New Jersey - États-Unis

Mon parcours chez Atalian

J'ai été engagée en tant que Talent Acquisition manager il y a quelques mois et ça a été incroyable ! Le soutien et la solidarité des équipes doivent être soulignés. L'objectif en 2022 est d'améliorer notre marque employeur, de structurer l'équipe de recrutement et de pourvoir urgemment les postes vacants.

Mon engagement sociétal

Cynthia Carol et son équipe ont décidé de s'engager bénévolement en faveur des banques alimentaires Toms River et Abundant Grace Food dans le New Jersey pour effectuer des distributions de vivres. Ils ont pu discuter avec les bénéficiaires et leur parler aussi des opportunités d'emplois qu'offrait Atalian. Ils ont également établi des liens étroits avec Blessed Ministries Inc., une entreprise de réinsertion par le travail, qui leur a permis de rencontrer des personnes en difficulté, de les conseiller et d'en recruter certaines... chez Atalian.



ATALIAN en Asie



L'année 2021 nous a permis de renforcer les fondations et la gouvernance d'Atalian en Asie et de la doter d'une organisation à la hauteur des ambitions du Groupe.

Roland Salameh
CEO Asie

CHIFFRES CLÉS

110,6 M€ de chiffre d'affaires

3,8 % du chiffre d'affaires du Groupe

18 620 collaborateurs

10 pays (Cambodge, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam)

Atalian s'est implanté en Asie en 2014 et a étendu sa présence régionale par acquisitions successives. Le Groupe est aujourd'hui présent dans 10 pays et occupe une position forte sur sa zone d'implantation qui est principalement constituée d'économies émergentes. L'Indonésie, Singapour et les Philippines sont ses principaux marchés.

La crise sanitaire mondiale a ralenti la croissance économique en Asie, mais son impact a été atténué car les pays asiatiques ont continué à jouer un rôle majeur dans la production et l'exportation des fournitures médicales et des équipements et composants électroniques.

UNE ACTIVITÉ EN CROISSANCE

L'activité du Groupe en Asie, à périmètre constant, a progressé de 4,2 %. Ces bons résultats tiennent principalement à l'amélioration de nos performances, en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande et au Myanmar, et ce malgré la hausse du coût de la main-d'œuvre et des frais généraux et administratifs liés à notre réorganisation.

Nous avons réussi à maintenir un taux élevé de rétention (93 %) et renouvelé, notamment, nos contrats avec Lazada (Alibaba Group) et Hyundai en Indonésie, Asia Square à Singapour et Asia Development Bank aux Philippines. Nous avons développé nos grands comptes clients (The Instant Group, Japan Tobacco International, FrieslandCampina...), d'une part en exploitant l'ensemble de nos expertises métier et notre capacité à gérer des contrats de Facility Management, d'autre part en mettant à profit notre empreinte géographique régionale. Enfin, nous avons gagné de nouveaux contrats importants (Danone, IKEA, PTTEP...) qui ont accru notre notoriété.

Notre stratégie de développement a bénéficié de la mise en place d'une structure régionale dédiée aux clients internationaux, du développement d'une spécialisation sectorielle (e-commerce, logistique, santé...) et de services fondés sur des solutions innovantes (méthode de désinfection, robotique...).

UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION RENFORCÉES

Au plan de l'organisation, nos priorités en 2021 ont d'abord été le renforcement du contrôle de nos filiales locales et le renforcement des équipes de direction régionales et locales. De nouveaux dirigeants, ayant une forte expérience de nos métiers, ont été nommés à la tête de nos filiales en Indonésie, aux Philippines et à Singapour. Les équipes juridiques, commerciales, opérationnelles et humaines des filiales ont bénéficié d'un recrutement important. Ces changements ont permis de consolider la gouvernance et le management de nos activités, et d'optimiser le reporting comptable et financier.

Atalian a par ailleurs lancé plusieurs projets IT pour doter toutes ses filiales d'une puissante plateforme commune de back-office : des modules additionnels et un nouvel ERP ont été respectivement déployés en Indonésie et aux Philippines et le seront d'ici 2023 dans tous les autres pays de la zone Asie. Le déploiement d'un nouveau système de gestion des ressources humaines et de gestion du temps et des présences a également été initié en 2021.

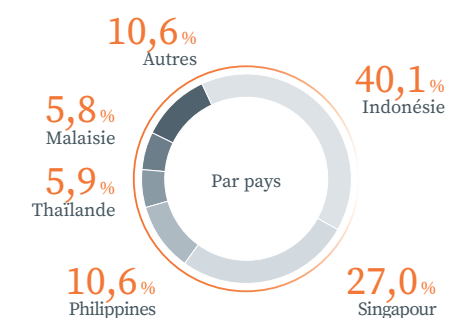
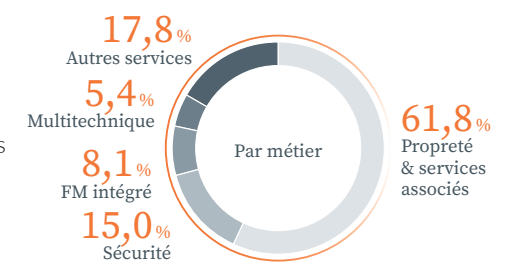
DÉVELOPPER L'INNOVATION ET LA MARQUE ATALIAN

L'innovation est stratégique pour Atalian en Asie, car elle est un levier important pour relever les enjeux grandissants que constituent la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation des salaires, le coût de l'énergie, le changement climatique et les pandémies, des enjeux particulièrement élevés dans cette région. C'est pourquoi, en ligne avec les initiatives du Groupe, nous effectuons une veille technologique constante et avons établi des partenariats avec des entreprises pour conduire, notamment, des projets pilotes dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'automatisation et de la digitalisation de la maintenance en utilisant des capteurs, l'intelligence artificielle, ou encore la robotique.

La restructuration de la fonction marketing et communication entreprise en Asie et les plans d'actions déployés (publicité presse, relations publiques, présence sur les réseaux sociaux, événements...) ont permis un accroissement significatif de la notoriété et de l'attractivité de la marque Atalian. Le Groupe est ainsi plus fréquemment sollicité dans le cadre d'appels d'offres et le recrutement des nouveaux talents se trouve facilité.

Le Groupe a des objectifs élevés de développement en Asie, un marché offrant de grandes perspectives. Nos priorités en 2022 seront d'une part de fidéliser nos grands comptes clients en optimisant la relation client et la qualité de nos prestations et, d'autre part, de nous développer dans tous les pays où nous opérons, en privilégiant les secteurs les moins touchés par la pandémie (e-commerce, logistique, santé, gouvernement, fabrication de biens de grande consommation...) et les clients ayant une large empreinte nationale ou régionale.

RÉPARTITION DU CA



people@atalian

Cobby ANG - Singapour

Mon parcours chez Atalian

J'ai rejoint Atalian Asie en 2018 en tant que Client Solutions Manager avec 20 ans d'expérience dans le développement commercial dans divers secteurs d'activités. J'ai travaillé avec les équipes locales pour sécuriser certaines offres importantes et je continue à gérer des appels d'offres régionaux.

Mon engagement sociétal

J'ai été enseignant bénévole pendant 15 ans dans une église locale pendant les week-ends pour servir auprès des enfants. J'aime travailler avec eux, les accompagner dans leur développement, être un témoin et un guide, de leur petite enfance jusqu'à leur adolescence.



NOTRE PERFORMANCE SOCIÉTALE



La responsabilité sociétale du groupe Atalian est à la mesure de la place qu'il occupe dans son secteur d'activités. Le Groupe emploie plus de 123 500 collaborateurs dans le monde et exerce des métiers dont les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux sont considérables.

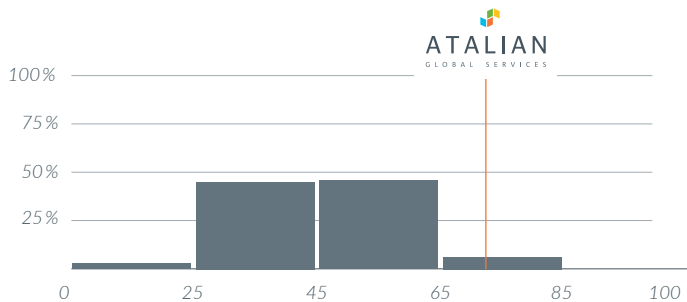
Pour mesurer ses impacts et ses progrès, le groupe Atalian a mis en place un reporting mondial qui intègre près de 70% des indicateurs de la GRI G4. Le Groupe a amélioré son score EcoVadis en 2021 (73/100 versus 66/100 en 2020) et obtenu pour la première fois la médaille platinum EcoVadis, ce qui traduit son engagement en faveur du développement durable.

SCORE GLOBAL ECOVADIS

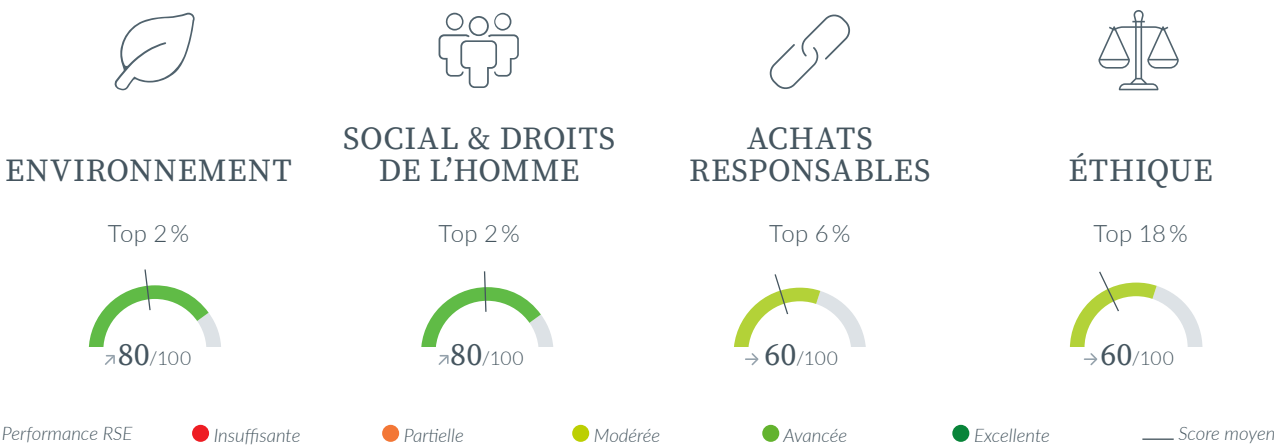
Dans son secteur d'activités, le groupe Atalian, fait partie du **top 1%** des entreprises évaluées par EcoVadis.



RÉPARTITION DES SCORES GLOBAUX ECOVADIS DES ENTREPRISES DU FM



DÉTAIL DE NOTRE SCORE ECOVADIS SUR LES DIFFÉRENTS CRITÈRES



La méthodologie d'évaluation RSE EcoVadis

La méthodologie d'évaluation RSE EcoVadis repose sur des normes internationales en matière RSE (Global Reporting Initiative, Pacte Mondial des Nations unies, ISO 26000). Elle est pilotée par un comité scientifique, composé d'experts de la RSE et de la chaîne d'approvisionnement, afin de garantir des évaluations RSE indépendantes et fiables.

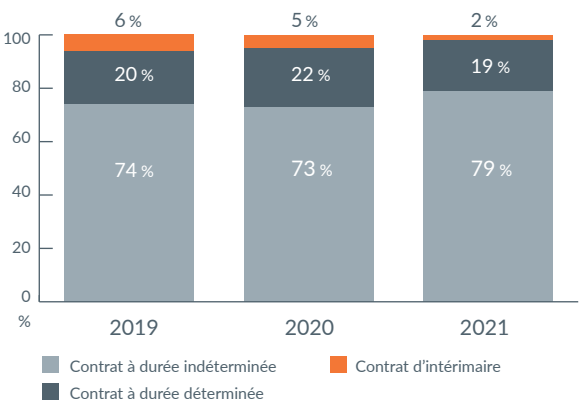
En 2021, face à la pandémie de coronavirus, le groupe Atalian a tout mis en œuvre pour préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Le Groupe s'est attaché à assurer le développement des compétences, à garantir l'égalité des chances en combattant toute forme de discrimination, et à favoriser la diversité et l'inclusion.

ACTION SUR L'EMPLOI (GRI 201 & 401 ; ODD 8 ; GC 1)

Engagement contractuel

Atalian agit pour réduire l'emploi précaire et en particulier l'emploi à temps partiel en privilégiant dans le cadre de ses activités la proposition d'emplois stables et de durée optimale.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT

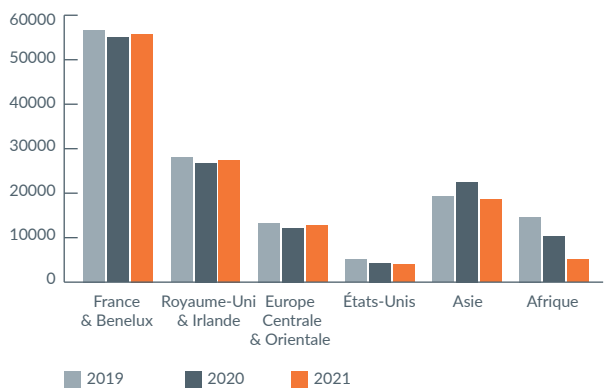


Évolution des effectifs

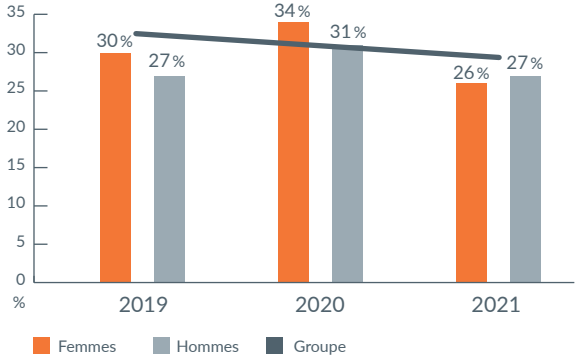
— Répartition par région : La crise sanitaire a entraîné une contraction des effectifs du Groupe Atalian qui sont passés de 137 000 collaborateurs en 2019 à 131 000 en 2020 puis 124 000 en 2021. L'analyse par région montre toutefois que la tendance s'est inversée en 2021 dans les régions France & Benelux, Royaume-Uni & Irlande et Europe Centrale & Orientale qui emploient un nombre de collaborateurs comparables à celui de 2019.

— Renouvellement du personnel : Dans un secteur d'activité caractérisé par un renouvellement naturellement élevé des effectifs, le Groupe enregistre une tendance à la baisse de son taux de renouvellement au cours des dernières années qui traduit les effets bénéfiques des mesures prises pour être un employeur attractif à même de fidéliser ses collaborateurs.

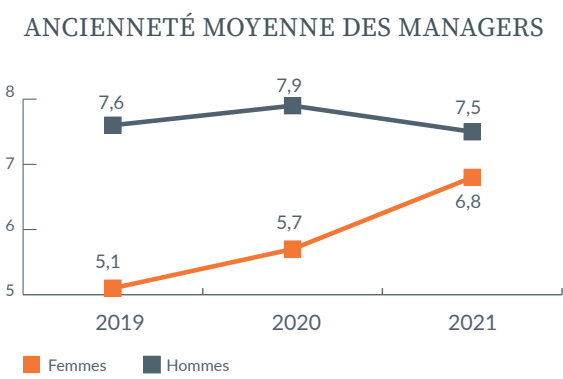
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION



TAUX DE RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL



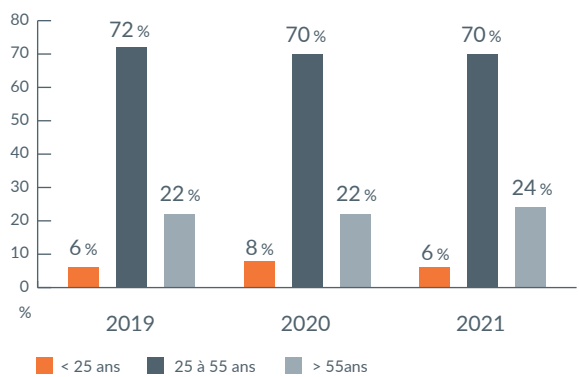
- **Rétention des talents** : L'ancienneté moyenne des managers est de 7 ans.
- **Promotion des collaborateurs** : en 2021, 6% des collaborateurs ont été promus à un poste constituant une progression dans leur carrière professionnelle. Ces promotions ont concerné 5% de l'effectif féminin et 7% de l'effectif masculin du Groupe. Elles concernent 3% des collaborateurs qui assurent les prestations de services auprès des clients et 6% de ceux qui ont des fonctions support.



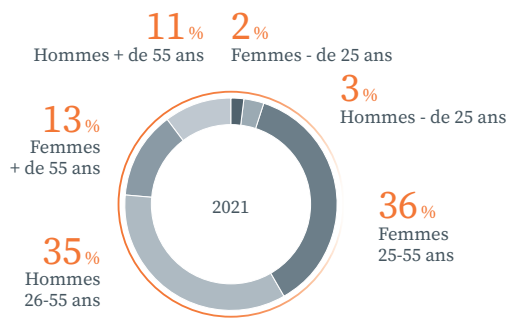
Avantages sociaux

- **Conventions sociales** : Au cours des 3 dernières années, le pourcentage des collaborateurs relevant d'une convention collective a augmenté de 5% par an. Il était de 42% en 2019, 47% en 2020 et de 52% en 2021.
- **Congé parental** : Le nombre de collaborateurs ayant pris des congés parentaux en 2021 s'élève à 2472 personnes (1558 femmes et 934 hommes). Les congés parentaux ont concerné 2% des effectifs du Groupe et représentent 248 129 jours de congés, soit en moyenne 100 jours par bénéficiaire.

ÉVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES ÂGES DU GROUPE



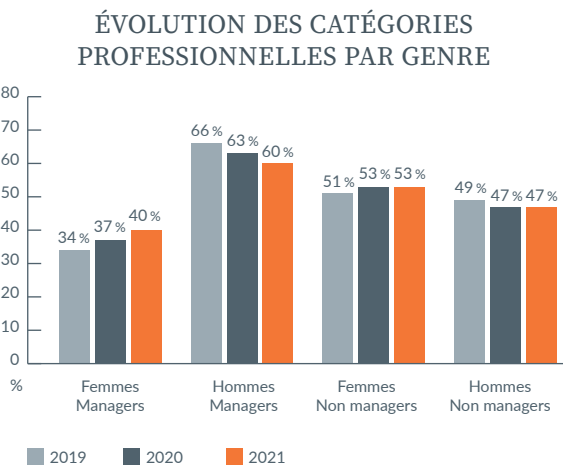
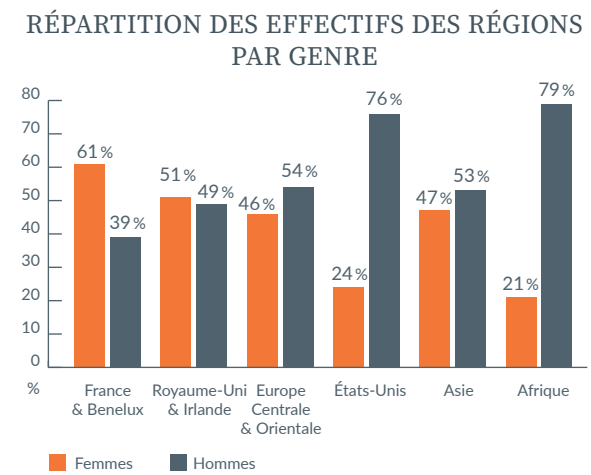
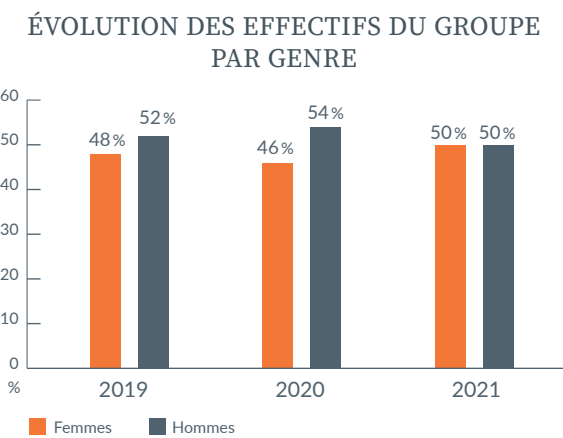
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE ET ÂGE



Chez Atalian, le handicap n'est pas une barrière. Atalian s'adapte pour favoriser l'accueil et accompagner les personnes désireuses de surmonter leur handicap. En 2021, le Groupe comptait plus des 2 300 personnes en situation de handicap (près de 1 400 femmes et plus de 900 hommes) représentant environ 5% des effectifs bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée. C'est un pourcentage en augmentation régulière au cours des dernières années (2% en 2019 et 3% en 2020).

ACTION EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (GRI 405 ; ODD 5 & 10 ; GC 1 & 6)

Atalian suit attentivement l'évolution de la composition de ses effectifs pour s'assurer des effets de sa politique en faveur de la diversité, de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion.



ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (GRI 404 ; ODD 4)

Atalian met en place des programmes de formation et de mise à niveau des compétences des collaborateurs. Le nombre d'heures de formation dispensées en 2021 s'élève à 315 122 heures dont plus de la moitié (173 444 heures) sont consacrées à des formations relatives aux bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la sécurité et préserver la santé des collaborateurs.



ACTION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS (GRI 403 ; ODD 3 & 8 ; GC 1)

Le groupe Atalian veille à promouvoir et garantir la santé et la sécurité au travail. Il s'attache à prévenir les risques professionnels physiques et psychologiques. Pour l'exercice 2021, Le taux de fréquence des accidents* s'est élevé à 18 et le taux de gravité des accidents** à 0,36.

* rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu du travail) ayant entraîné la mort ou une incapacité totale d'un jour ou moins (hors jour de l'accident) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000 (afin d'obtenir des chiffres exploitables). Le nombre d'heures d'exposition au risque est calculé au moyen du nombre de jours de travail sur base annuelle. Ce nombre de jours de travail, converti en équivalents temps plein (ETP), est multiplié par 7,6 (nombre d'heures de travail par jour) et 229 (nombre de jours de travail par an).

** Rapport entre le nombre de jours calendrier réellement perdus à la suite d'accidents du travail (sur le lieu du travail) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000.

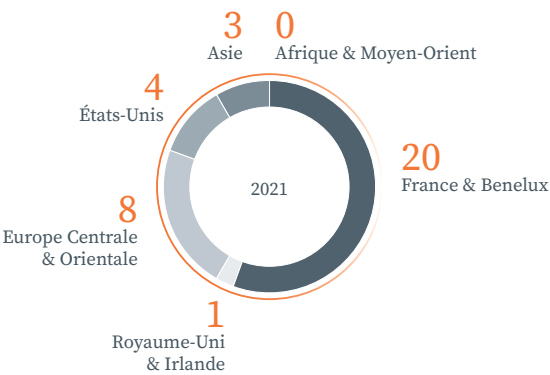
Le groupe Atalian s'inscrit dans une démarche de certification ISO 45001, OHSAS 18001 ou équivalent dans toutes les régions où il opère.

ACTION EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

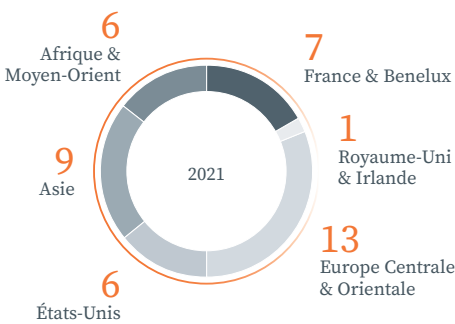
Le groupe Atalian a conservé en 2021 la totalité des certifications ISO 9001 et ISO 14001 qu'il détenait, démontrant sa volonté et sa capacité de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en matière de management de la qualité et de management environnemental.

Pour compléter sa démarche en faveur d'un développement durable, le groupe Atalian a établi en 2022 une feuille de route RSE – Impact 2030 – qui ajoute aux indicateurs de performance sociale et de gouvernance déjà en place des indicateurs de performance environnementale, notamment en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre, des déchets et des consommations d'énergie** résultant de ses activités.

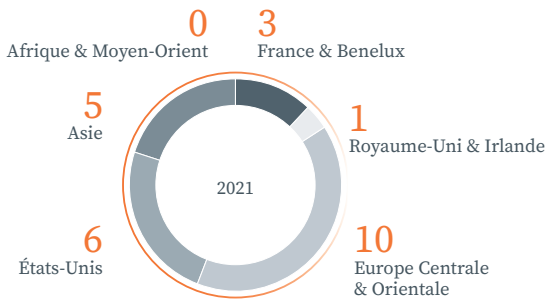
NOMBRE DE CERTIFICATIONS ISO 45001 PAR RÉGION



NOMBRE DE CERTIFICATIONS ISO 9001 PAR RÉGION



NOMBRE DE CERTIFICATIONS ISO 14001 PAR RÉGION



PRÉSENTATION DES PERFORMANCES FINANCIÈRES DU GROUPE EN 2021

PANORAMA

Le contexte particulier dans lequel le Groupe a exercé son activité au cours des deux derniers exercices ne l'a pas détourné de la trajectoire annoncée.

La réactivité du Groupe pour s'adapter au ralentissement de l'économie mondiale lui a permis en 2021 d'assurer une croissance de son chiffre d'affaires de 5 % à périmètre constant.

Cela résulte d'une montée en puissance trimestre après trimestre avec une progression constante du chiffre d'affaires tout au long de l'année, le chiffre d'affaires réalisé aux 2^e et 3^e trimestres progressant de plus de 7 % par rapport à celui du 1^{er} trimestre et le chiffre d'affaires du 4^e trimestre progressant de plus de 8 % par rapport aux 2^e et 3^e trimestres.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 945,7 millions d'euros pour l'exercice 2021 en hausse de 5 % (+ 139,5 millions d'euros) comparativement à 2020.

Cette variation résulte d'une croissance organique de 140,9 millions d'euros (+ 5 %), d'une variation du périmètre des sociétés intégrées pour un montant de - 4,9 millions d'euros (correspondant principalement à l'impact positif de la consolidation d'Aktrion Belgique et à celui négatif de la déconsolidation d'Harta en Malaisie) et à un effet de change positif de 3,5 millions d'euros.

Le Groupe a retrouvé une croissance organique dans la plupart des zones géographiques où il opère.

Les régions France & Benelux et Royaume-Uni & Irlande avec respectivement + 92,8 millions d'euros (+ 6,3 %) et + 60,4 millions d'euros (+ 8,6 %) sont les principaux contributeurs de cette croissance organique. Pour leur part, l'Asie affiche une croissance de 5,3 millions d'euros (+ 4 %) et l'Europe Centrale & Orientale une croissance de 2 millions d'euros (0,71 %) tandis que l'Afrique & Moyen-Orient avec - 1,9 millions d'euros (- 5,5 %) et les États-Unis avec - 18,3 millions d'euros (- 10,1 %) enregistrent une décroissance par rapport à 2020.



Bruno Bayet
Group CFO

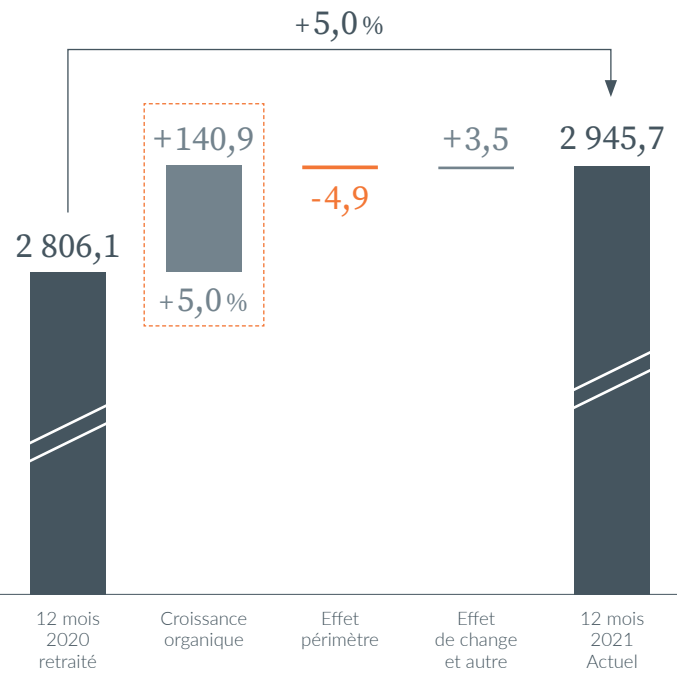
La mobilisation, la détermination et l'excellence des équipes commerciales ont ainsi permis d'enregistrer une progression globale de 8 % au second semestre par rapport aux 6 premiers mois de l'année 2021.

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe a renforcé son offre sur ses métiers traditionnels en la faisant évoluer vers une proposition de pilotage multiservices permettant de répondre aux besoins des grands groupes internationaux.

Parallèlement à la remarquable performance des équipes commerciales, la stricte discipline du contrôle des coûts mise en place ces dernières années a contribué à maintenir le niveau de marge opérationnelle à plus de 7 %.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

En millions d'euros



EBITDA

L'objectif d'exigence d'une organisation exemplaire dans toutes ses géographies, couplé à la forte mobilisation des opérationnels a conduit d'une part au cadrage strict de l'évolution des charges opérationnelles qui représentent comme en 2020 environ 93 % du chiffre d'affaires et d'autre part à révéler et régulariser des erreurs commises dans le passé.

Ainsi le Groupe a enregistré ces corrections pour partie dans son résultat opérationnel de 2021 pour un montant de 3 millions d'euros et pour partie, en application de la norme IAS8, en retraitant les états financiers publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 par une correction du résultat opérationnel pour un montant de 11,5 millions d'euros.

Dans ce cadre, le Groupe dégage un résultat opérationnel consolidé de 210,5 millions d'euros en augmentation de 3,6 millions d'euros (+ 1,7 %) par rapport à l'exercice 2020 retraité.

L'analyse par zone géographique de cette progression est contrastée. Celle-ci reflète en effet d'une part une bonne performance des régions France & Benelux avec une croissance de près de 5 % (+ 5,7 millions d'euros) et surtout au Royaume-Uni & Irlande dont le résultat opérationnel progresse de 11,6 % (+ 5,8 millions d'euros). L'Afrique & Moyen-Orient améliore également son résultat opérationnel en 2021 à 2,4 millions d'euros contre 1,6 millions d'euros en 2020.

L'Europe Centrale & Orientale est tout juste à l'équilibre à périmètre constant mais enregistre néanmoins globalement en 2021 une décroissance de 1,2 millions d'euros par rapport à 2020 (- 6,1 %).

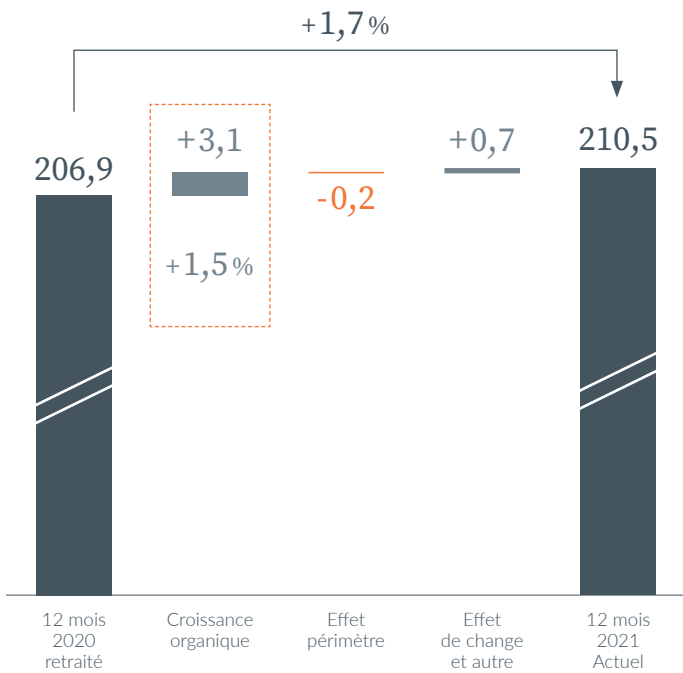
Enfin les États-Unis et l'Asie enregistrent une baisse du montant de leur résultat opérationnel de respectivement

7,5 millions d'euros et 3,9 millions d'euros par rapport à 2020, notamment du fait des contrôles déployés dans le cadre de la mise à niveau des procédures de contrôles internes.

Dans un contexte économique inflationniste, la marge opérationnelle du Groupe reste stable d'une année sur l'autre à plus de 7 % traduisant la vigilance du Groupe sur le maintien de sa rentabilité et sa capacité à s'adapter pour absorber les effets de l'inflation.

ÉVOLUTION DE L'EBITDA RÉCURRENT

En millions d'euros



CASH FLOW

La capacité d'autofinancement d'exploitation du Groupe reste stable à 191,9 millions d'euros par rapport à celle de 2020 de 199,4 millions d'euros, ainsi que le BFR qui reste au même niveau qu'en 2020 (la variation du BFR s'établissant à - 2,8 millions d'euros).

Bien que le BFR à fin 2021 soit impacté par le paiement des charges fiscales et sociales dont le différé de règlement avait été accordé par les autorités, sa faible variation découle d'une vigilance sur le recouvrement des créances afin de réduire le délai moyen de recouvrement (DSO) et le recours au factoring sans recours en mobilisant une partie du portefeuille clients.

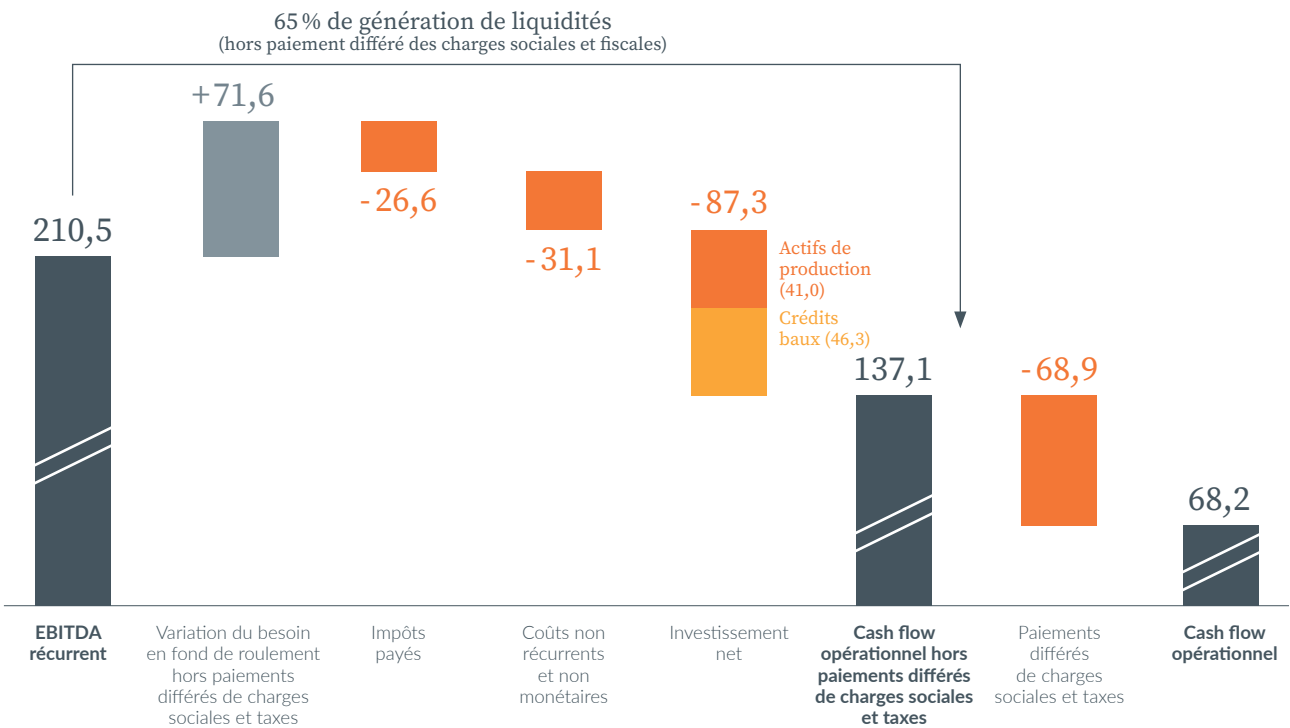
La mise en place de moyens pour le démarrage d'importants contrats gagnés dont le retour sur investissement interviendra en 2022, ainsi que la stratégie d'intégrer la robotique dans les différents métiers du Groupe au bénéfice de ses employés et de ses clients marquent une augmentation des dépenses d'investissements qui s'élèvent en 2021 à 51,7 millions d'euros contre 37,6 millions d'euros en 2020.

Enfin, le Groupe a réalisé les financements suivants :

- Remboursement d'une partie du PGE
- Rachat d'une partie de la portion du capital détenu par les actionnaires minoritaires.

CASH FLOW FROM OPERATION (CFFO) 2021

En millions d'euros



ENDETTEMENT

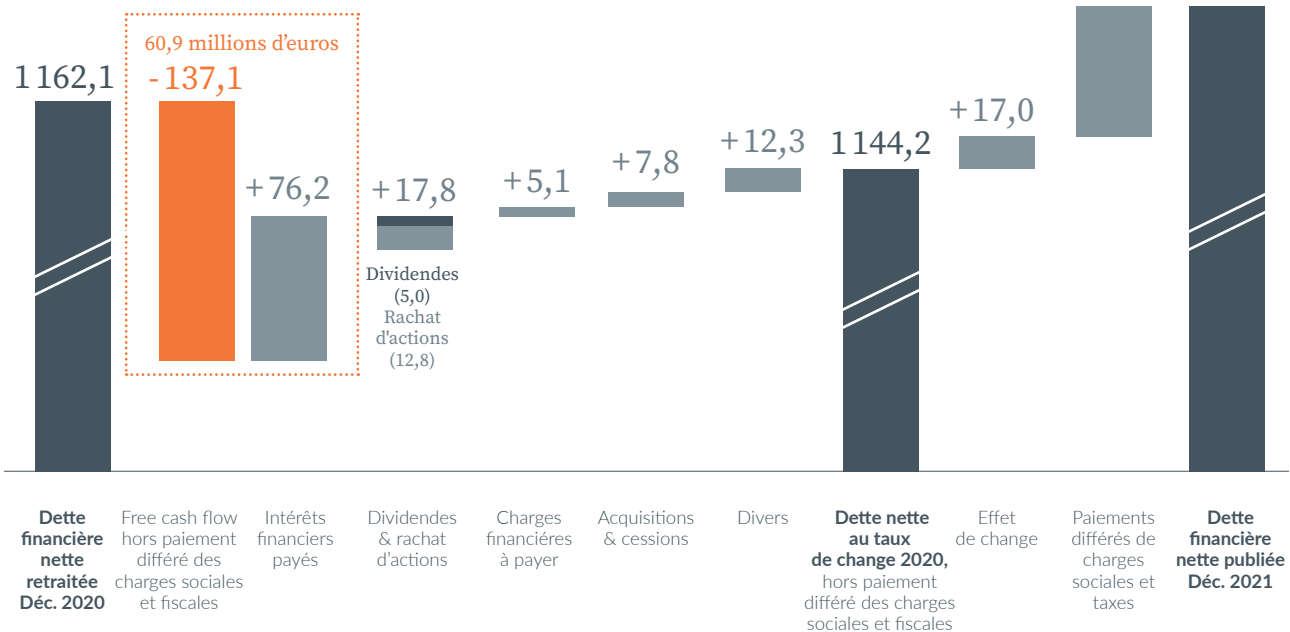
Ainsi, la dette financière nette au 31 décembre 2021 est de 1 230,1 millions d'euros en augmentation de 68 millions d'euros sur l'année 2021.

Cette variation correspond :

- Aux dividendes versés aux actionnaires,
- Au rachat des actions des minoritaires par la société,
- Aux intérêts payés principalement au titre de la dette obligataire,
- Au remboursement des échéances du PGE.

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

En millions d'euros



6 RAPPORT FINANCIER

RAPPORT AUX INVESTISSEURS	114
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	122
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	122
États financiers consolidés	124
Annexes aux états financiers consolidés	129

atalian@printemps-haussmann-paris

47 000 m² sécurisés depuis 2014
20 millions de visiteurs par an
70 collaborateurs Atalian dédiés



LA FINANCIÈRE ATALIAN

RAPPORT AUX INVESTISSEURS

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT DE GESTION (EXAMEN DE LA SITUATION OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE)

Le présent rapport de gestion résume les principaux facteurs qui ont eu une incidence sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les données historiques présentées ci-dessous pour le Groupe concernent l'exercice clos le 31 décembre 2021. Elles ne sont pas nécessairement représentatives des résultats d'exploitation du Groupe pour toute période future ou de notre situation financière à l'avenir. Les états financiers consolidés du Groupe, audités pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 et présentés dans ce document, sont établis selon les normes IFRS.

Le présent rapport présente des facteurs prévisionnels fondés sur des hypothèses relatives à nos activités futures. Nos résultats futurs pourraient être sensiblement différents de ceux indiqués dans ces énoncés prospectifs. Les pourcentages peuvent être calculés sur des chiffres non arrondis et peuvent donc différer de pourcentages calculés sur des chiffres arrondis.

Les termes « Groupe », « nous » et « notre », sauf indication contraire, désignent collectivement La Financière ATALIAN S.A.S. et ses filiales consolidées.

1. APERÇU

Nous sommes l'un des principaux fournisseurs indépendants de services externalisés. Au 31 décembre 2021, nous étions présents dans 36 pays, dont la France et le Royaume-Uni, nos principaux marchés, au service de plus de 32 000 clients des secteurs public et privé venant d'horizons différents. Créée en 1944 en tant que prestataire de services de nettoyage en France, la société a commencé à se transformer en 1999 en prestataire multidisciplinaire de services externalisés aux entreprises. Nos offres de gestion multiservice et multitechnique couvrent de nombreux secteurs du marché des services externalisés aux entreprises. Nous fournissons nos services en nous appuyant essentiellement sur notre expertise et nos ressources internes. Nous sommes un fournisseur réputé dans le domaine des différents services

externalisés aux entreprises que nous proposons dans chacun des pays où nous sommes présents.

De 2009 à 2018, nous avons pris de l'expansion grâce principalement à l'acquisition, tant en France qu'à l'étranger, de sociétés dont les services, l'expertise et la portée géographique sont non seulement complémentaires aux nôtres, mais aussi indispensables. En France, notamment, nous avons considérablement développé nos activités grâce aux acquisitions en 2009 de Veolia Propreté Nettoyage et Multiservices (« VPMN »), un fournisseur de services de nettoyage doté d'un important portefeuille clients de grandes entreprises et d'Eurogem, un fournisseur multiservices spécialisé dans l'externalisation des services aux entreprises. Depuis 2014, notre croissance en France s'est poursuivie avec l'acquisition de diverses entités spécialisées dans les services de nettoyage, tels Vitsolnet, HEI, Net'Express, Facilicom Services Group France SA (« Facilicom »), filiale française détenue à 100 % du groupe néerlandais Facilicom, et Clean Residences. Notre expansion en France a continué récemment, notamment avec l'acquisition en 2018 de Limpa et BBA, deux sociétés spécialisées dans les services de nettoyage. Ces acquisitions nous ont permis d'élargir notre offre de services et notre expertise et de proposer ainsi un large éventail de services externalisés aux entreprises.

Nous avons appliqué le business model français pour accroître notre présence de manière significative sur les marchés internationaux afin de répondre aux besoins de nos clients et de les anticiper. Depuis 2003, nous avons acquis environ 300 entités dans 36 pays (dont la France). Depuis 2015, nous possédons des filiales aux États-Unis, en Europe centrale et de l'Est. Nous avons étendu nos opérations en Asie du Sud-Est et en Afrique du Nord et de l'Ouest.

En 2018, nous avons acquis la totalité du capital social de Servest Limited, un des acteurs majeurs du Facility Management au Royaume-Uni (« Servest UK »). Servest UK fournit une gamme complète de services et de solutions de nettoyage, d'entretien d'entreprises, de restauration, de sécurité, de lutte contre les parasites, de gestion de

la conformité ainsi que d'autres services de gestion des installations à plus de 2 200 clients des secteurs public et privé et à plusieurs milliers d'autres clients dans tout le Royaume-Uni.

Ces dernières années, le Groupe s'est concentré sur les trois piliers stratégiques suivants :

- générer une croissance durable, forte et rentable ;
- améliorer constamment les performances opérationnelles ; et
- réduire l'endettement.

Dans le cadre de cette stratégie, le Groupe s'est recentré sur ses activités principales et a lancé un programme de cession de ses activités non stratégiques en vertu duquel l'activité Espaces verts a été vendue en 2019 de même que la société Ramky Cleantech à Singapour en 2020.

Après une année 2020 difficile pour la plupart des industries en raison de la crise liée à la Covid-19 et du ralentissement mondial des activités dans les pays où le Groupe est présent, principalement dû aux interruptions d'activités causées par les confinements et les restrictions imposées sur certains marchés finaux, le Groupe a su démontrer en 2021 sa capacité à rebondir grâce à la mise en œuvre réussie de sa stratégie d'Integrated Facilities Management et à la solidité de sa performance commerciale. En 2021, nous avons réalisé un chiffre d'affaires total de 2 945,7 millions d'euros, un EBITDA Récurrent (voir section 2 « Informations financières - Mesures financières de gestion ») de 210,5 millions d'euros et nous avons enregistré un résultat net de (47,5) millions d'euros.

2. INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le Groupe a corrigé les états financiers publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Ces corrections font suite aux erreurs détectées par le Groupe dans le cadre des travaux de déploiement progressif depuis 2019 du cadre de contrôle interne, de la mise en place de règles de gouvernance et de compliance. Depuis 2019, le Groupe s'est en effet engagé dans une démarche visant à accroître la maturité du système de contrôle interne avec la création de fonctions de compliance (2018), d'audit interne et de contrôle interne (2019) et le déploiement progressif de contrôles clés depuis 2020. En outre, au Maroc, États-Unis et en Indonésie, le Groupe a pu renforcer le pilotage des opérations, rendu possible par la nomination de nouvelles équipes de management, le rachat de minoritaires de filiales et l'instauration de nouvelles règles de gestion. Dans ce contexte et à l'occasion de la clôture 2021, le Groupe a procédé à un

contrôle renforcé des liasses comptables et fiscales en provenance des filiales avec l'appui d'experts externes lorsque nécessaire.

En conséquence, le Groupe a retraité les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ce qui a eu des impacts négatifs de 20 millions d'euros sur le résultat net 2020 et de 30 millions d'euros sur les capitaux propres du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2020.

Mesures financières de gestion

Nous définissons l'EBITDA Récurrent comme le résultat opérationnel, tel qu'il figure dans nos états financiers consolidés, ajusté du retrait des postes suivants tel qu'il figure chacun dans nos états financiers consolidés : Dotations nettes aux amortissements ; dotations nettes aux provisions et dépréciations ; et autres produits et charges d'exploitation.

L'EBITDA Récurrent n'est pas expressément défini par les normes IFRS et n'est pas un indicateur de la situation financière, de la trésorerie ou de la rentabilité et ne peut être considéré comme une alternative au bénéfice pour la période déterminée selon les normes IFRS, aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation déterminées selon les normes IFRS ou à toute autre mesure prescrite par les normes IFRS. Nous pensons que faire mention à l'EBITDA Récurrent dans le présent rapport est utile aux investisseurs car cela leur fournit les mêmes informations que celles que nous utilisons en interne pour évaluer notre performance opérationnelle. L'EBITDA Récurrent a ses limites en tant qu'outil analytique et il ne doit pas être examiné seul ou considéré comme un substitut à l'analyse des résultats d'exploitation. Étant donné que toutes les sociétés ne calculent pas l'EBITDA Récurrent de la même manière, cette présentation de l'EBITDA Récurrent ne peut pas être comparée à celle d'autres sociétés.

Vue d'ensemble de nos segments opérationnels

Nos trois segments opérationnels sont les suivants :

- **France :** Ce segment comprend toutes les sociétés exerçant leurs activités en France, dans le domaine du nettoyage ou dans d'autres secteurs d'activité (dont notamment le Multitechnique et la Sécurité) répertoriés sous la dénomination Facility Management. En 2021, notre segment France a généré 1 378,3 millions d'euros, soit 46,8 % du chiffre d'affaires net du Groupe. Les deux secteurs d'activité générateurs de notre revenu en France sont la Propreté et le Facility Management.

Nous proposons des **services de nettoyage et des services connexes** qui comprennent le nettoyage périodique des bureaux et des points de vente et les services de nettoyage spécialisés dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire, des transports, de l'industrie manufacturière et autre en France. En 2021, notre activité de nettoyage en France a généré 993,9 millions d'euros de revenus (soit une augmentation de 4,3 % par rapport aux 953,0 millions d'euros enregistrés en 2020). Nos **activités de Facility Management** comprennent la gestion multitechnique et multiservices, la sûreté et la sécurité, les services d'accueil et autres. Nous proposons des services groupés de Facility Management, tandis que les services d'accueil sont fournis dans le cadre de notre coopération avec City One. En 2021, notre activité de facility management a généré 384,5 millions d'euros de revenus (soit une augmentation de 14,1 % par rapport aux 337,0 millions d'euros enregistrés en 2020).

— **Royaume-Uni** : Ce segment comprend toutes les entreprises opérant au Royaume-Uni et en Irlande. Notre segment Royaume-Uni est un prestataire de services de Facility Management qui exploite les principales divisions suivantes : nettoyage, restauration, sécurité, services techniques et projets. En 2021, notre secteur Royaume-Uni a généré 787,0 millions d'euros,

soit 26,7 % du chiffre d'affaires net du groupe.

— **International** : Ce segment comprend toutes les entreprises situées en dehors de la France et du Royaume-Uni. Au 31 décembre 2021, hormis la France, le Royaume-Uni et l'Irlande, nous étions présents dans 33 pays, en Europe, aux États-Unis, en Asie du Sud-Est, en Afrique et au Moyen-Orient en fournissant des services de nettoyage, des services multitechniques, des services de sécurité et des services groupés de facility management. En 2021, notre segment International a généré 783,2 millions d'euros, soit 26,6 % du chiffre d'affaires net du groupe.

Par ailleurs, dans nos états financiers consolidés, nous présentons dans l'information sectorielle un segment supplémentaire intitulé « **Autres** » qui (i) comprend les activités de nos sociétés holding (sauf pour le Royaume-Uni), telles que la gestion au niveau du groupe des questions financières, juridiques, comptables, d'achats, de ressources humaines, fiscales et de relations avec la clientèle et (ii) reflète l'élimination des opérations intra-groupe entre les segments opérationnels lors de l'établissement des états financiers consolidés. En 2021, le chiffre d'affaires net du segment « Autres » s'est élevé à (2,0) millions d'euros.

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2021

en millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 945,7	2 806,1
Achats consommés	(655,3)	(626,8)
Charges externes	(127,0)	(106,3)
Charges de personnel	(1 930,6)	(1 835,1)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)	(34,5)	(33,6)
Autres produits et charges d'exploitation courants	12,2	2,5
EBITDA RÉCURRENT	210,5	206,9
Dotations nettes aux amortissements	(91,8)	(97,0)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(21,1)	(15,8)
Autres produits et charges d'exploitation	(28,4)	(13,0)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	69,2	81,1
Charges financières liées à l'endettement	(81,8)	(83,5)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	0,8

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(81,2)	(82,7)
Autres produits et charges financiers	(12,3)	(8,8)
RÉSULTAT FINANCIER	(93,5)	(91,4)
Charges d'impôt	(23,2)	(15,2)
Quote-part du résultat des entités associées	0,0	0,0
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(47,5)	(25,5)
Résultat net des activités abandonnées	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	(47,5)	(25,5)
Attribuable aux propriétaires de la société mère	(52,1)	(28,3)
Attribuable aux actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle	4,5	2,8

Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de notre chiffre d'affaires par segment opérationnel pour les périodes indiquées :

en millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
France	1 378,3	1 289,9
Royaume-Uni	787,0	701,1
International	782,3	817,2
Autres	(2,0)	(2,1)
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	2 945,7	2 806,1

Le chiffre d'affaires net a augmenté de 139,6 millions d'euros, soit + 5,0 %, et s'établit à 2 945,7 millions d'euros en 2021, contre 2 806,1 millions d'euros en 2020. Ce résultat tient compte de l'impact positif des variations de change de 0,1 % et de l'effet de périmètre négatif de 0,2 %, la déconsolidation de Harta en Malaisie ayant été partiellement compensés par la consolidation d'Aktrion Belgique. L'augmentation du chiffre d'affaires en base comparable a été de 5,0 % en 2021. L'amélioration par rapport à 2020 résulte de la base de comparaison relative puisque 2020 a enregistré une baisse de 3,8 % en données comparables en raison de la vague de Covid-19, dans un contexte d'assouplissement des restrictions dans la plupart des pays en dehors de l'Asie et d'obtention de nouveaux contrats. Le Groupe a également continué à profiter des « travaux spéciaux » associés aux mesures sanitaires imposées par la Covid-19, bien que dans une moindre mesure par rapport à l'année précédente.

Par segment :

France. En 2021, le chiffre d'affaires net avait augmenté de 88,4 millions d'euros, soit + 6,9 % (en données comparables) et s'établissait à 1 378,3 millions d'euros contre 1 289,9 millions d'euros en 2020. Cette

augmentation du chiffre d'affaires a été permise par le développement commercial dynamique et à la mise en œuvre réussie de la stratégie d'Integrated FM ayant bénéficié à l'ensemble des activités.

Royaume-Uni. En 2021, le chiffre d'affaires net a augmenté de 85,9 millions d'euros, soit + 12,3 %, et s'établit à 787,0 millions d'euros contre 701,1 millions d'euros en 2020. En 2021, le chiffre d'affaires net a augmenté de 8,5 % en données comparables, stimulé par la bonne performance des segments Propreté, Sécurité (y compris le projet COP26) et FM en raison de l'assouplissement des restrictions Covid-19 début juillet 2021.

International. Le chiffre d'affaires net a diminué de 34,9 millions d'euros, soit - 4,3 %, et s'établit à 782,3 millions d'euros en 2021 contre 817,2 millions d'euros en 2020. Si l'on exclut les effets négatifs du périmètre et des taux de change, le chiffre d'affaires net en données comparables a enregistré une baisse de - 0,8 % en 2021. Ceci résulte essentiellement de la diminution de 10,4 % des ventes nettes aux États-Unis, compensée partiellement par des augmentations enregistrées dans toutes les autres zones géographiques.

EBITDA Récurrent

Le tableau suivant présente la ventilation de l'EBITDA Récurrent pour chacun des segments opérationnels pour les périodes indiquées :

en millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
EBITDA Récurrent		
France ⁽¹⁾	155,5	144,0
Royaume-Uni	58,1	50,3
International ⁽¹⁾	45,9	53,6
Autre ⁽²⁾	(49,0)	(41,0)
EBITDA RÉCURRENT	210,5	206,9

⁽¹⁾ À l'exclusion des holdings
⁽²⁾ Holdings et élimination des transactions inter-segment

L'EBITDA Récurrent a augmenté de 3,6 millions d'euros, soit + 1,7 %, et s'établit à 210,5 millions d'euros en 2021, contre 206,9 millions d'euros en 2020. À périmètre constant, l'augmentation est de + 1,5 %.

La marge d'EBITDA Récurrent s'est établie à 7,1 % en 2021, en recul de 30 points de base par rapport à 2020, reflétant principalement les difficultés persistantes d'intégration de nos activités aux États-Unis, la moindre contribution des « travaux spéciaux » associés aux mesures sanitaires imposées par la Covid-19, la rentabilité relativement faible au démarrage des contrats gagnés en 2021. Ces éléments n'ont pu compenser les mesures de réductions de coûts prises dans l'ensemble des régions.

France. En 2021, l'EBITDA Récurrent a augmenté de 11,5 millions d'euros, soit + 8,0 %, et s'établit à 155,5 millions d'euros contre 144,0 millions d'euros en 2020. La marge d'EBITDA récurrent a atteint 11,3 % pour l'ensemble de l'exercice 2021, en hausse de 10 points de base par rapport à 2020, malgré l'impact de la rentabilité relativement faible au démarrage des contrats gagnés en 2021.

Royaume-Uni. En 2021, l'EBITDA Récurrent a augmenté de 7,8 millions d'euros en 2021, soit + 15,5 %, et s'établit à 58,1 millions d'euros contre 50,3 millions d'euros en 2020. La marge d'EBITDA Récurrent a augmenté de 20 points de base à 7,4 % en 2021 contre 7,2 % en 2020, la réduction des « travaux spéciaux » associés aux mesures sanitaires imposées par la Covid-19 et le bénéfice non récurrent du plan d'arrêt de travail 2020 ayant été plus que compensés par une marge élevée sur les projets.

International. En 2021, l'EBITDA Récurrent a reculé de 7,8 millions d'euros, soit - 14,4 %, et s'établit à 45,8 millions d'euros contre 53,6 millions d'euros en 2020. La marge d'EBITDA Récurrent a baissé de 70 points de base à 5,9 %, mettant essentiellement en évidence des difficultés d'intégration rencontrées aux Etats-Unis, et le recul de la marge en Asie compte-tenu des restrictions

liées à la Covid-19. Ces éléments ont été partiellement compensés par l'amélioration des marges dans l'ensemble des autres régions grâce à des gains de productivité.

Autres. Le segment « Autres » qui comprend des éléments qui ne sont pas des composantes d'un segment opérationnel, notamment les opérations des sociétés holding du Groupe, a vu ses coûts augmenter de 8,0 millions d'euros pour s'établir à (49,0) millions d'euros en 2021 contre (41,0) millions d'euros en 2020.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel a diminué de 11,9 millions d'euros, soit - 14,7 %, passant de 81,1 millions d'euros en 2020 à 69,2 millions d'euros en 2021.

Cette baisse reflète la détérioration des Autres produits et charges à (28,4) millions d'euros contre (13,0) millions d'euros en 2020 ainsi que celle des Provisions à (21,1) millions d'euros contre (15,8) millions d'euros en 2020. Les provisions en 2021 incluent le coût relatif à la CJIP (Convention Judiciaire d'Intérêt Public) pour 15,4 millions d'euros. Ces éléments ont été partiellement compensés par un EBITDA Récurrent plus élevé et par des amortissements en recul en raison de la diminution des dépenses d'investissement en 2020 du fait de la crise de la Covid-19.

Résultat de la période

Le résultat net de la période a été une perte de 47,5 millions d'euros contre une perte de 25,5 millions d'euros en 2020, pour les raisons indiquées ci-dessus et du fait de la comptabilisation de la dépréciation totale de la participation dans Harta en Malaisie et d'une charge d'impôt sur le revenu plus élevée en raison de l'augmentation des résultats imposables dans les principales zones géographiques.

4. LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume nos états consolidés de flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

en millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
Flux de trésorerie généré (utilisé dans les) activités opérationnelles	163,4	327,4
Flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement	(51,7)	(37,6)
Flux de trésorerie net utilisé pour les activités de financement	(188,3)	(145,7)
Gains (pertes) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2,3	(4,0)
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(74,3)	140,2

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

en millions d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
Résultat net des activités poursuivies	(47,5)	(25,5)
Ajustement et élimination des éléments non monétaires	128,8	124,0
Élimination des coûts financiers nets	81,2	82,7
Suppression des charges d'impôts	23,2	15,2
Élimination des autres charges financières	6,2	3,1
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT FRAIS FINANCIERS ET IMPÔTS	191,9	199,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(2,8)	149,0
Impôts payés sur la période	(26,6)	(20,2)
Variation des dépôts versés au factor	0,8	(0,7)
Trésorerie provenant des activités abandonnées	0,0	(0,1)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	163,4	327,4

Nos entrées de trésorerie se sont élevées à 163,4 millions d'euros en 2021 contre 327,4 millions d'euros en 2020. Après avoir bénéficié en 2020 du report de paiement des charges sociales et des impôts d'un montant de 75,0 millions d'euros, nous avons dû en 2021 procéder au paiement effectif d'une partie de cette somme, à savoir 68,9 millions d'euros, le solde de 6,1 millions d'euros devant être payé en 2022.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

en millions d'euros

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
Achat d'actifs immobilisés ⁽¹⁾	(43,3)	(36,9)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	2,3	5,8
Prix d'acquisition de sociétés consolidées (net de la trésorerie acquise)	(0,6)	(7,6)
Prix de cession de sociétés consolidées (net de la trésorerie cédée)	(7,2)	0,1
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(2,9)	1,1
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(51,7)	(37,6)

⁽¹⁾ Incluant la variation des dettes nettes dues sur les actifs immobilisés.

La trésorerie nette utilisée pour les investissements a augmenté, passant de 37,6 millions d'euros en 2020 à 51,7 millions d'euros en 2021, en raison notamment de

la normalisation des dépenses d'investissement suite aux mesures de maîtrise des coûts appliquées en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Le tableau suivant présente les principales composantes de nos flux de trésorerie nets utilisés pour les activités de financement pour les périodes indiquées :

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
Augmentation d'emprunts	32,6	76,0
Remboursement d'emprunts	(118,9)	(142,2)
Coûts financiers, nets ⁽¹⁾	(76,2)	(76,7)
Dividendes	(5,0)	(0,0)
Opérations sur le capital social	(12,4)	0,0
Autres	(8,3)	(2,7)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(188,3)	(145,7)

⁽¹⁾ Montant net des intérêts capitalisés et autres charges d'intérêts non monétaires

La trésorerie nette utilisée pour les activités de financement s'est élevée à 188,3 millions d'euros en 2021, principalement en raison

— du remboursement des emprunts d'un montant de 118,9 millions d'euros dont 25 millions d'euros relatifs au PGE (solde de 25 millions d'euros du PGE à

rembourser en deux versements trimestriels d'ici la fin du deuxième trimestre 2022),

— de l'acquisition puis de l'annulation des actions détenues par des actionnaires minoritaires pour un montant de 12,8 millions d'euros.

Évolution de la dette financière nette

en millions d'euros

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2021 Publié	2020 Retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	157,0	230,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(3,8)	(3,2)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS	153,2	227,5
Passifs financiers non courants	1 309,5	1 271,2
Passifs financiers courants	71,6	116,9
Instrument financier (passif)	2,2	1,5
DETTE	1 383,3	1 389,6
DETTE FINANCIÈRE NETTE	1 230,1	1 162,1

Au 31 décembre 2021, la dette financière nette s'élevait à 1 230,1 millions d'euros contre 1 162,1 millions d'euros au 31 décembre 2020. L'augmentation de la dette financière nette s'explique principalement par le paiement des charges sociales et des impôts d'un montant de 68,9 millions d'euros (comme expliqué plus

haut dans la section « Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles »). La dette financière nette au 31 décembre 2021 comprenait un financement immédiat provenant de créances déconsolidées d'un montant de 214 millions d'euros, contre 166 millions d'euros au 31 décembre 2020.

5. PERSPECTIVES

Atalian a démontré la robustesse de son business-model au cours de la pandémie. Sur la base des solides résultats commerciaux de 2021 avec un montant significatif de contrats gagnés, le Groupe anticipe une croissance du chiffre d'affaires de 4 % à 6 % en données comparables.

Bien que l'exposition du groupe à la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine soit modeste (0,6 % du chiffre d'affaires net en Russie/Biélorussie, aucune exposition à l'Ukraine), l'environnement macroéconomique et géopolitique actuel entraîne de fortes incertitudes en matière d'inflation. Dans ce contexte, le Groupe se concentre sur des mesures afin de préserver les marges et la performance opérationnelle. L'amélioration progressive de la rentabilité attendue aux Etats-Unis devrait conduire à une croissance de la marge d'EBITDA Récurrent vers près de 7,5 % en 2022 et environ 8,0 % en 2023.

L'opération en capital annoncée devrait être finalisée d'ici l'été 2022.

Ce paragraphe « Perspectives » contient des déclarations prospectives concernant l'intention, la conviction ou les attentes actuelles du Groupe. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles du Groupe concernant des événements futurs, sont faites à la lumière des informations dont dispose actuellement le Groupe et sont soumises à divers risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent échapper au contrôle du Groupe.

LA FINANCIÈRE ATALIAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Audit Bugeaud

18, rue Spontini
75116 Paris
S.A.S. au capital de € 50 000 – 418 234 274 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Aux Associés de la société La Financière Atalian,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société La Financière Atalian relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2 Retraitement des états financiers antérieurement publiés » de l'annexe des comptes consolidés exposant l'impact sur les états financiers consolidés 2020 des corrections d'erreurs comptabilisées en application d'IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs.

ERNST & YOUNG Audit

Tour First – TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable – 344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
et du Centre

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société procède systématiquement, à la clôture de l'exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs non courants. Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie dont nous avons contrôlé la cohérence avec les budgets et les plans à moyen terme approuvés par la direction. Nous avons également contrôlé que la note « 3.1 Écart d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Votre société reconnaît des actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans les notes « 2.1 Méthodes comptables » et « 3.6 Impôts actifs et passifs non courants » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons contrôlé la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues ainsi que le calcul effectué par votre société.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT BUGEAUD
Robert Mirri

ERNST & YOUNG Audit
Christine Staub

LA FINANCIÈRE ATALIAN

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Note	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité ⁽¹⁾
en millions d'euros			
CHIFFRE D'AFFAIRES	10	2 945,7	2 806,1
Achats consommés		(655,3)	(626,8)
Charges externes		(127,0)	(106,3)
Charges de personnel	11	(1 930,6)	(1 835,1)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)		(34,5)	(33,6)
Autres produits d'exploitation courants		20,5	26,6
Autres charges d'exploitation courantes		(8,3)	(24,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT DÉPRÉCIATIONS, AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR	10/11	210,5	206,9
Dotations nettes aux amortissements	11	(91,8)	(97,0)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(21,1)	(15,7)
Autres produits et charges d'exploitation	11	(28,4)	(13,0)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		69,2	81,1
Charges financières liées à l'endettement	12.1	(81,8)	(83,5)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	12.1	0,6	0,8
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	12.1	(81,2)	(82,7)
Autres produits et charges financiers	12.2	(12,3)	(8,8)
RÉSULTAT FINANCIER	12	(93,5)	(91,4)
Charges d'impôts	14	(23,2)	(15,2)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(47,5)	(25,5)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		(47,5)	(25,5)
Attribuable aux actionnaires de la société mère		(52,1)	(28,3)
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		4,5	2,8

⁽¹⁾ Voir note 2.2.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité ⁽¹⁾
en millions d'euros		
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	(47,5)	(25,5)
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SERONT ULTÉRIEUREMENT RECLASSÉS EN RÉSULTAT NET	18,2	(25,9)
Variation des écarts de conversion	18,2	(25,9)
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SERONT ULTÉRIEUREMENT RECLASSÉS EN RÉSULTAT NET	(0,1)	(3,3)
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(0,1)	(3,3)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	18,1	(29,2)
RÉSULTAT GLOBAL	(29,4)	(54,6)
DONT PART ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ	(33,8)	(56,1)
DONT PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	4,4	1,6

⁽¹⁾ Voir note 2.2.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIFS	Note	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité ⁽¹⁾
en millions d'euros			
Écart d'acquisition	3.1	1 062,8	1 032,5
Immobilisations incorporelles	3.2 - 13	62,8	68,9
Immobilisations corporelles	3.3 - 13	169,1	165,1
Autres actifs financiers non courants	3.5	38,6	33,7
Participations dans des entreprises associées	3.4	0,3	1,9
Impôts différés actifs	3.6	83,8	87,9
ACTIFS NON COURANTS		1 417,4	1 389,9
Stocks	4.1	47,8	48,9
Avances et acomptes versés sur commande	4.2	6,3	3,9
Créances clients	4.3	342,6	338,6
Actifs d'impôts exigibles		6,3	5,8
Autres créances	4.3	173,0	220,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5 - 8.1	157,0	230,7
ACTIFS COURANTS		733,0	848,2
TOTAL DES ACTIFS		2 150,3	2 238,1

⁽¹⁾ Voir note 2.2.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité ⁽¹⁾
en millions d'euros			
Capitaux propres			
- Capital social	5.1	114,6	116,2
- Primes liées au Capital		22,7	33,5
- Réserves et report à nouveau		(319,8)	(278,0)
- Réserves de conversion	5.2	(3,9)	(22,2)
- Résultat consolidé de la période		(52,1)	(28,3)
Capitaux propres part du groupe		(238,4)	(178,7)
Participations ne donnant pas le contrôle		20,4	16,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		(218,0)	(162,7)
Dettes financières non courantes	7.4-8	1 309,5	1 271,2
Provisions pour pensions et retraites	6.1	27,2	27,1
Autres provisions non courantes	6.1	6,0	7,5
Impôts différés passifs	3.6	9,5	9,9
PASSIFS NON-COURANTS		1 352,1	1 315,8
Avances et acomptes reçus	9.1	9,0	15,1
Fournisseurs et comptes rattachés	9.1	325,3	260,1
Provisions courantes	6.2	60,6	42,6
Autres passifs courants	9.1	502,2	530,2
Dettes liées au préfinancement du CICE	9.1	31,4	98,7
Passifs d'impôts exigibles	9.1	10,0	16,7
Dettes financières courantes	7.4-8	71,6	116,9
Instruments financiers	7.4-8	2,2	1,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	8-9.2	3,8	3,2
PASSIFS COURANTS		1 016,2	1 085,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		2 150,3	2 238,1

⁽¹⁾ Voir note 2.2.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions d'euros		Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité ⁽¹⁾
A - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net des activités poursuivies		(47,5)	(25,5)
Élimination des dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions		111,9	115,8
Élimination des plus et moins-values de cession d'actifs		16,9	8,2
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies		81,2	98,5
Élimination du coût de l'endettement financier net		81,2	82,7
Élimination de la charge d'impôt de l'exercice		23,2	15,2
Élimination des autres produits et charges financiers		6,2	3,1
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies avant frais financiers et impôts		191,9	199,4
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris le factor déconsolidant)		(2,8)	149,0
Augmentation/diminution des dépôts versés au factor		0,8	(0,7)
Impôts payés sur la période		(26,6)	(20,2)
Flux de trésorerie d'activité net découlant des activités abandonnées		0,0	(0,1)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	A	163,4	327,4
B - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(43,3)	(36,9)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2,3	5,8
Acquisition de titres de sociétés consolidées (net de la trésorerie acquise)		(0,6)	(7,6)
Cessions de titres de sociétés consolidées (net de la trésorerie cédée)		(7,2)	0,1
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(2,9)	1,1
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	B	(51,7)	(37,6)
C - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation/(Réduction) de capital		(12,4)	0,0
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		(5,0)	(0,0)
Augmentation d'emprunts		32,6	76,0
Remboursement d'emprunts		(118,9)	(142,2)
Intérêts financiers versés		(76,2)	(76,7)
Autres charges financières (non liées à l'endettement net)		(6,2)	(3,0)
Autres flux liés aux opérations de financement		(2,1)	0,3
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	C	(188,3)	(145,7)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES ET AUTRES	D	2,3	(4,0)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)			
		(74,3)	140,2
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE D'OUVERTURE		227,5	87,3
Flux de trésorerie nets de la période		(74,3)	140,2
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DE CLÔTURE		153,2	227,5

⁽¹⁾ Voir note 2.2.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et primes d'émission	Réserves/ report à nouveau	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DÉCEMBRE 2019 RETRAITÉ ⁽¹⁾	149,7	(135,2)	(131,0)	2,4	(114,1)	14,5	(99,6)
Résultat net			(28,3)		(28,3)	2,8	(25,5)
Autres éléments du résultat global		(3,3)		(24,8)	(28,1)	(0,8)	(28,9)
RÉSULTAT GLOBAL		(3,3)	(28,3)	(24,8)	(56,4)	2,0	(54,4)
Variation du capital social et des primes d'émission							
Affectation du Résultat net de l'exercice 2019		(131,0)	131,0				
Dividendes versés							
Changement de périmètre et transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle		(8,5)		0,2	(8,3)	(0,4)	(8,7)
AU 31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ ⁽¹⁾	149,7	(278,0)	(28,3)	(22,2)	(178,7)	16,1	(162,7)
Résultat net			(52,1)		(52,1)	4,5	(47,5)
Autres éléments du résultat global		(0,1)		18,3	18,2	(0,1)	18,1
RÉSULTAT GLOBAL		(0,1)	(52,1)	18,3	(33,9)	4,4	(29,5)
Variation du capital social et des primes d'émission	(12,4)				(12,4)		(12,4)
Affectation du Résultat net de l'exercice 2020		(28,3)	28,3				
Dividendes versés		(5,0)			(5,0)		(5,0)
Changement de périmètre et transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle		(8,4)			(8,4)	(0,0)	(8,4)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	137,3	(319,8)	(52,1)	(3,9)	(238,6)	20,4	(218,0)

⁽¹⁾ Voir note 2.2.

ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS SIGNIFICATIFS	130
NOTE 2	RÉSUMÉ DES PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES (NORMES IFRS)	132
NOTE 3	ACTIFS NON COURANTS	147
NOTE 4	ACTIFS COURANTS	155
NOTE 5	CAPITAUX PROPRES	158
NOTE 6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	159
NOTE 7	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	163
NOTE 8	VARIATION DE LA DETTE NETTE	165
NOTE 9	AUTRES PASSIFS COURANTS	166
NOTE 10	INFORMATION SECTORIELLE	167
NOTE 11	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	168
NOTE 12	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS	170
NOTE 13	CONTRATS DE LOCATION	171
NOTE 14	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	173
NOTE 15	ENGAGEMENTS HORS BILAN	174
NOTE 16	EFFECTIFS	175
NOTE 17	DIVERS	176
NOTE 18	LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	177

NOTE 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les termes « le groupe Atalian », « Atalian » et « le Groupe » désignent la société mère, La Financière Atalian, et ses filiales consolidées et sociétés mises en équivalence. Le terme « la Société » désigne uniquement la société mère, La Financière Atalian.

FJ International Invest SA, détenue à 100% par M. Franck Julien, dont le siège social est situé au 239 avenue Winston Churchill 1180 Bruxelles (Uccle) Belgique, est l'entité de contrôle ultime du Groupe. La Financière Atalian est détenue majoritairement par une participation intermédiaire : Atalian Holding Development and Strategy (AHDS).

La Financière Atalian, société holding du Groupe, est une société par actions simplifiées de droit français dont le siège social est situé au 56 rue Ampère, 75017 Paris, France. Le groupe Atalian exerce ses activités dans le domaine de la propriété et plus largement du service aux entreprises, en France, au Royaume-Uni et à l'international dans 36 pays au total.

1.1. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2021

1.1.1. Crise sanitaire Covid-19

Le chiffre d'affaires net d'Atalian a augmenté en 2021 dans un contexte de vaccination progressive contre le Covid19 dans toutes les régions et de levée des mesures de restriction. Le Groupe a remporté de nouveaux contrats et a continué à bénéficier de l'apport des travaux spéciaux liés aux mesures sanitaires Covid-19, notamment au premier semestre et dans une moindre mesure au second semestre 2021.

Les activités exercées dans des pays et des secteurs d'activité qui génèrent des revenus importants, tels que la restauration, les projets immobiliers, l'hôtellerie et le transport aérien, ont été particulièrement touchées en raison des confinements à répétition, des fermetures de frontières, des restrictions de voyage et des nouvelles procédures mises en œuvre, telles que le télétravail.

En revanche, en 2021, la société a bénéficié de travaux spéciaux liés à la Covid-19 permettant d'atténuer l'impact négatif de la pandémie et la non récurrence des subventions de 2020.

De plus, l'adaptabilité de l'organisation et l'ensemble des mesures rigoureuses prises ont porté leurs fruits et ont atténué l'impact de la crise sanitaire sur les résultats financiers. Atalian a réduit de manière proactive la base de coûts en fonction des pertes de revenus, essentiellement

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société se compose de 114 606 584 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € chacune. Une ventilation du capital social de la Société est fournie à la Note 5 – « Capitaux propres ».

Les présents états financiers du Groupe ont été approuvés par le Président le 30 mars 2022 et seront soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée générale.

En raison des arrondis, les chiffres indiqués dans le présent rapport peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux. Tous les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis indiqués.

grâce à une gestion active des effectifs et de la chaîne d'approvisionnement.

La société a également pu bénéficier dans plusieurs pays des mesures gouvernementales prises en réponse à la Covid-19 : facilités de crédit, report et aménagement de crédit et plans de soutien mis en œuvre par les autorités nationales pour aider les entreprises à traverser la crise, comme par exemple en France, le Prêt garanti par l'État (« PGE »). Atalian a bénéficié en 2020 du report de paiement des cotisations de sécurité sociale et/ou des impôts dans plusieurs pays (notamment en France et au Royaume-Uni) qui ont été payés en grande partie en 2021. La situation de liquidité est restée solide tout au long de 2021.

Compte tenu de la situation actuelle, la direction est convaincue qu'il est approprié de préparer nos états financiers selon le principe de continuité d'exploitation.

1.1.2. Prolongation du Prêt garanti par l'État (PGE)

Atalian a exercé le 16 avril 2021 l'option de prolongation de douze mois supplémentaire du Prêt garanti par l'État français (« PGE ») de 50 millions d'euros ; la nouvelle date d'échéance est juin 2022. Le remboursement du prêt se fait par des versements trimestriels de 12,5 millions d'euros chacun ; les 2 premiers versements ont été effectués en septembre et décembre 2021.

1.1.3. Acquisitions et cessions

Déconsolidation de la société Harta Maintenance Company (Malaisie)

Un différend et un litige entre Atalian et son actionnaire minoritaire concernant la participation dans Harta Maintenance Company est en cours. Les divergences s'étant accrues, le Groupe a déconsolidé sa participation dans cette entité à compter du 1^{er} avril 2021.

Déconsolidation de Northcom (Philippines)

Un différend et un litige entre Atalian et son actionnaire minoritaire concernant la participation dans Northcom est en cours. Les divergences s'étant accrues, le Groupe a déconsolidé sa participation dans cette entité à compter du 1^{er} décembre 2021.

1.1.4. Rachat d'actions auprès des minoritaires

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé le 9 mars 2021 mais aussi le rachat par la société de 1 630 622 de ses actions pour un montant total de 12,42 millions d'euros ainsi que l'annulation des actions

rachetées. Suite à cette réduction de capital, AHDS détient 98,5 % de La Financière Atalian.

1.1.5. Renforcement du contrôle interne

Dans le cadre du plan stratégique lancé en 2019 et compte tenu de la crise causée par la Covid 19, Atalian a continué à renforcer le contrôle interne et à veiller au respect de la conformité au sein du Groupe.

1.1.6. Participations minoritaires

En 2021, le groupe Atalian a acheté des intérêts minoritaires notamment en Serbie, Croatie, Belgique, Indonésie, Thaïlande et au Maroc.

1.1.7. Structure légale

France

Des fusions ont été réalisées au cours de l'exercice 2021 afin de simplifier et d'optimiser la structure juridique française.

1.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

1.2.1 Litiges

Le 17 janvier 2022, le parquet de Paris et la société La Financière Atalian (LFA) ont conclu une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) en application des articles 41-1-2 et 180-2 du code de procédure pénale. À l'issue d'une audience publique du 7 février 2022, cette convention a été validée par ordonnance du président du tribunal judiciaire de Paris.

Les faits, objets de la convention, ont été révélés dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 10 janvier 2015 et revêtent les qualifications de blanchiment de l'infraction prévue et réprimée au 1^o de l'article 1743 du code général des impôts, d'escroquerie et de tentative d'escroquerie en bande organisée.

Cette convention prévoit, pour la société, d'une part, le versement au Trésor public d'une amende d'intérêt public d'un montant de 15 millions d'euros à l'issue d'un délai maximum de quatre mois et, d'autre part, de se soumettre pour une durée de deux ans à un programme de mise en conformité sous le contrôle de l'Agence française anti-corruption (AFA).

Sous réserve de l'exécution de ces obligations, la convention éteint l'action publique à l'égard de la société LFA.

La décision de validation de la CJIP n'emporte pas déclaration de culpabilité. Par ailleurs, de façon concomitante à la conclusion de la CJIP, l'actionnaire

ultime a, dans le but de préserver l'intérêt social du Groupe, accepté de verser une somme de 8,5 millions d'euros à LFA.

La convention prévoit également le versement par la société LFA de la somme de 471 105 euros à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi aux sociétés Vinci Energie France et Vinci SA, parties civiles. Une provision de 15,4 millions d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2021 (voir note 6).

1.2.2 Conflit Russie/Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. En raison de ces événements et du large éventail de sanctions financières imposées à la Russie, l'impact de la crise en Ukraine sur la situation macroéconomique mondiale est très incertain. Atalian n'exerce pas d'activités en Ukraine. En 2021, le chiffre d'affaires des opérations russes a représenté environ 0,6 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. De plus, au 31 décembre 2021, Atalian ne détenait aucun solde de trésorerie ni actif significatifs en Russie. Atalian examine actuellement le statut de ses opérations en Russie. Atalian ne prévoit pas que l'impact de la crise en Ukraine sur ses opérations en Russie ou de toute mesure prise au niveau local en réponse à ces événements aura un impact négatif significatif sur le résultat d'exploitation consolidé du Groupe. Il est trop tôt pour évaluer l'impact qu'une augmentation durable des prix de l'énergie ou des matières premières du fait de la crise pourrait avoir sur le résultat d'exploitation ou la situation financière du Groupe.

NOTE 2

RÉSUMÉ DES PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES
(NORMES IFRS)

2.1. MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées à tous les exercices présentés, sauf indication contraire. Conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002, ces états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de préparation, y compris les IAS, les IFRS et les interprétations publiées par l'IFRIC et son prédécesseur, le SIC.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne peuvent être consultées sur le site web de la Commission européenne à l'adresse web suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes_fr

Modifications

Les principes et méthodes comptables de la Société sont inchangés par rapport au 31 décembre 2020. L'application des autres normes modifiées n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Modifications des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 dans le cadre de la « Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2) ».

Suite à la crise financière, la réforme et le remplacement de certains taux d'intérêt de référence tels que le LIBOR et d'autres taux interbancaires offerts (« TIO ») sont devenus une priorité pour les régulateurs internationaux. L'incertitude demeure quant à l'échéancement et à la nature précise de ces changements.

Les amendements de la phase 2 s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 sur une base rétrospective.

Le Groupe a estimé que les amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers, mais surveillera de près tout changement afin de garantir la continuité des contrats, de traiter des différences d'échéance et de crédit entre les LIBOR et les taux de référence alternatifs et de contrôler les impacts sur les systèmes, les processus et les modèles de risque et d'évaluation.

Amendement d'IFRS 4 – Report d'IFRS 9

En juin 2020, l'IASSB a publié un amendement à l'IFRS 4 afin de prolonger l'exemption temporaire pour l'application d'IFRS 9 pour les périodes annuelles ouvertes antérieures au 1^{er} janvier 2023. Cet amendement permet la concomitance des dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 (contrats d'assurance). Cet amendement n'est pas approprié aux états financiers du groupe Atalian et n'a pas d'impact sur ceux-ci.

Clarification IFRIC sur l'attribution des droits à prestations aux périodes de service

Le comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) a décidé de modifier les règles d'attribution des droits à prestations aux périodes de service pour les régimes à prestations définies qui remplissent les conditions suivantes :

- les employés ont droit à une prestation forfaitaire lorsqu'ils atteignent un âge de retraite particulier, à condition qu'ils soient employés par l'entité lorsqu'ils atteignent cet âge ; et
 - le montant de la prestation de retraite à laquelle un employé a droit dépend de la durée de service de l'employé avant l'âge de la retraite et est plafonné à un nombre déterminé d'années de service consécutives.
- Pour ces plans, les droits à prestations ne sont plus étalés sur toute la période entre la date d'entrée dans l'entreprise et la date de retraite mais plutôt sur la période de service précédant l'âge de départ en retraite qui permet d'obtenir les droits plafonnés.

L'impact de cette décision est une diminution des engagements de l'employeur et est non-matérielle pour le Groupe.

Recours à des estimations

La Direction du Groupe prépare les états financiers consolidés en utilisant certaines estimations et hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date d'établissement des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et charges de la période. Ces estimations et hypothèses sont examinées de façon continue sur la base de l'expérience, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent les fondements de l'évaluation de la valeur comptable des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations si des hypothèses ou circonstances différentes s'appliquent.

Les estimations et hypothèses qui peuvent avoir un impact significatif sur les actifs et passifs et les produits et charges des états financiers consolidés sont les suivantes :

Contrats de location

Certains contrats de location conclus par le Groupe comportent des options de prolongation qui impliquent une appréciation de l'exercice de ces options. S'il est raisonnablement certain qu'une option de prolongation sera exercée, la période couverte par l'option de prolongation sera incluse dans le passif locatif. Dans le cadre de ce jugement, le Groupe tient compte de tous les faits et circonstances pertinents qui incitent sur le plan économique à exercer une option de prolongation, y compris tout changement attendu dans les faits et circonstances entre la date de début de l'option et sa date d'exercice.

Reconnaissance des revenus

Principalement dans les activités Multitechnique et Projet, le contrôle des services fournis est transféré au client au fil du temps et, de ce fait, les revenus sont comptabilisés dans le temps selon la méthode du pourcentage d'avancement. La méthode retenue pour mesurer l'avancement vers l'exécution complète d'une obligation contractuelle repose sur des intrants, à savoir les coûts encourus.

Test de dépréciation des écarts d'acquisition (goodwill)

Les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, à la même période chaque année, selon la méthode décrite dans la note 3.1 ci-dessous. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et repose sur des estimations des flux de trésorerie futurs.

Provisions pour retraite et autres obligations à long terme au titre des avantages sociaux

La valeur actuelle des obligations du Groupe en matière de retraite et autres avantages à long terme du personnel dépend des hypothèses actuarielles retenues à chaque clôture, y compris le taux d'actualisation. Les changements

apportés à ces hypothèses ont une incidence sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux à long terme.

À chaque date de clôture, le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser pour évaluer ces obligations en se référant aux rendements du marché des obligations émises par des sociétés bénéficiant de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation réputées, et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées et ont des échéances proches de celles des obligations de prestations. Le Groupe utilise également d'autres hypothèses qui dépendent notamment des conditions du marché (cf. note 6).

Impôts différés actifs

Le Groupe reconnaît les actifs d'impôt différé lorsque sur la base des prévisions établies pour chaque entité ou groupe fiscal, il est probable que des résultats taxables futurs suffisants, seront disponibles pour réaliser ces actifs d'impôt (voir note 3.6). Au 31 décembre 2021, la recouvrabilité des impôts différés actifs a été évaluée sur la base du dernier plan d'affaires qui a également servi pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition (goodwill).

Autres provisions

Ces provisions concernent principalement les provisions pour risques juridiques et les provisions pour restructurations.

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources. Ces provisions sont déterminées et mises à jour en fonction des hypothèses formulées par le Groupe à chaque date de clôture et font l'objet d'actualisation financière afin de tenir compte de la valeur temps de l'argent, si l'impact de cette dernière est significatif. Les dotations aux provisions sont constituées sous le poste « Dotation nette aux provisions et dépréciations » du compte de résultat.

2.2. RETRAITEMENT DES ÉTATS FINANCIERS ANTÉRIEUREMENT PUBLIÉS

En application de la norme IAS8, la Société a corrigé les états financiers publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Ces corrections font suite aux erreurs détectées par le Groupe dans le cadre des travaux de déploiement progressif depuis 2019 du cadre de contrôle interne, de la

mise en place de règles de gouvernance et de compliance. Depuis 2019, le Groupe s'est en effet engagé dans une démarche visant à accroître la maturité du système de contrôle interne avec la création de fonctions de compliance (2018), d'audit interne et de contrôle interne (2019) et le déploiement progressif de contrôles clés depuis 2020.

En outre, au Maroc, États-Unis et en Indonésie, le Groupe a pu renforcer le pilotage des opérations, rendu possible par la nomination de nouvelles équipes de management, le rachat de minoritaires de filiales et l'instauration de nouvelles règles de gestion.

Dans ce contexte et à l'occasion de la clôture 2021, le Groupe a procédé à un contrôle renforcé des liasses comptables et fiscales en provenance des filiales avec l'appui d'experts externes lorsque nécessaire.

Par rapport aux comptes publiés au titre de l'exercice au 31 décembre 2020, les ajustements/retraitements portent sur les postes suivants :

- réduction du chiffre d'affaires (identification et reconnaissance tardive d'avoirs et remises clients) pour un montant de 2,7 millions d'euros concernant la filiale américaine. (note 2.2.3)
- reconnaissance de provisions complémentaires pour dépréciation clients pour 6,3 millions d'euros et pour risques et charges pour un total de 16,6 millions d'euros au 31 décembre 2020, résultant d'une identification tardive des faits et circonstances existants à la date d'arrêté des comptes 2020 qui aurait conduit à une appréciation différente du risque. Les corrections pour provisions pour risques et charges font principalement suite à des omissions de déclarations ou des détectations d'erreurs au sein de déclarations auprès de certains organismes de protection sociale et autorités fiscales (notes 2.2.2 et 2.2.3)
- augmentation de charges d'exploitation pour un montant de 8,7 millions d'euros concernant les filiales

2.2.1 Résumé des ajustements de retraitement

Conformément à IAS8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs - le Groupe a retraité pour la présentation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'information comparative 2020 par rapport à celle publiée au 31 décembre 2020.

Les montants précédemment publiés reflètent ceux figurant dans les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces montants sont libellés 'Publiés'

- marocaine et américaine (note 2.2.3)
- dépréciation de valeurs d'actifs injustifiée (capitalisation de coûts ne respectant pas les critères d'un actif) aux États-Unis, au Maroc et en Indonésie (note 2.2.2).

Le Groupe poursuit le déploiement du système de contrôle interne. Il a notamment pris les mesures nécessaires dans un plan de remédiation dont les actions couvrent les domaines suivants :

- poursuite des actions de formation sur les politiques, procédures et contrôles clefs auprès du management opérationnel et financier des pays et régions
- tests sur l'efficacité des contrôles mis en place
- renforcement du contrôle des liasses comptables et fiscales locales et des liasses produites selon les normes IFRS
- réalisation des audits des comptes statutaires dans des délais accélérés
- revue et renforcement des procédures de facturation et de reconnaissance du chiffre d'affaires dans les pays concernés
- revue et renforcement des procédures de paie et externalisation des déclarations dans les pays concernés
- actualisation et contrôle de l'application du Manuel des principes comptables et de consolidation selon les normes IFRS, communication et formation auprès du management opérationnel et financier des pays et régions
- évaluation et renforcement des fonctions finance (profils, ressources, compétences).

dans les tableaux ci-dessous. Les montants intitulés 'Retraitements' représentent les corrections nécessaires pour enregistrer le traitement comptable approprié.

Les ajustements effectués ont impacté les capitaux propres d'ouvertures au 1^{er} janvier 2020 d'un montant de 30,4 millions d'euros, le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 d'un montant de - 19,9 millions d'euros, et le total du bilan au 31 décembre 2020 d'un montant de - 19,3 millions d'euros.

Les tableaux suivants résument l'incidence du retraitement sur les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 :

2.2.2 Incidence sur l'état de situation financière consolidée de la société

ACTIFS en millions d'euros	Note	Impact des erreurs corrigées		
		Situation au 1 ^{er} janvier 2020 publiée	Retraitements	Situation au 1 ^{er} janvier 2020 retraitée
ACTIFS NON COURANTS	A1	1 461,1	(1,3)	1 459,8
Stocks		44,0	0,2	44,2
Avances et acomptes versés sur commande		7,0	(0,1)	6,9
Créances clients	A3	388,8	(4,7)	384,1
Actifs d'impôts exigibles		12,1	(1,5)	10,6
Autres créances	A5	248,9	(5,6)	243,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie		89,7	0,0	89,7
ACTIFS COURANTS		790,6	(11,8)	778,8
Actifs détenus en vue de la vente		3,3	0,0	3,3
TOTAL DES ACTIFS		2 255,0	(13,1)	2 241,9

ACTIFS en millions d'euros	Note	Impact des erreurs corrigées		
		Exercice clos le 31 décembre 2020 publié	Retraitements	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité
ACTIFS NON COURANTS	A2	1 391,1	(1,2)	1 389,9
Stocks		48,8	0,1	48,9
Avances et acomptes versés sur commande		4,0	(0,1)	3,9
Créances clients	A4	347,4	(8,8)	338,6
Actifs d'impôts exigibles		7,3	(1,5)	5,8
Autres créances	A6	228,2	(7,9)	220,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie		230,7	0,0	230,7
ACTIFS COURANTS		866,3	(18,2)	848,2
Actifs détenus en vue de la vente		0,0	0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS		2 257,4	(19,3)	2 238,1

Note A1-A2 : l'ajustement relatif aux actifs non courants correspond principalement à une dépréciation d'une créance long terme en Indonésie, reconnue à l'ouverture au 1^{er} janvier 2020.

Note A3-A4 : les ajustements relatifs aux créances clients correspondent essentiellement à des dépréciations de créances clients pour 6,3 millions d'euros, dont 2,9 millions d'euros ont été reconnus à l'ouverture au 1^{er} janvier 2020, principalement sur les filiales américaines et marocaines.

Note A5-A6 : les ajustements relatifs aux autres créances impactent principalement l'ouverture au 1^{er} janvier 2020 pour 5,6 millions d'euros, sur un total de 7,9 millions d'euros au 31 décembre 2020, et sont principalement de nature fiscale pour 1,5 million d'euros et opérationnelle pour 6,4 millions d'euros.

		Impact des erreurs corrigées	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	Situation au 1 ^{er} janvier 2020 publiée	Situation au 1 ^{er} janvier 2020 retraitée
en millions d'euros			
Capitaux propres			
- Capital social		116,2	116,2
- Primes liées au Capital		33,5	33,5
- Réserves et report à nouveau		(110,2)	(135,2)
- Réserves de conversion		2,4	2,4
- Résultat consolidé de la période		(131,0)	(131,0)
Capitaux propres part du groupe		(89,1)	(114,1)
Participations ne donnant pas le contrôle		19,9	14,5
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		(69,2)	(99,6)
PASSIFS NON-COURANTS		1 383,3	1 382,8
Avances et acomptes reçus		3,9	3,9
Dettes financières courantes		87,6	87,6
Passifs d'impôts exigibles		10,1	10,5
Fournisseurs et comptes rattachés		258,0	259,1
Provisions courantes	L1	25,7	39,2
Detts liées au préfinancement du CICE		130,3	130,3
Autres passifs courants	L3	417,9	420,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		2,5	2,5
Instruments financiers		3,7	3,7
PASSIFS COURANTS		939,7	957,5
Passifs détenus en vue de la vente		1,2	1,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		2 255,0	2 241,9

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS en millions d'euros		Note	Impact des erreurs corrigées	
			Exercice clos le 31 décembre 2020 publié	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité
Capitaux propres				
- Capital social			116,2	116,2
- Primes liées au Capital			33,5	33,5
- Réserves et report à nouveau			(252,7)	(278,0)
- Réserves de conversion			(24,5)	(22,2)
- Résultat consolidé de la période			(10,9)	(28,3)
Capitaux propres part du groupe			(138,3)	(178,8)
Participations ne donnant pas le contrôle			23,8	16,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			(114,5)	(162,7)
PASSIFS NON-COURANTS			1 315,9	1 315,8
Avances et acomptes reçus			15,1	15,1
Dettes financières courantes			116,9	116,9
Passifs d'impôts exigibles			15,7	16,7
Fournisseurs et comptes rattachés			258,3	260,1
Provisions courantes		L2	26,0	42,6
Dettes liées au préfinancement du CICE			98,7	98,7
Autres passifs courants		L4	520,6	530,2
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			3,2	3,2
Instruments financiers			1,5	1,5
PASSIFS COURANTS			1 056,1	1 085,0
Passifs détenus en vue de la vente			0,0	0,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			2 257,4	2 238,1

Note L1-L2 : l'ajustement est relatif à la reconnaissance de provisions pour risques complémentaires d'un montant de 16,6 millions d'euros au 31 décembre 2020, dont 13,5 millions d'euros au titre des exercices antérieurs reconnus à l'ouverture au 1^{er} janvier 2020, résultant d'une identification tardive des faits et circonstances existants à la date d'arrêté des comptes qui aurait conduit à une appréciation différente du risque. Ces corrections font principalement suite à des omissions de déclarations ou des détections d'erreurs au sein de déclarations auprès de certains organismes de protection sociale et autorités fiscales.

Note L3-L4 : les ajustements relatifs à d'autres dettes courantes pour un total de 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2020, dont 2,8 millions d'euros au titre des exercices antérieurs reconnus à l'ouverture au 1^{er} janvier 2020, sont de nature fiscale et sociale pour 4,3 millions d'euros et opérationnelle pour 5,3 millions d'euros et principalement liés à des problématiques de "cut-off" d'exercices.

2.2.3 Incidence sur le compte de résultat consolidé de la société

en millions d'euros	Note	Impact des erreurs corrigées		
		Exercice clos le 31 décembre 2020 publié	Retraitements	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	R1	2 808,8	(2,7)	2 806,1
Achats consommés		(626,8)	0,0	(626,8)
Charges externes	R2	(103,6)	(2,7)	(106,3)
Charges de personnel	R3	(1 833,6)	(1,4)	(1 835,1)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)		(33,6)	0,0	(33,6)
Autres produits d'exploitation courants		26,4	0,3	26,6
Autres charges d'exploitation courantes	R4	(19,4)	(4,8)	(24,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS		218,3	(11,4)	206,9
Dotations nettes aux amortissements		(97,0)	0,0	(97,0)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	R5	(7,6)	(8,1)	(15,7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		113,6	(19,5)	94,1
Autres produits et charges d'exploitation		(13,0)	0,0	(13,0)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		100,6	(19,5)	81,1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(82,7)	0,0	(82,7)
Autres produits et charges financiers		(8,8)	0,0	(8,8)
RÉSULTAT FINANCIER		(91,4)	0,0	(91,4)
Charges d'impôts		(14,7)	(0,4)	(15,2)
Quote-part du résultat net des entités associées		0,0	0,0	0,0
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(5,6)	(19,9)	(25,5)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		(5,6)	(19,9)	(25,5)
Attribuable aux actionnaires de la société mère		(10,9)	(17,4)	(28,3)
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		5,3	(2,5)	2,8

Note R1 : réduction du chiffre d'affaires (identification et reconnaissance tardive d'avoirs et remises clients) pour un montant de 2,7 millions d'euros concernant la filiale américaine.

Note R2 : cet impact traduit notamment des charges externes imputables sur l'exercice 2020 identifiées tardivement au cours de l'exercice 2021 pour 1,2 million d'euros et une dépréciation d'une créance de 1,2 million d'euros relative à des frais légaux engagés par le Groupe considérés indûment comme des actifs éventuels.

Note R3 : il s'agit essentiellement d'une correction relative à des charges sociales salariales imputables sur l'exercice 2020 de la filiale américaine.

Note R4 : les ajustements sur le poste "autres charges opérationnelles" concernent la filiale marocaine pour 2,4 millions d'euros principalement en raison de l'amortissement de valeurs d'actifs injustifiés, et concernent la filiale américaine pour 2,4 millions d'euros.

Note R5 : les ajustements sur le poste "provisions et pertes de valeurs" correspondent principalement aux dotations aux provisions pour risque pour 3,7 millions d'euros et aux dotations pour dépréciation de créances courantes pour 4,4 millions d'euros (dont 3,4 millions d'euros relatives aux créances clients décrits dans la section 2.2.2 ci-avant).

2.2.4 Incidence sur l'état du résultat consolidé de la société

en millions d'euros	Impact des erreurs corrigées		
	Exercice clos le 31 décembre 2020 publié	Retraitements	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	(5,6)	(19,9)	(25,5)
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SERONT ULTÉRIEUREMENT RECLASSÉS EN RÉSULTAT NET	(28,1)	2,2	(25,9)
Variation des écarts de conversion	(28,1)	2,2	(25,9)
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SERONT ULTÉRIEUREMENT RECLASSÉS EN RÉSULTAT NET	(3,0)	(0,3)	(3,3)
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(3,0)	(0,3)	(3,3)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(31,1)	1,9	(29,2)
RÉSULTAT GLOBAL	(36,6)	(18,0)	(54,6)
DONT PART ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ	(40,9)	(15,2)	(56,1)
DONT PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	4,3	(2,7)	1,6

L'impact sur l'état du résultat global résulte principalement des ajustements comptabilisés pour les filiales américaines et marocaines.

2.2.5 Incidence sur la variation des capitaux propres consolidés de la société

	Capital et primes d'émission	Réserve / Report à nouveau	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2020 PUBLIÉE	149,7	(110,2)	(131,0)	2,4	(89,1)	19,9	(69,2)
Corrections	0,0	(25,0)	0,0	0,0	(25,0)	(5,4)	(30,4)
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2020 RETRAITÉE	149,7	(135,2)	(131,0)	2,4	(114,1)	14,5	(99,6)
Résultat net	0,0	0,0	(28,3)	0,0	(28,3)	2,8	(25,5)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	(3,3)	0,0	(24,8)	(28,1)	(0,8)	(28,9)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	(3,3)	(28,3)	(24,8)	(56,4)	2,0	(54,4)
Variation du capital social et des primes d'émission	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Affectation du Résultat net de l'exercice 2019	0,0	(131,0)	131,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes versés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changement de périmètre et transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle	0,0	(8,5)	0,0	0,2	(8,3)	(0,4)	(8,7)
AU 31 DÉCEMBRE 2020 RETRAITÉ	149,7	(278,0)	(28,3)	(22,2)	(178,8)	16,1	(162,7)

Les impacts sur le tableau de variation des capitaux propres sont la résultante de ceux affectant le bilan et le compte de résultat explicités en section 2.2.2 et 2.2.3.

2.2.6 Incidence sur l'état des flux de trésorerie consolidés de la société

		Impact des erreurs corrigées				
en millions d'euros		Exercice clos le 31 décembre 2020 publié	Retraitements	Exercice clos le 31 décembre 2020 retraité		
A - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES						
Résultat net des activités poursuivies		(5,5)	(19,9)	(25,5)		
Élimination des quotes-parts du résultat lié aux entités associées		(0,0)	0,0	0,0		
Élimination des dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions		108,3	7,5	115,8		
Élimination des plus et moins-values de cession d'actifs		8,2	0,0	8,2		
Élimination d'autres éléments sans effets sur la trésorerie		(0,0)	0,0	0,0		
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies		111,0	(12,5)	98,5		
Élimination du coût de l'endettement financier net		82,7	0,0	82,7		
Élimination de la charge d'impôts de l'exercice		14,7	0,4	15,2		
Élimination des autres produits et charges financiers		3,0	0,0	3,0		
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies avant frais financiers et impôts		211,4	(12,0)	199,4		
Variations du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris le factor déconsolidant)		137,1	11,9	149,0		
Augmentation/diminution des dépôts versés au factor		(0,7)	0,0	(0,7)		
Impôts payés sur la période		(20,4)	0,2	(20,2)		
Flux de trésorerie d'activité net découlant des activités abandonnées		(0,1)	0,0	(0,1)		
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		A	327,4	0,0	327,4	
B - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT						
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		B	(37,6)	0,0	(37,6)	
C - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT						
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		C	(145,7)	0,0	(145,7)	
INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES ET AUTRES		D	(4,0)	0,0	(4,0)	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(A + B + C + D)		140,2	0,0	140,2
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE D'OUVERTURE				87,3	0,0	87,3
Flux de trésorerie nets de la période				140,2	0,0	140,2
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DE CLÔTURE				227,5	0,0	227,5

Les impacts sur le tableau de flux de trésorerie sont la résultante de ceux affectant le bilan et le compte de résultat explicités en section 2.2.2 et 2.2.3.

2.3. CONSOLIDATION

2.3.1. Date de clôture

Les sociétés du Groupe ont été consolidées sur la base de leurs états financiers pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2021. Toutefois, les sociétés acquises au cours de l'exercice n'ont été incluses dans le compte de résultat qu'à compter de la date à laquelle le Groupe en

a effectivement pris le contrôle. De même, les sociétés cédées au cours de l'exercice n'ont été incluses dans le compte de résultat que jusqu'à la date à laquelle le Groupe en a effectivement perdu le contrôle. L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été constitué de douze mois.

2.3.2. Méthodes de consolidation et périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles La Financière Atalian exerce le contrôle, directement ou indirectement. Ce contrôle se caractérise par le pouvoir sur une filiale permettant de diriger ses activités pertinentes, l'exposition, ou les droits, à bénéficier des rendements variables de cette filiale et la capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des participations ne donnant pas le contrôle. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité de ces filiales, ce qui est en général le cas lorsque la participation détenue représente plus de 50 % des droits de vote. L'existence d'un contrat conférant au Groupe le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité ou le fait que le Groupe exerce de fait la direction opérationnelle et financière de l'entité peuvent également démontrer l'existence du contrôle exclusif. Les droits de votes potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les filiales sont intégralement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le résultat des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur pourcentage d'intérêt, même si cela conduit à comptabiliser des montants négatifs.

Une liste des filiales de La Financière Atalian est fournie à la Note 18.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais pas de contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût d'acquisition et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. La valorisation de la participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié au moment de l'acquisition, qui n'est pas testé séparément. Lorsque la valeur de la participation mise en équivalence détenue par le Groupe devient nulle, une provision est constituée au passif, mais seulement dans la mesure où le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée.

La quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées est comptabilisée au compte de résultat consolidé. La quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global est également reflétée dans les autres éléments du résultat global. Les profits non externalisés sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation du Groupe dans les entreprises associées concernées.

Une liste d'entreprises associées au Groupe est fournie à la Note 18.

Les méthodes comptables des filiales et entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Autres investissements

Les actions de sociétés sur lesquelles La Financière Atalian n'exerce aucune influence sont comptabilisées en participations dans des sociétés non consolidées sur la ligne « Autres actifs financiers non courants » et évaluées à leur juste valeur enregistrée en compte de résultat.

Nombre de sociétés et évolution du périmètre de consolidation

	Au 31/12/21	Au 31/12/20
Intégrations globales	186	241
Mises en équivalence	3	5
	189	246

2.3.3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des filiales consolidées qui ont une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis en euro comme suit : (i) l'actif et le passif de chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture à la date de ce bilan (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis aux taux historiques) et (ii) les produits et charges et les postes du tableau de flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans la « Réserve de conversion » figurant dans les autres éléments du résultat global.

La variation du nombre de sociétés et du périmètre de consolidation est principalement due à la fusion en interne de sociétés du Groupe, notamment celles ayant simplifié notre structure juridique française. Par ailleurs, le groupe a procédé à la déconsolidation de Harta (Malaisie) et de Northcom (Philippines).

Au Liban, le taux cumulé de l'inflation sur les trois dernières années dépasse 100 %, d'après les différents indices utilisés pour mesurer l'inflation dans ce pays, qualifiant le Liban d'économie hyperinflationniste. La contribution des filiales libanaises aux comptes consolidés du groupe Atalian au 31 décembre 2021 est immatérielle.

Les principales devises au 31 décembre 2021 et en moyenne pour l'exercice 2021 sont les suivantes :

Taux de change		2021		2020	
		Taux moyen	Cours de clôture	Taux moyen	Cours de clôture
Pound Sterling	↗	0,8598	0,8403	0,88958	0,89903
US Dollar	↘	1,1829	1,1326	1,1424	1,12271
CEE					
Couronne tchèque	↗	25,6430	24,8580	26,4500	26,2420
Kuna croate	↗	7,5285	7,5156	7,5381	7,5519
Forint hongrois	↘	358,54	369,19	351,20	363,89
Zloty polonais	↘	4,5651	4,5969	4,4425	4,5597
Rouble russe	↘	87,178	85,300	82,703	91,467
Nouvelle livre turque	↘	10,510	15,233	8,0541	9,1131
Asie					
Dollar singapourien	↘	1,5892	1,5279	1,5742	1,6218
Baht thaïlandais	↘	37,834	37,653	35,704	36,727
Roupie indonésienne (millier IDR)	↘	16,922	16,100	16,626	17,241
Ringgit malaisien	↘	4,9017	4,7184	4,7957	4,9340
Peso philippin	↘	58,303	57,763	56,625	59,125
Afrique & Moyen-Orient					
Dirham marocain	↗	10,627	10,519	10,821	10,899

↗ En moyenne (en 2021 par rapport à 2020), la monnaie s'est renforcée par rapport à l'euro.
↘ En moyenne (en 2021 par rapport à 2020), la monnaie s'est affaiblie par rapport à l'euro.

2.3.4. Conversion des opérations conclues en devises étrangères

En application d'IAS 21, une analyse des prêts constituant en substance des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net des filiales étrangères a été effectuée afin d'identifier les prêts pour lesquels le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible. Conformément aux paragraphes 15 et 32 d'IAS 21, les écarts de change relatifs à ces prêts sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et doivent être recyclés ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'investissement net. Les financements qui sont considérés comme des investissements nets dans des filiales (devises) étrangères concernent principalement des filiales au Royaume-Uni.

2.3.5. Risques financiers

La présence locale du Groupe limite son exposition au risque de change transactionnel. En ce qui concerne le risque de change relatif aux actifs, la politique du Groupe consiste, dans la mesure du possible, à adosser les investissements nets à l'étranger à des financements en devises (comme par exemple, la couverture des actifs britanniques par des obligations en GBP). Toutefois certaines expositions ne sont pas parfaitement couvertes.

La politique de change vise à centraliser le risque de change au niveau de la holding.

Certaines entités du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations des taux de change. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états financiers consolidés du Groupe à la date à laquelle le Groupe contracte l'instrument.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts de change en découlant sont enregistrés en résultat de l'exercice en autres produits et charges financiers.

Le Groupe détient des produits financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change. Au 31 décembre 2021, la comptabilité de couverture était appliquée à ces dérivés.

Le Groupe désigne certains produits dérivés comme instruments de couverture de juste valeur, lorsque leur objectif vise à éliminer le risque de juste valeur sur les comptes de trésorerie en monnaie locale. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché dans l'état consolidé de la situation financière (« Instruments financiers »). Les variations de juste valeur de ces produits dérivés sont comptabilisées dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Au 31 décembre 2021, les contrats à terme de gré à gré suivants étaient en place:

Couverture de juste valeur des devises étrangères

Ventilation des instruments financiers comptabilisés comme instruments de couverture à juste valeur :

Instruments financiers	Montant notionnel au 31 décembre 2021 par date d'échéance				Juste valeur des dérivés	
en millions d'euros	Montant	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Achat au comptant/Vente de devises à terme (Monnaie d'emprunt)						
USD	44,4	44,4				
CZK	2,3	2,3			0,0	
GBP	3,6	3,6				0,0
HRK	3,3	3,3				0,0
HUF	1,1	1,1				0,0
MAD	2,5	2,5			0,0	
PLN	5,5	5,5			0,0	0,1
RUB	1,0	1,0				
SGD	2,2	2,2				0,0
THB	1,6	1,6			0,0	
TRY	0,6	0,6			0,1	
SOUS-TOTAL	68,1	68,1			0,2	0,1
Vente au comptant/Achat de devises à terme (Monnaie de prêt)						
GBP	20,0	20,0			0,0	0,0
CZK	5,8	5,8			0,1	
HUF	0,3	0,3			0,0	
RON	0,7	0,7				
SOUS-TOTAL	26,8	26,8			0,1	0,0
TOTAL DES DÉRIVÉS DE CHANGE	94,9	94,9			0,3	0,1

Les couvertures de juste valeur indiquées ci-dessus consistent principalement en des swaps de devises couvrant des éléments de bilan et principalement des couvertures de financement interne.

Les instruments financiers sont utilisés uniquement à des fins de couverture et sont mis en place auprès de grandes banques françaises et ne présentent pas de risque significatif de liquidité si les couvertures doivent être débouclées.

Des rapports sont régulièrement fournis aux organes de direction et de surveillance des sociétés quant à l'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, l'exposition au risque de change.

Certains produits dérivés ou passifs financiers non dérivés sont également désignés par le Groupe comme instruments de couverture du risque de change résultant d'un investissement net dans une activité à l'étranger et les qualifie de Couverture d'un investissement net. La partie efficace des variations de juste valeur des produits dérivés ou des gains et pertes de change des produits non dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée en "Réserves de conversion" au niveau des capitaux propres. La partie inefficace des variations de la juste valeur des produits dérivés ou des gains et pertes de change des produits non-dérivés est comptabilisée immédiatement en résultat. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est entièrement ou partiellement reclassé en résultat au titre d'ajustement de reclassement lors de la cession totale ou partielle de l'opération étrangère.

Couverture d'un investissement net en devises

Les instruments financiers de couverture d'un investissement net se décomposent comme suit :

Instruments financiers	Montant notionnel au 31 décembre 2021 par date d'échéance				Juste valeur des dérivés	
en millions d'euros	Montant	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total des actifs	Total des passifs
Achat au comptant/Vente de devises à terme (Monnaie d'emprunt)						
USD	21,9	21,9				2,3
TOTAL DES DÉRIVÉS DE CHANGE	21,9	21,9				2,3
Emprunts en GBP (obligations)	267,8		267,8			
TOTAL DES FINANCEMENTS	267,8		267,8			

Les swaps ci-dessus sont à court terme mais généralement renouvelés à l'échéance.

Nature des risques financiers auxquels le Groupe est exposé et principes de gestion des risques associés

Risque de change

Globalement, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales courantes est limitée. Les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses qui sont libellées essentiellement dans la même devise. Ceci est particulièrement le cas pour la plupart des chantiers et prestations exécutés hors de France, dont la part des dépenses libellées en monnaie locale est beaucoup plus grande que la part libellée en euro.

Le Groupe est présent dans 36 pays, tous les éléments dans les états financiers sont impactés par la conversion des devises et plus particulièrement la variation de la livre sterling et du dollar américain.

Ce risque de conversion résulte de la consolidation en euro des états financiers des filiales ayant une monnaie fonctionnelle différente. Toute fluctuation du taux de change de ces devises par rapport à l'euro a un impact sur le montant des états financiers du Groupe. Le Groupe est principalement exposé aux variations de la livre sterling et du dollar américain :

- Si l'euro s'était apprécié de 10 % par rapport à la livre sterling, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et provisions au 31 décembre 2021 auraient été inférieurs de 78,7 et 5,8 millions d'euros respectivement.
- Si l'euro s'était apprécié de 10 % par rapport au dollar américain le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et provisions au 31 décembre 2021 auraient été inférieurs de 16,2 millions d'euros et supérieurs à 0,3 millions d'euros respectivement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt du Groupe porte sur les dettes financières à taux variable figurant au bilan. La principale dette du Groupe est une dette obligataire à taux fixe.

Risque de contrepartie

Le Groupe procède périodiquement à l'analyse du risque de contrepartie. Par conséquent, seules les transactions financières avec des institutions financières de 1^{er} rang sont autorisées.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la probabilité que les clients du Groupe puissent se retrouver en défaut amenant à une perte sur les créances commerciales.

Le Groupe estime le risque de crédit faible sur le solde des créances commerciales au bilan, qui sont réparties sur de très nombreux clients en France et à l'étranger, aucun client ne représentant plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé. De plus amples détails sur les créances commerciales du Groupe sont fournis à la note 4 - « Actifs courants »

Risque de liquidité

Le Groupe gère son risque de liquidité en utilisant des lignes de crédit mises en place avec les banques. Les montants et les échéances de ces lignes sont adaptés pour faire en sorte que le Groupe dispose d'une trésorerie suffisante pour respecter ses engagements. En outre, le Groupe finance une partie de son fonds de roulement grâce à un programme de cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage négociés pour un encours maximum de 284,3 millions d'euros à la clôture. Des informations détaillées sur ces éléments sont fournies par la note 7 - « Dettes financières non courantes et courantes ».

2.3.6. Parties liées

Les parties considérées comme liées au Groupe, ainsi que les opérations importantes réalisées avec ces parties au cours de l'exercice 2021, sont les suivantes :

- Les membres des organes de gouvernance (Management Board du groupe et Conseil de Surveillance de la Société).
- Les sociétés civiles immobilières détenues par l'actionnaire ultime du Groupe et qui louent des immeubles au Groupe. Les paiements des loyers dans le cadre de ces contrats de location se sont élevés à 0,5 million d'euros pour l'exercice 2021.
- En outre, les dépôts de garantie versés aux sociétés civiles immobilières se sont élevés à 0,3 million d'euros à la clôture 2021.
- 0,96 million d'euros de redevance de marque et 11,2 millions d'euros en (i) frais de gestion, facturés au titre de la rémunération des cadres supérieurs, ainsi que des prestations de conseil et de stratégie fournies par des sociétés détenues indirectement par l'actionnaire ultime du Groupe, AHDS Management (ii) et d'autres rémunérations de la haute direction.
- Le Groupe coopère avec City One, une entreprise qui fournit des prestations de réception et de sous-traitance. Sophie Pécriaux-Julien, membre du conseil d'administration d'AHDS et Présidente du conseil de surveillance de la Société, est l'actionnaire majoritaire et

2.3.7. Actifs détenus en vue de la vente

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs non courants détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états financiers dès que le Groupe a décidé de vendre ces actifs et lorsque la vente est considérée comme hautement probable. Ces actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Le Groupe a choisi d'utiliser la méthode indirecte pour présenter le tableau de flux de trésorerie, qui consiste à déterminer les flux de trésorerie provenant de l'activité en rajoutant ou déduisant du résultat net de la période toutes les transactions sans effet de trésorerie et tous les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement et de financement.

présidente de City One. Les revenus générés par City One se sont élevés à 1,6 million d'euros pour l'exercice 2021, et les charges externes avec ce fournisseur se sont élevées à 33,1 millions d'euros pour l'exercice 2021.

- Le Groupe a effectué une avance en compte courant en vertu de la convention d'avance de trésorerie conclue avec Atalian Holding Development & Strategy, qui est comptabilisée en "Trésorerie et équivalents de trésorerie" pour 9,7 millions d'euros (voir Note 4.5).
- Les sociétés associées telles que City Services en France qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (voir Note 18).
- AHDS a signé des droits de vente et d'achat croisés (cross puts and calls) avec certains actionnaires minoritaires de certaines filiales du groupe, dont certains incluent des conditions de présence ; de ce fait, ils sont employés du groupe Atalian. À la seule discrétion d'Atalian, les filiales du groupe Atalian peuvent être substituées à AHDS dans toutes les options d'achat et de vente si AHDS décide d'assigner ces options à Atalian. Le Groupe n'enregistre aucune dette en rapport avec les "puts" conclus par AHDS dans la mesure où il n'est pas parti à ces contrats d'un point de vue légal.

et de la juste valeur diminuée des coûts de vente, et ne sont donc plus soumis à l'amortissement. Lorsque le Groupe est engagé dans un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme destinés à la vente. Ces dispositions ne s'appliquent pas en 2021.

La trésorerie nette et les équivalents de trésorerie nets - dont les mouvements sont analysés dans le tableau de flux de trésorerie - sont définis comme la différence entre la "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et les "Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque".

NOTE 3
ACTIFS NON COURANTS

3.1. ÉCART D'ACQUISITION

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3. Selon cette méthode, le prix d'achat est affecté aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition.

Leurs justes valeurs sont estimées au mieux des connaissances à la date d'acquisition, et peuvent être ajustées dans les douze mois suivant cette date.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période et sont présentés sur la ligne « charges externes » dans le compte de résultat consolidé.

L'écart d'acquisition (goodwill) correspond à la différence entre (i) le total du prix d'acquisition et le montant des participations ne donnant pas le contrôle évalués à la juste valeur, (ii) la juste-valeur à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge. L'écart d'acquisition positif est comptabilisé à l'actif du bilan dans le poste « Écart d'acquisition », tandis que l'écart d'acquisition négatif est repris dans le compte de résultat de l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté à chaque Unité génératrice de trésorerie (UGT) qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, en fonction du niveau auquel le rendement des investissements est surveillé. Une Unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque année à la même date, et chaque fois qu'il y a une indication de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'Unité génératrice de trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte de valeur comptabilisée est alors d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. Toute dépréciation de l'écart d'acquisition est alors définitive.

La valeur de réalisation d'une UGT est la valeur la plus élevée, soit de sa juste valeur diminuée des coûts de cession, soit de sa valeur d'usage. La valeur d'utilité de chaque UGT est déterminée en utilisant la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie (DCF). Au 31 décembre 2021, les hypothèses suivantes ont été appliquées pour les calculs :

- Le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré du capital. Les taux retenus sont indiqués à la note 3.1.3.
- Des projections de flux de trésorerie ont été calculées à partir des plans d'affaires à moyen terme établis par l'équipe de direction du pays et de la région de l'UGT concernée et approuvées par le Directoire du Groupe. Les hypothèses clés sous-tendant les projections de flux de trésorerie concernent la croissance organique, le taux d'EBITDA, le besoin en fonds de roulement et les dépenses d'investissement. Le budget et les plans d'affaires à moyen terme sont préparés et approuvés une fois par an au cours du quatrième trimestre de l'année de reporting.
- La valeur finale est extrapolée en appliquant aux flux de trésorerie normatifs des exercices suivants un taux de croissance perpétuel (voir note 3.1.3 pour les taux appliqués au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020). Ce taux de croissance reflète la croissance attendue à long terme sur les marchés où les UGT du Groupe exercent leurs activités.

L'écart d'acquisition est testé au niveau des groupes d'UGT correspondant aux segments opérationnels indiqués ci-dessous :

- Une UGT « France » comprenant toutes les entreprises situées en France, excepté les sociétés du sous-groupe Aktrion.
- Une UGT « Royaume-Uni » comprenant toutes les sociétés situées au Royaume-Uni et en Irlande, excepté les sociétés du sous-groupe Aktrion.
- Une UGT « Internationale » comprenant toutes les sociétés situées en dehors de la France, du Royaume-Uni et de l'Irlande et les sociétés du sous-groupe Aktrion.

3.1.1. Mouvements

en millions d'euros	Brut	Perte de valeur	Valeur nette
31 DÉCEMBRE 2019	1 070,7	(4,3)	1 066,4
Finalisation des écarts d'acquisition	-	-	-
Impact des variations de périmètre et autres	(2,1)	0,2	(1,9)
Impact des taux de change	(32,0)	-	(32,0)
31 DÉCEMBRE 2020	1 036,6	(4,1)	1 032,5
Finalisation des écarts d'acquisition	-	-	-
Impact des variations de périmètre et autres	(5,1)	0,0	(5,1)
Impact des taux de change	35,3	0,1	35,4
31 DÉCEMBRE 2021	1 066,8	(4,0)	1 062,8

3.1.2. Ventilation des écarts d'acquisition par UGT

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
France	443,9	443,6
Royaume-Uni	429,9	400,8
International	189,0	188,2
TOTAL	1 062,8	1 032,5

3.1.3. Tests de perte de valeur des UGT

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur d'usage des UGT sont les suivantes :

	en millions d'euros	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
UGT FRANCE		
Valeur comptable	190 M€	179 M€
Trajectoire financière	Plan d'affaires sur 4 ans + valeur finale	Plan d'affaires sur 4 ans + valeur finale
Taux d'actualisation	8,1%	8,0%
Taux de croissance à long terme	2,0%	2,0%
UGT ROYAUME-UNI		
Valeur comptable	486 M€	501 M€
Trajectoire financière	4 -year business plan + terminal value	4 -year business plan + terminal value
Taux d'actualisation	8,3%	8,8%
Taux de croissance à long terme	2,1%	2,0%
INTERNATIONAL CGU		
Valeur comptable	214 M€	227 M€
Trajectoire financière	Plan d'affaires sur 4 ans + valeur finale	Plan d'affaires sur 4 ans + valeur finale
Taux d'actualisation	8,4%	9,3%
Taux de croissance à long terme	2,0%	2,0%

Hypothèses relatives au CMPC

Comme indiqué dans l'IAS 36, les flux de trésorerie découlant d'une UGT doivent être actualisés pour tenir compte du passage du temps. Le taux d'actualisation n'étant généralement pas observable sur le marché, il convient de recourir à un modèle. Le modèle le plus couramment utilisé est celui du coût moyen pondéré du capital (CMPC) qui repose sur le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Une entité dispose d'un ensemble de ressources, à savoir des capitaux propres et des dettes (les actionnaires étant exposés à des risques plus élevés que les détenteurs de dettes). Le CMPC d'Atalian représente le rendement minimum attendu de la part des détenteurs de la dette et des actionnaires. Les composants du CMPC sont :

- i. Le coût des capitaux propres qui est déterminé en fonction de l'interaction de plusieurs paramètres - le modèle MEDAF est utilisé pour le définir.
- ii. Le taux sans risque qui est basé sur le rendement à 10 ans des emprunts d'État pour les régions UGT.
- iii. Le bêta de l'actif financier qui mesure le risque systématique de l'actif par rapport à son marché (c'est-à-dire la volatilité et l'ampleur).
- iv. La prime de risque spécifique à l'action, au pays, à la taille et à l'entreprise qui détermine le rendement supplémentaire attendu par rapport au taux sans risque en fonction du pays, de la taille et de la spécificité de l'environnement de l'entreprise.

L'IAS 36 indique que le taux d'actualisation utilisé doit être indépendant de la structure actuelle du capital de l'entité (ratio dettes/capitaux propres). Par conséquent, les montants et la pondération des dettes et des capitaux propres doivent être basés sur ceux d'un groupe de référence d'entités qui reflètent la structure du capital qu'un investisseur appliquerait lorsqu'il investit dans l'entité ou l'UGT (c'est-à-dire la « structure du marché des capitaux »). Atalian a utilisé un groupe de référence de 9 concurrents.

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. La norme précise qu'un actif satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être vendu, loué, échangé de manière indépendante ou transféré ;
- résulte de droits contractuels ou légaux, que ces droit soient séparables ou non.

Résultats

Aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2021, puisque la valeur recouvrable de chaque UGT est supérieure à sa valeur comptable. Toute chose étant égale par ailleurs, en cas d'une hausse de 0,50 % du taux d'actualisation ou une diminution de 0,50 % du taux de croissance à long terme, la valeur d'utilité des UGT serait réduite, avec une valeur d'utilité de l'UGT UK supérieure à sa valeur comptable :

Sensibilité au 31 décembre 2021	Impact de + 0,5%	CMPC – Impact d'un taux de croissance à long terme de -0,5%
en millions d'euros		
France	(79,0)	(64,6)
Royaume-Uni	(37,9)	(31,0)
International	(48,7)	(39,7)

Le Groupe est tributaire de l'évolution de la situation économique britannique. Nos activités au Royaume-Uni ont contribué à hauteur de 787,0 millions d'euros au chiffre d'affaires du Groupe et à hauteur de 58,1 millions d'euros au résultat d'exploitation avant dépréciation, amortissement, provision et perte de valeur et ont été impactées davantage par la crise causée par la pandémie en raison d'une contribution plus importante des contrats conclus avec les clients des secteurs de la Restauration. Le Groupe estime que la pandémie de Covid-19 n'a pas modifié structurellement les perspectives à long terme des opérations.

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de marques, de relations clients, de licences et d'autres immobilisations incorporelles sont capitalisées et amorties d'après le système linéaire sur leur durée de vie d'utilité estimée, de la manière suivante :

- Relations clients Propreté de Servest : 11 ans
- Relations clients de TEMCO US : 10 ans
- Relations clients Restauration et Sécurité de Servest : 9 ans
- Relations clients Services Techniques de Servest : 8 ans
- Relations clients d'AKTRION : 7 ans.

BRUT en millions d'euros	Logiciels, licences, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2019	47,5	91,4	138,9
Écarts de conversion	(0,4)	(5,0)	(5,4)
Transferts et autres mouvements	(4,5)	(0,0)	(4,5)
Variations de périmètre	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Investissements	5,6	3,7	9,3
Cessions et réductions diverses	(0,0)	(3,6)	(3,6)
31 DÉCEMBRE 2020	48,1	86,5	134,6
Écarts de conversion	0,4	5,4	5,7
Transferts et autres mouvements	0,5	(2,4)	(1,9)
Variations de périmètre	0,0	(0,2)	(0,2)
Investissements	3,0	6,5	9,5
Cessions et réductions diverses	(1,9)	(0,0)	(1,9)
31 DÉCEMBRE 2021	50,1	95,7	145,8

AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR en millions d'euros	Logiciels, licences, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2019	(34,6)	(23,0)	(57,6)
Écarts de conversion	0,3	1,4	1,7
Transferts et autres mouvements	1,7	(0,7)	1,0
Variations de périmètre	(0,0)	0,0	0,0
Cessions et réductions diverses	0,0	3,6	3,6
Charge d'amortissements	(5,2)	(9,3)	(14,5)
31 DÉCEMBRE 2020	(37,9)	(27,9)	(65,7)
Écarts de conversion	(0,1)	(2,0)	(2,1)
Transferts et autres mouvements	0,4	(2,1)	(1,8)
Variations de périmètre	0,0	0,1	0,1
Cessions et réductions diverses	1,7	0,0	1,7
Charge d'amortissements	(5,9)	(9,3)	(15,2)
31 DÉCEMBRE 2021	(41,8)	(41,2)	(83,1)

NET en millions d'euros	Logiciels, licences, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	10,3	58,6	68,9
31 DÉCEMBRE 2021	8,3	54,5	62,8

3.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le coût d'une immobilisation corporelle se compose de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et les taxes non récupérables, déduction faite des remises et rabais commerciaux, ainsi que tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie, ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilité de l'actif, ce qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser l'actif.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué le cas échéant de la valeur résiduelle. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement par la cession de l'actif,

déduction faite des coûts estimés de cession, si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Les durées de vie utile estimées sont les suivantes :

- Constructions : 20 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : de 3 à 5 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : de 4 à 10 ans en fonction du type d'actifs (véhicules, mobilier de bureau, etc.).

Ces durées d'utilité sont revues tous les ans et sont ajustées si les durées d'utilité estimées diffèrent des estimations précédentes. Ces ajustements sont traités comme des changements d'estimation comptable et sont comptabilisés de manière prospective.

Contrats de location

Les droits d'utilisation activés s'élèvent à 106,8 millions d'euros pour les biens détenus en location et ont été capitalisés en immobilisations corporelles. De plus amples informations sur les baux et leurs droits d'utilisation liés sont décrites dans la note 13.

BRUT en millions d'euros	Terrains, Constructions, Immobiliers	Installations, matériels et outillages	Véhicules et matériels de transport	Autres	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2019	92,8	187,7	84,0	103,0	1,7	469,2
Écarts de conversion	(1,8)	(4,3)	(2,3)	(2,9)	(0,1)	(11,5)
Modifications et réévaluations des contrats de location	(12,4)	2,2	(19,4)	(3,6)	(0,9)	(34,1)
Variations de périmètre	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)	0,0
Investissements	17,2	16,6	25,8	14,3	1,1	75,0
Cessions et réductions diverses	(5,6)	(13,1)	(3,7)	(10,2)	(0,1)	(32,6)
31 DÉCEMBRE 2020	90,2	189,2	84,3	100,5	1,8	466,0
Écarts de conversion	1,3	2,4	1,6	2,2	0,0	7,5
Modifications et réévaluations des contrats de location	(11,5)	(9,7)	(11,7)	5,0	(0,7)	(28,5)
Variations de périmètre	(0,2)	(4,2)	(0,7)	(0,8)	(0,0)	(6,0)
Investissements	11,9	34,6	28,4	12,5	4,6	92,0
Cessions et réductions diverses	(2,8)	(40,1)	(3,7)	(12,1)	(0,0)	(58,6)
31 DÉCEMBRE 2021	88,9	172,2	98,2	107,4	5,7	472,4

AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR en millions d'euros	Terrains, Constructions, Immobiliers	Installations, matériels et outillages	Véhicules et matériels de transport	Autres	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2019	(24,7)	(134,9)	(45,3)	(74,5)	(0,1)	(279,5)
Écarts de conversion	0,4	2,8	1,1	1,8	0,0	6,1
Modifications et réévaluations des contrats de location	10,5	(1,3)	17,6	2,4	-	29,2
Variations de périmètre	(0,0)	(0,0)	0,0	0,0	-	0,0
Cessions et réductions diverses	0,6	12,3	3,7	9,3	-	25,9
Charge d'amortissements	(14,3)	(26,9)	(24,6)	(16,8)	-	(82,7)
31 DÉCEMBRE 2020	(27,6)	(148,0)	(47,5)	(77,7)	(0,1)	(300,9)
Écarts de conversion	(0,4)	(1,7)	(0,8)	(1,8)	(0,0)	(4,7)
Modifications et réévaluations des contrats de location	4,5	3,4	13,3	(2,8)	0,1	18,5
Variations de périmètre	0,1	2,9	0,6	0,7	-	4,3
Cessions et réductions diverses	1,4	38,1	2,8	13,7	-	56,0
Charge d'amortissements	(12,8)	(24,1)	(25,3)	(14,5)	-	(76,6)
31 DÉCEMBRE 2021	(34,7)	(129,3)	(56,9)	(82,4)	0,0	(303,3)

Les lignes relatives à la modification et la réévaluation des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation (tant en valeur comptable brute qu'en dépréciation et

amortissements) sont liées à la résiliation anticipée ou à la modification de la valeur du contrat de location selon la qualification donnée par la norme IFRS16.

NET en millions d'euros	Terrains, Constructions, Immobiliers	Installations, matériels et outillages	Véhicules et matériels de transport	Autres	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	62,6	41,2	36,8	22,8	1,7	165,1
31 DÉCEMBRE 2021	54,2	42,9	41,3	24,9	5,8	169,1

3.4. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES en millions d'euros	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	1,9
Cession, émission d'actions et autres mouvements	(1,6)
Écarts de conversion des filiales étrangères	(0,0)
31 DÉCEMBRE 2021	0,3

3.5. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Classification

Les autres actifs financiers non courants comprennent principalement :

- Les dépôts de garantie factor, comptabilisés au coût amorti.
- Les participations dans des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs financiers - y compris les gains et pertes latents - sont comptabilisées en compte de résultat.
- Les autres actifs financiers, principalement composés de prêts et de créances rattachés à des participations, sont comptabilisés au coût amorti.

Comptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente d'actifs.

Un actif financier est sorti du bilan si les droits contractuels du Groupe de percevoir les flux de trésorerie liés à cet actif ont expiré ou si le Groupe a transféré l'actif financier à une autre entité sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par compte de résultat sont inscrits au bilan à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, les coûts de

transactions sont comptabilisés en résultat.

Un actif financier est qualifié de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Le coût amorti est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, et majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance.

La juste valeur correspond, pour les instruments cotés sur un marché actif à un prix de marché. Pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation appropriées. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ou de transactions portant sur d'autres instruments sensiblement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation des options. Dans la mesure du possible, elles incluent des données basées sur des données observables de marché.

en millions d'euros	Dépôts de garantie factor	Participations non consolidées et créances rattachées	Autres créances	Totale valeur brute	Amortissement et dépréciation	Net
31 DÉCEMBRE 2019	21,8	0,1	20,0	41,9	(1,2)	40,7
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Écarts de conversion	(0,1)	(0,0)	(1,4)	(1,5)	0,0	(1,5)
Transferts et autres mouvements	0,0	0,0	(0,5)	(0,5)	0,4	(0,2)
Cessions et réductions diverses	(5,2)	(0,0)	(8,2)	(13,4)	(0,8)	(14,2)
Dotations et reprises	5,9	0,0	1,4	7,3	1,4	8,7
31 DÉCEMBRE 2020	22,4	0,1	11,4	33,9	(0,3)	33,7
Variations de périmètre	0,0	12,0	(0,8)	11,2	0,0	11,2
Écarts de conversion	0,3	0,5	(2,1)	(1,3)	(0,3)	(1,6)
Transferts et autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cessions et réductions diverses	(5,2)	0,0	(0,7)	(5,9)	(6,8)	(12,7)
Dotations et reprises	4,4	0,0	3,4	7,8	0,2	8,0
31 DÉCEMBRE 2021	21,9	12,6	11,2	45,6	(7,2)	38,6

Le poste "Variations de périmètre" enregistre une augmentation résultant des déconsolidations concernant : (i) la participation dans Harta Maintenance en Malaisie et ses filiales, déconsolidée le 1^{er} avril 2021 pour 11,7 millions d'euros et (ii) la participation dans Northcom Security aux Philippines, déconsolidée le 1^{er} décembre 2021 pour 0,4 million d'euros. Ces participations sont présentées en actifs financiers dans l'état de la situation financière puisque le groupe Atalian n'exerce plus d'influence significative sur ces entités.

Une fraction de la valeur de ces actifs financiers a été dépréciée en 2021. Ceci concerne (i) la dépréciation de l'investissement dans les entités Harta pour un montant de 6,2 millions d'euros et (ii) la dépréciation

de l'investissement dans Northcom Security pour un montant de 0,4 million d'euros. Ces dépréciations ont été constatées afin d'ajuster les actifs financiers à leur juste valeur au 31 décembre 2021.

Les dépôts de garantie factor concernent des contrats d'affacturage qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances sous-jacentes à la société d'affacturage (voir Notes 7.1, 7.2 et 7.3).

Les autres actifs financiers non courants représentent 38,6 millions d'euros à la date du 31 décembre 2021 et se composent principalement de dépôts de garantie factor et autres créances.

3.6. IMPÔTS ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS

Les impôts différés sont calculés par entité fiscale selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles existant entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que le Groupe pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence de bénéfices imposables attendus au cours des exercices suivants.

Les différences temporaires apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale, et sont :

- Des sources d'impôts futurs (impôts différés passifs : IDP) : il s'agit principalement d'actifs dont l'imposition est différée.
- Des sources de déductions futures (impôts différés actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement, ainsi que les reports fiscaux déficitaires dont la récupération sur les exercices futurs est probable.

La charge d'impôts est comptabilisée en compte de résultat, sauf si elle se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, en autres éléments résultat global, auquel cas l'impôt est également comptabilisé en capitaux propres, en autres éléments du résultat global.

Les impôts différés sont comptabilisés au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture, le cas échéant ajusté afin de tenir compte de l'effet de tout changement dans la législation fiscale. L'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice dans le cadre du report variable ou en capitaux

propres, selon la méthode de comptabilisation initiale. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés aux bornes d'une entité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt et qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale.

3.6.1. Principales sources d'impôts différés par nature

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	83,8	87,9
. Déficits fiscaux reportables	74,6	78,9
. Avantages au personnel	6,0	6,0
. Autres différences temporaires	2,7	2,5
. Autres sources d'IDA	0,6	0,6
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	9,5	9,9
. Autres sources d>IDP	9,5	9,9
TOTAL	74,3	78,0

Les actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées concernent principalement la France pour un montant de 55,6 millions d'euros, le Royaume-Uni pour un montant de 13,2 millions d'euros et les États-Unis pour un montant de 5,8 millions d'euros.

Les passifs d'impôts différés sont principalement liés aux relations clients établies suite à l'acquisition de SERVEST UK et TEMCO US.

3.6.2. Délai de récupération des impôts différés actifs

en millions d'euros	Jusqu'à 2 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	Total
Impôts différés actifs (en M€)	20,5	40,5	22,8	83,8

Les délais de récupération des IDA sont basés sur les prévisions fiscales du Groupe au 31 décembre 2021.

3.6.3. Base d'imposition des actifs d'impôts différés non comptabilisés

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
France (régime historique d'intégration fiscale)	33,4	10,2
France (autres, y compris hors intégration fiscale)	36,4	60,4
International	88,9	88,9
TOTAL	158,7	159,5

NOTE 4
ACTIFS COURANTS

4.1. STOCKS

Les stocks sont évalués au coût de revient ou au prix du marché s'il est inférieur. Le coût de revient est déterminé en fonction du coût unitaire moyen pondéré, à l'exception des entités du Royaume-Uni utilisant la méthode « premier entré, premier sorti » (First In First Out). Une dépréciation est comptabilisée lorsque le coût de revient d'un élément de stock est inférieur à sa valeur de réalisation.

Les stocks et travaux en cours sont principalement liés aux coûts engagés dans nos divisions Multitechnique au Royaume-Uni et en France.

STOCKS	31/12/2021			31/12/2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
en millions d'euros						
Matières premières / approvisionnement et produits finis	9,0	(0,4)	8,6	8,5	(0,0)	8,5
Stock en-cours de production	39,2	-	39,2	40,4	-	40,4
TOTAL	48,2	(0,4)	47,8	49,0	(0,0)	48,9

4.2. AVANCES ET ACOMPTES

AVANCES ET ACOMPTES	31/12/2021			31/12/2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
en millions d'euros						
Avances et acomptes versés sur commandes	6,3		6,3	3,9		3,9
TOTAL	6,3		6,3	3,9		3,9

Les avances et acomptes versés sur commandes concernent principalement les activités de l'Europe de l'Est et de l'Afrique.

4.3. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur.

Le Groupe procède à des cessions de créances à des sociétés d'affacturage.

S'il existe une indication objective de perte de valeur ou un risque que le Groupe ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une provision pour perte de valeur est constatée par contrepartie du compte de résultat. Cette provision est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur recouvrable des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial.

Les contrats d'affacturage transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances cédées. Ces créances sont donc décomptabilisées.

Les détails de ces créances au 31 décembre 2021 sont présentés à la note 7.3. "Affacturage".

en millions d'euros	Brut	31/12/2021 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2020 Dépréciation	Net
CRÉANCES CLIENTS ¹	368,4	(25,8)	342,6	365,3	(26,7)	338,6
AUTRES CRÉANCES :	173,0		173,0	220,3		220,3
- Employés	4,7		4,7	3,7		3,7
- Organismes sociaux	16,8		16,8	14,8		14,8
- Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)	98,7		98,7	150,5		150,5
Autres créances opérationnelles	120,2		120,2	168,9		168,9
Remises obtenues des fournisseurs	11,7		11,7	4,3		4,3
Autres créances	16,6		16,6	20,3		20,3
Charges constatées d'avance	24,5		24,5	26,7		26,7
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	541,4	(25,8)	515,7	585,6	(26,7)	558,9

¹ Dont certaines créances clients cédées aux factors et non décomptabilisées (voir note 7.3).

La dépréciation sur créances clients concerne les provisions pour créances douteuses.

en millions d'euros	Dépréciation	
	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciation sur créances clients	(25,8)	(26,7)
France	(6,1)	(6,5)
Royaume-Uni	(3,6)	(2,3)
International	(14,3)	(16,3)
Corporate Holdings	(1,8)	(1,6)

Les dépréciations des créances clients à l'international concernent principalement les États-Unis pour un montant de (8,3) millions d'euros (contre (7,2) millions d'euros en 2020) et la CEE pour un montant de (2,9) millions d'euros (contre (4,3) millions d'euros en 2020).

4.4. RÉPARTITION DES CRÉANCES CLIENTS ENTRE ENCOURS ÉCHUS ET ENCOURS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 2021

en millions d'euros	Montants Encours non échus	Montants Encours échus		Total
		< 12 mois	> 12 mois	
Créances clients (brut)	330,8	26,4	11,3	368,4
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS (BRUT)	330,8	26,4	11,3	368,4

4.5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIES

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue et certains titres de placement très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, soumis à un risque négligeable de variation de valeur dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois (notamment des parts d'OPCVM monétaires valorisées en juste valeur à la clôture en contrepartie du résultat). Ce poste peut également inclure des placements sur des comptes à

terme de trésorerie dont la durée est de plus de trois mois, mais que le Groupe peut résilier à tout moment sans encourir de pénalités de taux significatives. L'avance de trésorerie à Atalian Holding Development & Strategy d'un montant de 9,7 millions d'euros au 31 décembre 2021, dont le remboursement peut être exigé à tout moment par la Société, est également comptabilisé en "Trésorerie et équivalents de trésorerie".

en millions d'euros	Brut	31/12/2021 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2020 Dépréciation	Net
Disponibilités	156,0		156,0	226,7		226,7
Valeurs mobilières de placement	1,0		1,0	4,0		4,0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	157,0		157,0	230,7		230,7

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe sont essentiellement libellés en euro.

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de part d'OPCVM monétaires.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont pas disponibles pour être utilisés par le Groupe se sont élevés à 11,4 millions d'euros, principalement en Asie et en Europe de l'Est. Il convient de noter une diminution de la trésorerie suite à la déconsolidation de Harta et de Northcom.

NOTE 5
CAPITAUX PROPRES

5.1. CAPITAL ET PRIME SUR LE CAPITAL

	31/12/2019	Réduction	Augmentation	31/12/2020
Actions (nombre)	116 237 206			116 237 206
Nombre d'actions en circulation	116 237 206	-	-	116 237 206
Valeur nominale	1 €			1 €
CAPITAL EN €	116 237 206	-	-	116 237 206

	31/12/2020	Réduction	Augmentation	31/12/2021
Actions (nombre)	116 237 206	(1 630 622)		114 606 584
Nombre d'actions en circulation	116 237 206	(1 630 622)	-	114 606 584
Valeur nominale	1 €	1 €		1 €
CAPITAL EN €	116 237 206	(1 630 622)	-	114 606 584

Au 31 décembre 2019 et 2020, le capital social de la Société se compose de 116 237 206 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 € chacune.

Au 31 décembre 2021, le capital de la Société comprenait 114 606 584 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 € chacune.

L'assemblée générale des actionnaires du 9 mars 2021 a approuvé le rachat par la Société de 1 630 622 actions pour un montant de 12,4 M€ réduisant la réserve de primes liées au capital de 10,8 M€.

5.2. OPÉRATIONS AFFECTÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

5.2.1 Réserve de conversion groupe

Les principaux écarts de conversion au 31 décembre 2021, imputables aux détenteurs du capital du Groupe,

résultant de la conversion en euro des états financiers des filiales étrangères sont les suivantes :

en millions d'euros			
Devise	31/12/2020	Variations	31/12/2021
Couronne tchèque	(1,0)	1,3	0,3
Roupie indonésienne	(0,2)	(0,9)	(1,1)
Livre turque	(6,9)	(1,3)	(8,2)
Ringgit malaisien	(1,7)	0,8	(0,9)
Dollar américain	0,3	1,2	1,5
Livre sterling	(7,4)	20,0	12,6
Dollar de Singapour	0,1	(1,0)	(0,9)
Autres	(5,4)	(1,8)	(7,2)
TOTAL	(22,2)	18,3	(3,9)

NOTE 6
PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1. PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

6.1.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite concernent principalement la France, le Royaume-Uni et les Philippines.

La somme forfaitaire versée correspond à un certain nombre de mois de salaire en fonction de leur ancienneté à la date du départ en retraite.

Le Groupe a proposé des régimes de retraite à cotisations définies pour lesquels l'engagement du Groupe est limité au paiement de cotisations. Les cotisations versées constituent des dépenses sur l'exercice financier. Les provisions du Groupe pour indemnités de départ à la retraite ont augmenté entre 2020 et 2021 passant de 27,1 millions d'euros à 27,2 millions d'euros.

Le montant de la provision est calculé en utilisant une méthode d'évaluation actuarielle basée sur le salaire de fin de carrière prévu (la méthode rétrospective des unités de crédit projetée). Selon la norme IAS 19, les gains et pertes actuariels générés, que ce soit en raison de changements d'hypothèses ou de l'expérience, sont comptabilisés en capitaux propres.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC) en France

Conformément à la norme IAS 19R, le Groupe a provisionné une somme de 25,3 millions d'euros pour les indemnités de retraite qui doivent être versées aux salariés le jour de leur départ en retraite mais qui ne sont pas couvertes par des polices d'assurance. Cette somme représente 93 % du montant total des indemnités de fin de carrière du Groupe.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées en 2021 sont :

France	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Taux d'actualisation*	0,90%	0,50%
Taux d'augmentation des salaires (y compris le taux de l'inflation)	2,0% pour les cadres et 1,5% pour les non-cadres **	2,0% pour les cadres et 1,5% pour les non-cadres **
Espérance de vie	INSEE 2015-2017	INSEE 2014-2016

* Le taux d'actualisation a été déterminé par référence aux rendements du marché - à la date de clôture - des obligations émises par des sociétés ayant des notes de crédit élevées.
** Pour les non-cadres concernés par des contrats dédiés, seuls ont été pris en considération les salariés susceptibles de quitter la société avant la fin du contrat.

Pensions au Royaume-Uni

Le régime accordé par le Groupe au Royaume-Uni est un régime de retraite à prestations déterminées, qui offre un montant de pension fixe au départ à la retraite. Le montant de la pension dépend des services fournis par l'employé au Groupe jusqu'à sa retraite. L'obligation est totalement couverte par la juste valeur des actifs financiers détenus et la provision qui en résulte est nulle au 31 décembre 2021. Le taux d'actualisation utilisé en 2021 pour l'évaluation de ce régime est de 1,8% contre 1,5% en 2020.

Pensions aux Philippines

Le régime accordé par le Groupe aux Philippines est un régime de retraite à prestations définies, qui offre un montant de pension fixe au départ à la retraite.

Pensions en Indonésie

Le régime accordé par le Groupe en Indonésie est un régime de retraite à prestations définies, qui offre un montant de pension fixe au départ à la retraite.

en millions d'euros				
VARIATION DU MONTANT NET RECONNU	IFC France	Autres pays	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	26,1	1,0	27,1	23,3
Changement de périmètre			-	-
Charge de retraite périodique nette	1,6		1,6	1,6
Autres éléments du résultat global (réévaluations)	(0,9)	1,1	0,1	3,4
Versements de l'entreprise			-	-
Prestations versées	(1,6)	(0,3)	(1,8)	(1,1)
Acquisitions / cessions			-	-
(Gains)/pertes de change			-	-
MONTANT NET COMPTABILISÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	25,3	1,8	27,2	27,1

Les autres éléments du résultat global (réévaluation dans différentes devises) d'un montant de 1,1 million d'euros tiennent compte des changements d'estimation des plans aux Philippines.

en millions d'euros				
VARIATION DES OBLIGATIONS DE PRESTATIONS	IFC France	Autres pays	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
OBLIGATIONS DE PRESTATIONS PROJETÉES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	26,1	3,1	29,2	25,2
Changement de périmètre			-	-
Coût de versement des prestations	1,5	0,2	1,7	1,5
Charge d'intérêts nette	0,1	0,0	0,2	0,2
Pertes/ (gains) actuariels sur les obligations à prestations définies	(0,9)	1,2	0,3	3,4
Prestations versées	(1,6)		(1,6)	(1,2)
Coût des prestations passées versées			-	-
Règlements			-	0,0
Acquisitions / cessions			-	-
(Gains)/pertes de change		0,2	0,2	-
OBLIGATIONS DE PRESTATIONS PROJETÉES À LA FIN DE L'EXERCICE	25,3	4,7	30,0	29,2

en millions d'euros			
ÉVOLUTION DES ACTIFS FINANCIERS	France	Autres pays *	Total au 31/12/2021
JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	(3,2)	(3,2)
Revenu d'intérêts net		(0,1)	(0,1)
Versements de l'entreprise		(0,2)	(0,2)
Prestations versées		0,0	0,0
Gains (pertes) actuariel(le)s sur les actifs		0,2	0,2
Acquisitions / cessions	-		-
(Gains)/pertes de change		(0,2)	(0,2)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS NETS DU RÉGIME À LA FIN DE L'EXERCICE	-	(3,4)	(3,4)

*Royaume-Uni uniquement

en millions d'euros	
	Royaume-Uni
EFFET DU PLAFOND D'ACTIFS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1,0
Revenu d'intérêts net	0,0
Gains/ (pertes) actuariel(le)s sur l'effet du plafond d'actifs	(0,4)
(Gains)/pertes de change	0,1
EFFET DU PLAFOND D'ACTIFS À LA FIN DE L'EXERCICE	0,6

en millions d'euros	
PAIEMENT DE PRESTATIONS PRÉVU	FRANCE
2022	4,2
2023	2,0
2024	2,2
2025	2,9
2026	3,7
2027 et au-delà	10,3
TOTAL	25,3

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'effet d'un changement de $\pm 0,25\%$ du taux d'actualisation sur les Obligations à prestations définies 2021 en France est le suivant :

EN FRANCE	Taux d'actualisation - 0,25%	Taux d'actualisation + 0,25%
en millions d'euros		
Impact sur les Obligations à prestations définies	0,4	(0,4)

6.1.2. Provisions pour les autres avantages du personnel

Les provisions du Groupe pour les autres avantages du personnel ont diminué entre 2020 et 2021, passant de 7,5 millions d'euros à 6,0 millions d'euros.

Turquie

Conformément à la législation sociale en vigueur (le droit du travail turc), le Groupe est tenu de verser des indemnités forfaitaires de fin de contrat à chaque employé qui justifie d'au moins une année d'emploi au sein du Groupe et dont l'emploi prend fin en raison du départ à la retraite ou pour une raison autre que la démission ou une faute.

Le Groupe accorde des avantages sociaux à chaque employé qui peut prétendre à ces avantages au moment où son emploi a pris fin. Ce régime est qualifié d'autres obligations à long terme et s'élève à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2021 (1,0 million d'euros au 31 décembre 2020).

USA

Le Groupe accorde une indemnisation des accidents de travail à ses employés aux États-Unis (provision pour compensation) et comptabilise également une provision

pour litiges généraux. Ces éléments sont qualifiés de provisions pour autres avantages du personnel :

en millions d'euros		
	Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
Provision pour indemnisation des employés	3,0	3,5
Provision pour litiges généraux	2,5	3,0
TOTAL DE LA PROVISION POUR LES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	5,5	6,5

6.2. AUTRES PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constatée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont

le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimés de façon fiable.

en millions d'euros	Affaires juridiques et liées au personnel	Autres	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2019	13,4	25,7	39,2
Écart de conversion	(0,2)	(0,9)	(1,1)
Changements dans les méthodes comptables et le périmètre du Groupe	0,2	(0,1)	0,1
Dotations de l'exercice	4,1	7,2	11,3
Reprises	(5,1)	(1,7)	(6,8)
31 DÉCEMBRE 2020	12,3	30,2	42,6
Écart de conversion	(0,2)	0,9	0,7
Changements dans les méthodes comptables et le périmètre du Groupe	0,2	(0,2)	0,0
Dotations de l'exercice	6,7	20,4	27,1
Reprises	(5,7)	(4,0)	(9,7)
31 DÉCEMBRE 2021	13,3	47,3	60,6

La ventilation suivante est faite par UGT :

en millions d'euros	Affaires juridiques et liées au personnel	Autres	Total
France	11,7	8,9	20,6
Royaume-Uni	0,0	0,0	0,0
International	0,5	22,9	23,4
Holdings Corporate	1,1	15,5	16,6
31 DÉCEMBRE 2021	13,3	47,3	60,6

International reflète principalement, pour les États-Unis, une provision de 7,1 millions d'euros pour les organisations syndicales et, au Maroc, une provision de 12,2 millions d'euros pour autres risques. Corporate Holdings reflète principalement la provision de 15,4 millions d'euros pour la convention judiciaire d'intérêt public (CIJP) (voir note 1.2 Événements significatifs après le 31 décembre 2021).

en millions d'euros	Reprises	Dotations
France	(8,4)	7,4
Royaume-Uni	0,0	0,0
International	(1,1)	3,0
Holdings Corporate	(0,1)	16,6
31 DÉCEMBRE 2021	(9,7)	27,1

Utilisation des provisions

Lors de la réalisation du risque ou de la survenance de la charge, les provisions antérieurement constituées sont reprises et compensent la charge reconnue au sein du résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et provisions.

En 2021, 1,6 million d'euros a été imputé aux frais de personnel et 1,1 million d'euros aux autres charges d'exploitation.

NOTE 7
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

7.1. RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, PAR ÉCHÉANCE

DETTES FINANCIÈRES	Courantes	Non courantes		TOTAL
en millions d'euros	Exigible dans 1 an	Exigible dans 1 à 5 ans	Exigible au-delà de 5 ans	31/12/2021
- Emprunts obligataires*	4,8	1 226,7	-	1 231,4
- Facilité de crédit renouvelable	-	-	-	-
- Prêt par garanti par l'État (PGE)	25,1	-	-	25,1
- Emprunts issus des locations	34,8	60,0	17,7	112,5
- Emprunt auprès des factors	1,3	-	-	1,3
- Emprunts et dettes financières diverses	5,8	5,1	-	10,8
TOTAL DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT AU 31/12/2021	71,6	1 291,8	17,7	1 381,1
TOTAL DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT AU 31/12/2020	116,9	1 260,9	10,3	1 388,1

* Obligations nettes des frais d'émission de (16,1) millions d'euros. Les frais d'émission en 2021 se sont élevés à (4,8) millions d'euros.

Le 2 juin 2020, le Groupe a souscrit un prêt à terme garanti par l'État français (« PGE ») de 50 millions d'euros auprès de ses principaux partenaires bancaires. Ce prêt à terme de 50 millions d'euros a une durée initiale d'un an et a été prolongé d'un an pour s'achever en juin 2022. Le remboursement de ce prêt qui doit se faire par versement trimestriel a commencé en septembre 2021. Les deux derniers versements de 12,5 millions d'euros chacun seront effectués en mars et en juin 2022.

Le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 103 millions d'euros arrivant à échéance en avril 2023. Au 31 décembre 2021, cette facilité de crédit renouvelable n'avait pas été utilisée.

Conformément aux dispositions de la facilité de crédit renouvelable, LFA devra s'assurer que la dette garantie encourue par tout membre du Groupe n'excèdera pas à tout moment le plus élevé des deux montants suivants : (i) 465,0 millions d'euros ou (ii) 17,5 % du total des actifs.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Le ratio d'endettement garanti ne doit pas dépasser 1,75x. Au 31 décembre 2021, cette clause financière était respectée.

Le 5 mai 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 625,0 millions d'euros arrivant à échéance le 15 mai 2024 (soit 7 ans) et dont le taux d'intérêt est fixé à 4,0%. Le 9 mai 2018, avec l'acquisition de Servest, le Groupe a émis deux nouveaux emprunts obligataires arrivant à échéance le 15 mai 2025 d'un montant de 350,0 millions € et de 225,0 millions £, dont les taux d'intérêt ont été fixés respectivement à 5,125% et 6,625 %.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers limites basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2021, le Groupe respectait les ratios financiers.

7.2. LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES

en millions d'euros	Lignes confirmées	Lignes utilisées
Emprunts obligataires*	1 242,8	1 242,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit**	138,9	35,9
Emprunt auprès des factors***	284,3	215,3
TOTAL	1 666,0	1 494,0

* Montant émis en principal, hors frais d'émission. Basé sur la valeur moyenne de marché au 31 décembre 2021 ; la juste valeur s'élèverait à 1 220,8 millions d'euros. Il convient également de tenir compte du coupon couru (4,8 millions d'euros) si l'on veut comparer la juste valeur avec la valeur comptable.
** dont 103 millions d'euros de facilité de crédit renouvelable, 25 millions d'euros de PGE et 4,3 millions d'euros de dette bancaire (« Relance » et « Oxygène ») au Maroc (mesures gouvernementales face à la Covid 19)
*** dont 214,0 millions d'euros de financement immédiat provenant de créances antérieurement décomptabilisées

7.3. AFFACTURAGE

Plusieurs des filiales du Groupe procèdent mensuellement tout au long de l'exercice à des cessions de créances professionnelles dans le cadre de contrats d'affacturage. En 2021, la facilité d'affacturage au Royaume-Uni a augmenté de 15 millions de livres sterling, passant de 35 millions à 50 millions.

L'affacturage sans recours de 220,0 millions d'euros (couvrant la France, la Belgique, la République tchèque et la Pologne) a été prolongé jusqu'en septembre 2023.

Au 31 décembre 2021, 4 de ces contrats prévoyaient le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances concernées aux sociétés d'affacturage, ce qui permet aux créances cédées d'être décomptabilisées.

Le montant des créances décomptabilisées s'élevait à 258,6 millions d'euros à la fin de l'année, ce qui fournissait au Groupe un financement immédiat de 214,0 millions

d'euros, la différence correspondant à 21,9 millions d'euros de dépôt de garantie et 22,7 millions d'euros de compte courant d'affacturage et de paiements clients non encore déduits. Le montant du financement immédiat fourni par les créances déconsolidées s'élevait donc à 165,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

En outre, les créances cédées pour lesquelles le Groupe n'a pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages ne sont pas décomptabilisées et restent enregistrées dans le bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés », avec pour contrepartie une dette financière. Le financement immédiat fourni par ces créances s'est élevé à 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 et à 10,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le Groupe a été mandaté par les sociétés d'affacturage pour assurer, pour leur compte, la gestion du recouvrement des créances qu'il leur a cédées.

7.4. VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES

en millions d'euros	31/12/2020	Effet sur les flux de trésorerie		Impacts hors trésorerie	31/12/2021
		Augmentation	Réduction		
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	1 271,2	25,0	(26,9)	40,2	1 309,5
dont : emprunts obligataires	1 203,7	-	-	23,0	1 226,7
dont : facilité de crédit renouvelable	-	25,0	(25,0)	-	-
dont : dettes de locations	65,6	-	-	12,2	77,8
dont : dettes factor	-	-	-	-	-
dont : dettes autres	1,9	0,0	(1,9)	5,1	5,1
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	116,9	7,6	(92,0)	39,2	71,6
dont : emprunts obligataires	4,7	-	-	0,1	4,8
dont : dettes d'emprunt bancaire et autres *	56,3	6,2	(31,6)	-	30,9
dont : dettes de locations	45,6	-	(49,4)	38,6	34,8
dont : dettes factor	10,3	1,4	(11,0)	0,5	1,2
Dettes brutes	1 388,1	32,6	(118,9)	79,4	1 381,1
Instrument financier	1,5	-	-	0,7	2,2
DETTE BRUTE, Y COMPRIS INSTRUMENT FINANCIER	1 389,6	32,6	(118,9)	80,1	1 383,3

* Prêt garanti par l'État (PGE) de 25,1 millions d'euros (intérêts échus compris) classé en tant que dette financière courante (remboursable par versement trimestriel jusqu'au 24 juin 2022) dont 25 millions d'euros étaient déjà remboursés fin décembre.
** L'impact hors trésorerie sur la dette de location se rapporte aux nouveaux contrats de location IFRS 16 en 2021 et le reclassement de non-exigible à exigible de ce paiement dû en 2022..

NOTE 8
VARIATION DE LA DETTE NETTE

8.1. VARIATION DE LA DETTE NETTE

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	157,0	230,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(3,8)	(3,2)
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE*	153,2	227,5
Dettes financières non courantes	(1 309,5)	(1 271,2)
dont : dettes de locations	(77,8)	(65,6)
Dettes financières courantes **	(71,6)	(116,9)
dont : dettes de locations	(34,8)	(45,6)
DETTES BRUTES	(1 381,1)	(1 388,1)
Instrument financier (passif)	(2,2)	(1,5)
ENDETTEMENT	(1 383,3)	(1 389,6)
ENDETTEMENT NET	(1 230,1)	(1 162,1)

*Trésorerie nette et équivalents de trésorerie analysés dans le tableau de flux de trésorerie
** Les flux de la période intègrent principalement la variation des dettes résultant du PGE et liées aux contrats d'affacturage sans transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

La dette nette après addition du financement immédiat par les contrats d'affacturage déconsolidants de 214,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (165,8 millions d'euros au 31 décembre 2020) ressortirait à un montant de (1 444,1) millions d'euros au 31 décembre 2021 ((1 327,8) millions d'euros au 31 décembre 2020).

Mesures gouvernementales

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien aux entreprises sur le plan social, fiscal et économique. Ces mesures comprennent en France un système de garantie de l'État français pour les grandes entreprises. Le 16 avril 2021, Atalian a exercé l'option de prolongation

de l'emprunt garanti par l'État français de 50 millions d'euros (« PGE ») pour une année supplémentaire dont la nouvelle échéance est fixée en juin 2022. Le prêt est remboursable par versements trimestriels de 12,5 millions d'euros chacun, les deux premiers remboursements ont eu effectués en septembre et décembre 2021.

NOTE 9

AUTRES PASSIFS COURANTS

9.1. AUTRES PASSIFS COURANTS

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS	9,0	15,1
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	325,3	260,1
PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	10,0	16,7
AUTRES PASSIFS COURANTS	502,2	530,2
DETTES LIÉES AU PRÉFINANCEMENT CICE	31,4	98,7
AUTRES PASSIFS COURANTS	502,2	530,2
Dettes envers le personnel	201,2	181,3
Dettes organismes sociaux	113,0	155,4
État & collectivités publiques	141,0	150,4
Autres dettes courantes	39,3	36,8
Produits différés	7,8	6,3

Fournisseurs et autres créditeurs

En raison de leur nature à court terme, les valeurs historiques retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Avances et acomptes reçus

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre du démarrage des contrats de travaux de construction.

Dettes liées au préfinancement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Avant la transformation du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en janvier 2019, le Groupe a préfinancé ses créances de crédit d'impôt futur CICE auprès de la Banque Publique d'Investissement (BPI) et vendu à la BPI ses créances futures estimées en guise de garantie pour le financement reçu de la BPI.

Dettes auprès des organismes sociaux

Au 31 décembre 2021, la majeure partie du montant des paiements différés relatifs aux mesures gouvernementales ficales et sociales (Covid-19) a été payée.

9.2. CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUE

Les concours bancaires courants et les soldes créditeurs de banque du Groupe - qui sont principalement libellés en euro - se sont élevés à 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 par rapport à 3,2 millions d'euros au

31 décembre 2020. Les soldes créditeurs de banque et les découverts bancaires sont principalement libellés en euros.

NOTE 10

INFORMATION SECTORIELLE

Identification des segments opérationnels

Ces segments correspondent à ceux utilisés pour la gestion et le reporting interne.

Le Groupe a identifié trois segments opérationnels qui correspondent à la situation géographique des actifs comme suit :

- Un segment France comprenant toutes les entreprises établies en France.
- Un segment Royaume-Uni comprenant toutes les sociétés établies au Royaume-Uni et en Irlande.
- Un segment International comprenant toutes les sociétés, à l'exception des entreprises établies en France, au Royaume-Uni et en Irlande.

Indicateurs sectoriels

Pour chacun de ses segments opérationnels, le Groupe présente les éléments du compte de résultat suivants :

- Chiffre d'affaires
- Résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciation et provisions.

Les méthodes comptables appliquées dans chaque segment opérationnel sont celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés.

Les informations présentées pour chacun des segments opérationnels correspondent à une comptabilité en « données contributives », c'est-à-dire après élimination des opérations intra-secteurs.

Sur la base de ces principes, l'information sectorielle du Groupe se présente comme suit :

en millions d'euros	Par segment opérationnel				TOTAL GROUPE
	France	Royaume-Uni	International	Autres (incl. Holding Corp)**	
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021					
Chiffre d'affaires	1 378,3	787,0	782,3**	(2,0)	2 945,7
Résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciation et provisions.	155,5	58,1	45,8	(49,0)	210,5
* y compris le chiffre d'affaires inter-segments					
** dont les pays contribuant au chiffre d'affaires >10%					
États-Unis			156,9		
Belgique			111,5		
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020					
Chiffre d'affaires	1 289,9	701,1	817,1**	(2,0)	2 806,1
Résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciation et provisions.	144,0	50,3	53,6	(41,0)	206,9
* y compris le chiffre d'affaires inter-segments					
** dont les pays contribuant au chiffre d'affaires >10%					
États-Unis			181,2		
Belgique			106,8		
République tchèque			86,6		

NOTE 11

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement généré par la fourniture de prestation de services aux occupants (propreté, sécurité) ou aux bâtiments (maintenance technique, gestion de l'énergie et second œuvre). Nos prestations sont fournies quotidiennement au client pendant toute la durée du contrat et le client reçoit et utilise simultanément les services fournis par le Groupe. Les contrats ne comprennent, dans la grande majorité des cas, qu'une seule obligation de performance, dont la réalisation est effectuée au fur et à mesure de l'avancement du contrat, ainsi, l'obligation de performance est satisfaite en continu et généralement facturée sur une base mensuelle. Ces prestations sont généralement reconnues dans le chiffre d'affaires selon la méthode des droits à facturer quand le Groupe facture un prix fixe pour chaque heure de service fournie. Ainsi, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu, à savoir lorsque l'obligation de performance est satisfaite selon IFRS 15.

Le chiffre d'affaires de la plupart des activités des services aux bâtiments est comptabilisé conformément à IFRS15 selon la méthode de l'avancement. Le Groupe utilise, par conséquent, la méthode qui mesure de la manière la plus fiable les travaux effectués, à savoir, soit l'avancement physique des travaux, soit le pourcentage d'avancement des coûts. La marge à terminaison des affaires est estimée sur la base de l'analyse des coûts et des recettes révisés de manière périodique pendant la durée des contrats (l'impact des changements d'estimations est enregistré au cours de la période durant laquelle ils sont intervenus) :

- si le montant facturé est supérieur au chiffre d'affaires reconnu, un passif sur contrat est comptabilisé.
- si le revenu est inférieur au chiffre d'affaires reconnu à l'avancement, un actif sur contrat est alors comptabilisé.

Quand il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total du chiffre d'affaires du contrat, la perte attendue est provisionnée.

Le chiffre d'affaires est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Le chiffre d'affaires correspond au montant à recevoir pour les prestations de services fournies dans le cours normal des activités, à l'exception des montants collectés pour le compte de tiers, tels que les taxes sur la valeur ajoutée et les autres taxes. En vertu des dispositions de la norme IFRS 15, le carnet de commandes n'est pas présenté parce que les contrats courent généralement sur une période inférieure à un an et/ou les obligations de performance sont reconnues selon la méthode des droits à facturer. En outre, les coûts liés à l'obtention de contrats ne sont pas significatifs.

De plus, les contrats ne sont assortis d'aucune composante de financement puisque le délai entre la comptabilisation du chiffre d'affaires et le paiement est généralement court. En conséquence, le Groupe n'ajuste pas le prix de la transaction en fonction de la valeur temps de l'argent.

Résultat opérationnel avant dépréciations, amortissements, provisions et pertes de valeur

Le résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et provisions est constitué du chiffre d'affaires et des produits annexes diminués des charges directement rattachables à l'exploitation. Celles-ci comprennent principalement les achats consommés, les autres charges externes, les charges de personnel et les impôts et taxes (autres que l'impôt sur les résultats). Il inclut également les autres charges et produits d'exploitation.

Mesures gouvernementales

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien aux entreprises sur le plan social, fiscal et économique. Ces mesures comprennent des mesures liées à l'emploi (subventions salariales temporaires...), des abattements et des crédits d'impôt supplémentaires, des réductions ou des reports de loyers ainsi que des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché. Les mesures gouvernementales ayant principalement concerné le Groupe sont les subventions salariales temporaires accordées en Europe et en Asie. Le Groupe a analysé l'ensemble des faits et circonstances relatifs à ces mesures, les impacts de ces mesures gouvernementales sont comptabilisés principalement dans les charges de personnel.

Charges de personnel

en millions d'euros	2021	2020
Salaires et autres charges liées au personnel - I	(1 924,3)	(1 829,4)
<i>dont salaires</i>	(1 606,8)	(1 528,6)
<i>dont charges sociales patronales</i>	(283,6)	(263,6)
<i>dont contributions aux régimes à cotisations définies</i>	(13,7)	(15,6)
<i>dont autres dépenses liées au personnel</i>	(20,2)	(21,6)
Participation aux bénéfices et assimilés - II	(6,3)	(5,6)
TOTAL	(1 930,6)	(1 835,1)

Amortissements et dépréciations

en millions d'euros	2021	2020
Immobilisations incorporelles	(6,4)	(5,8)
Immobilisations corporelles	(76,6)	(82,7)
<i>dont amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles classiques</i>	(28,0)	(36,2)
<i>dont amortissement des droits d'utilisation</i>	(48,6)	(46,5)
Amortissement et dépréciation des actifs acquis lors de regroupements d'entreprises	(8,8)	(8,6)
TOTAL	(91,8)	(97,0)

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges correspondent à des événements significatifs et non récurrents qui se sont produits au cours de la période et ont eu un impact sur la performance du Groupe. Ce sont des coûts de restructuration, des dépenses spécifiques non

récurrentes telles que des frais divers et des frais de diligences d'acquisition. En 2021, les charges d'exploitation ont représenté 28,4 millions d'euros.

Ci-dessous la ventilation par nature et division des éléments :

en millions d'euros	TOTAL GROUPE	France	Royaume-Uni	International	HOLD CORP
Coûts de restructuration	(1,9)	-	(0,9)	-	(1,0)
Plus ou moins-values de cession de filiales	(8,1)	-	-	(8,1)	-
Autres produits et charges et d'autres éléments non récurrents	(18,4)	(2,1)	(3,8)	(5,8)	(6,7)
TOTAL	(28,4)	(2,1)	(4,7)	(13,9)	(7,7)

Autres produits et charges
En France, les dépenses sont liées aux indemnités de licenciement.
Au Royaume-Uni, les autres dépenses sont principalement liées aux coûts de restructuration et aux honoraires des conseillers/consultants.

L'International inclut principalement des charges non-récurrentes dans des pays tels que la Thaïlande ou en Europe Centrale et Orientale. Les Holdings Corporate incluent notamment des honoraires de consultants. L'impact de la déconsolidation des entités de Harta pour un montant de (8,1) millions d'euros est présenté dans la ligne "Plus ou moins-values de cession de filiales".

NOTE 12

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS

Le Groupe présente un résultat financier qui reflète les incidences des opérations de financement suivantes :

- Le coût de l'endettement financier net, qui contient les intérêts relatifs à la dette financière du Groupe et les intérêts perçus sur la trésorerie disponible ;
- Les autres produits et charges à caractère financier.

12.1. DÉCOMPOSITION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Charges financières liées à l'endettement	(81,8)	(83,5)
Produits de trésorerie	0,6	0,8
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(81,2)	(82,7)
Décomposition :		
- Charges d'intérêts nettes sur les dettes financières	(73,5)	(75,2)
- Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	0,8
- Charges d'intérêts sur locations	(8,3)	(8,2)
TOTAL	(81,2)	(82,7)

12.2. DÉCOMPOSITION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Reprises (dotations) financières nettes	(7,4)	(5,7)
Gains et pertes de change	(1,8)	1,6
Autres	(3,0)	(4,6)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(12,3)	(8,8)

Les dotations nettes aux provisions pour éléments financiers concernent principalement (1) la dépréciation des actifs de Harta Malaysia pour (6,2) millions d'euros et (2) la dépréciation des actifs de Northcom Security pour (0,4) million d'euros qui ont été consolidés en 2021 et sont maintenant enregistrés en actifs financiers comme indiqué dans la note 3.5.

NOTE 13

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe a choisi d'appliquer les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme :

- contrats d'une durée de bail de moins de 12 mois
- contrats avec valeur des actifs sous-jacents de moins de 5 000 €. Les charges relatives aux contrats ayant une durée de moins de 12 mois et/ou ayant une valeur inférieure à 5 000 € et (pour lesquels le Groupe a choisi les exemptions qui sont prévues dans la norme IFRS 16) représentent : 15,6 millions d'€ pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2021.

Le preneur est tenu d'enregistrer :

- un actif non courant représentatif du droit d'utilisation du bien loué (à l'actif de l'état de la situation financière consolidée)
- une dette financière représentative de l'obligation de payer ce droit (au passif de l'état de la situation financière consolidée)
- des dotations aux amortissements et des charges d'intérêts au compte de résultat consolidé.

Hypothèses de durée des biens :
La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain.

Hypothèses du taux d'actualisation :
Un taux d'actualisation unique est utilisé pour chaque portefeuille de contrats homogènes. Les taux d'actualisation sont basés sur le taux marginal d'emprunt (ou taux implicite des contrats lorsqu'ils sont disponibles) par devise, en tenant compte notamment des environnements économiques spécifiques à chaque zone géographique.

13.1. ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles et incorporelles détenues par le Groupe sont réparties comme suit :

en millions d'euros	31/12/2021
Immobilisations corporelles hors droit d'usage	62,3
Droit d'usage	106,8
TOTAL	169,1
Immobilisations incorporelles hors droit d'usage	62,8
TOTAL	62,8

Les principaux contrats de location incluent l'immobilier, les véhicules et le matériel d'exploitation.

13.2. DROITS D’USAGE PAR NATURE

BRUT en millions d'euros	Immobilier	Véhicules	Matériels et équipements	Autres	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	76,1	61,8	37,0	2,0	176,9
Écart de conversion	0,8	1,4	(0,1)	0,1	2,2
Virements de rubriques	(5,4)	4,1	0,6	0,0	(0,7)
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements	11,8	26,7	20,0	0,7	59,3
Cessions et réductions diverses	(7,1)	(15,9)	(4,7)	(1,1)	(28,8)
31 DÉCEMBRE 2021	76,2	78,2	52,8	1,7	208,9

AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR en millions d'euros	Immobilier	Véhicules	Matériels et équipements	Autres	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	(21,0)	(27,8)	(22,3)	(0,9)	(72,1)
Écart de conversion	(0,2)	(0,6)	(0,0)	(0,0)	(0,9)
Virements de rubriques	0,4	(0,2)	(0,0)	0,0	0,3
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dotations	(12,3)	(23,9)	(11,6)	(0,8)	(48,6)
Cessions et réductions diverses	3,6	13,6	0,9	1,0	19,2
31 DÉCEMBRE 2021	(29,6)	(38,9)	(33,0)	(0,7)	(102,1)

NET en millions d'euros	Immobilier	Véhicules	Matériels et équipements	Autres	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2020	55,1	34,0	14,7	1,1	104,8
31 DÉCEMBRE 2021	46,7	39,3	19,8	1,1	106,8

NOTE 14
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
Conformément à la norme IAS 12, le Groupe classe la CVAE (une taxe française sur la valeur ajoutée) en impôt sur le résultat.

14.1. RÉPARTITION DE LA CHARGE D’IMPÔTS

en millions d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	France	Autres pays	Total	France	Autres pays	Total
Impôts exigibles par les administrations fiscales	(5,6)	(6,0)	(11,5)	(5,9)	(11,2)	(17,1)
Impôts différés	(5,7)	1,6	(4,1)	10,4	5,3	15,7
CVAE	(7,6)	-	(7,6)	(13,8)	-	(13,8)
TOTAL	(18,9)	(4,3)	(23,2)	(9,3)	(5,9)	(15,2)

14.2. RAPPROCHEMENT ENTRE L’IMPÔT THÉORIQUE ET L’IMPÔT COMPTABILISÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (PREUVE DE L’IMPÔT)

en millions d'euros	2021	2020
Résultat net des activités poursuivies	(47,5)	(25,5)
Impôt sur les sociétés	(23,2)	(15,2)
Revenus avant déduction des impôts, à l'exclusion de ceux provenant des sociétés mises en équivalence	(24,3)	10,3
Taux de l'impôt français sur les sociétés	28,40%	32,02%
CHARGES FISCALES THÉORIQUES	6,9	(3,3)
Différences entre les taux français et étrangers de l'impôt sur les sociétés	0,4	(6,0)
Différences permanentes*	(6,6)	1,3
Variation dans les actifs d'impôt différé non comptabilisés**	(17,2)	(1,7)
Autres	3,0	(3,1)
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(13,5)	(6,2)
Autres impôts (CVAE)	(9,7)	(9,0)
TOTAL CHARGES / PRODUIT D'IMPÔT	(23,2)	(15,2)

* Les différences permanentes comprennent les amendes et pénalités, le traitement fiscal des dividendes, les charges non déductibles etc. Pour l'exercice 2021, l'amende due au titre de la CJIP entraîne un effet d'impôt de (4,4) millions d'euros.
**Un résultat déficitaire entraîne la constatation de déficits fiscaux reportables. Ces déficits devraient générer un impôt différé actif dans les comptes consolidés. Lorsque ces déficits ne sont pas reconnus en impôt différé actif dans les comptes consolidés, la tax proof présente les impacts de cette non reconnaissance dans l'intitulé : « Actifs d'impôt différé non comptabilisés ».

La législation fiscale française en vigueur prévoit que les déficits fiscaux reportables peuvent être imputés sur les bénéfices futurs dans la limite de 1 million d'euros majoré de 50 % de la fraction du bénéfice excédant 1 million d'euros.

La fraction qui ne peut être imputée pour une année donnée peut être reportée sur les années suivantes sans limitation dans le temps, où les pertes seront déductibles aux mêmes conditions (c'est-à-dire déductibles du bénéfice imposable pour un montant limité à 1 million d'euros + 50 % du bénéfice imposable > 1 million d'euros). Dans le cadre de l'intégration fiscale, cette règle est applicable au niveau de la société tête d'intégration.

Le groupe Atalian possède trois groupes d'intégration fiscale en France (« La Financière Atalian », « Atalian Cleaning », « Atalian Sécurité »), ainsi que des groupes d'imposition au Royaume-Uni et aux États-Unis.

NOTE 15
ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les notes ci-dessous établissent un résumé des garanties et des autres engagements contractuels du Groupe.

15.1. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros	31/12/2021	Exigible dans 1 an	Exigible dans 1 à 5 ans	Exigible au-delà de 5 ans
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	1,9	0,0	0,0	1,9
Avals, cautions et garanties donnés	53,3	44,8	7,5	1,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	55,2	44,8	7,5	3,0

Lorsque la date d'expiration des Avals, cautions et garanties donnés n'est pas précisée, ces derniers sont comptabilisés dans la colonne « Exigible dans 1 an ».

Les émissions d'emprunts obligataires sous forme de senior notes réalisées par La Financière Atalian en mai 2017 et mai 2018 sont garanties par certaines filiales à hauteur du montant dont elles ont bénéficié pour chacune des émissions.

Senior notes	Émetteur	Montants	Cautions *
Senior Notes 2025 (émission 2018)	La Financière Atalian	350 M€ & 225 millions de livres sterling	Atalian SASU Atalian Europe SA Atalian Servest Holding Ltd
Senior Notes 2024 (émission 2017)	La Financière Atalian	€625 million	Atalian SASU Atalian Propreté** Atalian Europe SA Atalian Servest Holding Ltd

* Le montant de la garantie est limité à la portion du montant de l'émission dont la filiale concernée a bénéficié

** Précédemment nommée Atalian Cleaning SAS

15.2. AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

en millions d'euros	31/12/2021	Exigible dans 1 an	Exigible dans 1 à 5 ans	Exigible au-delà de 5 ans
Engagements reçus de sociétés d'affacturage ¹	284,3	0,0	284,3	0,0
Facilité de crédit renouvelable ²	103,0	0,0	103,0	0,0
TOTAL DES DIFFÉRENTS ENGAGEMENTS CONTRACTUELS REÇUS	387,3	0,0	387,3	0,0

¹ dont 215,3 millions d'euros ont été utilisés

² non utilisée au 31 décembre 2021

15.3. SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

Les titres détenus par Atalian SASU dans le capital d'Atalian Propreté, lesquels représentant 90,5 % du capital social, sont nantis au profit des prêteurs du RCF d'Atalian SASU dans le cadre du contrat de crédit syndiqué conclu

par Atalian SASU pour un montant initial de 75 millions d'euros. Ce montant a été porté à 98 millions d'euros le 24 juillet 2018 et à 103 millions d'euros le 9 janvier 2019.

NOTE 16
EFFECTIFS

EFFECTIF MOYEN (EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

	2021	2020
- Cadres	716	713
- Agents de maîtrise	6 231	6 509
- Employés	25 450	24 538
TOTAL FRANCE	32 397	31 760
ROYAUME-UNI*	16 564	16 666
INTERNATIONAL	44 448	52 359
NOMBRE TOTAL MOYEN D'EMPLOYÉS	93 408	100 785

*Le calcul de l'effectif du Royaume-Uni ne se base pas sur l'équivalent temps plein au cours de la période mais sur le nombre d'employés au 31 décembre y compris les employés à temps partiel.

À l'international, la réduction des ETP est principalement due à la déconsolidation de Harta en Malaisie et de Northcom aux Philippines.

NOTE 17
DIVERS

17.1. RÉPARTITION DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2021 des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de La Financière Atalian et ses filiales peuvent être analysés comme suit :

en millions d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Bugeaud	EY	Total	Bugeaud	EY	Total
Services d'audit rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau en matière de certification des comptes individuels ou consolidés						
- La Financière ATALIAN	0,4	0,4	0,8	0,3	0,3	0,6
- Filiales	0,5	2,7	3,2	0,6	2,4	3,0
Services autres que la certification des comptes rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau *						
- La Financière ATALIAN	-	0,6	0,6	-	-	-
- Filiales	-	1,6	1,6	-	-	-
TOTAL	0,9	5,3	6,2	0,9	2,7	3,6
- La Financière ATALIAN	0,4	1,0	1,4	0,3	0,3	0,6
- Filiales	0,5	4,3	4,8	0,6	2,4	3,0

Services d'audit rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau en matière de certification des comptes individuels ou consolidés

Services autres que la certification des comptes rendus par les Commissaires aux Comptes ou membres de leur réseau*

** Les services autres que la certification des comptes sont composés principalement de services requis par les textes légaux et réglementaires ; de services de procédures convenues et d'attestations ; de prestations rendues lors d'acquisition ou de cession d'entités ; et de consultations techniques en comptabilité, fiscalité ou sur tout autre sujet en lien avec l'audit.*

17.2. LITIGES ET RÉCLAMATIONS

Dans l'exercice normal de ses activités, Atalian est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires. Atalian fait également l'objet de différentes réclamations et poursuites qui ne relèvent pas du cours normal de ses activités, dont les plus importantes sont résumées ci-dessous :

Un litige est en cours entre Atalian et son actionnaire minoritaire au sujet de l'actionnariat de Harta Maintenance Company. Atalian a déconsolidé Harta Maintenance en Malaisie le 1^{er} avril 2021 (voir note 3.5).

Par ailleurs, le montant des provisions constituées repose sur l'appréciation faite par Atalian du niveau de risque au cas par cas et dépend de son appréciation du bien-fondé des réclamations, du stade de la procédure et des arguments de sa défense ; il convient de préciser que la survenance d'événements au cours d'une procédure peut conduire à tout moment à une réappréciation du risque.

NOTE 18
LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Pays	% D'INTERET Déc-21	Méthode de consolidation
INTÉGRATION GLOBALE			
FRANCE			
PÔLE STRUCTURE			
LA FINANCIÈRE ATALIAN	France	100	IG
ATALIAN	France	100	IG
ATALIAN SERVICES INFORMATIQUES	France	100	IG
SCI SAINT APOLLINAIRE	France	100	IG
SCI AMPÈRE LA MAINE	France	100	IG
SCI FJ PART INVEST France	France	100	IG
PÔLE PROPRETÉ			
DRX	France	90,5	IG
TNEX	France	90,5	IG
ATALIAN PROPRETE	France	90,5	IG
EPPSI	France	90,5	IG
USP NETTOYAGE	France	90,5	IG
CARRARD SERVICES	France	90,5	IG
PROBUS	France	90,5	IG
TFS	France	90,5	IG
ATALIAN FACILITIES	France	100	IG
DPS	France	90,5	IG
FINANCIÈRE DES SERVICES	France	90,5	IG
LIMPA	France	90,5	IG
BBA	France	90,5	IG
PÔLE SÉCURITÉ			
ATALIAN SÉCURITÉ	France	100	IG
LANCRY PROTECTION SÉCURITÉ (LPS)	France	100	IG
ATALIAN SÛRETÉ	France	94,84	IG
AIRPORT PASSENGERS & FREIGHT SECURITY	France	94,13	IG
ATALIAN SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE	France	94,84	IG
SURVEILLANCE HUMAINE ATALIAN PREMIUM	France	100	IG
APFS Lyon	France	94,13	IG
PÔLE INGÉNIERIE DES SERVICES			
ATALIAN INGÉNIERIE DES SERVICES	France	100	IG
MAINTENANCE TECHNIQUE OPTIMISÉE (MTO)	France	100	IG
EUROGEM	France	100	IG
ETS DIDIER BERNIER	France	100	IG
ERGELIS	France	100	IG
GROUPE CADIOU	France	100	IG
ARCEM	France	100	IG
BEI	France	100	IG
CEI	France	100	IG
CEI LORIENT	France	100	IG

Sociétés	Pays	% D'INTERET Déc-21	Méthode de consolidation
SEI	France	100	IG
PÔLE PEINTURES, PARQUETS ET REVÊTEMENTS DE SOLS (PPR)			
TFN PPR	France	100	IG
LETUVE	France	100	IG
GERMOT	France	100	IG
INTERNATIONAL			
EUROPE			
BE-ATALIAN HOLDING BELGIUM	Belgique	100	FC
BE-ATALIAN MANAGEMENT SERVICES NV	Belgique	100	FC
BE-TEMCO REAL ESTATE BVBA	Belgique	100	FC
BE-ATALIAN SA	Belgique	100	FC
BE - GREEN KITCHEN	Belgique	100	FC
BE - ATALIAN BUILDING SOLUTIONS NV	Belgique	100	FC
BE - ATALIAN GLOBAL SERVICES HOLDING	Belgique	100	FC
LU-ATALIAN GLOBAL SERVICES Luxembourg	Luxembourg	100	FC
LU-ATALIAN EUROPE	Luxembourg	100	FC
LU-MTO Luxembourg	Luxembourg	100	FC
LU-CITY ONE Luxembourg	Luxembourg	50	FC
LU-ATALIAN INTERNATIONAL	Luxembourg	99	FC
LU-ATALIAN AFRIQUE	Luxembourg	99	FC
NL-ATALIAN SCHOONMAAK ZW BV	Pays-Bas	99	FC
NL-VISSCHEDIJK BV	Pays-Bas	99	FC
NL-ATALIAN FACILITAIR BV	Pays-Bas	99	FC
NL-GREEN KITCHEN BV	Pays-Bas	99	FC
NL-ATALIAN SCHOONMAAK NO BV	Pays-Bas	99	FC
NL-ATALIAN SCHOONMAAK+ BV	Pays-Bas	99	FC
CZ-ATALIAN CZ sro	République tchèque	100	FC
CZ-ATALIAN SERVIS CZ sro	République tchèque	100	FC
CZ-AGUA PRAGUE sro	République tchèque	100	FC
CZ-AIRE Brno sro	République tchèque	100	FC
HU-ATALIAN GLOBAL SERVICES HUNGARY	Hongrie	100	FC
HU-ATALIAN FACILITY MANAGEMENT & GLOBAL SERVICES	Hongrie	100	FC
HR-ATALIAN GLOBAL SERVICES	Croatie	96,81	FC
HR - TEHINSPEKT	Croatie	73,57	FC
RO-ATALIAN ROMANIA	Roumanie	100	FC
RO-IQ REAL ESTATE	Roumanie	100	FC
RO-MT&T PROPERTY MANAGEMENT SRL	Roumanie	99	FC
SK-ATALIAN	Slovaquie	100	FC
PL-ATALIAN POLAND	Pologne	100	FC
PL-ASPEN HOLDING	Pologne	100	FC
PL-ASPEN Sp. Z.o.o.	Pologne	100	FC
PL-ASPEN SERWIS	Pologne	100	FC
PL-ATALIAN SERVICE	Pologne	100	FC
TR-ATALIAN ENTEGRE TESIS YONETIMI HIZMETLERI A.S	Turquie	99	FC
TR-EKOL TEKNİK TEMİZLİK BAKIM YÖNETİM HİZMETLERİ ve TİCARET A.Ş	Turquie	99	FC
TR-E GRUP GÜVENLİK HİZMETLERİ Ltd. STİ	Turquie	99	FC

Sociétés	Pays	% D'INTERET Déc-21	Méthode de consolidation
TR-EVD ENERGY	Turquie	99	FC
RU-ATALIAN GLOBAL SERVICES	Russie	97,02	IG
RU-ATALIAN ENGINEERING	Russie	97,02	IG
RU-ESPRO ENGINEERING	Russie	97,02	IG
RU-NOVY DOM	Russie	91,2	IG
RU-CLEANING PROFI	Russie	91,2	IG
RU-PROF KLIM	Russie	91,2	IG
RU-AFM2	Russie	97,02	IG
BY - ATALIAN	Biélorussie	64,35	IG
RS-ATALIAN LTD BELGRADE	Serbie	99	IG
RS-ATALIAN GLOBAL SERVICES - RS DOO BEOGRAD	Serbie	99	IG
RS-MOPEX TEKUCE ODRZAVANJE D.o.o.	Serbie	99	IG
BA-ATALIAN GLOBAL SERVICES BH d.o.O. Sarajevo	Bosnie	96,81	IG
BA-ATALIAN GLOBAL SERVICES Banja Luka	Bosnie	96,81	IG
GB - AKTRION HOLDINGS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AKTRION GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AKTRION MANUFACTURING SUPPORT SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - AKTRION GASSER UK Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - QE INTERNATIONAL Ltd	Royaume-Uni	100	IG
FR - AKTRION FRANCE SAS	France	100	IG
BE - AKTRION BELGIUM	Belgique	100	IG
ES - AKTRION IBERIA SRL	Espagne	100	IG
HU - AKTRION HUNGARY Kft	Hongrie	100	IG
RO - AKTRION ROMANIA SRL	Roumanie	100	IG
SK - AKTRION SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	100	IG
PL - AKTRION POLAND Sp Z.o.o.	Pologne	100	IG
PT - AKTRION PORTUGAL	Portugal	100	IG
DE - AKTRION GmbH	Allemagne	100	IG
ÉTATS-UNIS			
US-ATALIAN GLOBAL SERVICES INC	États-Unis	99	IG
US-ATALIAN US NORTHEAST LLC	États-Unis	99	IG
US-ATALIAN US SHARED SERVICES LLC	États-Unis	99	IG
US-SPARTAN SECURITY SERVICES INC	États-Unis	99	IG
US-ATALIAN US OHIO VALLEY INC	États-Unis	99	IG
US-ATALIAN US NEW ENGLAND LLC	États-Unis	99	IG
US-ATALIAN US MIDWEST LLC	États-Unis	99	IG
ASIE			
SG-ATALIAN GLOBAL SERVICES VIETNAM Pte Ltd	Singapour	50,49	IG
SG-ATALIAN SINGAPORE HOLDING Pte Ltd	Singapour	99	IG
SG-CLEANING EXPRESS Pte Ltd	Singapour	69,3	IG
SG-EXPRESS PEST SOLUTION Pte Ltd	Singapour	69,3	IG
SG-GREENSERVE & LANDSCAPE Pte Ltd	Singapour	69,3	IG
SG-ATALIAN ASIA HOLDING LIMITED	Singapour	99	IG
HK-ATALIAN ASIA HOLDING LIMITED	Hong-Kong	99	IG
TH- ATALIAN HOLDING THAILAND	Thaïlande	99	IG
TH-ATALIAN FACILITIES MANAGEMENT Co	Thaïlande	92,81	IG

Sociétés	Pays	% D'INTERET Déc-21	Méthode de consolidation
TH-AGS THAILAND	Thaïlande	99	IG
TH-ATALIAN PGS SECURITY THAILAND CO Ltd	Thaïlande	99	IG
TH-THE GUARDS	Thaïlande	99	IG
TH-PS GUARDS HOLDING SECURITY GUARD Co Ltd	Thaïlande	99	IG
TH-PSS CLEANING AND SERVICE	Thaïlande	99	IG
TH-SECURITY GUARD ARM PROTECTION Co. Ltd	Thaïlande	99	IG
ID-PT ATALIAN INDONESIA	Indonésie	99	IG
ID-AGS INDONESIA	Indonésie	99	IG
ID-ATALIAN FACILITY SERVICES	Indonésie	99	IG
ID-RAFINDO ANUGRAH SUKSES	Indonésie	99	IG
ID-AGS CENTRAL JAVA	Indonésie	99	IG
ID-ATALIAN PEST MANAGEMENT	Indonésie	99	IG
MY-ATALIAN MALAYSIA	Malaisie	99	IG
MY-ATALIAN MANAGEMENT SERVICES ASIA Sdn Bhd	Malaisie	99	IG
MY-ATALIAN GLOBAL SERVICES Sdn Bhd	Malaisie	69,3	IG
PH-ATALIAN PHILIPPINES HOLDING Ltd	Philippines	98,99	IG
PH-AGS PHILIPPINES	Philippines	66,33	IG
PH-ABLE	Philippines	59,39	IG
MM-AGS	Myanmar	50,49	IG
MM-MYANMAR ASSURANCE Co Ltd	Myanmar	50,49	IG
VN-ATALIAN GLOBAL	Vietnam	50,49	IG
VN-ATALIAN COMPANY LTD	Vietnam	99	IG
KH-AGS CAMBODIA	Cambodge	70,29	IG
KH - AFM CAMBODIA	Cambodge	81,55	IG
IN - AGS FACILITIES PRIVATE LTD	Inde	99	IG
IN - RAMKY ATALIAN PVT LTD	Inde	69,3	IG
AFRIQUE			
MU-ATALIAN INTERACTIVE	Maurice	99	IG
MA-ATALIAN MAROC	Maroc	99	IG
MA- OPUS RH SARL	Maroc	99	IG
MA-ATALIAN SURVEILLANCE	Maroc	99	IG
MA-AGS MOROCCO HOLDING	Maroc	79,2	IG
MA-CLEAN-CO SERVICES CENTURY	Maroc	79,2	IG
MA-CLEAN-CO SERVICES VIGILANCE	Maroc	79,2	IG
MA-CLEAN-CO SERVICES ENVIRONNEMENT	Maroc	79,2	IG
MA-EXPERT ENVIRONNEMENT (groupe CLEAN-CO)	Maroc	79,2	IG
MA-MEN' EXPERTS ACADEMY	Maroc	79,2	IG
CI-ATALIAN COTE D IVOIRE	Côte d'Ivoire	63,36	IG
CI-QUICK NET AGS	Côte d'Ivoire	63,36	IG
SN-AXESS	Sénégal	71,28	IG
SN-AGS SENEGAL	Sénégal	59,4	IG
LB-MTO SAL MAINTENANCE	Liban	99,14	IG
LB-ATALIAN SWITCH GROUP	Liban	51	IG
LB-AGS HOLDING LIBAN	Liban	100	IG
ROYAUME-UNI			
GB - ATALIAN SERVEST HOLDINGS LIMITED	Royaume-Uni	100	IG

Sociétés	Pays	% D'INTERET Déc-21	Méthode de consolidation
GB - ATALIAN SERVEST GROUP HOLD Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - SERVEST GROUP Ltd (cleaning)	Royaume-Uni	100	IG
GB - SERVEST PEST CONTROL Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST SECURITY Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST FOOD CO Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST AMK Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - THERMOTECH SOLUTIONS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ENSCO 1194 Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - FIRE AND AIR SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - OAKWOOD TECHNOLOGY GROUP Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - OAKWOOD AIR CONDITIONING Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - THERMOTECH FIRE PROTECTION Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - THERMOTECH MECHANICAL SERVICES Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - SERVEST AKTRION Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ALPHA FACILITIES MANAGEMENT	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST INTEGRATED SOLUTIONS Ltd	Royaume-Uni	100	IG
GB - ATALIAN SERVEST Ltd	Royaume-Uni	100	IG
IE - SERVEST IRELAND Ltd	Irlande	100	IG
MISE EN ÉQUIVALENCE			
SERVICES URBAINS	France	50	MEE
LU - BOTEGA INVESTCO SARL (GETRONICS)	Luxembourg	27,18	MEE
RO-FIRST FACILITY IMOBILE SRL	Roumanie	44,55	MEE



Crédits photo : © ATALIAN - Christel Sasso
Executive Studio (Claire-Lise Havet, Edouard Meyer) - Abaca Corporate - Shutterstock
Conception graphique : factorysantelli.com
© ATALIAN GLOBAL SERVICES

Siège social

56 rue Ampère - 75017 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 55 53 03 00

atalian.com